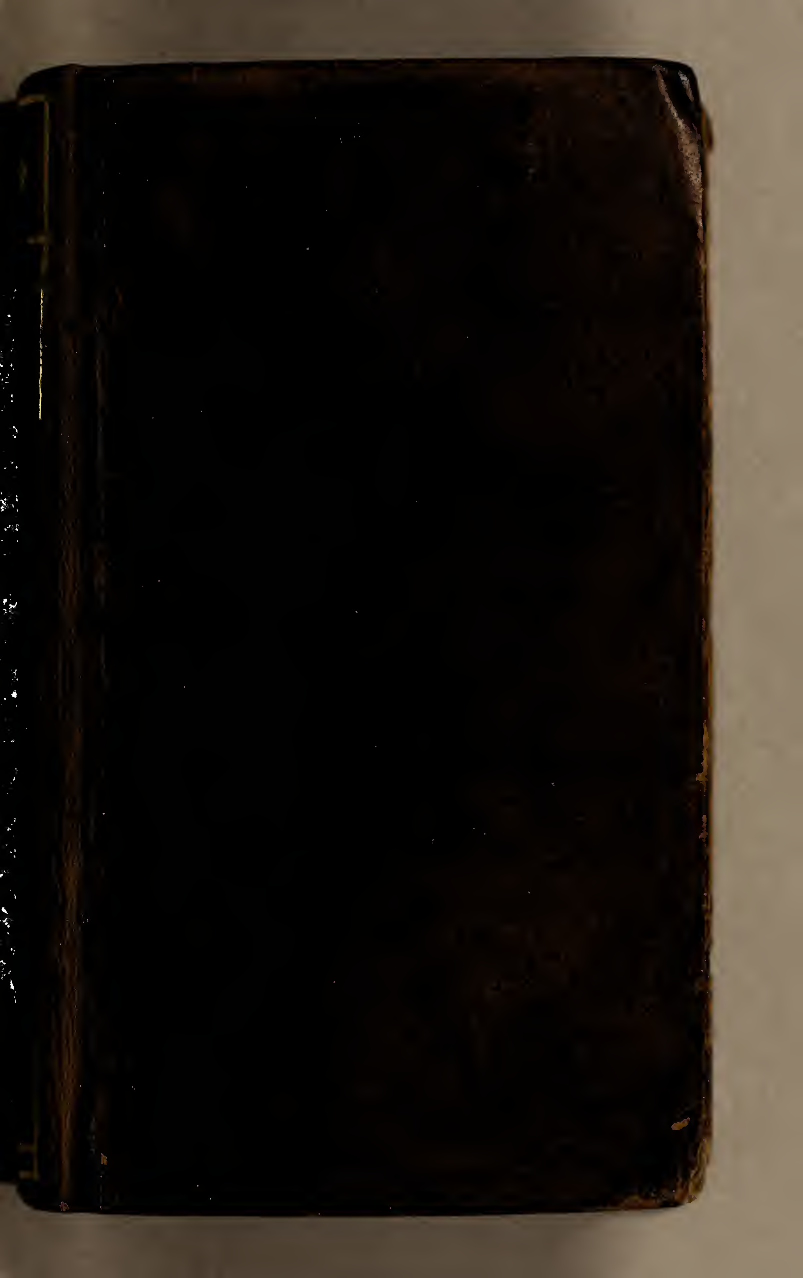
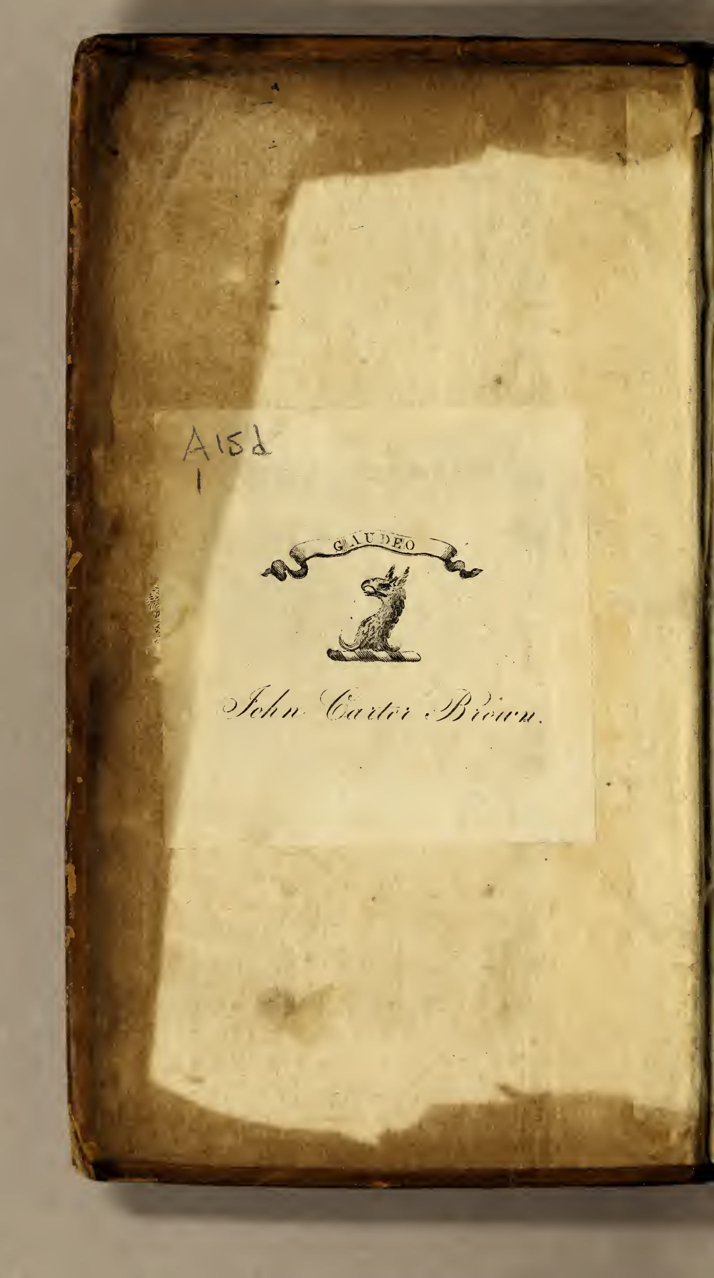
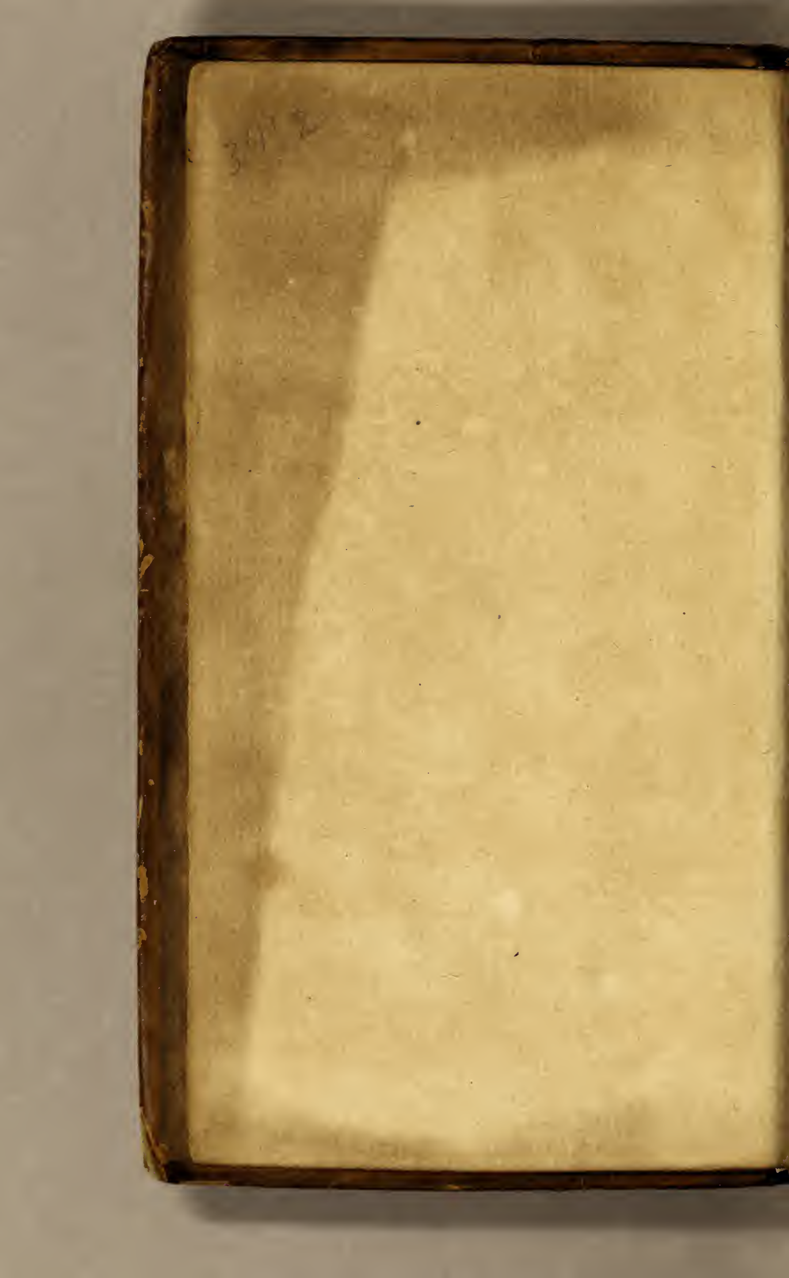
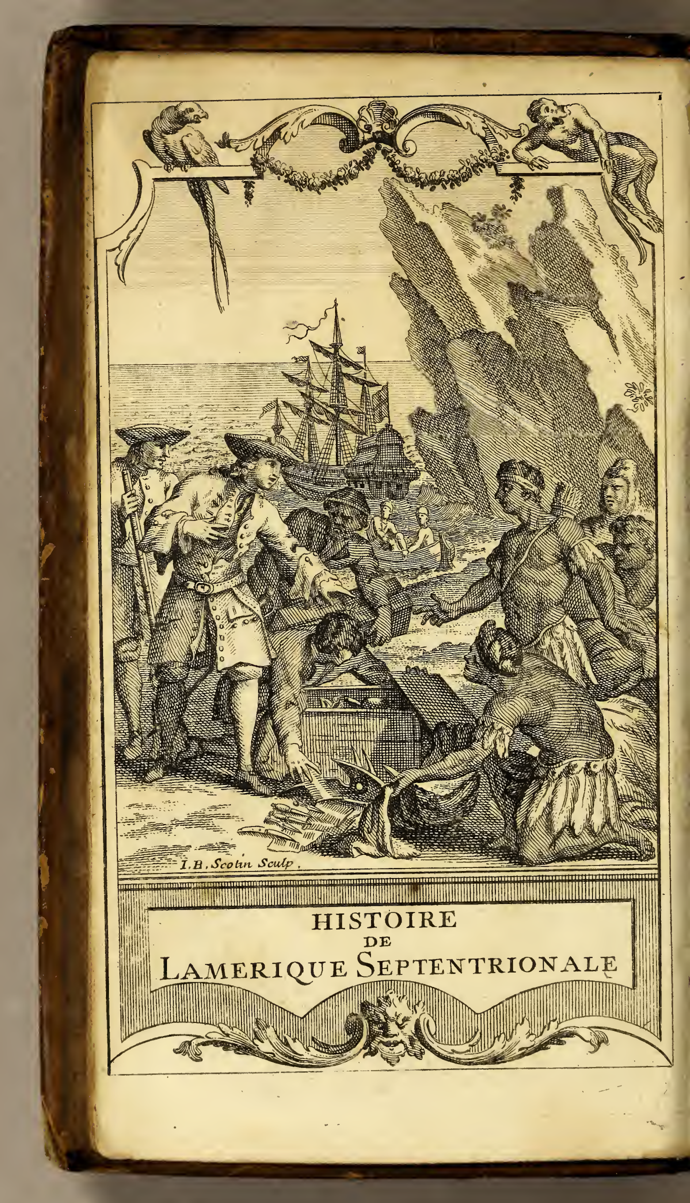



A15d
1
GAUDEO
John Carter Brown.




I.B. Scotin Sculp.
HISTOIRE
DE
LAMERIQUE SEPTENTRIONALE

Robert Southey. Keswick May 3. 1811.

HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Divisée en quatre Tomes.

TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelson, dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique. Le premier établissement des François dans ce vaste païs, la prise dudit Fort de Nelson, la Description du Fleuve de saint Laurent, le gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. jusqu'à 1701.

Par Mr. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, né à la Guadaloupe, dans l'Amerique Meridionale, Aide Major de ladite Isle.

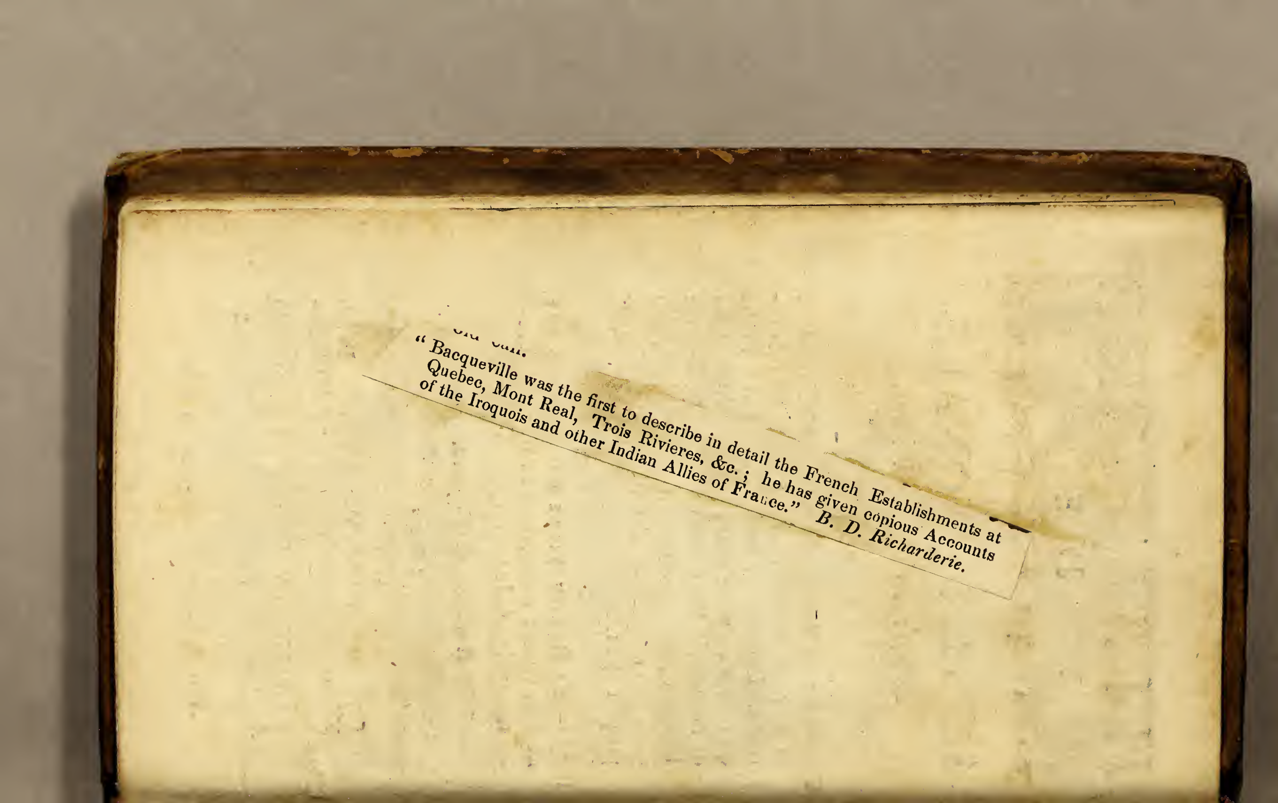
Enrichie de Figures.

A PARIS

Chez JEAN-LUC NION, au premier Pavillon des quatre Nations, à Ste. Monique.
ET
FRANÇOIS DIDOT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XXII.

Avec Aprobation & Privilege du Roi.



"Bacqueville was the first to describe in detail the French Establishments at Quebec, Mont Real, Trois Rivieres, &c.; he has given copious Accounts of the Iroquois and other Indian Allies of France." *B. D. Richarderie.*



A
MONSEIGNEUR
LE DUC D'ORLEANS,
REGENT DU ROYAUME.

MONSEIGNEUR,

Le Voyage de la Baye d'Hudson que j'ai l'honneur de presenter à votre ALTESSE ROYALE, & qu'Elle a bien voulu accepter, est un des plus singuliers qui ait encor paru: Elle n'y verra que Tempêtes, que Combats, que Naufrages.

L'Escadre du Roi destinée en 1697. pour cette entreprise, a eû moins à combattre contre les Sauvages qui habitent cette partie de l'Amerique la plus Septentrionale, que contre

les Flots, les Tempêtes, les Glaces, les Bancs & les montagnes de Néges. C'est-là que la valeur des François se fit connoître toute entiere, & triompha des obstacles les plus terribles que la nature puisse opposer à l'intrepidité des plus fameux Heros. En effet, pour arriver à la Baye d'Hudson il falut traverser une Mer immense que les Courans, les Bancs de Sable, les Orages continuels & les Glaçons rendoient inaccessibles, même au plus fort de la Canicule. Toutes ces difficultez insurmontables à toute autre Nation, n'ont fait qu'enflâmer le courage des François, qui à l'imitation des Heros qui les gouvernent ne trouvent rien qui soit capable de les rebuter. Quelle joye pour ceux qui composoient cette Escadre de revoir leur païs, aprés avoir essuyé tant de perils, & d'apprendre que votre ALTESSE ROYALE a bien voulu en agréer le recit! Personne ne juge mieux des faits extraordinaires énoncez dans les Rela-

tions que ceux qui ont fait eux-mêmes des actions toutes extraordinaires, ce qui m'a engagé à dédier à votre ALTESSE ROYALE cet Ouvrage, qui ayant été composé par le Sieur de la Potherie Commissaire pour le Roi dans cette Escadre, & qui s'est trouvé à toutes les expeditions qui y sont contenuës, ne peut être suspect d'aucune fausseté. Ce seroit ici le lieu de m'étendre sur les vertus Heroïques qui brillent dans votre ALTESSE ROYALE; mais ce n'est pas à un Ameriquain comme moi à prendre un essort si haut: je laisse donc aux plumes délicates des François à traiter une matiere si relevée. Trop heureux si mon zéle & mes profonds respects ne déplaisent pas à votre ALTESSE ROYALE, dont je suis

MONSEIGNEUR,

Le trés-humble & trés-
obeïssant serviteur,
DE LA POTHERIE.



AVERTISSEMENT.



N rend au Public ce qui lui est dû, en lui donnant cette nouvelle Relation de la Baye d'Hudſon, la fin des Navigateurs, & ſur tout de ceux qui ſont au ſervice du Roi ; ne doit pas ſe terminer comme celle de la plûpart des autres Voyageurs, en vain plaiſir de faire une longue Hiſtoire de leurs Voyages, à leur Parenté ou à leurs amis, & de la deſhonorer ſouvent par une infinité de fauſſetez.

On laiſſe à ces ſortes de gens leur maniere d'égayer leurs Voyages, & l'on ne croit pas être obligé de les ſuivre. On croit au contraire devoir prendre une route toute oppoſée, & ſe propoſer dans cette Relation d'inſtruire plûtôt que de plaire. On ne

dit rien qui ne ſoit exactement vrai : tout ce que l'on rapporte à l'égard des glaces, des terres, des moüillages & des vents, eſt la pure verité ; telle qu'on l'a éprouvée parmi les plus effroyables tempêtes, ſans qu'on y ait rien ajoûté n'y changé, qui puiſſe en impoſer au Lecteur ; d'autant qu'il eſt d'une trop grande conſequence, & même contre la probité d'un Auteur de tromper par de honteux menſonges le Public qui à de la bonne foi & de la confiance en ſes Ecrits.

L'on n'a rien à ſe reprocher dans cet Ouvrage, où l'on a ſincerement raporté les differens hazards que l'Eſcadre a eſſuyez, ſoit pendant ſa route penible & laborieuſe, ſoit à ſon arrivée dans la Baye d'Hudſon, à l'extrêmité de l'Amerique Septentrionale, & dans les grands travaux qu'elle a ſurmonté au travers des glaces, avant la priſe du Fort de Nelſon par les François.

Le Lecteur remarquera aiſément que dans les Combats de Terre &

de Mer, on n'a flâté n'y blâmé personne, on a rendu Juſtice à tout le monde indifferemment, ſans aucune prédilection n'y haine. On eſpere auſſi que perſonne ne ſe plaindra, & que le Public ſera ſatisfait d'une naïveté qui ne ſe trouve pas ordinairement dans la pluſpart des Hiſtoriens, qui outrent le plus ſouvent leurs narrations, fondez ſur ce qu'ils ſavent que le Public ne peut aiſément s'éclaircir de leurs menſonges, à cauſe de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en eſt pas de même de cette Hiſtoire, chacun s'y verra tel qu'il eſt, & qu'il a paru dans les occaſions où il s'eſt trouvé. Enfin on a ſuivi avec la derniere fidélité les deux caracteres eſſentiels de l'Hiſtoire; qui ſont de ne rien dire de faux, & de ne point taire la verité. *Nec falſa dicere, nec vera reticere.*

On ne fera pas de difficulté d'avoüer que la narration y paroîtra d'abord un peu ſeche & ſterile, & ceux qui la liront ne manqueront pas de

dire ce qu'à dit un des maîtres de l'Art, qu'on ne ſauroit trop égayer les narrations, qu'il faut quelque enjouëment pour empêcher qu'elles ennuyent le Lecteur. Tout cela peut être vrai, mais on changera aiſement d'avis ſi l'on fait reflexion qu'elles ne ſont pas toutes ſuſceptibles de ces agrémens, & que s'il y en à d'autres qui doivent être ſerieuſes pour inſtruire, celle que l'on donne au Public eſt de ce dernier genre, on n'a eû pour but que de lui faire part des découvertes qu'on a faites en ce païs, qui eſt ſi peu connu, cette Eſcadre étant la premiere qui ait penetré ſi avant dans l'Amerique Septentrionale.

Ce n'eſt pas qu'aprés tout on eût pû ſans beaucoup de peine y donner un tour de gayeté & d'enjouëment, s'il eût été abſolument neceſſaire, & ſi ç'eût été une faute de rapporter les faits naturellement & ſimplement; mais comme les Combats & les Naufrages ont quelque choſe de trop triſte & de trop affreux pour

leur devoir donner un air riant & enjoüé, on n'a pas crû devoir prendre pour une Loi indiſpenſable l'avis de ce maître de l'Art, ſur tout dans une Hiſtoire où l'on ne parle que de précipices cachez ſous des Bancs de Néges, de montagnes de Glaces, de bancs de Sable, de Rochers affreux, de Sauvages inhumains; & de tout ce qui eſt le plus capable de donner de l'effroi aux plus intrepides, & dont l'image qui en reſte même aprés en être échapé, eſt trop vive & trop affligeante pour ſouffrir de ſemblables ornemens.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARE, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra: SALUT. Notre bien-amé FRANÇOIS DIDOT Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit continuër à faire imprimer un Ouvrage qui à pour titre *Hiſtoire de l'Amerique Septentrionale*, mais craignant

craignant que d'autres Imprimeurs ou Libraires ne voulussent entreprendre de le faire imprimer, vendre ou debiter, ce qui lui causeroit une perte considerable : il nous auroit en consequence trés-humblement fait suplier de vouloir lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, en un où plusieurs Volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de huit années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance. Comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ny contrefaire ledit Livre en tout n'y en partie, ny d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens

de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le deuxiéme jour du mois de Mai, l'an de grace 1721. & de notre Régne le sixiéme. Par le Roi en son Conseil. CARPOT.

Registré sur le Registre 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 734. No. 794. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 26. Mai. 1721.

Signé, DELAULNE, *Sindic.*

Ledit Sieur Didot a Associé au present Privilege les Sieurs Jean-Luc Nion Libraire à Paris, & Jean-Baptiste Machuël Pere, Libraire-Imprimeur à Roüen; pour en joüir conjointement suivant l'accord fait entr'eux.



HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE I.

PARTANCE DE LA ROCHELLE.

Circonſtances particulieres pendant la Traverſe, deſcription de Plaiſance dans l'iſle de Terre-Neuve, & de ſon Commerce.

MONSIEUR,

Si vous ne m'aviez permis de vous faire la relation d'une partie de mon Voyage de l'Amerique Septentrio-

ale, je n'aurois eû garde de prendre cette berté. En effet, que pourrois-je vous dire que vous ne sachiez beaucoup mieux que moi, qui ne m'étant trouvé que rarement dans des tempêtes, viens ici vous en faire un recit qui paroît assez inutile pour vous, Monsieur, qui en avez essuyé de si rudes, & dans des occasions tout autrement considerables, & qui les avez affrontées avec tant d'intrepidité & surmontées avec tant d'habileté & de sagesse. Je vous avoüe que plus je fais reflexion à la liberté que vous m'avez donnée, plus je trouve qu'il y a de l'indiscretion à m'en servir, mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous me l'avez permis. C'est pourquoi je commencerai cette Relation, en vous disant que les vaisseaux du Roi, le Pelican, le Palmier, le Weesph, le Profond, & le Violent, étoient à Chef de Baye aux rades de la Rochelle, prêts à faire voile lors que je reçûs un ordre de Sa Majesté pour m'embarquer Commissaire à la suite de cette Escadre.

Je réglai toutes mes affaires en moins de deux ou trois jours, & m'embarquai sur le Pelican : Comme je n'avois point été à l'armement je voulus faire la revuë generale, & prendre connoissance de l'Escadre avant la Partance. Je la fis donc le

jour de Pâques, qui étoit le ſept Avril mil ſix cens quatre-vingt dix-ſept, & nous fimes voile le lendemain à quatre heures du matin, d'un vent d'Eſt.

Serigni Lieutenant de Vaiſſeau, qui montoit le Palmier, ſe trouva le Commandant en l'abſence de Monſieur d'Iberville ſon frere, Capitaine de Fregate; que nous devions prendre à Plaiſance pour l'entrepriſe des Forts Anglois de la Baye d'Hudſon, qui eſt au Nord du Canada.

Le Marquis de Château-Morand, Capitaine de Vaiſſeau, Neveu de Monſieur le Maréchal de Tourville, qui s'en alloit aux Iſles de l'Amerique, avec pluſieurs Vaiſſeaux Marchands, nous convoya juſqu'au onziéme du même mois, vingt à vingt-cinq lieuës par de-là le Cap de Finis-Terre, où nous nous ſeparâmes les uns des autres.

Les vents d'Eſt nous furent tout-à-fait favorables pendant neuf jours, & s'ils euſſent continué nous fuſſions arrivez en peu de jours à Plaiſance, mais ils changerent le vingt & un avec une brume fort épaiſſe & un froid auſſi rude que dans le mois de Janvier, & commencerent à être fort contraires avec des broüillards extrémement épais, en ſorte que la Mer devint

tout-à-fait rude, & presque impratiquable.

Il n'y eut que la mousqueterie & le canon, que l'on tiroit de temps en temps l'espace de vingt & un jour, qui nous empêcherent de nous separer : nous pouvions alors dire avec un juste sujet, que du Printemps nous étions rentrez dans le plus rude Hiver, & nous avions tout lieu de craindre un triste naufrage, tant il est difficile de naviger sur les Mers, sans se trouver exposez à de rudes coups de vents ; c'est ce que nous éprouvâmes bien tôt : car le vingt cinq du même mois le Weesph que montoit Chatrier, Enseigne de vaisseau, démâta de ses deux huniers, & le lendemain le Pelican donna chasse d'un vent Sud Sud-Oüest, sur les quatre heures du soir, à une corvette Angloise, de quatorze canons, & déja nous nous proposions à en faire le butin, mais la joye qui commençoit à naître parmi notre équipage, qui ne s'en voyoit qu'à une petite portée, fut bien tôt ralentie par un orage affreux & plein de nége, qui s'éleva tout d'un coup.

En effet, cette triste constellation n'eût pas si tôt paru, que tous les vents se mirent de la partie, & se déchaînant horri-

blement l'on eut vû dans le moment des gens tout troublez, lors qu'on entendit un bruit ſourd & confus, qu'excitoient les Manœuvres.

Le Ciel s'obſcurcit de telle ſorte, que nous ne pouvions nous reconnoître, & nous nous prenions les uns pour les autres.

Il ſembloit que cette vaſte étenduë de Mer, formoit une montagne eſcarpée, d'une hauteur prodigieuſe, ſur laquelle nous étions.

Puis venant tout d'un coup à s'écrouler, formoit des abîmes dans leſquels nous paroiſſions être engloutis.

Mais ils en furent raportez plus vîte qu'ils n'étoient montez. En vain nous efforcions-nous de ſortir de ces affreux abîmes, lorſque l'impetuoſité d'un autre flot nous élevoit juſques dans les nuës, où nous paroiſſions comme ſuſpendus & immobiles.

Tantôt la Mer paroiſſoit comme une vaſte & profonde Valée, entre deux montagnes eſcarpées, au pied deſquelles nous appercevions les flots entr'ouverts.

Le moment d'aprés les concavitez ſe empliſſoient, & la Mer demeurant neanmoins toûjours agitée, on voyoit les va-

gues s'enfoncer avec fureur dans le ſable, preſque juſqu'au centre de la terre.

Cette cruelle tempête dura deux jours entiers, pendant leſquels nous eſſuyâmes tout ce qu'on peut s'imaginer de fatigues, & nous nous vîmes pluſieurs fois à la veille de notre perte : Mais enfin il ne nous en couta que notre grand hunier, & ce fut un eſpece de miracle pour nous d'en être quitte à ſi bon marché. Ce fut auſſi un grand bonheur pour la corvette Angloiſe à qui nous avions donné chaſſe, car aprés l'avoir perdûë de vuë, nous l'aperçûmes enſuite au vent une demie-heure aprés dématée de tous ſes mâts, ayant chaſſé à ſec.

Notre Eſcadre ſe trouva pour lors diſperſée juſqu'au vingt-ſept, que nous trouvâmes le Profond, & le vingt-huit ſur le ſoir, le Palmier vint nous ranger dans un aſſez pitoyable état.

Serigni nous dit que la nuit du Vendredi vingt-ſixiéme au Samedi, le Palmier & le Weeſph s'étoient abordez : le premier avoit eû tout ſon éperon emporté, & ſa bouteille & ſon ancre de bas-bord rompuës. Il n'avoit n'y mât de Hune, n'y Perroquets, n'y hune de Beaupré, point de Vergue de Civadiere, le Beaupré étant

›ut dégarni ; rien n'étoit plus affligeant
ue ce ſpectacle, joint à celui de l'équi-
age qui étoit dans une extrême conſter-
ation. En effet, le choc que s'étoient fait
éciproquement les deux vaiſſeaux dans
ne grande obſcurité, avoit été ſi violent
ue dans le temps que le Weeſph rouloit,
s canons de la ſeconde baterie, le fra-
oient entre la quille & la ligne de flot-
iſon, & ſon Beaupré donnant debout au
orps dans le mât d'Attimon, le caſſa en
eux. Le coup fut d'autant plus favorable
u Weeſph, qu'il l'empêcha de ſombrer
us voiles. Dans le moment celui ci n'a-
nt plus paru, les Officiers du Palmier
ûrent pour lors qu'il étoit coulé bas.
Quand nous n'aperçûmes plus le Weeſph
venir avec le Palmier, nous demandâ-
es à Serigni s'il ne l'avoit point vû, & il
us fit comprendre qu'il croyoit l'avoir
u perir.
Comme il ne parut plus, nous ne ſa-
ons qu'en penſer, & flottans entre l'eſ-
rance & la crainte, nous nous imagi-
ons tantôt qu'il avoit relâché aux Aco-
, & tantôt qu'il s'étoit perdu dans la
npête.
Dans cette incertitude nous continuâ-
s le reſte de notre voyage, avec les
is autres.

La bonne conduite de Serigni étoit ex-trêmement utile dans cette conjoncture, où en vingt six jours à peine vîmes nous six fois le Soleil. Pendant ce temps-là les maladies survenoient de jour à autre dans notre bord. Le scorbut commença à s'y insinuër & y regner generalement.

Notre malheur ne se termina pas à ce-la, car les vents vinrent tout à fait con-traires.

Les Pilotes ne savoient plus où ils é-toient, il n'y avoit pas moyen de pren-dre hauteur ; ensorte que nous étions tous au desespoir.

Toute notre consolation étoit de voir quelquefois grande abondance d'oiseaux qui nous servoient comme de présages pour nous faire conjecturer que nous n'é-tions pas loin du grand Banc : cependant nous ne pouvions y arriver.

Nous nous trouvâmes à la fin banquez le septiéme Mai, sur les quatre heures aprés midi.

Les Pilotes trouverent quarante cinq brasses d'eau, fond de gravaille, noirâtre un peu pourri & plat, nous carguâmes nos voiles, pour avoir le plaisir de pêcher de la Morüe. Nous en prîmes une grande quantité qui servit de rafraîchissement

nos équipages, la plûpart des volailles & les moutons qui avoient été embarquez pour cet effet, étans morts de froid ou des coups de Mer qui passoient continuellement sur le pont, ou de maladie, comme nous avons dit ci dessus.

Le Violent même que montoit Bigot enseigne de Vaisseau, se trouva entre deux eaux pendant un temps assez considerable, jusques là que des coups de Mer briserent des épontilles en son fond de cale.

Nous apareillâmes deux heures aprés d'un vent d'Est quart Nord-Est, qui ne dura guere, car les vents changerent encore.

Pendant ce temps-là neanmoins nous arrivâmes sur le Boulevard; mais les brumes augmenterent toûjours.

Aprés treize jours de tempête nous connûmes terre sur les quatre heures du soir, à quatre lieuës au Nord Oüest quart-Oüest.

Les sentimens des Pilotes de l'Escadre furent partagez, l'on crût que ce pouvoit être le Cap de Saint-Laurent de l'isle de Terre-Neuve: c'est pourquoi nous revirâmes de bord pour éviter cette Côte, & portâmes vers le Sud. Nous reconnûmes encore terre le seize, sur les dix heures du matin; mais les brumes empêcherent

de nous en trop approcher, de crainte de quelque naufrage. Les sentimens furent derechef partagez. Nous fimes venir le Pilote du Profond, qui nous dit que c'étoit le Chapeau-rouge de l'isle de Terre-Neuve, dont nous n'étions éloignez que de six lieuës tout au plus.

Nous nous retirâmes la nuit, & le dix-septiéme le temps s'étant éclairci, nous vîmes du vent de Sud Oüest quart de Sud, le Cap de Sainte-Marie. C'est la premiere Terre que l'on reconnoît ordinairement pour entrer dans la Baye de Plaisance. Il est au quarante-sixiéme degré, vingt min. de lat. Nord, à quatorze lieuës de Plaisance.

Nous entrâmes dans cette Baye, laissant le Cap sur les sept heures du soir, au Sud Sud-Est, environ trois lieuës & demie, aprés avoir cargué nos basses voiles, & les huniers. Le calme nous prit sur la minuit.

Le vent fraîchissant le dix huit, nous fimes trois bordées, aprés lesquelles nous moüillâmes sur les dix heures du matin à la pointe verte, qui est habitée des François, à une lieuë de Plaisance; & aprés beaucoup de fatigues & de mauvais temps que nous eûmes dans notre route, nous entrâmes enfin le même jour dans le Port, le Weesph y arriva trois jours aprés, aussi
en

en peine d'apprendre des nouvelles du Palmier, que le Palmier l'étoit d'apprendre des siennes.

Le radoub qu'il falut faire de ces deux vaisseaux, fut cause que nous ne pûmes aller à l'Acadie, selon les ordres que nous avions reçûës. Nous n'eûmes que le temps de nous disposer pour la Baye d'Hudson, qui étoit le seul sujet de notre voyage.

Nous trouvâmes heureusement Monsieur d'Iberville, qui deux jours aprés notre arrivée devoit continuër l'entiere destruction de la Colonie Angloise, qui est établie dans l'Isle de Terre-Neuve : mais avant de vous en raporter les circonstances, il est à propos de tracer ici la description de Plaisance, dont le Port est l'un des plus beaux qui se puisse voir, tant par sa situation naturelle que par raport aux differens ouvrages dont il est fortifié : il est d'une si grande étenduë qu'il y peut moüiller plus de cent cinquante vaisseaux de Guerre tels qu'ils puissent être.

Son entrée est un Goulet, où il n'y a que le passage d'un navire. Le Pilote qui voudra y entrer tiendra le milieu le plus qu'il pourra, (ce qui n'est pas fort facile, à cause d'un grand Courant & des remonts de marée) & l'on porte une Aussiere sur la grande Grave, pour nepoint ranger

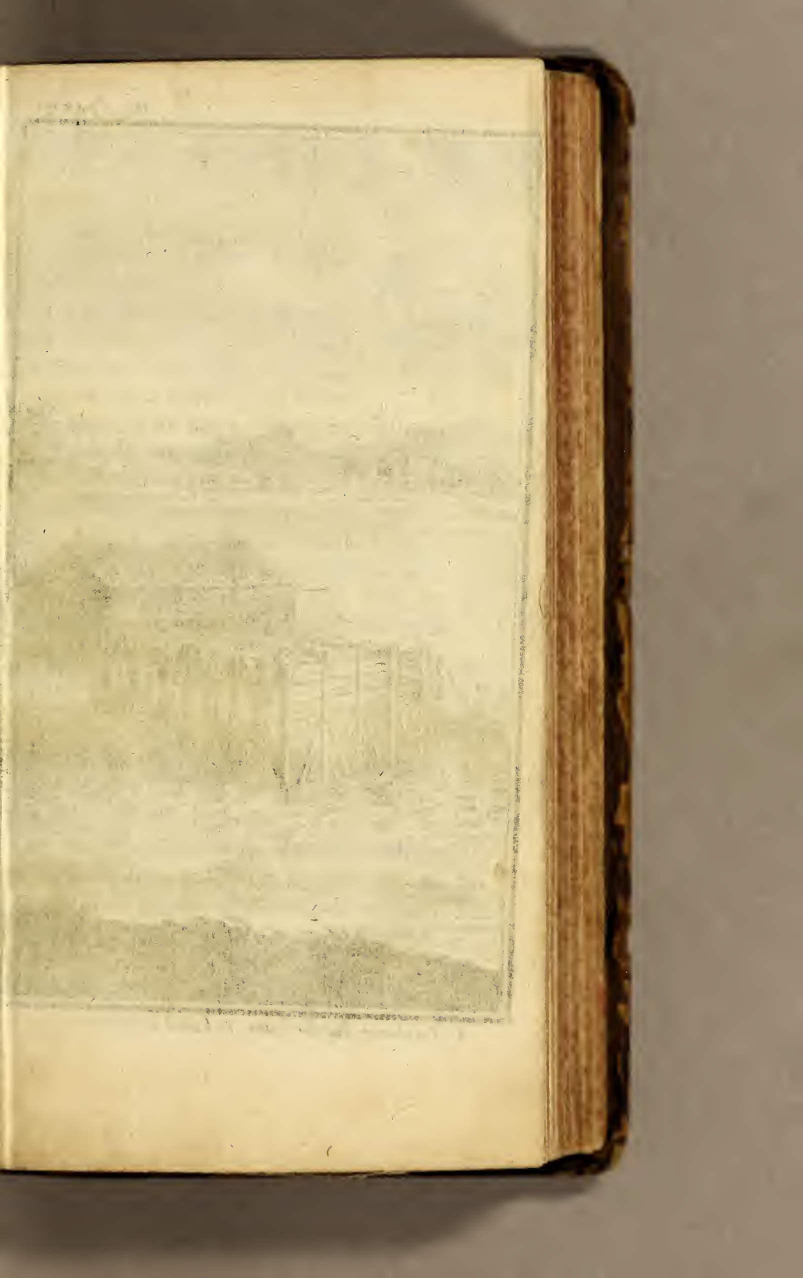
le Fort, qui est tout bordé de Rochers.

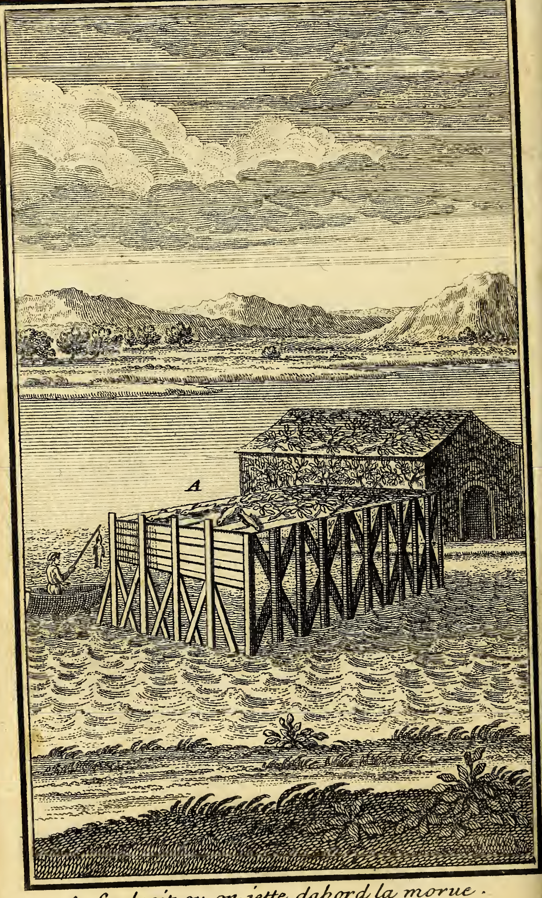
Plaisance est dans un païs plat, divisé en deux parties par ce Goulet, dont l'une est la grande Grave & l'autre le quartier du Fort, qui est au pied d'une montagne d'environ cent trente toises de hauteur, sur laquelle est une Redoute bien fortifiée, la nature ayant rendu le païs haut inhabitable, n'i produisant que de la mousse & de petits sapins, parce que l'on n'y trouve pas un demi pied de terre, a voulu former un païs plat de trois quarts de lieuë de long, que l'on apelle la grande Grave; elle est entre deux montagnes qui sont à pic. Celle du Sud Sud-Oüest en est separée par un petit courant d'eau qui venant du Goulet forme un Lac nommé la petite Baye, où il y a grande abondance de Saumons. Le long de ce courant sont des échafaux qui sont des cabanes où l'on sale les Moruës; le toit & les murailles de ces échafaux sont des feüillages de sapins, aussi-bien que les maisons des habitans qui forment une ruë; ces maisons sont couvertes de mousse, les moutons paissent le plus souvent des herbes dessus. La grande Grave est une étenduë de galets, sur lesquels l'on met secher la moruë. On apelle galet de grandes pierres plates qui sont en cet endroit.



A. Maison sur laquelle un Mouton paits. B. Cour de la Maison. C. galets ou pierre.







A. Endroit ou on jette dabord la morue.

Comme la moruë fait toute la richesse de Terre-Neuve, vous voulez bien Monsieur que je vous dise de quelle maniere elle se prépare, les soins & les peines qu'il y faut aporter sont grandes, je ne réïtere point ce que c'est qu'un échafaut, n'y comme il est bâti, il s'agit de savoir que c'est l'endroit où l'on habile les moruës. L'on y trouve un Piqueur, un Décoleur, un Trancheur, & un Saleur, qui y travaillent.

On peut dire avec raison de ces maisons qu'elles sont toutes la richesse des habitans de ce païs, & qu'elles ressemblent parfaitement à celle à qui Virgile donne le titre de Royaume. *Pauperis & tugurii congestum cespite culmen.*

Pour connoître les fonctions des personnes qui y sont employées, il faut savoir que le Piqueur ouvre la moruë.

Le Décoleur arrache les entrailles, le foye, & coupe la tête.

Le Trancheur lui ôte l'arête, & la fait glisser dans un Esquipot, qui est un petit reservoir qui va en pente.

Le Saleur la reçoit dans une brouëte, qu'il conduit en un endroit où il fait la Saline de la maniere que je le vai raporter.

Il étale une couche de moruë de neuf ou dix pieds de long, sur laquelle il jette du sel, & successivement d'autres couches

l'une ſur l'autre, de l'épaiſſeur de trois pieds, elles demeurent en cet état cinq à ſix jours afin que le ſel puiſſe s'imbiber, au bout deſquels deux hommes les portent à la mer dans un lavoir, qu'ils frottent & lavent avec un goupillon pour en ôter le ſel. On les met enſuite en pâte, c'eſt-à-dire en maſſe. Elles y reſtent deux jours, & aprés la ſaint Jean un ſeulement, à cauſe de la chaleur. On les étend aprés ſur la Grave, le dos ſur le galet, & on les retourne le ſoir, où elles demeurent juſques au lendemain à neuf heures du matin, & ſi le temps eſt beau on les retourne encore; enſuite on les retire de là pour les mettre en mouton, c'eſt à dire cinq ou ſix les unes ſur les autres, la queuë dans la tête, & la tête dans la queuë. Aprés-quoi s'il fait beau temps on les étale comme je viens de dire, & ſur le ſoir du même jour on les met encore en mouton pendant trois jours & trois nuits. On les met enſuite en pile, qui eſt faite à peu prés comme un pâlier de baſſe court, qui contient quelquefois trois cens quintaux. On les retire de cette pile pour les mettre de rechef ſur la Grave, & l'aprés-dînée on les remet en pile l'eſpace d'un mois pour les faire ſuer, ſans plus les éventer, c'eſt à-dire ſans les étaler ſur la Grave, & on en charge aprés les vaiſſeaux.





Il y a beaucoup de gibier dans toute l'Isle : on y trouve du Caribou, de l'Orignac, du Castor, & des Renards ; les Perdris y sont fort délicates. Lors que l'on va un peu loin à la chasse l'on porte une Boussole, car l'on court risque trés souvent de ne plus trouver le lieu de sa demeure. Les Fraises y sont en si grande quantité qu'il y en à autant que d'herbe dans les bois ; au reste il y a beaucoup de desagremens dans cette Colonie.

Deux Barques longues, de quatre pieces de canon, avec trente hommes d'équipage chacune, peuvent desoler & ruïner les Graves de la Baye, enlever ou couler bas toutes leurs Biscayennes lors qu'elles reviennent de la Pêche. Les Habitans ne joüissent d'aucune douceur de la vie ; ils n'ont point de Jardinages parce que toute la terre n'est remplie que de galets, sur lesquels ils font secher leurs Moruës dans les endroits où les pierres ne se trouvent point. La terre est une Mousse, où rien ne peut produire. Le bled n'y vient point, n'y ayant aucun fruit de France que les Fraises, ce qui dégoute la plûpart des Habitans, & fait qu'ils aimeroient mieux le Cap Breton, car je leur ay souvent entendu dire que si l'on connoissoit à la Cour le merite de l'Isle du Cap Breton, & si

l'on vouloit le peupler, il n'y a point d'Habitans à Plaisance qui ne quitta volontiers cette Ville, si on leur permettoit, pour s'aller établir dans l'Isle du Cap Breton. En éfet, c'est une trés-belle Isle, à la côte de l'Acadie, vis-à-vis la pointe du Sud de l'Isle de Terre-Neuve, qui forme l'entrée du Golphe de saint Laurent. La terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Préries, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde, & des plus propres pour la Mâture. L'on pourroit y construire des Moulins à scier pour faire des Planches de Sapins, de Noyers, & de bordages de Navires, qui feroient d'un grand Commerce pour la France.

L'on y feroit une seconde Normandie si l'on vouloit y planter des Pepins de Pommes, le Calvile sur tout y seroit d'un goût exquis comme celui de l'Acadie. Le Chanvre y vient naturellement, & l'on y en trouve des campagnes toutes remplies. Le Bled y seroit plus beau qu'à Quebec : le Houblon y viendroit aussi.

La chasse aux Outardes, aux Oyes sauvages, aux Perdris de France, aux Gelinotes de bois, aux Tourterelles, aux Canards, aux Pluviers, aux Sarcelles, aux Beccassines, & à toute sorte de Gibier

[l]e riviere y régne de toutes parts. Je ne [p]arle point de la Pelleterie du Canada, [q]ui n'y manque point.

L'on n'auroit pas si loin à aller pour [f]aire la Pêche de la Moruë comme à Plai[s]ance, & l'on n'y courroit point le même [r]isque, d'autant qu'elle s'y fait presque [t]erre à terre tout le long de l'Isle.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer [q]ue je suis trés parfaitement,

[M]ONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

II. LETTRE

Destruction presqu'entiere de la Colonie Angloise en l'Isle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697.

MONSIEUR,

Vous m'avez toûjours aimé dés ma tendre jeunesse, & je vous ai toûjours honoré. La parfaite amitié est comme un lien sacré qui attache si étroitement le cœur de deux amis, que rien au monde n'est capable de le rompre. Pour moi qui vous ai consacré le mien, je veux encor vous renouveller en cette occasion ce que j'ai de plus cher par l'attachement inviolable que j'ai à vos interêts. Recevez je vous prie une description de l'Isle de Terre Neuve que je vous envoye.

Il s'est fait pendant cette Guerre des actions si heroïques, que jamais Monarchie n'a soutenu la gloire de son Prince avec tant d'éclat que celle de la France. La réputation des armes du Roi s'étant répanduë jusques aux endroits de la terre les

plus éloignez, les Canadiens ont voulu faire voir de leur côté qu'ils n'étoient pas moins passionnez à soûtenir les interêts de Sa Majesté que les autres sujets. Et animez de cette noble ambition, ils ont donné en plusieurs ocasions des marques assurées de leur fidelité. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse un recit de quelques actions particulieres où je les ai vûs occupez pour le service du Roi dans le temps que j'arrivé à Plaisance. Vous y trouverez une maniere de faire la guerre tout-à-fait differente de celle de l'Europe. Le climat & la situation du païs y contribuë beaucoup. Et quoi qu'elle tienne un peu du caractere des Sauvages avec qui ils sont toûjours en guerre, ils ne laissent pas de venir glorieusement à bout de leurs entreprises.

Les Anglois ont cette maxime, lors qu'ils s'établissent dans les Colonies, de mettre en usage tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie, autant que le climat des païs où ils se trouvent le peut permettre. Le grand nombre de Havres qu'ils occupoient en l'Isle de Terre-Neuve, faisoit voir que c'en étoit une des meilleures d'Angleterre. Monsieur d'Iberville connoissant la richesse de cette Isle, crût qu'il étoit du service du Roi d'en arrêter le cours, & qu'en détruisant tous les endroits

qu'ils habitoient, le Commerce en feroit interrompu. Il prit la liberté de represen-ter à Monsieur de Pontchartrain qu'il étoit dangereux d'avoir de si puissans voisins aux environs de Plaisance, & s'offrit d'en faire l'entreprise.

Sa Majesté lui accorda de prendre pour cet éfet des Canadiens, & lui commanda de se joindre l'Eté de 1696. avec Mr. du Brouillan Gouverneur de Plaisance.

Les Vaisseaux le Pelican, le Comte de Toulouse, le Phelipeaux, le Vendôme, l'Harcour, & deux Brulots, montez par des Maloüins, devoient faire les attaques par mer.

Monsieur d'Iberville étant occupé à faire des expeditions dans l'Acadie sur les Anglois ne pût arriver assez à temps; ce qui obligea ce Gouverneur de faire voile avec ces Vaisseaux.

Il prit plusieurs petits Havres, dans lesquels il se trouva plusieurs bâtimens chargez de Moruës; mais il survint entre lui & les Maloüins une mes-intelligence qui empêcha la prise de saint Jean, qui étoit la Place la plus considerable de toute l'Isle. Il fut obligé de s'en retourner à Plaisance, où il trouva Mr. d'Iberville qui étoit arrivé de l'Acadie, prêt à partir pour le joindre, ne l'ayant pû faire plûtôt, parce que

que tous ſes Canadiens n'étoient pas encore arrivez du Canada.

Monſieur d'Iberville s'étant chargé de l'entiere deſtruction de ces Havres par Terre, ne le croiant pas ſi facile par Mer, ſe diſpoſa de partir pour en faire la tentative, mais Mr. du Brouillan voulant avoir part à une entrepriſe qui ne pouvoit être que fort glorieuſe, à laquelle il n'avoit pû réuſſir avec quinze à ſeize cens hommes, lui arrêta ſes Canadiens. Ceux-ci déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient point lui obeïr, voulant s'en retourner en Canada, & qu'ils ſe retireroient dans les bois plûtôt que de l'accompagner. Ils ſe plaignirent qu'en partant de Quebec on ne leur avoit point dit qu'ils dûſſent le reconnoître pour leur Commandant, & ils avoient même qu'ils étoient aux frais de Mr. d'Iberville, dont ils avoient reçû de l'argent.

Monſieur du Brouillan ſachant que Mr. d'Iberville avoit ordre de faire la Guerre ſeul en Hiver, (ce qu'il avoit toûjours regardé comme impoſſible) lui fit cependant parler Demuid, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, qui étoit venu conduire le détachement des Canadiens, qui lui dit que Mr. du Brouillan vouloit ſeulement ſe trouver à la priſe de

ſaint Jean, avec de ſes Habitans, ſans entrer dans aucune prétention ſur les avantages qu'il en pourroit tirer. Lors qu'un Commandant poſſede le cœur de ceux qui ſont ſous ſon obeïſſance, il lui eſt aiſé de les manier, & de leur inſpirer ſes ſentimens autant qu'il le juge à propos. Je trouve que la conduite de Mr. d'Iberville fut tout à fait judicieuſe dans une conjoncture auſſi embaraſſante que celle où il ſe trouvoit. Il ſavoit d'un côté la conſequence qu'il y avoit de commencer par le Nord de l'Iſle; & d'ailleurs il étoit perſuadé que les Anglois ſe ſeroient fortifiez de nouveau, dans l'aprehenſion où ils pourroient être que les François ne revinſſent encore. Enfin aprés avoir calmé les eſprits irritez des Canadiens, qui ne ſont pas ſi maniables, il ſe détermina d'aller à ſaint Jean.

Monſieur du Brouillan s'embarqua ſur le Profond, & fit voile pour Rognouge, lieu du rendez-vous. Monſieur d'Iberville aprehendant quelques coups de vent aſſez frequens dans cette ſaiſon, qui le jettant au large auroit pû l'obliger d'aller en France avec ſix vingt hommes qui étoient à ſes frais & dépens, prit le chemin de terre.

La réputation qu'il s'étoit acquiſe parmi differens peuples Sauvages, obligea

Pierre-Jeanbeovilh, Chef de Guerre des
Abenaquis, de quitter ſa nation pour être
témoin oculaire de ce qu'on diſoit de lui.
Ce Chef voulut ſavoir ſi Mr. d'Iberville
faiſoit mieux la guerre aux Anglois, que
lui ne la leur faiſoit, & aux Iroquois ſes
ennemis. C'eſt un homme d'une trés-belle
taille, de trente-huit à quarante ans. Il a
dans les traits de ſon viſage un air tout à
fait martial. Ses actions & ſes manieres
font connoître qu'il a les ſentimens d'une
belle ame. Il eſt d'un ſi grand ſang froid
qu'on ne l'a jamais vû rire. Il a enlevé ſeul
en ſa vie plus de quarante chevelures.

Il n'étoit point naturel de faire une campagne de cinq ou ſix mois ſans avoir quelque Eccleſiaſtique. Monſieur l'Abbé Baudoüin, qui avoit été autrefois Mouſquetaire, éleve de Mr. l'Abbé Tronſon, & preſentement Miſſionnaire dans l'Acadie, voulant donner des preuves de ſon zéle, accompagna Mr. d'Iberville.

Ils partirent tous de Plaiſance le jour de la Touſſaints de l'année 1696. pour aller au fond du Port, qui a prés de deux lieuës de profondeur. Ils monterent le lendemain dans les bois environ une demie lieuë, & le troiſiéme jour marcherent dans un païs mouillé, couvert de mouſſes, où ils enfonçoient, caſſant avec les jambes les glaces.

Cette marche dura neuf jours, dans des bois si épais qu'à peine pouvoit-on passer, étans obligez de traverser des Rivieres, des Lacs jusques à la ceinture, dans un temps où le froid étoit fort rude. Ils arriverent le dix du même mois à Forillon, où Mr. d'Iberville se rendit le premier avec dix hommes qu'il détacha des autres. Les vivres commençoient à leur manquer depuis deux jours : Ils trouverent fort à propos une douzaine de Chevaux qui leur servirent de nourriture, dans l'attente où ils étoient des vivres qui étoient embarquées dans le Profond. Monsieur du Brouillan étant arrivé le premier à Rognouge, détacha Rancogne Officier de sa Garnison, avec quelques Soldats qui prirent un Anglois, lequel s'étant échapé en donna avis à saint Jean. Le Gouverneur de cette Place ne manqua pas d'envoyer au plûtôt un détachement considerable à la découverte. On rencontra l'Officier François; on en vint aux mains, & il fut obligé de succomber sous le grand nombre. On lui tua un homme, on en blessa un autre, & on lui fit quatre prisonniers. Cet Officier s'en revint à Forillon avec trois hommes demi-morts de faim & de froid.

Pendant que Mr. d'Iberville alloit en Canot joindre Mr. du Brouillan, il envoya

de Plene à Cabreüil, avec douze hommes,
joindre deux Anglois qui avoient été dé-
couverts. Celui-ci enleva quantité de vi-
vres, & emmena douze prisonniers, qui
déclarerent qu'il y avoit cent hommes le
long de la côte, jusques à Bayeboulle, qui
commençoient à faire des habitations.
Monsieur du Brouillan ayant renvoyé le
Profond en France avec quelques prison-
niers, arriva à Forillon avec cent hommes.
Ce fut-là où ils prirent les expediens les
plus seurs & les plus convenables.

Il falut pour cet éfet faire plusieurs dé-
couvertes : c'étoit l'unique moyen de con-
noître la force des ennemis, & d'aprendre
en même temps s'il ne leur venoit point
d'Angleterre quelques vaisseaux de guerre:
Mr. d'Iberville étant à la tête de cent vingt-
quatre Canadiens, parmi lesquels se trou-
verent plusieurs Gentilshommes, quatre
Officiers, & le Chef de Guerre des Abena-
quis, qui le suivoit toûjours dans tous ses
mouvemens, se mit en chaloupe pour Ba-
yeboulle, qui est à six lieuës de Forillon.
Ils prirent en arrivant un Vaisseau Mar-
chand d'environ cent tonneaux, dont l'é-
quipage s'enfuit dans les bois avec les ha-
bitans du lieu.

Vingt Canadiens partirent pour saint
Jean. Dix autres courant les bois enleve-

rent cinq hommes, parmi leſquels ſe trouva le Capitaine de ce Vaiſſeau qui étoit parti d'Angleterre avec deux Vaiſſeaux de guerre de cinquante & ſoixante & douze pieces de canon, qu'il avoit quitté ſur le Grand-Banc, & qu'il croyoit devoir être arrivez à ſaint Jean. Deſchaufours ſe détacha avec ſix Canadiens pour Ouitſliſbaye : Six autres firent trois priſonniers & une femme. Quatre Matelots ſe jetterent du coté des François : Deux Canadiens du Parti qui étoit allé à ſaint Jean, revinrent. Le reſte obſervoit le Petit-Havre, qui eſt à cinq lieuës de Bayeboulle, avec un priſonnier, qui leur aprit qu'il n'i avoit à ſaint Jean que trois Navires Marchands, mais ils n'oſerent s'écarter de peur que les traces de leurs Raquetes ne les fiſſent découvrir.

Ces découvertes étant faites l'on va droit à ſaint Jean. Monſieur d'Iberville ayant choiſi Montigni, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, pour ſon Lieutenant, partit le premier avec ſept Canadiens pour ſe rendre maître des hauteurs d'où l'on pouvoit découvrir Mr. du Brouillan qui conduiſoit ſon détachement: & comme il étoit impoſſible d'avoir des chevaux & des chariots pour porter les bagages dans des chemins impraticables,

:haque Canadien étoit chargé de ſes mu-
nitions. Trois heures aprés cette marche,
Mr. d'Iberville ayant rencontré ceux qui
revenoient de la découverte de S. Jean,
arrêta trente Anglois du Petit-Havre, qui
avoient découvert les notres. Il les atta-
qua, & paſſant une Riviere trés rapide
juſqu'à la ceinture ſe rendit maître de ce
lieu, où il trouva de la reſiſtance par les
retranchemens que les Anglois y avoient
faits. Les ennemis y perdirent trente-ſix
hommes, & il y eut quelques priſonniers.
Le reſte gagna ſaint Jean. Les néges aug-
menterent beaucoup, & comme il s'agiſ-
ſoit de vaincre ou de mourir, l'on marcha
le 28. Novembre en ordre de bataille.

Montigni marchant cinq cens pas de-
vant la Troupe faiſoit l'Avant-garde avec
trente Canadiens. Meſſieurs du Brouillan
& d'Iberville ſuivoient avec le Corps. Les
habitans de ce Gouverneur étoient à la
tête, avec ordre cependant de laiſſer paſ-
ſer les Canadiens en cas d'attaque. Aprés
deux lieuës & demie de marche, l'Avant-
garde découvrit à la portée du piſtolet les
ennemis, qui étoient au nombre de quatre-
vingt, poſtèz d'une maniere ſi avantageuſe
dans un bois brûlé, qu'ils étoient à cou-
vert derriere des rochers. Montigni ſe
voyant découvert anima ſes gens, qui don-

nerent tête baiſſée deſſus. Monſieur l'Abbé Baudoüin exhorta en peu de paroles les Canadiens ; & leur ayant donné l'Abſolution Generale, chacun jetta les hardes dont il étoit chargé. Monſieur du Brouillan les attaque à la tête, Mr. d'Iberville ſe jette ſur la gauche, où il les prend en flanc à l'abri des rochers. Le Combat s'opiniâtre une demie heure. On en tuë pluſieurs ; les autres plient. Celui-ci l'épée à la main, avec le Chef des Abenaquis, donne deſſus ; les autres ſe battent en retraite. Ils ſe refugient à ſaint Jean ; il les y force. Ils ſe jettent dans deux Forts, il les leur fait abandonner, s'en rend maître & fait trente prisonniers avec quelques familles. Le reſte ſe ſauve dans un grand Fort, & dans une Quaiche qui étoit dans le Havre.

Sur ces entrefaites Mr. de Brouillan arriva avec la Troupe. Demuid ſe mit avec ſoixante hommes dans le Fort le plus proche du grand, qui en étoit éloigné d'une portée de canon, & le gros ſe campa dans la Ville.

Ce Fort étoit paliſſadé, revêtu d'une terraſſe de trois pieds de haut. La Quaiche profita d'un vent favorable. Les ennemis y mirent leurs meilleurs éfets, & y embarquerent prés de cent hommes. Ils perdirent dans cette pourſuite cinquante

hommes. Le Trompette de Mr. du Brouil-
lan y fut tué. Trois de ses gens & deux
Canadiens y furent legerement blessez.

L'esperance qu'avoient les Anglois que
les deux Vaisseaux de Guerre arriveroient
incessamment, étoit un obstacle pour que
l'on se rendit si-tôt maître du grand Fort,
dans lequel deux cens hommes s'étoient
jettez fort précipitamment, selon le ra-
port de quelques-uns qui avoient pris no-
tre parti.

Il étoit à propos de se faire un chemin
découvert pour réconnoître le Fort. De-
muid & Montigni, avec soixante Cana-
diens, brûlerent pour cet éfet les maisons
voisines. Ce Fort est sur la côte du Nord-
Oüest, à mi-côte, commandé par deux
hauteurs, toutes deux distantes à une por-
tée de fusil. Il est de figure quarée, flan-
qué de quatre Bastions, entouré d'une pa-
lissade de huit pieces de canon de quatre
livres de balle, avec un Chemin couvert,
mais pour lors plein de néges, un Pont-
levis, une Terrasse élevée, & épaisse de
trois pieds. Il y avoit au milieu une petite
Tour, éloignée d'une demie portée de fu-
sil d'un Ruiseau, sur laquelle étoient qua-
tre pieces de canon de quatre livres de
balle, & une cave au dessous qui servoit
de Magasin à poudre.

Pendant que les Canadiens mettoient le feu à toutes ces maiſons, Mr. d'Iberville s'étoit avancé avec une trentaine proche le Fort pour les ſoûtenir, & Mr. du Brouillan reſta au poſte avancé avec les ſiens. Il ſe fit pluſieurs eſcarmouches dans le temps qu'on alloit reconnoître le Fort. Les ennemis n'y eurent qu'un homme tué.

Ceux-ci ne demanderent qu'à temporiſer, & comme ils étoient reſolus de ſe défendre, l'on envoya chercher à Bayeboulle un Mortier, des Bombes & de la poudre qu'on y avoit laiſſé.

L'on peut dire qu'une Place eſt à moitié renduë lors qu'un Gouverneur parlemente. Il ſortit le trente Decembre un homme avec Pavillon blanc pour parler d'accommodement. L'on convint de part & d'autre d'une entrevûë. Le Gouverneur Anglois ſe fiant à la probité des François y vint lui même, avec quatre des principaux Bourgeois, qui aprehendant que l'on ne vit le mauvais état où ils étoient réduits, ne voulut permettre que aucun des notres entrât dans ſon Fort. Ils inſiſterent à ne ſe rendre que le lendemain. Ils ſe flâtoient que le vent changeroit, & que les deux Vaiſſeaux de Guerre qu'ils avoient vûs l'obvoyer deux jours auparavant à deux lieuës au large, entre-

roit dans le Port. Belle esperance pour des personnes accablées, mais vaine & inutile dans une conjoncture où l'on se voit pressé de si prés, car on lui refusa ce delai. L'aprehension où ils étoient d'être pris d'assaut les fit balancer. Ils s'étoient persuadez que les Canadiens ressembloient aux Iroquois, nation impitoyable à leurs ennemis. Ils s'attendoient qu'on leur enleveroit la chevelure. Maxime de guerre usitée chez la plusspart des Sauvages du Nord, qui ayant pris leurs ennemis leur enlevent la peau qui couvre le crâne, & c'est le Trophée le plus authentique de leur valeur. Trophée, dis je, qui sert de monument à la gloire d'un Sauvage, qui passeroit pour un homme de peu de courage si venant de la guerre il n'en raportoit plusieurs avec lui: Il falut donc capituler le même jour.

Enfin ils conclurent

Que la Place seroit renduë à deux heures aprés midi.

Que la Garnison & les Habitans sortiroient du Fort, sans armes.

Qu'ils auroient la vie sauve, & ne leur seroit faite aucune insulte n'i à leurs Femmes & leurs Filles.

Qu'il ne leur seroit ôté aucun habillement qu'ils porteroient sur eux.

Qu'il ſeroit fourni deux bâtimens pour les tranſporter en Angleterre.

Qu'il leur ſeroit donné des vivres pour deux mois du jour de leur embarquement.

Lhermite, Major de Plaiſance, porta la Capitulation à la Garniſon & aux Habitans, qui la ſignerent, & la raporta au Gouverneur Anglois, qui étoit reſté au Camp, qui la ratifia. L'évacuation de la Place ſe fit ſur le champ. Il en ſortit cent ſoixante hommes, ſans compter les femmes & les enfans. Demuid eut ordre d'i reſter avec ſoixante hommes de garniſon.

Comme Mr. d'Iberville devoit continuër la guerre le reſte de l'Hiver, il ne pût ſe défaire de ſes Canadiens. L'on ne voulut point expoſer à l'invaſion des Anglois un endroit que l'on n'avoit harcelé qu'avec peine & beaucoup de fatigues, qui à la ſuite du temps leur auroit pû ſervir de retraite. L'on fut contraint de démolir le Fort & de brûler toutes les habitations, à la reſerve de quelques maiſons qui furent conſervées pour les malades, qu'il fut impoſſible de tranſporter au travers des bois.

Saint Jean eſt un trés-beau Havre, dans lequel il y peut tenir plus de deux cens Vaiſſeaux. Son entrée eſt large d'une petite portée de fuſil, entre deux montagnes trés-

trés hautes, avec une batterie de huit canons en cet endroit. Les habitans étoient au nombre de cinquante-huit, trés bien établis ſur la côte du Nord, le long du Havre, dans l'eſpace d'une demie lieuë.

Il y avoit trois Forts, l'un du côté du bois à l'Oüeſt, un autre au milieu qui avoit pour Gouverneur un habitant qui l'abandonna à l'arrivée des François, & le troiſiéme étoit celui où les François s'attacherent.

Ce dernier défendoit l'entrée du Havre (quoique de loin) ſur lequel il commandoit entierement, & ſur une bonne partie des maiſons ſituées aux environs, dans leſquelles étoient les meilleurs éfets, que l'on fut contraint de brûler la veille de la Capitulation.

La terreur s'étant répanduë parmi les Anglois les obligea d'abandonner pluſieurs endroits, & de ſe refugier à Carbonniere. Leurs eſpions alloient & venoient pour aprendre la cataſtrophe de ſaint Jean.

Montigni eut ordre de Mr. d'Iberville de paſſer à travers les bois avec douze hommes pour ſe ſaiſir de Portugalcove, à ſix lieuës de ſaint Jean, en la Baye de la Conception. Il enleva une Chaloupe qui venoit de Carbonniere pour aprendre les nouvelles de ſaint Jean. Deux de ſon parti

raporterent qu'il avoit fait trente prisonniers, que la Quaiche sortie de saint Jean y étoit arrivée, & qu'il y avoit un Vaisseau Marchand.

Tous ces détachemens firent insensiblement cent prisonniers. Kividi se trouva trop proche de S. Jean pour qu'on le laissa si tranquille. Neuf habitans bien établis suivirent le même sort que leurs voisins.

L'expedition de saint Jean étant faite, Mr. du Brouillan se disposa de partir pour Plaisance. Il s'étoit trouvé hors d'état de continuër d'autres entreprises, & il faloit être d'une complexion vigoureuse pour resister plus long-temps aux fatigues que l'on souffre dans ce climat. Comme il étoit obligé d'éfectuer la Capitulation, il donna un Brulot à deux cens cinquante Anglois pour s'en retourner en Angleterre, & le Vaisseau qui avoit été pris à Bayeboulle dans lequel quatre-vingt autres devoient passer en France. Celui ci se perdit à la côte d'Espagne, où les Espagnols firent une assez mauvaise reception aux François, qui furent dépoüillez.

Monsieur d'Iberville prit de son côté tous les moyens pour se rendre maître des autres Havres. Il est de la politique d'un Commandant de ménager le peu de monde qu'il a lors qu'il se trouve obligé de

faire plusieurs expeditions ; mais il n'est pas naturel que cent hommes dûssent triompher de mille. Les Canadiens s'étoient fait cependant une Loi d'en venir à bout : Et comme je veux déveloper toutes les attaques & les décentes qu'ils firent chez les Anglois, je les conduirai, Monsieur, insensiblement selon les differens mouvemens où ils se trouverent engagez. Il faut qu'un Canadien soit convaincu de la valeur de son Capitaine pour qu'il lui obeïsse. Il est vrai que tous les Officiers de Mr. d'Iberville ne respiroient que la gloire. Ils savoient parfaitement bien leur devoir, ainsi il pouvoit se fier à leur bonne conduite.

Aprés qu'un parti qui avoit été détruire à Portugalcove une batterie de huit pieces de canon qui étoient à l'entrée de son Havre, situation qui ne peut être forcée par mer, que la Periere fut de retour du Cap S. François & de Toscove, où il fit treize prisonniers, que l'on eut brûlé environ quatre-vingt Chaloupes, & que l'on se fut rendu maître de trente-cinq lieuës de païs dans la Baye de la Conception, Mr. d'Iberville partit le treize Janvier 1697. avec tout son monde.

L'on eut le temps de faire des Raquettes pour le voyage, sans quoi il étoit im-

poſſible de marcher. Elles ont à peu prés la figure de celles de Jeu de Paume, mais beaucoup plus grandes. Il y a deux petits bâtons en travers, un trou au milieu qui s'apelle l'œillet, large du bout de la plante des pieds, qui ſe trouvant à la rencontre d'un de ces bâtons donnent le mouvement pour marcher. Il y a à l'entour de l'œillet deux courroyes qui attache le ſoulier, qui eſt un eſcarpin, fait de peaux d'Orignac ou de Caribou, ſouple comme un gan. Par le moyen de ces Raquettes l'on peut tracer des précipices pleins de néges les plus inacceſſibles.

Il étoit à propos de frayer les chemins. Montigni ſe rendit pour cet éfet à Portugalcove, où les autres ſe rendirent enſuite. Ils y ſejournerent deux jours à cauſe de la quantité prodigieuſe de néges qui tomboient. L'on remarqua qu'il n'i avoit rien d'aprochant en Canada de cette abondance.

Montigni repart derechef avec trente hommes des plus vigoureux: l'on précipite la marche & on le joint en un jour, ce qu'il ne pût faire qu'en deux. L'on continuë ſon chemin, les verglats briſerent les Raquetes. Les uns tombent à faux, les autres ſont preſque enſevelis dans la nége, Montigni tombe lui-même dans une

Riviere, y laisse son fusil & son épée pour n'i pas perdre la vie. Enfin l'Avant-garde arrive au fond de la Baye, qui est à vingt-cinq lieuës par terre de saint Jean, où elle prend douze Anglois, & dans l'attente de Mr. d'Iberville qui conduisoit la troupe : Montigni alla par mer en canot au Havremen, où il en prit encore autant qui arrivoient de Carbonniere. Cette marche ne tendoit qu'à ce lieu-ci. C'étoit la retraite d'un grand nombre d'Anglois, qui par un petit trajet alloient & venoient à l'Isle voisine qui porte le même nom.

Le chemin étoit trop long par terre pour se rendre à Carbonniere ; il eut fallu faire trente lieuës pendant que l'on y pouvoit aller par mer en deux ou trois heures.

Le radoub des Chaloupes se fit à Havremen pour la *Partance* : l'on en équipa trois, & un Esquif, dans lesquelles cent vingt quatre Canadiens s'embarquerent. Aprés avoir cinglé trois lieuës au large vent devant, l'on aperçût quatre Chaloupes, qui se doutant que les François venoient à l'Isle de Carbonniere, revirerent de bord, & porterent l'alarme par tout. C'eût été une temerité de chasser plus loin. On laissa en passant Brige, habitation assez bien établie, où il y avoit environ soixante hommes, pour donner dans Por-

tegrave, que l'on prit. L'on y trouva cent dix hommes, la plufpart bien armez, fans compter les femmes & les enfans. Cet endroit eft fort beau. Le grand nombre de beſteaux qu'il y avoit fervit de rafraîchiffemens à des gens qui fçûrent bien en profiter. Ceux de Brige paroiffoient être trop tranquilles. Comme ils ne venoient point au fecours de leurs voifins, Mr. d'Iberville les envoya fommer, avec ordre aux trois principaux de le venir trouver à Carbonniere avec toutes leurs armes à feu. C'eût été un trop grand embarras de fe charger de tant de prifonniers: la deftruction de leur habitation fuffifoit.

Montigni fut détaché à la pointe du jour avec cinquante hommes, dans trois Chaloupes, pour fe faifir de Moufquith, qui eft entre le Havre-de-Grace & Carbonniere, & le refte s'embarqua pour l'Ifle de Carbonniere en cinq autres, fur les neuf heures du matin. Il falut ranger la côte de cette Ifle. Les Anglois crûrent que les François venoient y faire décente: ils tirerent plufieurs coups de canon, & paroiffoient environ deux cens hommes logez dans des baraques. L'on ne fit que doubler l'Ifle pour fe rendre à Carbonniere, où Montigni avoit tué, fait plufieurs prifonniers, & avoit pourfuivi les autres à travers les

bois, qui s'étoient jettez dans Nieuperlican, à six lieuës de Carbonniere. Ce Havre avoit vingt-deux habitans les mieux bâtis de Terre-Neuve : l'on y trouva des gens de cent mille francs de bien, qui avoient tout fait transporter ailleurs. Le Commerce y étoit considerable.

L'Isle de Carbonniere tenoit fort à cœur à Mr. d'Iberville ; il savoit de quelle importance il étoit de s'en rendre maître, & il connoissoit en même temps qu'outre l'assiete du lieu la saison étoit un grand obstacle à une pareille entreprise. C'est un Rocher à pic, escarpé de tout côté, qui commande la mer. Il n'i avoit qu'un petit débarquement à la pointe de l'Oüest, à portée de pistolet d'un retranchement de Chaloupes, où il y avoit quatre canons de six livres : il faloit un calme pour y aborder, & encore c'étoit tout ce que pouvoit faire deux Chaloupes : on les somma de se rendre, & ils le refuserent. Quand on se trouve un peu à l'abri de l'insulte de son ennemi, & que l'on se void dans une situation assez forte pour disputer le terrein, il n'est pas naturel de plier si tôt. Les meilleurs éfets de la colonie Angloise y avoient été transportez ; ils avoient donc dequoi passer le reste de l'Hiver, dans l'esperance qu'on leur envoyeroit du secours d'Angleterre.

Le temps devint rude plus que jamais. Mr. d'Iberville envoya ſur le minuit deux Chaloupes : l'on raporta que le *Reſſac* étoit toûjours gros à l'Iſle, & que l'on n'i pouvoit débarquer. La mer calma un peu le lendemain trente Janvier. Quatre-vingt hommes s'embarquerent du côté de l'Eſt & du Nord. Une Sentinelle demande d'une voix tremblante, qui vive ? Montigni ſans s'émouvoir fait doubler la rame, les autres le ſoûtiennent : ils veulent mettre pied à terre, le verglats & le *Reſſac* les en empêchent. Le Sentinelle tire deſſus ſans bleſſer perſonne, & ceux du Corps-de-Garde arriverent ſur ces entrefaites, poſtez ſur une hauteur capable d'arrêter mille hommes.

Une retraite faite à propos eſt plus avantageuſe à un Commandant que de ſacrifier mal à propos l'élite de ſes troupes, lors qu'il doit les ménager pour d'autres endroits dont il veut ſe rendre maître inſenſiblement.

Le Havre-de-Grace qui étoit un lieu auſſi conſiderable pour le commerce que Carbonniere, étoit trop ſuſpect. L'on y mit le feu. C'étoit le premier établiſſement de la Colonie Angloiſe. Il y mourut il y a trois ans un habitant âgé de quatre-vingt-trois ans, né dans le lieu, ce qui fait

connoître qu'ils habitent cette Isle depuis long-temps.

Pendant que Boisbriant Enseigne d'une Compagnie de Canada, faisoit plusieurs prisonniers, & que de Plene fit main basse à Saumoncove sur vingt hommes, entr'autres sur le second Gouverneur de saint Jean, dont j'ai déja parlé, la Perade sous-Lieutenant fut détaché pour tenir en bride ceux de Portugalcove & de Brige, qui avoient une trop grande relation avec l'Isle de Carbonniere. Le manque de paroles qu'ils eurent dans la suite du temps, leur attira Montigni & Boisbriant, avec quarante-cinq Canadiens, qui mirent le feu chez eux : il ne faloit plus se fier à leur bonne foi. On en ramena les habitans, qui la plûpart avoient encore des armes.

Le vent de Sud-Oüest étant favorable pour aller à Bayever, à dix lieuës du Nord de Carbonniere, entre les Bayes de la Trinité & de la Conception. Mr d'Iberville s'embarqua le 3. Février avec 50. hommes dans trois chaloupes. Ils partirent la nuit, & arriverent à la pointe du jour à trois lieuës en deçà. Ils la passerent fort desagreablement. Un Canadien eût même un doigt du pied gelé. Les meilleurs coureurs donnerent dans un bois où ils prirent deux Anglois qui s'en alloient au Vieux Perli-

can,& ſept autres qui en revenoient. Comme ils déclarerent que l'on n'avoit point de connoiſſance de la marche des François, & qu'il y avoit pluſieurs Chaloupes prêtes à partir pour l'Iſle de Carbonniere, Mr. d'Iberville y alla attaquer quatre-vingt hommes, qui ſe rendirent à diſcretion. On les garda à vûë, à la reſerve de deux qui allerent à Bayever de ſa part, pour aſſurer les habitans qu'ils auroient le même quartier. Deux des principaux, ſous la bonne foi de leurs Compatriotes, vinrent ſe rendre caution, mais trente à quarante des plus alertes ſe ſauverent dans les bois & en Chaloupes. Monſieur d'Iberville y arrivant le ſixiéme Février trouva les habitans fort ſoûmis. Il y prit une Chaloupe de ſix hommes qui arrivoient de l'Iſle, que l'on avoit envoyé ſçavoir s'il pourroient s'i rendre avec leurs biens. Boiſbriant ſe contenta d'emmener les principaux à Carbonniere. Le reſte des Canadiens attendoient Mr. d'Iberville au Vieux Perlican où il retourna. C'eſt un lieu trés conſiderable, où il y avoit dix-neuf habitans, pluſieurs Magaſins de moruës, & beaucoup de beſteaux. On y laiſſa la plûpart des habitans, à la reſerve de quelques-uns, fort contens tous de leur ſort, mais qui oublierent facilement les

graces qui leur avoient été acordées. Ce-
icove qui étoit à deux lieuës, servit d'a-
ile une nuit : l'on y trouva une trés gran-
le quantité de bestiaux, sans habitans,
qui avoient tout abandonné.

A mesure que l'on se rendoit maître de
ous ces Havres l'on y arboroit le Pavillon
François. Nieux Perlican qui étoit à deux
ieuës par delà fut aussi entierement aban-
lonné. Les habitans se crurent plus en
ureté en gagnant le Havrecontent, qui
voit donné asile à ceux-ci. L'on y trouva
n petit Fort, qui étoit une Maison forti-
ée à l'épreuve du mousquet, avec des
Meurtrieres haut & bas, Ils se trouverent
loquez. Que pouvoient faire des gens
ui se voyant dans des allarmes continuel-
es n'entendoient parler de moment à
utre que des Canadiens, qui n'aimoient
ueres à leur faire grace ? Ils savoient ce-
endant que Mr. d'Iberville agissoit gene-
eusement avec eux Cette confiance les
bligea de lui envoyer un Irlandois qui
ommandoit en Chef, pour le prier de
eur acorder la vie sauve. Trente hom-
nes sortirent avec leurs femmes & leurs
nfans de cette retraite, qui étoit munie
e quantité de vivres. On y laissa Des-
haufours Gentilhomme de l'Acadie, avec
ix hommes pour y commander.

Comme nous avions beaucoup de prisonniers, nous étions bien aise de faire un échange. Nous voulions avoir aussi trois Irlandois qui avoient pris parti avec eux, que ceux de l'Isle de Carbonniere avoient enlevez. Une Chaloupe fut détachée pour cet éfet. Ils refuserent cette proposition. On y envoya une seconde fois. Ils demanderent un Anglois pour un François, & trois pour un Irlandois. On le leur accorda. L'on choisit pour l'échange un endroit hors de la portée du canon de l'Isle & de terre. Montigni s'i rendit avec cinq François, & le nombre d'Anglois qu'ils avoient demandez, entr'autres le frere du Commandant de l'Isle, qui auroit mieux aimé rester chez les François que de risquer derechef sa vie. Un Esquif de six hommes partit en même temps de l'Isle sans mener nos gens. Montigni leur demanda le sujet de cet oubli? Ils proposerent que le frere de leur Commandant allât jusques à l'Isle, qui rameneroit les François : on le leur refusa, & ils s'en retournerent. Le Commandant, le Lieutenant, & le Major, revinrent sans aucun François. Montigni eût tous les sujets du monde de se plaindre de leur procedé. Un de ces Officiers déchargea son sabre sur lui, il en para le coup, & toute la peine qu'il eût dans

cette

cette rencontre fut de les faire passer bon gré mal gré dans son Canot, & d'emmener le leur. Ils donnerent d'assez mauvaises raisons à Mr. d'Iberville, lui representant qu'ils n'étoient pas les maîtres chez eux, & que s'il vouloit les renvoyer cela leur donneroit occasion de faire l'échange avec plus d'autorité. Ils étoient en trop bonnes mains pour meriter que l'on eût derechef tant de créance en leur probité. On leur permit seulement d'envoyer de leur part des prisonniers, qu'on y retint encore presque tous, menaçant de faire feu sur les François qui y retourneroient. Deux Sauvages eurent beaucoup de soin de la conduite de ces trois Officiers, jusques au Havrecontent.

Quelque temps aprés ils proposerent de faire rendre l'Isle, & d'obliger ceux qui y étoient de reconnoître le Roi, pourvû qu'il leur fut permis de faire la pêche de la moruë pendant l'Eté. Montigni s'étant chargé d'eux en laissa partir un pour cet éfet, ayant obligé les deux autres de payer dix mille francs s'il ne revenoit point. Son voyage fut sans succez. Ils offrirent tous trois six mille livres pour avoir leur liberté, ce qui leur fut refusé. Pendant que Mr. d'Iberville fit un tour à Plaisance pour y apprendre des nouvelles de France, Monti-

gni & la Periere eurent ordre de rassembler à Bayeboulle deux cens des meilleurs prisonniers. Boisbriant de son côté qui étoit au Havrecontent, avec un détachement, devoit observer les mouvemens que l'on feroit vers Carbonniere. Monsieur d'Iberville revint par mer de Plaisance avec Mr. l'Abbé Baudoüin, au fond de la Baye de Cromwel. Il y rencontra la Periere, avec cinq Chaloupes & soixante prisonniers. Il étoit venu aux mains avec quantité de gens qui étoient décendus de l'Isle. Le choc fut un peu rude. Il en tua onze dans cette occasion, & prit trois femmes.

Le vieux Perlican, pour qui l'on avoit eu tous les égards possibles, avoit repris les armes pendant ce temps contre sa parole. Ses habitans qui donnoient des avis secrets à l'Isle de Carbonniere sur tous les mouvemens des François, suivirent un sort tel qu'ils se l'étoient attirez par leur indiscretion. Monsieur d'Iberville y arriva la nuit du treize Mars, où il aprit qu'il y avoit un bâtiment de soixante tonneaux chargé de vivres, nouvellement arrivé d'Angleterre, dans lequel onze habitans s'étoient mis pour le défendre contre les François en cas d'attaque. Pendant que quatre chaloupes le serroient de prés, il y en eut qui donnerent avis à ceux de Ba-

yever de l'arivée des François. Il s'y trouva un petit bâtiment où plusieurs s'embarquerent, qui ne respiroient qu'une occasion aussi favorable pour passer à l'Isle. On se rendit à la fin maître du bâtiment du vieux Perlican, dans lequel se trouverent 18. hommes bien armez, avec trois pieces de canon. L'on mit le feu à toutes les habitations, & à celles de Bayever, & l'on fit soixante prisonniers que l'on y trouva.

Monsieur d'Iberville se disposoit à achever de ruïner tout ce que les Anglois avoient de Havres en ce païs-là. Il ne leur restoit plus que Bonneviste qui eut suivi le sort des autres, mais notre arrivée interrompit ses desseins, & sauva par hasard cette derniere Place aux Anglois. Nous le trouvâmes à Plaisance, d'où il devoit partir pour cette derniere expedition. Mais, comme celle de la Baye de Hudson étoit tout autrement importante, & que c'étoit le sujet de notre voyage ; il envoya retirer ses Canadiens pour s'embarquer sur notre Escadre.

C'est une chose admirable, Monsieur, que cent vingt-cinq Canadiens, tels que vous les voyez, se soient rendus maîtres d'une si grande étenduë de païs dans la saison la plus cruelle que l'on puisse s'imaginer. Le froid, la pluye, la nége, la faim

& la soif devoient être autant d'obstacles. Ils firent cependant plus de sept cens prisonniers, & tuerent en differentes occasions plus de deux cens hommes, n'en ayant eu des leurs que deux blessez.

Les habitans de cette Colonie vivoient sans aucune religion, & il leur auroit été difficile de dire celle qu'ils professoient. Le Sexe y étoit entierement corrompu.

Vous verrez ici, Monsieur, un dénombrement des habitans de chaque Havre qu'ils possedoient, des Pêcheurs, des chaloupes qu'ils y avoient, & de la quantité de moruës qu'ils y pêchoient. Les Anglois ont avoüé eux-mêmes que le Commerce montoit à dix-sept millions tous les ans. Il leur faudra plusieurs années avant qu'ils reviennent à leur premier état. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.

	Hommes.	Habitans.	Chaloupes.	Quintaux de moruës.
Rognouge.	120	7	8	4000
Fremouze.	40	7	8	4000
Aigueforte.	25	4	5	2500
Forillon.	108	22	16	8000
Caplimbaye.	12	2	2	1000
Cabreüil.	5	1	1	1000
Brigue.	15	3	3	1500
Totheave.	30	3	5	2500
Ouitflifbaye.	15	2	3	1500
Bayeboulle.	120	13	20	10000
Le petit Havre.	80	14	16	8000
Saint Jean.	300	59	125	62500
Kividi.	40	9	9	4500
	790	149	221	110500

Baye de la Conception & de la Trinité.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Torbaye.	18	3	4	2400

Baye de la Conception au Nord-Oüeſt.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Portugalcove.	25	3	3	2100
Havremen.	12	1	2	1000
Baye quinſcove.	11	2	2	1000
Brige.	70	11	12	6000
Portegrave.	116	14	20	10000
Hailinſcove.	18	3	3	1500
Bairobert.	10	3	3	1500
Briancove.	30	4	6	3000
Havre de grace.	100	14	15	7500
Mouſquith.	35	3	5	2500
Carbonniere.	220	22	50	22500
Croqueſcove.	30	4	5	2500
Kelinſcove.	22	3	4	2000
Bayever.	85	14	16	11000

Baye de la Trinité au Sud.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Le Vieux Perlican.	130	19	27	13500
L'ance arbre.	30	4	5	3000
Celicove.	40	4	7	4700
Nieuperlican.	60	9	11	6600
Havrecontent.	20	4	4	2400
Au Nord.				
Arcisse.	12	1	2	1000
La Trinité.	24	2	4	2000
	316	43	60	32800

Total des Quintaux de moruës 188800.

III. LETTRE.

Description du détroit de la Baye de Hudson.
Evenemens considerables.
Nouvelle découverte.
Nouvelle alliance avec les Esquimaux du Cap de Digue, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.
Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois.

MONSIEUR,

Encore que je sache que c'est un crime contre le bien public d'interrompre par de longs discours les occupations importantes d'une personne destinée à soûtenir seule les embaras & les fatigues inseparables des grands emplois J'ose croire neanmoins que vous ne blâmerez pas la liberté que je prends de vous faire le détail du Détroit de la Baye de Hudson, de vous entretenir de l'Alliance que nous avons faite avec une Nation qui jusqu'ici nous étoit peu connuë, & de vous faire part de la Relation du combat du Vaisseau du Roi parmi

CARTE de la Baye et Detroit D'HVDSON

BAYE D'HVDSON

Pays Inconnus

Pays Inhabitable

DETROIT D'HVDSON

Pais des Esquimaux

Coste de Laborador

GOLFE DE S.t LAURENT

Cap Bleu

Milles Isles

I. Natingan

I. Salbek

I. Digues

I. Phelipeaux ou Mansfeld

Cap aux Vaches marines

J. du Cap Charles

Cap de Haut

I. la Sale

I. du point du jour

I. de la Trinité

R. Monsipi ou Danoise

R. Bourbon

F. Bourbon

R. S. Therese

F. de Dieu sa Vanne

R. Marincour

Cap Henriette Marie

I. Plex

I. Agamesque

I. Titelis

I. Charleston

I. Petit Bois

R. Quichi de chouan ou S. Anne

F. de Kichi chouanne

R. Monsipi ou S. Anne

Fort de Rapert

R. Remisco

R. aux Iroquois

294 301 308 315 322 328

63 58 53 48

les glaces contre les Anglois. Je ſçai Mr. que les grands Hommes ne ſe délaſſent d'un travail d'eſprit que par un autre, & que toûjours occupez des fonctions de leur Miniſtere, ils ne ſe divertiſſent qu'en quittant une occupation importante pour une occupation moins grande & moins ſerieuſe. C'eſt ce que tout le monde ſait que vous faites depuis ſi long-temps que vous portez ſeul le poids de deux Intendances conſiderables ; & que quand elles vous laiſſent quelque loiſir, vous croyez ne le pouvoir mieux employer qu'à vous entretenir des Sciences & des belles Lettres : & il ſemble que votre eſprit prenne de nouvelles forces dans ces changemens d'entretien. Je me flâte, Monſieur, que celui que je vais vous faire d'une partie de mon Voyage, n'eſt pas tout-à fait indigne de vous occuper quelques momens.

Nous fîmes voile le huitiéme Juillet d'un vent de Sud Sud Oüeſt de Plaiſance. Nous l'obvoyâmes toute la journée dans la Baye, & aprés avoir doublé le Cap de Sainte Marie, nous rangeâmes cette côte d'un vent de Nord-Oüeſt, ſur laquelle il paroiſſoit d'agreables pâturages. Nous aprochâmes à une lieuë du Cap de Trepas, qui fait l'opoſite de Sainte Marie. Nous vîmes à la même diſtance au Nord-Eſt

quart-d'Est celui de Penne. Sur les quatre heures du matin le Cap de Raze nous parut à six lieuës au Nord-Oüest quart-d'Oüest, & sur les huit heures celui de saint François nous restoit au Nord Nord-Oüest.

Plus nous élevions vers le Pôle, plus les jours croissoient, mais les châleurs diminuoient, & le froid faisoit insensiblement impression.

Nous aperçûmes le dix-sept, à trois lieuës, au vent, une Montagne flotante de glaces de trois cens pieds de hauteur, qui avoit la figure d'un pain de sucre. Nous pouvions être au 53. deg. 56. minut. Je ne doute pas, Monsieur, que cela ne paroisse bien surprenant, mais la suite du Voyage fera connoître bien d'autres veritez aussi surprenantes.

Rien n'est plus fâcheux que de se trouver dans une tempête, mais c'est quelque chose de bien plus fort lors qu'elles arrivent dans ces quartiers. Nous essuiâmes le vingt-quatre un coup de vent au 60. deg. 9. min. de Nord Nord-Oüest, qui dura huit heures. Toutes nos manœuvres étoient couvertes de verglats, & nos équipages souffrirent beaucoup. Le Palmier eut son Beaupré rompu. Ce n'étoit cependant qu'un commencement des peines &

les fatigues que nous devions avoir dans la suite de la plus rude navigation. Nous connumes le vingt-cinq du courant que nous aprochions de la Zone Froide, & nous ne vîmes ce jour-là qu'objets affreux, car faisant la route du Nord Nord-Oüest, nous commençâmes à donner sur les huit heures du matin dans un Banc de glaces.

La premiere terre de ce climat que nous connumes le lendemain sur les huit heures du soir fut l'Isle de *Resolution.* Elle est au 62. deg. 33. à 34. de variation Nord-Oüest. Elle fait l'embouchure du détroit de la Baye de Hudson, avec les Isles *Boutonnes*, qui sont au 61. deg. 10. minut. Elles sont Nord & Sud, distantes les unes des autres d'environ 14. à 15. lieuës.

L'Isle de *Resolution* peut avoir huit lieuës de longueur Est & Oüest. Quand on est du coté de l'Oüest, elle paroît avoir la figure d'un Croissant. Il y a deux petites Isles à deux lieuës de distance du coté du bout de l'Est. Elle est éloignée de la Terre-Ferme du Nord d'environ six à sept lieuës.

Comme nous fîmes la découverte de deux autres Isles voisines inconnuës aux François, parce que l'on a crû autrefois que ce n'étoit qu'une Isle, au lieu que nous en avons connu deux autres. Nous apellâmes l'une l'Isle la *Sale*, & l'on voulut

bien apeller l'autre *Lapotherie*, qui ſont Sud & Sud Sud-Oüeſt.

La *Sale*, qui a environ trois lieuës de tour, éloignée de trois de la *Reſolution*, forme une embouchure pour entrer dans le détroit.

Lapotherie eſt à trois lieuës de la *Reſolution*, dans l'Eſt de la *Sale*. Elle a environ quatre lieuës de tour.

Les vents depuis le Sud-Oüeſt juſques à l'Oüeſt qui nous étoient contraires, & les marées qui portoient beaucoup au Nord nous ayant jettez parmi ces Iſles, nous éloignerent de la veritable embouchure de ce détroit. Le paſſage entre la *Reſolution* & la *Sale* s'étant trouvé bouché par un Banc de glaces, nous fumes contraints de l'obvoyer deux jours pour en tenter quelqu'autre. La Mer étoit pour lors comme un Etang. Elle faiſoit cependant un bruit qui cauſoit un bouillonnement. Je voulus aprofondir la cauſe d'un éfet ſi admirable : & conſiderant la ſcituation de toutes ces côtes, je n'aperçûs aucun Rocher (car elles me paroiſſoient fort ſaines) & il faut que le Navigateur ſache que les bords de ces Iſles, & generalement de tout le Détroit, ſont à pique d'une élevation prodigieuſe. Je voulus en penetrer davantage l'origine. Enfin aprés pluſieurs reflexions,

Canadiens en R[illegible]ttes allant en guérre sur la nege

xions, voyant que nous n'étions qu'à une demie lieuë de la *Sale*, je m'embarquai dans un Esquif le vingt-huit pour y connoître le terrain. Cette découverte me donna occasion de savoir d'où pouvoit naître la grandeur & la grosseur prodigieuse de tant de glaces, qui sont veritablement des Isles flotantes que l'on trouve dans tous ces climats.

Comme j'étois au pied de cette Isle je vis une longue étenduë de glaces de 12. à 15. pieds d'épaisseur, attachées dans le Roc, qui étoient soûtenuës en l'air, & j'aperçûs quantité de Torrens qui aboutissoient à la Mer. Il est certain que quelque courant & quelques marées qui puissent être dans tous ces païs, le froid y est si violent qu'il arrête generalement le cours de la mer. La nége qui tombe en si grande abondance presque toute l'année, forme plusieurs petites montagnes à la faveur du vent, & s'endurcit insensiblement. Le dégel venant de temps à autre fait couler des néges fonduës de ces torrens. Le froid qui revient si subitement en arrête ensuite l'impetuosité, & successivement il s'éleve des hauteurs prodigieuses de glaces, qui sont des spectacles affreux, & il arrive que toutes ces Avalasses d'eau qui tombent de ces précipices, entraînent des

terres & des rochers, ce qui me fut confirmé dans la ſuite en voyant une des plus groſſes montagnes de glaces au Nord de l'Iſle de la *Reſolution*, ſur laquelle il y avoit quantité de terre & de rochers.

J'arrivai à la *Sale*, où il me falut grimper pour monter en haut; je n'i trouvai pas un pouce de terre. J'aperçûs quantité de ces précipices qui tendent à la mer, dans leſquels il y avoit beaucoup de néges, & je trouvai tout au haut un Etang d'eau douce d'environ trois cens pas de circuit.

Un Philoſophe auroit eû matiere de faire de beaux raiſonnemens ſur le boüillonnement qui s'excite ſur la mer entre ces Iſles. Je croirois, Monſieur, que l'embouchure du détroit, fermé par les Bancs de glaces ordinaires, qui ont quelquefois plus de quarante pieds d'épaiſſeur, arrête le cours du Flot qui vient de l'Ocean avec impetuoſité pour y entrer : Et comme les bords de ces terres qui ſont à pique ſont extraordinairement élevez, il ne ſe peut que ces hauts précipices n'ayent une pareille ſuite juſques au fond de la mer, car l'on y trouve juſques à cent quarante braſſes. Ainſi la mer trouvant de la reſiſtance entre ces creux cachez où il faut qu'il y ait auſſi beaucoup de Nitre qui ſe trouvant émû par tous ces remouls de marées, ex-

cite ce boüillonnement, qui n'eſt proprement qu'une fermentation, & le Nitre y eſt en ſi grande abondance, que je le ramaſſois tous les matins ſur les plaques de plomb de nos canons, & même dans le moment que l'on ſeignoit nos malades, l'ouverture de la veine en étoit toute bordée.

Un Pilote experimenté doit connoître le fort & le foible de tous les parages où il ſe trouve, & il eſt quelquefois fort à plaindre lors qu'une nouvelle experience doit lui aprendre l'endroit où il eſt. Ceux de notre Eſcadre ſavoient leur métier, mais ils n'étoient jamais venus dans ces climats. Nous demeurâmes en Pane la nuit ſous l'Iſle la *Sale*, & nous fîmes voile à la pointe du jour le trente Juillet pour paſſer entr'elle & la terre ferme. Cet eſpace qui a environ deux lieuës de largeur, fut nommé Détroit d'Iberville. Nous ſommes les premiers François qui ayons faits cette découverte. Nous entrâmes dans ce petit paſſage d'un vent de Sud Oüeſt, qui vint aprés ſur les huit heures du matin au Sud Sud Eſt, lequel nous porta dans le Détroit, & à une demie lieuë en dedans ſur une diſtance de la terre-ferme du Nord, notre Vaiſſeau rangea une Roche à une portée de piſtolet, qui étoit cachée à fleur

d'eau, qu'un Remoul de marée nous fit apercevoir. La mer étoit tout à fait unie. Elle le fut toûjours jusques au débouquement. Cette serenité vient de tous les Bancs de glaces qui servent d'abri contre les vents ; sans cela il n'i auroit point de vaisseau qui ne fut brisé, pour peu que la mer s'élevât, & il y a assez d'autres dangers à essuyer. Nous aperçûmes en entrant des montagnes de néges extrémement élevées sur la terre, qui avoient plus de huit lieuës de longueur, & nous donnâmes dans un Banc de glaces qui avoit une étenduë de toutes parts, autant que la vûë pouvoit porter. Le Pelican frayant toûjours ce chemin le premier, lorsque d'un vent d'Oüest Nord-Oüest, nous commençâmes pour la seconde fois à donner dans des Bancs de glaces.

Les differentes bordées que nous étions obligez de faire pour éviter les abordages, donnoient occasion de faire autant de mouvement dans le maniement des manœuvres, & quelque adresse qu'eussent nos Pilotes il étoit impossible de les éviter.

Rien n'étoit donc de plus affreux que de se voir dans cette vaste étenduë, où à peine pouvions-nous discerner l'eau d'avec autant de Rochers de glaces, contre lesquels nos Vaisseaux heurtoient à tout mo-

ment. Aprés les avoir doublez pendant trois heures nous aperçûmes un Eclairci, c'est-à-dire un espace d'eau où il n'i avoit point de glaces. Nous donnâmes dedans, & mîmes en Pane bord sur bord, jusques à trois heures du matin. Cet Eclairci dura peu. Plus nous avancions, plus il se presentoit encore devant nos yeux de ces prodigieuses étenduës. Le Pelican qui étoit toûjours à la tête (les trois autres nous suivant de file) faisoit de son côté tous ses éforts pour adoucir nos amertumes. Il fit bon gré mal gré des ouvertures à travers, mais ceux-ci n'ayant pû nous suivre se trouverent renfermez. Ils nous firent signal à une lieuë que les glaces n'ayant plus de courant, leurs éforts devenoient vains & inutils. Il étoit, Monsieur, assez touchant de nous voir hors d'état de pouvoir leur donner aucun secours. Ils grapinerent sur le champ. Nous le fîmes aussi en nous mettant à côté d'une glace de quatre à cinq cens pas de longueur, sur laquelle nous envoyâmes des Matelots porter des Grapins pour tenir en arrêt notre Vaisseau. Il n'i avoit pour lors point de nuit, aiant le plaisir de voir coucher & lever le Soleil presque en même temps, & on lisoit facilement à minuit.

Les courans sont fort rapides dans les

commencemens de ce détroit. Ils nous porterent d'un vent de Nord Nord-Eſt vers l'Iſle du *Poli* & de la *Salamande*, qui ſont Eſt & Oüeſt, prenant un quart du Nord-Oüeſt, que nous aperçûmes fort facilement de ſix grandes lieuës en dedans, & à deux de la côte du Sud, au 62. d. 7. m. 37. d. de variation Nord-Oüeſt, portant leurs noms de deux Vaiſſeaux François qui les rangerent en 1694. Nous ne pûmes faire dans la ſuite des routes aſſurées. Les vents devinrent variables, & toutes ces groſſes glaces que nous apercevions à tout moment nous en faiſoient faire autant de differentes.

Les courants & les vents du Sud-Oüeſt aſſemblerent une infinité d'Iſles flotantes à la côte du Nord. Tous ces objets pleins d'horreur tenoient l'eſpace de trois lieuës de largeur, ſur quatre à cinq de longueur. Il ſembloit que ç'eût été une des plus grandes Villes du monde qu'un tremblement de terre eut miſe ſans deſſus deſſous. Je m'entretenois quelquefois avec un Pilote qui avoit été aux 80. degrez Nord ; il m'avoüa que rien n'aprochoit de ces horreurs. Il s'étoit trouvé à la verité parmi des glaces à la pêche de la Baleine, avec cette difference qu'elles étoient ordinairement toutes unies à la ſurface de l'eau.


glaces de quart de lieux de circuit au 20 Vaisseaux
uuoient mettre a la bry B glace qui avoit 50 brasse
rs de leau C autre glace a la bry de la quelle le
lmier de 66 pieds de hauteur etoit cache
A
B
C





Vaisseau grapinez fait alliance avec les Eskimeaux sur les glaces A. Matelots qui font la Laissive B. font de l'eau douce C. Calamet de paix presenté aux Eskimeaux, D. loup Marin E. Matelots qui jouent pour Sechauffer.

Les vents de Sud nous porterent vers le Cap Haut, qui eſt au 62. deg. 30. min. C'eſt une pointe de terre ferme du Sud, fort élevée, que l'on découvre de 15. lieuës à l'Oüeſt des Iſles du *Poli* & de la *Salamande*. Nous laiſſames ce Cap à huit heures du ſoir le deux Août à l'Eſt de l'Iſle du Cap Charles ; & le bout du Oüeſt de cette Iſle eſt environ à ſix lieuës de terre qui eſt au 63. deg. 8. m. 37. d. 30. m. de variation Nord Oüeſt, qui peut avoir dix où douze lieuës de tour, à cent lieuës dans le détroit.

Il étoit de la derniere conſequence de ne pas trop nous éloigner les uns des autres. Notre Vaiſſeau apareilla le quatre Août ſur les cinq heures du ſoir, pour tâcher de joindre le Palmier qui étoit le plus proche, les autres étant à une lieuë & demie de nous. Nous ne pûmes aborder la glace où il étoit que le lendemain à ſept heures du matin, ayant laiſſé le Cap de *Digue* au Sud Sud-Oüeſt ; à ſix lieuës de nous,& l'Iſle de *Natingan* qui eſt à l'Oüeſt de *Salſbré* nous reſtoit au Nord Nord-Oüeſt. Pendant que nous y étions grapinez nous y fimes quarante bariques d'eau douce, trés-bonne à boire. Ce n'eſt pas, Monſieur, une choſe ſurprenante, parce que les pluyes tombant ſur les glaces y

font comme une eſpece de Citerne, & venans à fondre les néges, ces eaux fonduës ne ſe ſentent point de l'acreté & de la ſalure de celle de la mer. Il faut cependant, pour leur ôter la crudité, mettre de l'eau de vie dans les futailles : ſans cela il ſeroit dangereux de les boire pures, & l'on coureroit riſque d'avoir des tranchées violentes.

Il ſurvient quelquefois tout à coup de ſi grands débordemens de glaces, que dans le moment que l'on croit être bien *grapiné*, tout s'ouvre. Comme nous étions dans l'attente de quelque moment favorable pour pouſſer notre route, la glace ſur laquelle nous étions ſe rompit malheureuſement par les grands courants. Notre Vaiſſeau fut entraîné ſans pouvoir ſe gouverner, & aborda poupe en poupe le Palmier ſur les quatre heures du matin. Cette ſaillie fut ſuivie d'un incident bien plus cruel, car notre Brigantin l'Eſquimau de trente tonneaux, qui nous avoit toûjours ſuivi entre les glaces, fut écraſé proche de ce dernier : & à peine les douze hommes de ſon équipage purent ſe ſauver. La perte de ce petit Bâtiment nous coûta cher dans la ſuite. Surcroît d'embarras, car à peine eûmes nous apareillez une heure aprés d'un vent de Sud-Sud-Oüeſt, ayant

ouvé à la ſonde ſoixante braſſes d'eau,
ue parmi tout ce cahos & cet enchaîne-
ient, les courants nous entr'aînerent,
uoique *grapinez*, en moins d'une demie
eure, à une portée de fuſil boucanier,
e trois Roches, qui étoient à une demie
euë de Natingan ; & le moindre petit
ent qui nous eut affalé à la côte nous eut
it perdre ſans reſource. Quel eſpoir à des
ens *dégradez* ſur une Iſle ſterile, où il
'i avoit pas un pouce de terre. Il nous fa-
it *regrapiner* au plûtot ſur une autre gla-
e, mais le Palmier chaſſa toûjours à terre.
e *Zuzan* nous reporta derechef le len-
emain ſur Natingan, quoique *grapinez*,
: nous nous trouvâmes engagez entre
es glaces échouées ſur des Rochers. Nous
imes extrémement embaraſſez, car pour
viter d'être jettez tout à fait à la côte,
'où nous n'étions qu'à une petite portée
e canon, à quatorze braſſes, nous força-
ies les glaces d'un vent d'Eſt Sud-Eſt. Il
a deux bâtures d'une lieuë de longueur,
: l'on trouve le long de cette côte plu-
eurs petites Iſles bordées de Rochers,
ouverts à Marée baſſe, ſur leſquels des
laces s'échoüent qui ne le paroiſſent pas
tre, ce qui trompe beaucoup. Les vents
arierent enſuite. Les courants nous ra-
orterent ſur *Salſbré*, qui eſt une autre Iſle

à trois lieuës à l'Est Sud-Est de Natingan. La mer y baisse sept heures & en monte six. Les courants paroissent Sud Est,Nord-Oüest : & ces deux Isles sont Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest.

Nous *grapinâmes* encore le sept sur une même glace, pendant que le Weesph & le Profond demeurerent engagez le long de *Natingan*. Le Palmier eut le temps de radouber à côté d'une glace son Gouvernail & la Gorgere de son Eperon qui avoient été rompuës, & il n'i avoit point de vaisseau qui n'eut des pieces emportées.

Les courants nous portoient & raportoient, avec un petit vent qui nous soûtenoit contre ceux du *Zuzan*, qui sont beaucoup plus rapides que le *Flot* : & au lieu de nous faire debouquer pour entrer dans la Baye, ils nous faisoient rentrer dans le Détroit.

Il n'est pas surprenant, Monsieur, qu'un Vaisseau fasse dans un Voyage de long cours plusieurs fausses routes. Les vents contraires en sont la cause, mais tous les differens mouvemens que nous faisions n'eussent pas fait impression dans le temps que nos Vaisseaux étoient toûjours grapinez, si nous n'eussions découvert de moment à autre les terres du côté du Nord & du Sud.

Les éfets que la nature produit dans ces :limats sont, Monsieur, dignes d'admira-ion. Il s'éleve tout à coup la nuit dans le emps le plus serein des nuages plus blancs que l'albâtre, & quoiqu'il ne fasse pour ors aucun souffle de vent, ils volent avec ant d'agileté qu'ils prennent dans le mo-nent toutes sortes de figures. Il paroît au ravers de ces nuages une lumiere si belle ; si éclatante qui les fait joüer, pour ainsi ire, avec ressort que tout s'agite. Ils s'é-endent comme des Cometes, ensuite se amassent, & s'évanoüissent à l'instant. Il emble même que ce soit une gloire cele-e. Plus les nuits sont obscures plus l'éfet n est admirable, & sans exageration l'on eut lire aisément à la faveur de ces Phe-omenes.

Tantôt le Cap de *Digue* qui fait l'ex-emité du Détroit avec *Salsbré* & *Natin-an*, nous restoit à quatre à cinq lieuës à Oüest Sud-Oüest, & tantôt le bout de Est de celle-ci nous restoit au Nord Est-uart de Nord, ensuite nous étions jettez ır le travers des Isles *Turbes*, que les An-lois apellent *Isles Vertes*. Elles sont à Est du Cap de *Digue*, à dix sept lieuës n dedans au 62. d. 55. m. & 40. d. 8. in. de variation Nord Oüest. Nous aper-ûmes à cinq ou six lieuës delà une grande

pointe qui nous restoit au Sud du Compas, & dans l'Oüest de cette pointe environ à une lieuë & demie est le *Havre François*.

Les courants nous faisoient dériver de deux lieuës de cette côte du Sud. Nous découvrîmes un grand païs au Sud, quart du Sud Est du Compas. Comme il faisoit de la brume nous ne pûmes connoître si c'étoit le *Cap Charles*; du moins nous vîmes une grande Baye, dans laquelle il y en avoit quantité d'autres petites. Nous en reconnumes encore une autre au Sud Sud Est, & aprés nous être éloignez de la premiere, le *Cap-Charles* nous parut alors fort clair: c'est une pointe de la côte du Sud, extrémement élevée, à 22. lieues de *Salsbré*: il fait avec celui de *Digue* Est & Oüest, éloigné de 30 à 32. lieuës l'un de l'autre. Le vent de Nord-Est qui est tout à fait favorable pour débouquer, nous obligea de *dégrapiner*. Nous l'obvoyames parmi les glaces depuis quatre heures du matin jusques à trois aprés midi. Les abordages de toutes ces glaces faisoient rudement craquer notre Vaisseau, & nous chassames à trois lieuës proche de terre. Nous connumes le quinze, jour de l'Assomption, par un Capfort élevé, que nous avions encore beaucoup dérivé, ne nous trouvant qu'à une lieuë de terre, pendant que nos trois

Vais-

Vaisseaux se trouverent prêts à échoüer à la côte.

Lorsque nous nous voyons toûjours jettez d'une terre à l'autre sans pouvoir débouquer de ce détroit, il me sembloit, Monsieur, que je suivois la mauvaise destinée d'Enée, aprés l'Incendie de *Troyes.* Nous nous trouvions dans un accablement à peu prés comme ces Dames Troyennes, qui embarquées sur la Flotte de ce Prince souffroient tant de peines & de fatigues, sans pouvoir se rendre au païs Latin.

Heu ? tot vada fessis
Et tantum superesse maris, vox omnibus una
Urbem orant.

Aprés avoir été entr'aînez l'espace de dix jours le long de la côte, nous nous trouvâmes tout proche le Cap de *Digue.*

Cum freta cum terras omnes, tot inhospita saxa,
Syderaque emensi ferimur.

Le Cap de Digue est un endroit trop remarquable pour ne vous en pas donner une idée. Il fait l'extrémité du détroit avec les Isles de *Salsbré* & *Natingan*, qui en sont éloignées de douze à treize lieuës. Il est au 62. d. 45. min. & s'apelle Owelsinan par les Anglois. Il y a trois petites Isles à l'Oüest de ce Cap, que l'on apelle *Isles Digue*, environ d'une ou deux lieuës

de tour chacune, dont la premiere n'en est éloignée que d'une. Ce Cap en prend le nombre. L'on compte des Isles *Boutonnes* qui font l'embouchure de ce Détroit jusques à ce Cap 135. lieuës de long, Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest. Toute cette côte est extrémement haute, coupée par des criqs qui sont des vallons escarpez, lesquels forment au pied de la mer de petites ances. Elle court Est & Oüest pendant vingt lieuës, & les autres terres plus à l'Est courent le Sud Est quart de Sud; mais elle baisse en doublant vers le Sud, quoique ce que nous ayons vû ait plus de 130. toises à pic. Je remarquai que pendant le *Flot* la Marée étoit beaucoup plus forte qu'au *Zuzan*, car nous fîmes au premier plus de trois lieuës & demie, au lieu que nous n'en fîmes qu'une à celui-ci. Les Marées retardent donc beaucoup plus qu'en tous les autres endroits que nous ayons connus jusques à une heure & demie en vingt-quatre heures, car le dix-huit que nous nous trouvâmes dans ce parage, la marée commença à nous dériver vers l'Est à deux heures aprés midi, qui étoit le deuxiéme de la Lune, & le dix-neuf elle ne commença qu'à nous dériver à quatre heures aprés le *Zuzan*. Je croirois que la quantité prodigieuse de Bayes

& de Rivieres qui ſont dans le Nord & le Sud de ce détroit venant à ſe dégorger, concourent au mouvement précipité du Flux ; au lieu que ce paſſage de douze à treize lieuës entre *Digue*, & *Salſbré*, *Nadingan*, s'étant trouvé bouché par les glaces, arrêtoit le courant de la grande Baye qui retardoit le Flux.

Il y avoit trop long-temps que nous reſpirions aprés les Eſquimaux. C'eſt une Nation trés cruelle, avec qui perſonne juſques là n'avoit jamais eu de commerce. Cependant nous en aperçûmes ſur les glaces le dix-neuf, qui de fort loin nous faiſoient de grands cris, ſautans avec des habits de Peaux de Caribous & d'autres animaux qu'ils nous montroient.

L'occaſion étoit trop favorable pour la laiſſer paſſer. Martigni ayant pris toutes ſes ſuretez pour n'être point leur victime, s'embarqua dans un Eſquif avec quatre à cinq hommes bien armez. En abordant la glace où ils étoient il les trouva au nombre de neuf, avec leur canot qu'ils avoient mis deſſus. Il preſenta en arrivant le Calumet à deux qui s'étoient avancez, pendant que les autres ſe tenoient au bout.

Lorſque les Sauvages de l'Amerique Septentrionale veulent faire quelque traité de Paix, ils ont cette maxime qu'ils ne

font jamais de convention qu'ils n'ayent vûs auparavant des presages qui puissent les assurer & les confirmer dans l'union que l'on veut faire avec eux. Cette ceremonie s'observe differemment, car lorsque les Sauvages qui tirent vers le Sud veulent annoncer la Paix, ils mettent en terre un bâton, ou un pieu, ou envoyent des colliers.

Le Calumet est donc quelque chose de fort misterieux parmi les Sauvages du Nord : il est le simbole de la paix. C'est une espece de grande Pipe à fumer, comme vous voyez, Monsieur, faite de Marbre rouge, noir ou blanc. La tête en est bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Il y a un tuyau orné de poils de Porc-épic, & de petits fils de peaux de plusieurs couleurs.

Martigni leur presenta donc à cet abord une Pipe en façon de Calumet, & une Boëte à tabac, fuma un petit moment, & leur donna à fumer. Les sept autres qui se tenoient toûjours à l'écart, voyant la bonne foi avec laquelle l'on agissoit avec eux, vinrent à lui avec des acclamations de joye, faisant des cris d'un ton de voix fort clair, sautans & se frotans l'estomac, qui étoient les marques les plus convaincantes d'amitié & du bon Commerce qu'ils

Tom. 1. pag. 76.

Casse tête dont il est parlé au Tom. 2. page. 157.

Calumet de paix.

20. pouces. 8. pouces.

vouloient avoir avec nous. Il leur donna un couteau, & ils lui firent present d'un habit de peaux: Ils firent comprendre qu'ils avoient dequoi faire la traite : Mais, comme nous étions bien aise de les avoir dans notre vaisseau, il leur donna à entendre qu'il n'avoit rien, les priant de venir avec lui. Quelques instances & quelque acueil qu'on leur fit, ils ne voulurent jamais s'i fier. Martigni se coucha sur la glace, leur montrant par là qu'il se donnoit pour ôtage, à condition qu'ils nous envoyassent un des leurs. Ils voulurent en avoir deux pour un, & Grandville Garde de la Marine resta aussi pour ôtage.

L'Esquimau étant tout au haut de l'échelle de notre vaisseau, aperçût un homme habillé de noir, dont il eut une si grande frayeur qu'il balança s'il se jetteroit en bas. Celui-ci s'en étant aperçû lui montra un couteau, ce qui le détermina d'entrer. Se voyant parmi cette foule d'équipage il ne parut point déconcerté, sautant, faisant toûjours ses cris dans l'admiration d'une Machine qui lui paroissoit si surprenante : Et lors qu'il vit du feu allumé dans la cuisine il fit un cri éfroyable, ne pouvant s'imaginer qu'un pareil élement se trouvant renfermé ne causa une incendie. Mais autant que nous l'avons pû conjecturer, il

faut que ces gens là se chauffent rarement, car il n'i avoit pas un pouce de terre dans le détroit, n'i le moindre arbrisseau ; ou s'ils le font ils brûlent de la graisse de Loups Marins & de Vaches Marines. L'on servit à l'Esquinau un pâté : il faisoit tous ses éforts pour en témoigner sa reconnoissance. Je ne croi pas qu'il y ait de Nation qui parle plus vîte. Il avoit l'accent Basque ne desserrant point les dents, & articulant neanmoins fort distinctement. On lui presenta un petit morceau de pain, qu'il glissa adroitement sous son menton, entre son habit & sa chair, affectant de manger. Nous ne fîmes pas semblant de nous en apercevoir, & nous vîmes bien qu'il avoit peur d'être empoisonné. Nous mangeâmes d'un autre morceau qu'on lui donna, qu'il mangea aprés. Nous oubliâmes de boire dans un verre de vin, qu'il coula encore sous son menton. Il falut en boire, & gouter auparavant tout ce qu'on lui vouloit donner. Le son d'une fourchette d'argent lui plût si fort, qu'il la cacha fort subtilement entre une piece de pâté & un morceau de pain. Je m'embarquai avec lui, & lorsque nous fumes arrivez sur la glace où étoient ses camarades, ils vinrent tous m'entourer, crians, sautans. Je leur fis plusieurs liberalitez,

& bon gré mal gré ils vouloient se mettre tout nuds pour me donner leurs habits, mais je voulus savoir dans la suite s'ils étoient fort sensibles au froid. Ces gens-là étoient de belle taille, se portant bien, paroissans vigoureux, bien nerveux, la peau du corps fort blanche, la jambe trés-belle, le visage basané & aride, ce qui provient du grand froid, les dents fort larges & fort mal propres, les cheveux noirs, avec un toupet au dessus du front, ayant la barbe de trois doigts, ce qui est une chose tout à fait singuliere, car generalement tous les Sauvages du Nord & des païs chauds, n'en ont point. Leur Juste-au-corps est comme un *Domino* de Chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extremité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'Ours, de Loups Marins, de Caribous & de peaux de Godes, qui sont des Oiseaux de mer, cousu d'une delicatesse achevée, (nos Couturieres n'en aprochent point) avec de petits nerfs d'animaux trés-fins. Leurs aiguilles sont aparemment d'arrête de Poissons. Le haut de chausse est de même, avec des bandes de peaux d'Hermines & d'autres animaux: & pour chaussure ils mettent d'abord un Chauson de peaux, le poil en dedans, & une Botte de même, avec un second Chauss-

ſon & une autre Botte ; de maniere qu'ils ont les jambes preſque auſſi groſſes que le corps : cela ne les empêche pas d'être bien alerte. Ils ſe ſervent de Fléches, dont les bouts ſont armez de dents de Vaches Marines, au bout deſquelles il y avoit du fer. Il faut qu'il s'i ſoit perdu quelques vaiſſeaux Anglois à leur côte.

La reception que nous leur avions faite les engagea d'envoyer deux autres à notre bord avec des ôtages : ils furent reçûs auſſi agreablement que le premier. Ils ſe dépoüillerent nuds comme la main, & je remarquai que s'étans vûs en cet état ils eurent de la pudeur. On leur donna des haut-de-chauſſe, & ils ne firent aucun mouvement pour témoigner qu'ils avoient froid. Ils avoient pourtant trois lieuës à ſe rendre aux Iſles *Digue*, & il y en eut un en s'en allant qui me donna un morceau de Gode toute cruë, que je voulus bien manger devant lui. Il fit un cri de joye, & ſuçça en même temps un cœur de bœuf tout ſeignant, que nous lui avions donné. Leurs Canots ſont de peaux de Loups Marins, paſſées & bien huilées, de douze à quatorze pieds de long, quelquefois de vingt, large de deux au milieu, tirans trois à quatre pouces d'eau, tout couverts ſur la ſurface, à la reſerve d'un trou au mi-

Esquimeau en canot de. 12. pieds A. la soude
B. la rame C. endroit ou il attache son gibie.

B
C
A

autre canot A trou dans lequelle lesquimeau seplace

A
12 pieds

Datd pour prendre des Loup marin A. trou dans
le quel on passe La Corde B. trou pour mettre la fleche

B
A

Bouts de fleche desquimeaux

de dents de Vaches marines dans leurs proportions

Canot de corce de Bouleau

Le de dans dun canot de corce

20 pieds

ieu dans lequel ils se mettent, qui est re-
levé tout au tour d'un bord de cinq à six
pouces, autour duquel ils mettent une
peau qui est comme une bourse, avec au-
tant de justesse, que quelque orage qu'il
fasse il n'i entre jamais d'eau, & pour na-
ger ils se servent d'un aviron de quatre
pieds qu'ils tiennent par le milieu, & don-
nant le mouvement à droit & à gauche
pour voguer, ils vont si vîte avec cela
qu'il n'i a point de mers qu'ils n'affron-
tent, n'i de chaloupes qui puissent les join-
dre. Lors qu'ils trouvent leur chemin bou-
ché de glaces ils portent leur Canot sur
les épaules jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé
de l'eau. Quand ils s'en retournerent chez
eux ils promirent de nous aporter des Ca-
nots, & en s'en allant c'étoient des cris de
joye qu'ils faisoient retentir sur la mer,
tant que l'on pouvoit les apercevoir.

Il en vint deux autres l'aprés-dînée,
d'un propos déliberé, sur une glace où
nous étions à la chasse, qui traiterent aussi
leurs habits pour des Couteaux, des Ci-
seaux, des Aiguilles, des Grelots, des De-
niers, des Cartes de jeu, de méchant Pa-
pier de Musique, & generalement tout ce
qu'on leur donnoit leur étoit précieux.
Comme ces gens-là n'ont point de com-
merce avec qui que ce soit, ils n'aporte-

rent aucune peau : cependant il faut qu'il y ait les plus belles Pelleteries du monde dans ce climat. Il y a quantité d'Ours blancs. Nous fumes deux ou trois fois à la Chasse sur plusieurs qui s'étoient trouvez *dégradez* à plus de quatre lieuës. Ils sont bien dangereux, s'élançans de glace en glace, & viennent même affronter les Canots en mettant leurs pattes dessus pour les faire virer : aussi nous portions des Haches d'armes.

L'arrivée de ces deux Esquimaux me donnerent lieu de faire plusieurs reflexions. Il y en avoit un de vingt deux à vingt-trois ans, fort bien fait. Il avoit une Phisionomie tout à fait heureuse, & un air d'innocence paroissoit peint sur son visage.

Il y a une trés-grande quantité de Godes dans tous ces quartiers : Elles nous furent d'un grand secours dans tous les pressans besoins où nous étions de rafraichissemens, car le froid fit mourir toutes nos volailles dans le détroit. Pendant que nous étions grapinez entre le Cap de *Digue* & *Salsbré*, il y en avoit un mouvement continuel qui venoient ranger notre vaisseau. Elles partoient le matin de ce Cap pour Salsbré, où elles pêchoient de petits poissons qu'elles raportoient le soir à leurs petits sur les glaces. Nous en tuâmes une

quantité surprenante. Ces oiseaux sont gros comme des Canards : ils ont le ventre blanc, le dos & les aîles noires, & le bec de Corbeau. Ils ne peuvent marcher, ayant les pieds en dehors, & ils font leurs petits sur les glaces.

Quoique nous nous trouvassions à l'entrée de la Baye, il nous fut impossible d'i entrer. Toutes les glaces qui étoient dans cette vaste étenduë se dégorgeoient dans ce détroit. Les mouvemens continuels que les courants leur faisoient faire, nous obligeoient aussi d'en suivre le caprice. Nous fumes entraînez au bout des Isles *Digue*. Je remarquai qu'en étant à cinq à six lieuës le vingt & un d'Août vers l'Oüest, les courants portoient au large vers l'Est; & au contraire lors que nous raprochions de terre ils portoient à l'Oüest. Et, comme j'ai dit, le *Flot* a beaucoup plus de force le long de la terre que le *Zuzan*; au contraire, lorsque nous étions à six lieuës au large, le Zuzan avoit beaucoup plus de force que l'autre.

Dans le temps que nous crumes debouquer, les courants firent rentrer notre vaisseau à plus de huit lieuës dans le détroit, par un grand circuit qu'ils nous firent faire, étant toûjours attachez sur les glaces, & nous nous trouvâmes à la

place des autres qui furent portez le long de terre, à l'endroit où nous étions.

Dum per mare magnum
Italiam sequimur fugientem, & volvimur undis.

Enfin il s'éleva des brumes que le vent d'Est Sud Est dissipa. Nous *dégrapinames* à quatre heures du matin le vingt-cinq Août, & forçames de voile au travers des glaces, parce que comme nous étions tout de l'arriere des trois autres vaisseaux qui étoient au bout du détroit, nous voulions les joindre; mais à mesure que nous avancions la brume s'élevoit, & les courants les entr'ainerent à plus de cinq lieuës en dedans, où ils resterent seuls, pendant que nous trouvâmes à la fin la Baye dégagée de toutes les glaces.

Ils furent obligez de *grapiner* à une lieuë du Cap de *Digue*. Les brumes commençans à se dissiper, le Profond aperçut trois vaisseaux. Du Guai qui le montoit crut d'abord que c'étoit les trois de notre Escadre. Ceux-ci arriverent insensiblement sur lui à cause des courants. Il fut surpris de voir tout à coup une pareille métamorphose, car c'étoient trois Anglois de 56, 36, & 32 pieces de canon. Il dégrapina dans le moment, & donna à tout hasard dans un Banc de glaces plûtot que de

de ſuccomber : il avoit même toutes nos munitions de guerre & de bouche pour l'expedition du Fort de Nelſon. Les Anglois lui donnerent chaſſe. Serign & Chaſtrier voulurent venir à ſon ſecours, mais les glaces le reſſerrerent. Le Profond ſe trouva auſſi renfermé avec le Dering & l'Hudſonſbaye. Le Combat commença donc le vingt-ſix Août ſur les neuf heures du matin. Duguai les attaqua, les autres le criblerent de coups, lui ayant haché toutes ſes manœuvres, parce qu'il ne pût ſe battre que de deux pieces de canon qui avoient été miſes dans l'arriere de la ſainte Barbe. Saint Aubin Pilote du Roi, Jourdain & Vivien, qui faiſoient tous trois fonctions d'Officiers, ſe diſtinguerent d'une maniere particuliere.

L'Hamshier de *56.* pieces ne pût les joindre que le ſoir ; & aprés dix heures de Combat qui ſe donna par intervalle, ils lui envoyerent tous trois leurs bordées & le laiſſerent dans cet état, croyant qu'il dût couler à fond. Il y eut quatre hommes tuez dans le Profond. Il ne ſe peut que les Anglois n'en ayent eû des leurs, puiſque l'on trouva des bras d'homme ſur une glace. Pour ce qui eſt de nous, nous ne nous trouvâmes point dans cette occaſion qui étoit tout à fait glorieuſe, & l'on

peut dire que c'est le premier Combat qui se soit jamais donné dans les glaces.

Les courants firent donc déboucquer seul le Pelican dans la Baye, & les Matelots avoient lieu pour lors d'être contens de ne se voir plus enchaînez par les glaces. Il s'éleva une petite fraîche qui nous fut d'un grand secours.

Jubet ocius omnes
Attolli mâlos, intendi brachia velis.

Monsieur d'Iberville fit hisser aussi-tôt les Huniers. L'équipage se trouva prompt à lui obeïr. C'étoit à qui se mettroit le premier à son devoir. Les uns amuroient la grande Voile, les autres bordoient la grande Ecoute & l'Artimon. Les uns brassoient les Huniers, & les autres la Civadiere.

Una omnes fecere pedem, pariterque sinistros
Nunc dextros solvere sinus : una ardua Torquent,
Cornua, detorquentque.

La premiere terre que l'on trouve, Monsieur, dans la Baye, pour faire la veritable route du Fort de Nelson est l'Isle *Phelipeaux*, dite Mansfeld par les Anglois, qui est en prenant au bout du Nord, au 62. d. 56. m. à 29. lieuës du Cap de *Digue*, faisant l'Oüest quart Sud-Oüest. C'est une terre plate qui peut avoir vingt-

neuf lieuës de long sur neuf à dix de large. Il y a quantité de Vaches Marines dans ces quartiers ; dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Elles ont cette proprieté qu'elles ne jaunissent jamais.

Le vent *fraîchit* de plus en plus, & nous porta vers le *Cap-Nord*, qui est au 63. d. 55. min. C'est une terre des plus hautes que nous ayons vûs, que l'on peut découvrir de quinze à vingt lieuës. Il est au Nord Oüest quart-d'Oüest, corrigé du Cap de *Digue*, éloigné l'un de l'autre de trente-sept lieuës ; & de cinquante-cinq de Natingan. C'est l'endroit où nous ayons le plus élevé dans le Nord. Je ne croi pas que l'on peut aller plus loin dans l'Amerique Septentrionale, à moins que de vouloir s'exposer à chercher un des bouts du monde, ou d'entrer dans le Oüest du détroit de *David*, qui a communication à ce que l'on prétend au Japon.

L'on peut dire, Monsieur, que ces Mers-ci ont quelque chose de bien affreux. Si Horace en avoit eu connoissance il auroit donné à son ami Valguis une idée bien differente de celle de la Mer Caspienne. Elle passoit de son temps pour la plus dangereuse. En éfet, Pomponius Mela dit qu'elle est toute farouche, cruelle, sans Ports, exposée de tous côtez aux tempê-

tes ; plus remplie de monstres que toutes les autres, & par cette même raison moins navigable que les autres. *Mare Caspium omne atrox, sævum, sine portubus, procellis undique expositum, ac belluis magis, quam cætera refertum, & ideo minus navigabile.*

Vous voulez bien me permettre, Monsieur, de finir ici cette longue Lettre, & de vous demander pardon de vous avoir détourné de beaucoup d'occupations plus importantes. Le temps vous est trop cher pour n'être pas fâché de vous l'avoir fait perdre à une qui n'aura peut-être manqué de vous ennuyer. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.

IV. LETTRE.

Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.
Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.
Naufrage du Pelican par la tempête.
Bombardement & prise du Fort de Nelson.

MON COUSIN,

Il y a peu de personnes qui ne se fassent un merite de faire l'éloge de sa Patrie. J'aurois eu assez de matiere à décrire les mouvemens des guerres des Caraïbes, qui se sont faits dans la Guadaloupe notre patrie, dont mon Cousin votre Pere a été le Seigneur & le Gouverneur, si la destinée ne m'en eut éloigné pendant plusieurs années. Nos Compatriotes ont eu du moins la satisfaction de suivre ses traces qui leur ont servi de guides. Vous voulez bien que je vous fasse part de plusieurs évenemens fort tragiques qui sont arrivez dans mon Voyage, mais qui n'en ont été que plus glorieux aux armes du Roi.

Nous ne ſommes point nez pour nous-mêmes, & rien n'eſt plus glorieux que de mourir pour ſa patrie. Quiconque aime ſon Prince ne doit reſpirer que ſa gloire, & l'on eſt trop heureux de pouvoir ſacrifier ſa vie pour ſon ſervice.

La conjoncture dans laquelle je me ſuis trouvé avec quelques Officiers, où l'honneur des armes de Sa Majeſté paroiſſoit intereſſée, nous a donné occaſion d'avoir ces mêmes ſentimens. Si d'un côté le haſard nous a conſervé, nous avons du moins fait paroître de l'autre que nous étions prêts d'immoler ce que nous avions de plus cher. La gloire du Roi nous engagea donc à la ſoûtenir dans une occaſion où il s'agiſſoit de vaincre ou de mourir. Le premier nous réüſſit, mais notre bonheur fut preſque auſſi tôt traverſé par le plus cruel élement de la nature. Et quoi qu'il nous ait fait ſuccomber en nous obligeant de nous ſauver l'épée à la main au milieu de ſes flots, il ne diminua en rien de notre fermeté, puiſque nous fîmes voir dans la ſuite que tout étoit poſſible quand il s'agiſſoit du ſervice de Sa Majeſté. Voici comme la choſe s'eſt paſſée.

Nous arrivâmes le troiſiéme Septembre 1697. à la vûë du Fort de Nelſon, dit Bourbon, d'où les Anglois tirerent

quelques coups de canon, qui étoient aparemment les signaux de reconnoissance pour les Vaisseaux qu'ils attendoient d'Angleterre. Nous mouillâmes à trois lieuës & demie au Sud-Oüest quart-d'Oüest de ce Fort, à la pleine mer d'un fond de sable vasart, étant surpris de n'i pas trouver le Palmier, le Weesph, & le Profond, qui naturellement devoient avoir debouqué devant nous, parce qu'ils étoient au bout de ce Cap, & que nous étions en dedans engagez dans les glaces.

Nous aperçûmes le cinq, à la pointe du jour, trois Vaisseaux sous le vent, que nous crûmes les nôtres. Aprés avoir levé l'ancre sur les sept heures du matin nous chassâmes sur eux, & leur fîmes les signaux de reconnoissance, ausquels ils ne répondirent point, ce qui nous fit juger qu'ils étoient Anglois. Il est vrai que l'un étoit l'Hamshier de 56. canons, 250. hommes d'équipage, le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32.

La partie n'étoit pas égale. Nous leur fîmes cependant connoître dans la suite que les armes du Roi s'immortalisoient avec autant d'éclat & de gloire dans les Mers Glaciales que dans les autres endroits les plus écartez de la terre. Comme il étoit de la prudence de se tenir toûjours

en état de n'être point la victime de ſes ennemis, nous nous trouvâmes tous diſpoſez à ſoûtenir le Combat. Nos forces étoient tout à fait médiocres, car nous avions à la découverte une Chaloupe de vingt-deux hommes, avec Martigni & de Villeneuve Enſeigne de Vaiſſeau, qui étoient allez à terre pour aprendre quelques nouvelles des Sauvages ſur l'arrivée des Anglois dans leur Fort, & ſur la quantité de monde qui étoient en garniſon. Nous avions quarante Scorbutiques hors d'état d'agir, & vingt-ſept Matelots qui avoient paſſé ſur le Profond en partant de Plaiſance, ſans compter quelques morts que nous eûmes dans notre traverſée, de ſorte que nous n'avions que cent cinquante combatans de deux cens cinquante que nous étions en partant de France, & quarante quatre pieces montées, en ayant donné deux autres à ce Vaiſſeau,

Chacun ſe trouva dans ſon poſte. La Sale Enſeigne de Vaiſſeau, & Grandville Garde de la Marine, commandoient la batterie d'en bas. Bienville, frere de Mr. d'Iberville & le Chevalier de Ligondez Garde de la Marine celle d'enhaut Mr. d'Iberville me pria de commander le Château d'Avant, & de ſoûtenir l'abordage à la tête d'un détachement de Canadiens qu'il me donna.

Les ennemis se mirent en ligne. L'Hamshier étoit à la tête, le Dering le suivoit, & l'Hudsonsbaye de l'arriere, tous trois fort proche les uns des autres. Le Combat commença donc à neuf heures & demie du matin. Nous fumes droit sur l'Hamshier, qui croyant que nous voulions l'aborder laissa tomber sa grande Voile, & éventa son petit Hunier. Aprés ce refus nous fumes sur le Dering, & lui coupames les Itaques de sa grande Voile: & l'Hudsonsbaye venant de l'avant nous lui envoyames le reste de notre bordée. L'Hamshier revirant de bord au vent, fit une décharge de mousqueterie sur le Château d'avant, & envoya une bordée à mitraille qui donna deux coups de canon à l'eau, un autre à la Civadiere, coupa les bras & la fausse Drisse du petit Hunier, un Galauban du petit Mats de Hune, & le faux Etai de Mizaine. Le Combat s'opiniâtra avec un feu continuel que ces trois Vaisseaux faisoient sur nous, qui s'attachoient à nous démâter. Ils desagréerent une trés grande partie de maneuvres, dont le recit seroit trop long. L'Hamshier voyant qu'il ne pouvoit nous engager entre une *Basse* & ses deux Vaisseaux, & que tous les éforts qu'ils avoient faits pendant trois heures & demie étoient

inutils, se détermina pour nous couler bas, & pour cét éfet prenant son air pour nous gagner le vent (ce qu'il ne pût faire) nous le prolongeâmes vergue à vergue. Comme nous étions si proche l'un de l'autre, je fis faire une décharge de mousqueterie sur son Château d'avant, où il parut beaucoup de monde qui nous crioit de sauter à bord. Ils nous envoyerent aussi tôt la leur avec une bordée de canon à mitraille, qui hacherent presque toutes nos maneuvres & blesserent bien du monde. A mesure qu'ils prolongeoient notre Vaisseau nous tirâmes nos batteries, mais nos canons étoient pointez si à propos qu'ils firent un éfet admirable, car nous ne fûmes pas plutôt separez l'un de l'autre, que l'Hamshier sombra dans le moment sous voile. Le Dering qui nous tenoit de prés nous envoya sa bordée, mais ce fut une cruelle catastrophe pour eux, car l'Hudsonsbaye emmena pavillon, & le Dering prit la fuite. Nous eûmes quatorze hommes blessez à la batterie d'en bas de la derniere bordée de l'Hamshier, entr'autre le Chevalier de Ligondez, de deux éclats qui y étoit décendu, lequel fit paroître toute la valeur & la fermeté que l'on pouvoit souhaiter. Les autres Officiers firent aussi parfaitement leur de-

voir. Nous eûmes ſept coups de canon à l'eau qui entroient à gros boüillon, ſans pluſieurs qui paſſerent de bord en bord.

Si tout autre que moi avoit commandé ce poſte, je dirois de lui ce que la modeſtie m'empêche de dire. Toute la Marine de Rochefort a avoüé que ce Combat a été un des plus rudes de cette guerre. Nous étions ſi accablez de leur mouſqueterie & de leurs bordées à mitraille qu'ils nous tiroient à portée de piſtolet & à demi portée de fuſil, que notre Mât de Mizaine étoit *farci* de tout côté de balles de mouſquets de la hauteur de dix à douze pieds; & ſi je n'avois diſpoſé mon monde, ſur tout dans le moment que je voyois mettre le feu aux canons, il ne ſe ſeroit pas ſauvé quatre perſonnes ſur le Château-d'avant. J'en fus quitte à bon marché d'avoir eu à la derniere bordée mon juſte-au-corps tout haché, & mon tapabord percé d'une balle. La Carboniere Canadien, qui étoit auprés de moi, eut le coude caſſé, ſaint Martin la main fracaſſée, & pour éviter un plus long détail de tous mes bleſſez, je fus celui qui fut le plus heureux en fait de bleſſures.

Je croi que je n'aurois pas été faché de me montrer devant Mr. de Pont-Chartrain avec une écharpe au bras. Cela frape à la

verité, mais si ces marques sensibles décident de la valeur d'un Officier, je me suis trouvé aussi sain & d'un aussi grand sens froid aprés le Combat, que lors que Mr. d'Iberville nous fit mettre en lice, hors que l'on m'auroit pris pour un veritable Maure, tant j'étois barbouillé de poudre au visage. Je croi que les Anglois me prirent à l'abordage pour quelque Prince de Guinée, car j'entendis une voix qui dit: *à ce beau visage de Guinée.*

Nous donnâmes chasse au Dering, & nous l'eussions pris si trois jours auparavant nous n'avions eû notre grande Vergue cassée en deux par le milieu d'un coup de vent. Notre prise qui étoit à une lieuë de nous auroit pû gagner l'entrée de la Riviere de Penechiouetchiou, dite sainte Therese, qui est celle du Fort de Nelson. Nous revirâmes de bord, & aprés l'avoir amariné nous chassames vers l'Hamshiere dans le dessein de sauver son équipage. Nous le trouvâmes échoué sur la *Basse*, où il avoit voulu nous engager, & le temps devint si rude aprés le Combat, qu'il nous fut impossible de mettre le Canot à la mer. Nous n'avions point de Chaloupe, parce qu'elle ne pût revenir de la découverte. Nous moüillames assez prés, avec l'amertume de ne pouvoir donner la conjon-

secours que nous étions obligez dans une conjoncture aussi embarassante, & aussi fâcheuse qu'étoit celle-là. L'Hudsonsbaye ne pût même le faire. Celui-ci avoit des éfets pour la traite du Fort de Nelson qui auroient pû produire la valeur de cinquante mille écus en Castors, & le Dering étoit destiné pour le Fort de Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

J'apris des prisonniers qu'il y avoit cent hommes embarquez sur l'Hamshier, & le Dering pour la garnison de ces Forts, & qu'un Brûlot avoit été écrasé par les glaces dans le détroit. Nous envoyâmes le six, à bord de l'Hudsonsbaye un mortier & des bombes dans l'esperance de le faire entrer dans la riviere sainte Therese.

Le vent d'Est Nord-Est qui régnoit alors se fortifia de plus en plus. La mer devint affreuse, nous chassant toûjours à la côte jusques au lendemain matin entre neuf à dix heures que notre gouvernail donna deux coups de talon. Le Flot commença à monter, foible esperance pour des personnes dont la destinée devint si cruelle. Nous fûmes contraints de couper à midi un cable pour appareiller, & chassâmes jusques à quatre heures du soir. Le grand froid qu'il faisoit, la nége, & le verglats qui avoient couvert toutes nos maneu-

vres étoient de cruels obstacles. Comme nous ne pûmes élever la côte ; nous mouillâmes à neuf brasses d'eau. Nos ancres tinrent jusques à huit heures du soir, & en ce temps la grande rompit. Je ne sçaurois vous exprimer, Monsieur, la desolation où se trouva l'équipage. Les uns languissoient de maladies. Les plus vigoureux étoient aux abois. Il étoit nuit, & l'horreur des tenebres ne faisoient qu'augmenter celle de la mort. Le cahos & le desordre se mêlerent bien vîte parmi des gens accablez ; & quand la terreur se fut répanduë, nous ne pûmes plus les rassûrer, & dans cet état déplorable je me souvins plus d'une fois de ce qu'Horace a dit avec tant de raison, quoiqu'il ne se fût jamais trouvé dans une si fâcheuse conjoncture.

Illi robur, & æs triplex,
Circa pectus erat, qui fragilem,
Truci commisit pelago ratem,
Primus, nec timuit præcipitem africum,
Decertantem aquilonibus,
Nec tristes Hyadas, nec rabiem nôti.

Le Vaisseau étant apointé debout au vent, l'ancre de touée & un Greslin rompirent. Celle d'affourche ne pouvant tenir, nous fûmes contraints d'en couper le cable. Une vague fit sauter nôtre galerie,

& brisa une table & ses bancs qui étoient dans la grand'-chambre. Nous perdimes notre gouvernail sur les dix heures du soir, & nous nous crûmes entierement perdus. A mesure que la marée montoit, notre Vaisseau qui étoit entraîné par son cours, talonnoit insensiblement. Tous ces differens mouvemens faisoient dresser les cheveux aux plus insensibles. Enfin il creva par le milieu de la Quille sur le minuit, & emplit d'eau par dessus l'entre-deux ponts. Nous passâmes la nuit en ce pitoyable état, & nous vîmes à la pointe du jour la terre à deux lieuës.

Dans quelque cruelle situation où nous étions, nous conservâmes toujours quelqu'esperance de ne pas perdre la vie. Mr. d'Iberville qui eut toute la prudence que l'on peut avoir dans une pareille catastrophe, songea à sauver son équipage. Il me pria de m'embarquer dans le canot pour tenter l'endroit où nous pourrions le faire avec quelque sureté.

Il ne s'agissoit pas seulement de conserver la vie; il falloit encore soûtenir la gloire que l'on s'étoit acquise deux jours auparavant; & perir pour perir il valoit mieux sacrifier sa vie aux pieds d'un bastion du Fort de Nelson, que de languir dans un bois où il y avoit déja un pied de

néges. Je m'embarquai donc le huit Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, dans le canot avec des Canadiens : & aprés nous être jettez à la mer jusques aux épaules avec notre mousquet, une corne à poudre sur la tête, & des balles, je le lui renvoyai, pendant qu'il faisoit faire des *Rats d'eau* & des *Cayeux* pour sauver les malades. Martigni arriva aussi avec un esquif. Nous nous tirâmes le mieux que nous pûmes de l'eau qui étoit extrêmement froide.

Quelque vigueur & quelque presence d'esprit que j'eusse, la nature pâtissoit en moi d'une maniere sensible : & comme je me trouvai extrémement accablé, je souhaitai trouver un endroit pour me reposer. Il me prit une faim cruelle, avec un desespoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flottoit sur la mer. Je souhaitai, Monsieur, plus d'une fois ce repos dont parle le même Poëte, que souhaitent ceux qui sont surpris d'une affreuse tempête.

Otium divos rogat in patenti,
Prensus Ægeo, simul atra nubis,
Condidit lunam, neque certa fulgent,
Sydera nautis.

Aprés avoir traversé la mer plus d'une lieuë, nous trouvâmes un Banc de néges épais de plus de deux pieds, sous lequel



A. Le Pelican perit a 2. lieux de terre, B. Cayeux pour sauver les malades, C. Banc de nege, D. Camp. de grace,



étoit de la vaſe. Ce trajet fut bien rude qui coûta la vie à dix-huit ſoldats qui moururent de froid en ſe ſauvant, & j'aurois ſuccombé ſans le ſecours de quelques Canadiens qui me trouverent couché ſur la nége. Mr. Fiche-Maurice de Kieri, de la maiſon du Milord Kieri en Irlande, qui étoit notre Aumônier, ſoulagea avec beaucoup de charité pluſieurs de nos gens qui n'avoient pas la force de ſe traîner. Il ne les abandonna pas qu'ils ne fuſſent arrivez dans un bois.

Nous avions lieu d'aprehender que les Anglois n'euſſent fait des embuſcades, car ils virent nôtre Vaiſſeau peri, & ils pouvoient être témoins oculaires de nôtre décente ſur leur terre, puiſque nous n'étions qu'à deux lieuës du Fort.

Nous campâmes dans un bois & fîmes de grands feux, qui nous furent d'un grand ſecours, car nous étions tous ſans autre habit qu'un caſaquin aſſez leger, & tout dégoutant de nôtre naufrage.

Nous décampâmes le lendemain du Camp de Grace (tel fut ſon nom) & paſſâmes par un marais d'où les chevaux n'auroient pû ſe tirer. Cette marche dura plus d'une lieuë & demie, & fîmes un ſecond Camp à un endroit que l'on apelle le *Poſtau*. Je paſſerai ſous ſilence que

l'Hudſonſbaye eut le même ſort que nous, s'étant perdu à huit lieuës plus Sud.

Sur ces entrefaites le Palmier, le Weeſph & le Profond arriverent à l'embouchure de la riviere de ſainte Thereſe. Le premier avoit perdu ſon gouvernail dans la riviere de *Manotcouſibi*, dite Danoiſe, qui eſt à quarante lieuës plus Oüeſt que celle-ci, ayant gouverné pendant quarante lieuës avec des avirons & des bout hors. Ils furent bien-heureux de ne s'être point trouvez moüillez avec nous, car leur deſtinée auroit été auſſi fatale que la notre.

Nous décampâmes derechef le onze, devant le jour, & fimes un troiſiéme campement à la portée du canon du Fort, dans un bois tailli, qui fut nommé Camp de Bourbon. M'étant trouvé au poſte avancé je fis faire du feu, car le temps étoit rude. La fumée nous attira pluſieurs coups de canon au travers des arbres. Je fis faire du feu davantage, afin que les Anglois croyans que nous voulions y faire des retranchemens, nous puſſions faciliter à nos gens de défiler plus aiſément le long de la riviere. La grande obſcurité qu'il faiſoit pour lors fut cauſe que le Fort nous paroiſſoit plus éloigné. Nous commençâmes peu de temps aprés les eſcarmouches à la faveur de pluſieurs petits

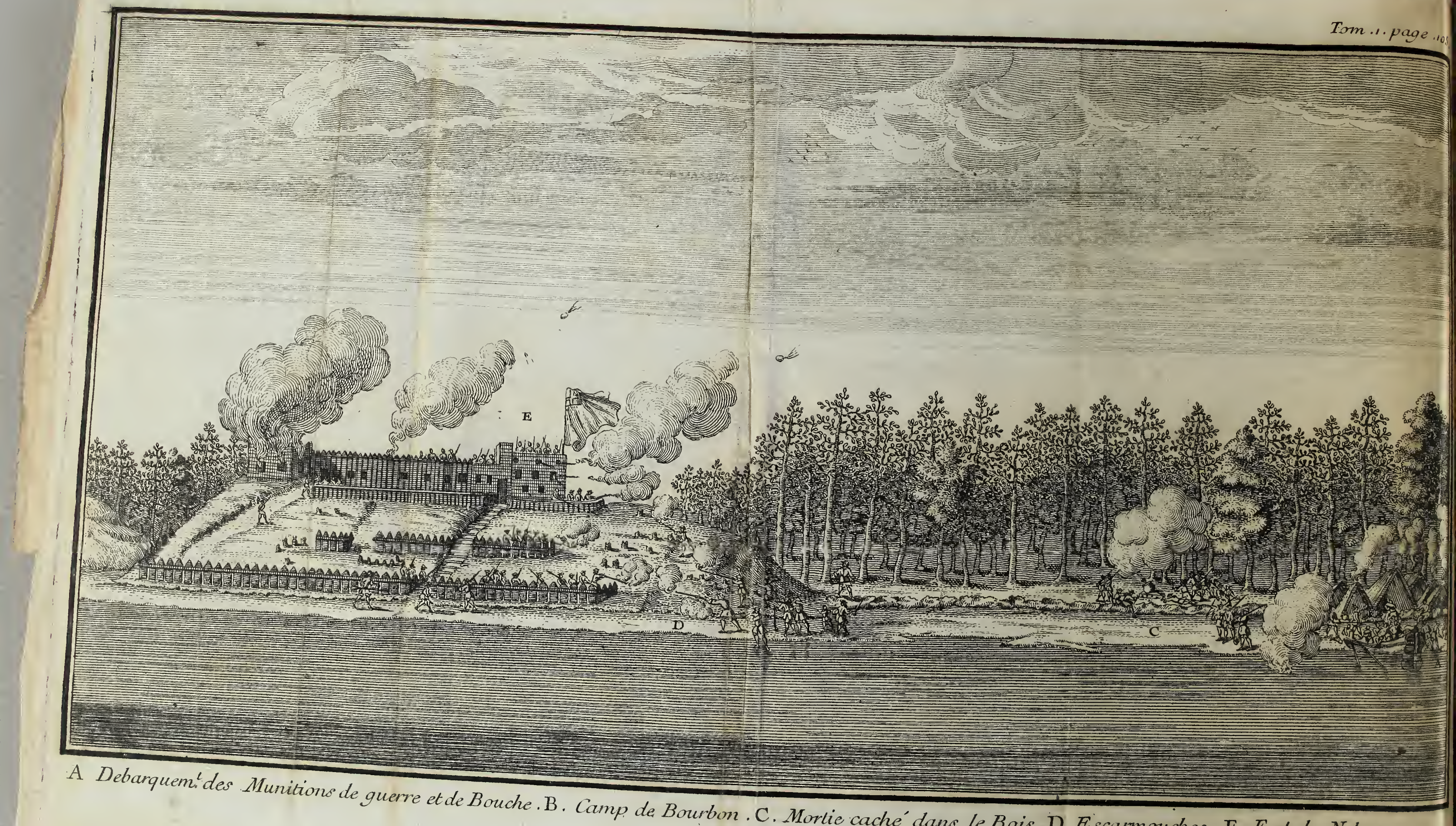
ruisseaux & de quelques troncs d'arbres brûlez. Il se fit de part & d'autre un grand feu. Les fauconeaux, & les canons à mitraille eurent dequoi s'exercer.

Monsieur d'Iberville alla reconnoître la Place sur les onze heures du matin. Nous ne pûmes le faire si à propos, qu'ils ne nous tirassent quelques coups de mousquets, & l'eussent fait à mitraille, si nous n'avions défilé par de petits sentiers. Nous ne laissâmes pas de rester à couvert presqu'au pied du Fort. Il envoya querir Martigni, & lui donna ordre d'aller reclamer deux Iroquois & deux François, qu'il sçavoit être dans cette Place, qui n'avoient pû s'y rendre l'année derniere, avant que les Anglois l'eussent prise sur les Canadiens. Lorsque Martigni fut arrivé aux portes du Fort avec pavillon blanc, qu'il fit porter avec lui. Le Gouverneur lui fit bander les yeux, & le fit conduire dans la Place. Il tint conseil de guerre. La décision fut qu'il étoit impossible de les rendre dans une pareille conjoncture. Une partie de l'Hudsonsbaye s'y étoit jettée aprés le naufrage, ce qui augmentoit leurs forces. Le Capitaine Semithsemd qui commandoit ce Vaisseau avoit assez d'autorité pour pouvoir donner à la Garnison telles impressions qu'il vouloit. Il crût que Mr.

d'Iberville avoit été tué dans le combat. Il ſçavoit qu'aprés la priſe de ſon Vaiſſeau nous envoyâmes quinze perſonnes pour l'amatiner, perſuadé que preſque tout notre équipage avoit été tué dans le combat; il s'imaginoit que nous ne tentions ce Fort que comme des gens deſeſperez. Il eſt vrai que, ſans la poudre que nous ſauvâmes dans le naufrage qui nous fit vivre de quelque gibier, nous euſſions été contraints de brouter de l'herbe juſques à l'arrivée de nos autres Vaiſſeaux.

On dreſſa l'aprés-dîné dans le bois à deux cens pas du Fort la batterie pour un mortier, ſans que les ennemis s'aperçuſſent de nos mouvemens. Comme la plate-forme étoit preſque finie, ils entendirent le bruit de deux ou trois coups de maſſe que l'on donna ſur des clouds, ce qui nous attira bruſquement trois coups de canons dont l'on penſa tuer Mr. d'Iberville, & les deux autres me rangerent de ſi prés que nous trouvâmes le boulet à quatre pas de moi. Ce travail étant fini, nous revinmes au camp. Ils nous tirerent du canon dans notre retraite, étant obligez de paſſer le long de la riviere où ils nous découvroient facilement.

Nous fûmes occupez le reſte de la journée à débarquer nos munitions de guerre



A Debarquem.t des Munitions de guerre et de Bouche . B . Camp de Bourbon . C . Mortie caché dans le Bois D Escarmouches . E . Fort de Nelson .

& de bouche. Le Weefph envoia le mortier dans une chaloupe que commandoit le Chevalier Montalamber de Serre, garde de la Marine. C'eſt un Gentilhomme qui s'attache extrémement à ſon métier. Il a l'honneur d'apartenir à Monſieur le Marquis de Vilete. On mit ce mortier à terre, & quelque temps aprés ſur ſa batterie. Les ennemis tirerent beaucoup pendant ce débarquement dans le camp & ſur les chaloupes.

L'on coupa chemin la nuit du onze au douze aux Anglois, qui alloient & venoient querir les Matelots de l'Hudſons-baye qui arrivoient de moment à autre. Le Commis de la compagnie de Londres y fut tué, & le douze il ſe fit encore une eſcarmouche qui dura deux heures.

Nous commençâmes à bombarder le Fort ſur les dix heures du matin. Comme nous vîmes que la troiſiéme bombe étoit tombée au pied, Serigni fut ſommer le Gouverneur de ſe rendre. Celui-ci témoigna qu'il ne vouloit point ſe faire couper le col, aimant mieux ſouffrir l'incendie de ſa Place que de la rendre. Il avoüoit qu'il étoit hors d'état de recevoir aucun ſecours d'Angleterre, & que, s'il ſe trouvoit forcé de Capituler, ce ſeroit un éfet de ſa mauvaiſe deſtinée. Nous ſçûmes

aprés, qu'il animoit extrémement ſa garniſon, promettant de lui faire donner une augmentation de ſolde. Nous leur tirâmes encore quelques bombes.

Nous recommençâmes entre une heure & deux. Ils nous firent un feu continuel de canons & de deux mortiers. Ils avoient de trés-habiles canoniers. Il n'y avoit que le bruit de nos bombes qui pouvoient leur faire conjecturer l'endroit où nous étions, parce que le bois tailli où étoit notre batterie leur ôtoit la juſte connoiſſance de ſa ſituation. Cela n'empêcha pas que deux coups de canon ne donnaſſent dans le parapet, & qu'un autre ne nous couvrit de terre. Nos eſcarmouches ſe redoubloient avec toute l'ardeur poſſible, & ils bleſſerent à mort St. Martin un Canadien. Nos bombes parurent avoir fait quelques effets par les *Saſſakués* * que nos Canadiens faiſoient retentir, car pendant que nous les bombardions, ceux-ci les harceloient dans les eſcarmouches. Serigni les alla ſommer derechef ſur les quatre heures, & dit au Gouverneur que ce ſeroit la derniere fois qu'il le feroit. La reſolution étant priſe de leur donner un aſſaut general, & quand il voudroit pour

* Cris de Guerre & de Réjoüiſſance à la façon des Sauvages du Canada.

ors faire des propositions, on ne les rece-
roit pas, l'assurant même, que, quoique
a saison ne permit pas à nos Vaisseaux de
lemeurer en ce climat plus de dix à douze
ours, il lui resteroit des forces plus que
uffisantes pour le prendre l'Hyver. Je
ous avouë, Monsieur, que s'il fut arri-
é quelques accidens à nos Vaisseaux que
ous avions quittez dans le détroit, qui
es eussent empêchez d'arriver au Fort,
ous n'avions pas d'autre parti à prendre.
e desespoir où nous eussions été de vivre
omme des bêtes dans les bois, nous eut
bligé de pousser les choses à l'extrêmité.
Nous avions résolu de le forcer la nuit.
Nous eussions pour cet éfet environné le
ort, & à force de haches-d'armes nous
ussions sapé leurs Palissades & leurs Ba-
tions, & ils pouvoient s'attendre que
es forçant l'épée à la main, il n'y auroit
oint eu de salut pour eux.

Una salus victis nullam sperare salutem.

Le Gouverneur lui témoigna qu'il n'é-
oit pas tout-à-fait le maître, & qu'il lui
onneroit réponse au Soleil couché. Nous
e laissames pas de dresser la batterie de
Phelypeaux en deçà du Sud Sud-Oüest,
ui auroit fait un furieux desordre, si sur
es six heures du soir, le Gouverneur
n'eut envoié Mr. Morison aporter une

Capitulation dans laquelle il demandoit tout le Castor qui apartenoit à la Compagnie de Londres. Je voulus servir d'Interpréte, mais je vis bien que je perdois mon Latin avec ce Ministre qui à peine pouvoit décliner *Musa*. Je n'en fus pas surpris dans la suite, puis qu'il y avoit peu de Ministres Ecossois qui le sçûssent. Cette proposition étoit trop avantageuse à des gens qui étoient à notre discretion, & le ménagement que nous étions bien aise d'avoir pour eux étoit plûtôt l'effet de la generosité naturelle aux François. On leur refusa donc cette demande. Ce Ministre s'en retourna avec Caumont qui faisoit fonction de Major. Il avoit ordre de sçavoir de Mr. Baylei Gouverneur du Fort, s'il vouloit accepter les conditions qu'on lui prescrivoit, & en cas qu'il eut été dans ces sentimens, qu'il nous envoia trois ôtages. Ils tinrent conseil de guerre, & le Gouverneur envoia sur les huit heures du soir Mr. Henri Kelsei le * Député Gouverneur, avec une lettre par laquelle il demandoit deux mortiers de fonte & quatre pieces de canon de cinq livres de même métail, qu'ils avoient aportez l'année derniere d'Angleterre. Nous ne voulumes point les leur accorder. Enfin le

* Lieutenant de Roi.

le lendemain treize, le Gouverneur nous envoya trois ôtages nous dire qu'il rendroit la Place, nous priant d'en laisser faire l'évacuation à une heure aprés midi.

Les ordres que Mr. Bégon m'avoit donné en partant de Rochefort, d'agir de concert avec Mr. d'Iberville, si l'on faisoit quelque entreprise par terre, m'obligerent, Monsieur, de me rendre d'abord dans ce Fort. Le Gouverneur à la tête de sa garnison, & d'une partie de l'équipage de l'Hudsonsbaye sortit une heure aprés, tambour battant, balles en bouche, méches allumées, enseigne déploiée (qu'ils avoient abbatuë bien vîte à la troisiéme bombe que nous leur tirâmes, s'étant aperçus qu'elle nous servoit de but) & armes & bagages. Boisbriant enseigne de Compagnie en Canada, se trouva à leur rencontre à la tête des Canadiens.

Je remarquai que, quoique le Fort étoit petit, presque toutes nos bombes étoient tombées à ses pieds, & que de vingt-deux que nous leur tirâmes, il y en étoit tombé quatre, deux dans le Bastion du Sud Sud-Oüest qui l'avoient fait sauter avec la forge, la troisiéme emporta une galerie qui entouroit un corps de logis, & la quatriéme tomba dans la plateforme qui blessa plusieurs personnes.

Ce Fort est au 57. d. 30. m. lat. Nord. C'est la derniere place de l'Amerique Septentrionale. Il a la figure d'un trapeze, flanqué de trois bastions & demi. L'un est au Nord, le second à l'Est Sud Est, le troisiéme au Sud Sud-Oüest. Celui du Nord, & le demi-bastion, sont revêtus d'un chemin couvert. Il y avoit dans le bastion du Nord un fauconeau, quatre pieces de quatre livres de balle, qui nous avoient beaucoup incommodez. Dans celui de l'Est Sud-Est étoient deux de quatre, au dessous une plateforme dans laquelle il y avoit un mortier de fonte & deux canons de huit. Dans celui du Sud Sud-Oüest qui fut ruïné par deux bombes, il y avoit un fauconeau & une piece de quatre. Entre celui ci & celui de l'Est Sud-Est, il y a une courtine qui bat la riviere, en laquelle il y avoit dix pieces de huit, y comprises les quatre de fonte, & au milieu de la Place, étoit un mortier de fonte, & une plateforme à l'entour d'un corps de logis sur laquelle il y avoit six pieces d'une livre, & au demi-bastion trois canons de quatre, & un fauconeau. En un mot il y avoit dans ce Fort deux mortiers de fonte & 34. canons, sans parler de sept autres petites pieces d'une livre qui étoient à droit & à gauche, & plusieurs pierriers.

La situation du païs paroît assez agrea-

ble, tout couvert de bois taillis, & beaucoup marécageux; d'ailleurs la terre est ingrate. Le froid commence dés le mois de Juin, mais il ne quitte pas pour cela. Il n'i a point de milieu entre le froid & le chaud dans ce temps-là, où les chaleurs sont excessives, où le froid y est perçant. Les vents de Nord qui viennent de la mer dissipent cette chaleur, & quiconque a bien sué de chaud le matin est glacé le soir. Il y pleut rarement. L'air y est pur & net presque tout l'Hiver. Il y nége même peu à proportion, neuf pieds tout au plus. Je vous avouë Mr. que le merite d'un homme Apostolique est grand lorsqu'il s'attache aux Missions dans ces quartiers-là, J'ai entendu parler du Pere Gabriel Marais Jesuite, qui vint en 94. dans le Poli. Le zele qu'il avoit à travailler au salut des Matelots de son équipage pendant l'hivernement étoit grand; mais celui qui l'animoit à prêcher le vrai Dieu aux Sauvages de ces lieux, étoit quelque chose de bien plus fort. Que de peines & de fatigues n'a-t'il point souffert. Traverser des ruisseaux & de petites rivieres à mi-corps dans des saisons rigoureuses, c'étoit un de ses moindres embarras. Les marais pleins de fange & de bouë étoient ses chemins les plus praticables. Il importe peu en quel état l'on est lorsqu'il

s'agit de la gloire de Dieu. Ces conjonctures-là touchent même ſenſiblement les Sauvages, puiſqu'ils connoiſſent que l'on ne va chez eux que par un eſprit de deſintereſſement, & la maniere avec laquelle cet homme de Dieu venoit dans leurs cabanes étoit un éfet de ſa charité. Ils l'écoutoient & ils l'aimoient. Il ſe faiſoit donc une joye de tout ſacrifier pour leur inſinuer la connoiſſance du vrai Dieu. Ses leçons faiſoient impreſſion ſur leur eſprit, & aprés avoir un peu goûté ce qu'il leur enſeignoit ils le conjuroient de les venir voir. C'eſt beaucoup à un Idolâtre lors qu'il ouvre les yeux pour déveloper les tenebres de l'ignorance. Et comme ce ſaint homme s'apercevoit qu'ils avoient quelque diſpoſition pour ſe faire Chrétiens, il mettoit tout en uſage pour leur enſeigner les premiers élemens de la Foi. On le voyoit ſouvent harcelé de fatigues & de miſeres. Il paſſoit dans des néges, il enfonçoit dans des glaces qui ſe rompoient ſous ſes pieds, d'où à peine pouvoit-il ſe tirer, & malgré tous ces froids inſuportables qui la plûpart du temps cavent les jouës, font tomber le nez & les oreilles de ceux qui demeurent trop long-temps à l'air, il regardoit tous ces obſtacles comme des attraits qui lui faiſoient prendre plus à cœur les

interêts de la maison du Seigneur, & ce ne seroit pas sans raison qu'on lui attribueroit ces paroles du Prophête Isaïe. *Factus est in corde meo quasi ignis æstuans in visceribus meis.* Quoique ce païs soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'i remedier pour la subsistance des peuples de ces quartiers. Les rivieres sont fort poissonneuses. La chasse y est abondante. Il y a des perdrix en si grande quantité, qu'il passeroit pour fabuleux, si j'avançois que l'on en peut tuer des quinze à vingt mil dans un an. Elles sont toutes blanches presque toute l'année, grosses comme des gelinotes, beaucoup plus delicates qu'en Europe. Elles ont les pieds patûs, & dans le mois d'Août elles ont une partie des ailes grises avec plusieurs taches rouges.

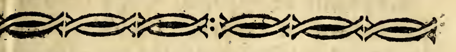
Les Outardes & les Oyes sauvages y abondent si fort au Printemps & en Automne, que tous les bords de la riviere de sainte Therese en sont tous remplis. L'Outarde est un trés-bon manger qui ressemble assez à l'Oye, mais beaucoup plus grosse & d'un autre goût. Le Caribou se trouve presque toute l'année, principalement au Printemps & en Automne, en bandes de sept à huit cens. La viande en est plus délicate que celle du Cerf. Lors qu'un chasseur en tuë quelqu'un sur la place; les autres

s'arrêtent tout-à-coup sans s'émouvoir du bruit de l'arme à feu; mais lors que le Caribou n'est que blessé, il court avec une grande vîtesse, & tous les autres le suivent.

Il y a beaucoup de pelleteries fines comme des marthes fort noires, des renards de même, des loûtres, des ours, des loups dont le poil est fort fin & principalement du Castor qui est le plus beau de tout le Canada. Je fis embarquer dans l'Albermale celui qui se trouva dans le Fort. Comme nos Pilotes ne connoissoient pas bien la riviere; ce bâtiment échoua sur une petite roche qui le fit ouvrir. Ce fut un cahos trés-grand parmi nos gens & les Anglois qui s'y étoient embarquez. Cette barque emplit d'eau. On voulut l'alleger en jettant beaucoup de caisses & de paquets. Il faisoit une nuit trés-obscure. Les uns se jettoient à l'eau; d'autres voulant se sauver à terre, restoient dans la vase. Voici Monsieur, les circonstances les plus particulieres qui nous sont arrivez en moins de vingt jours que nous avons été dans ces quartiers, qui n'ont pas laissé de nous ocuper. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, &c.



V. LETTRE.

Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.

MONSIEUR,

J'ai connu peu d'hommes de guerre aimer plus la lecture que vous l'aimez. Vous avez sçû ménager la lire & le fer en même-temps toute votre vie. Les longs services que vous avez rendu au Roi vous donnent un relief dans le monde d'un des plus anciens & fidels serviteurs qu'ait Sa Majesté, & l'estime que vous avez pour les personnes qui n'aiment pas tout à fait l'oisiveté, aprés ce qu'ils ont accordé au Prince par leur devoir, doit leur faire plaisir, quand ils sont assez heureux lors que vous vous entretenez avec eux de matieres sçavantes, ou de ce qui vient d'au delà les mers. J'en ai bien passé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir en Flandres. Il faut donc vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, de quelques particularitez de mes voyages.

Le plaiſir de voyager donne beaucoup d'ouverture à l'eſprit. Le changement des païs diverſifie agreablement toutes ſes idées. Ce mélange d'objets réveille en lui ſes ſentimens, & lors qu'un homme eſt aſſez heureux pour ſe trouver dans des climats où les peuples ont de la delicateſſe, il doit en étudier les bonnes manieres, Cet aſſaiſonnement qu'il doit faire de tout ce qu'il trouve de meilleur, doit en même tems lui inſpirer les ſentimens d'une belle ame, & lors qu'il a fait un diſcernement judicieux du bon & du mauvais de ce qu'il voit, il doit être regardé comme un homme élevé au deſſus du commun. La vertu ſur tout doit être ſon partage; car que lui ſert de connoître les bonnes mœurs des uns, s'il ne s'aplique à les imiter. Il voyageroit ſeulement par une vaine curioſité qui ne laiſſe en lui que beaucoup d'idées vagues de tout ce qu'il a vû.

Pour nous, Monſieur, qui allons & venons ſur mer, nous ne goûtons point ces plaiſirs. Le Ciel & la mer qui ſe preſentent continuellement à nos yeux, ne laiſſent à notre imagination qu'un dégoût, mais des lors que nous arrivons en des païs éloignez, il ſemble que nous reſpirions un air qui nous donne un peu plus de ſatisfaction.

Comme je n'ai rien trouvé d'agreable dans ce voyage, & que tout ce que j'y ai vû ne sont qu'objets tristes & affligeans, je me suis du moins consolé par les serieuses reflexions que j'ai faites sur tout ce qui s'est rencontré de particulier. Les mœurs des nations differentes qui viennent faire la traite au fort de Nelson, m'ont un peu occupé, & j'ai été sensiblement touché de l'état malheureux où se trouvent ces peuples. Ce sont des hommes comme nous qui ne manquent pas de bon sens, & qui sont capables de recevoir plus facilement que bien d'autres, les impressions de la veritable Religion.

Le climat de ces païs qui est naturellement fort froid les rend steriles & infructueux, ce qui oblige la plûpart de tous ces Sauvages à être errans pour trouver dequoi vivre. Il y en a cependant quelques-uns qui ont des Villages. Leurs tentes sont faites de branches d'arbres couverte de peaux de Caribous, avec une ouverture en haut pour laisser passer la fumée. Ils étendent des robes de Castors sur des feuillages de sapin qui leur servent de lit. Ils habitent à peu prés comme l'on faisoit dans le Siecle d'or.

Sylvestrem montana thôrum cum sterneret uxor

Frondibus, & culmo vicinarumque ferarum,
Pellibus.

Le pere de famille pourvoit aux besoins & aux necessitez de la vie. Il se leve dés la pointe du jour & se met en campagne pour la chasse. Lors qu'il trouve un endroit propre pour cabanner, il y laisse un grand nombre de feuillages, qui est une preuve qu'il veut que sa famille y sejourne. Pour lors la femme suit les traces du mari à la faveur de la nége qui est presque toute l'année sur terre, & donne tous ses soins pour le recevoir à son retour.
Sacrum vetustis extruit lignis focum,
Lassi sub adventum viri.

Ce genre de vie paroît tout-à-fait pénible & laborieux. Ils s'en font cependant une habitude, & auroient de la peine d'en mener une autre plus douce & plus tranquille. Le mari ou le chasseur étant de retour, la femme connoît dans le moment s'il a tué quelque bête, car le Sauvage parle peu naturellement, & lors qu'il le fait, ce sont autant d'expressions décisives. L'air serieux qu'il affecte en entrant dans sa cabane, lui donne à connoître qu'il y a du gibier. Elle sort, & le trouvant aux environs, l'aporte; ou s'il n'a pû tout aporter, il lui dit quelque temps aprés l'endroit où il est, & elle est

obligée de l'aller chercher, dût ce être à deux lieuës ; mais lors qu'il n'a rien tué, il fait quelquefois un soûpir, ce qui eſt une mauvaiſe augure.

Ce chaſſeur ne peut qu'il ne ſoit fort fatigué au retour de la chaſſe. Sa femme le déchauſſe, & on lui donne une robe de caſtor en façon de robe de chambre. Lors qu'il ſe trouve un peu délaſſé, il ſe met à fumer, & fait le recit de ſa chaſſe à ſa famille. S'il a des enfans un peu grands ce ſont autant de leçons qu'ils aprennent inſenſiblement, parce que ces gens-là font conſiſter tout le bonheur de la vie en la deſtruction de quelques bêtes fauves. Leurs converſations ſont le reſte de la journée fort ſuccintes, & la paſſent à faire bonne chere, s'ils ont dequoi.

Ils n'ont nulle délicateſſe dans leur manger. J'ai vécu quelques jours à leur maniere. Ils prennent un morceau d'orignac, de caſtor, ou d'autres animaux qu'ils paſſent dans une broche de bois qu'ils fichent en terre devant le feu. Lors qu'il eſt rôti d'un côté, ils le retournent de l'autre, s'ils ont des outardes ou d'autre gibier, ils les ſuſpendent avec une petite corde attachée à un petit pieux, & lui donnent un mouvement pour les faire cuire de tout côté. Ils font boüillir la viande avec de la nége

quand les rivieres & les lacs sont glacez, en boivent la graisse avec autant d'appetit que si nous prenions le meilleur consommé, & lors qu'ils veulent se desalterer, ils remettent de la nége dans le boüillon. Il ne faut donc point chercher de délicatesse chez eux. Ils ne vivent que pour ne pas se laisser mourir, & ne donnant rien qu'à la seule necessité de la nature, ils trouvent qu'un homme peut aisement se passer de peu.

Bene est, cui Deus obtulit,
Parca, quod satis est manu.

Quand le gibier est abondant dans l'endroit qu'ils ont connu, ils y sejournent. S'il n'i en a point, ils changent de cabanes. Il arrive, que la famine les surprend souvent, & qu'ils patissent beaucoup. La nature y suplée quelquefois, parce que ces gens-là sont fort sobres. J'en ai vû un exemple en deux Iroquois que nous avons passé en France. Ils furent quatre jours sans manger, parce qu'on leur dit mal à propos que le biscuit manquoit, croyans être obligez par cette abstinence d'entrer dans la peine commune où pouvoit être notre équipage.

Cette vie errante & libertine éloigne naturellement l'esprit du Sauvage de la connoissance de Dieu. L'on ne sçait à la

verité

verité s'ils le connoiſſent, & les tenebres de l'ignorance offuſquent trop leur entendement pour en déveloper la verité.

Ils ne ſont point inſenſibles au bonheur & aux diſgraces qui leur arrivent. Ils ſemblent avoir quelque principe du Manicheïſme. Ils reconnoiſſent comme ces anciens heretiques un bon & un mauvais eſprit. Ils apellent le premier le *Quichemanitou*. C'eſt le Dieu de proſperité. C'eſt celui dont ils s'imaginent recevoir tous les ſecours de la vie, qui préſide dans tous les effets heureux de la nature. Le *Matchimanitou* au contraire eſt le Dieu fatal. Ils l'adorent plus par crainte que par amour, & ils ne reſſemblent pas mal aux anciens Romains qui avoient élevé un Temple à la Fiévre, non pas pour le bien qu'ils en recevoient, mais de peur du mal qu'elle leur pouvoit faire. Ces deux Eſprits ſelon la croyance de la plûpart, ſont le Soleil & la Lune. Il y a de l'aparence qu'ils reconnoiſſent le premier pour le Souverain maître de l'Univers : auſſi quand ils ſe trouvent dans quelques afflictions publiques, ils lui font des ſacrifices.

Les Chefs des familles s'aſſemblent dés la pointe du jour chez quelqu'un des principaux pour *faire fumer*, & *fumer* eux même le Soleil. Le Chef allume le calu-

met, le presente par trois fois au Soleil levant, & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil, jusques à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui fait l'aveu le plus soûmis, le plus respectueux, & le plus touchant qui se puisse faire, le supliant d'être favorable dans leurs entreprises, & lui recommande toutes les familles ; ensuite le Chef fume un petit moment, & donne le calumet aux autres qui tour à tour *fument le Soleil* jusques à la consommation du tabac, & à son défaut ils se servent de *Sagacomi*, qui est une herbe assez agreable à la bouche.

Les *Oüenebigonhelinis* qui habitent les côtes de la mer se trouvans dans quelque tempête ont cette croyance que l'esprit de la Lune se met au fond de la mer, qui excite l'orage, & pour l'apaiser, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot, jettans tout à la mer, même le tabac, estimans que c'est le plus grand holocauste qu'ils lui puissent immoler. * Sacrifice même semblable à celui que fit Enée, lors qu'il prit congé d'Aceste pour faire voile ensuite vers le païs Latin.

Stans procul in prora, pateram tenet, extaque salsos,
Porricit in fluctus, ac vina liquentia fundit.

* Virgile. l. 5. v. 775.

Un Sauvage de cette nation qui vint nous voir le 6. Septembre aprés le combat que nous avions soûtenu contre les Anglois le jour auparavant, se trouva dans une conjoncture tout-à-fait fâcheuse, & s'il avoit pû prévoir la suite de son arrivée à notre bord qui lui fut aussi funeste qu'à nous, il se seroit bien donné de garde de nous rendre visite. Je lui vis faire des sacrifices dans le temps d'une tempête qui nous fit faire naufrage. Il chantoit, & larmoyoit d'un ton de voix languissant. Il souffloit de temps en temps dans l'oreille de sa femme, parce que, disoit-il, je veux chasser le mauvais esprit qui nous environne.

Faire fumer le Soleil ne se pratique guere que dans des occasions de grande consequence, & pour ce qui regarde leur culte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou*, qui est proprement leur Dieu tutelaire. Ce *Manitou* est quelquefois un ongle de castor, le bout de la corne d'un pied de Caribou, une petite peau d'hermine. J'en vis une attachée derriere le dos d'un Esquimau lorsque nous étions dans le détroit qu'il ne voulut jamais me donner, quoiqu'il me traita generalement tous les habits dont il étoit vétu, un morceau de dents de vache marine, de nageoire de

loup marin, & la plûpart reçoivent des Jongleurs ce *Manitou* qu'ils portent toûjours avec eux.

Le démon paroît s'être emparé de l'esprit de ces infortunez qui voulant sçavoir l'évenement de quelques affaires, s'adressent à leurs Jongleurs, qui sont, si je peux me servir de ce terme, des Sorciers. La Jonglerie se fait differemment. Elle se fait de cette maniere parmi la plûpart des Sauvages qui viennent faire la traite. Le Jongleur fait une cabane en rond, faite de perches extrémement enfoncées dans la terre, entourée de peaux de Caribou ou d'autres animaux, avec une ouverture en haut assez large pour passer un homme. Le Jongleur qui s'y renferme tout seul, chante, pleure, s'agite, se tourmente, fait des invocations & des imprécations, à peu prés comme la Sibille dont parle Virgile, qui poussée de l'esprit d'Apollon rendoit ses Oracles avec cette même fureur,

At Phœbi nondum patiens, immanis in antro,
Bacchatur vates, magnum si pectore possit,
Excussisse Deum : tanto magis ille fatigat,
Os rabidum ? fera corda domans, fingitque
premendo. Vir. l. 6. v. 77.

Il fait au *Matchimanitou* les demandes qu'il souhaite. Celui-ci voulant donner réponse, l'on entend tout à coup un bruit

ſourd comme une roche qui tombe, & toutes ces perches ſont agitées avec une violence ſi ſurprenante, que l'on croiroit que tout eſt renverſé. Le Jongleur reçoit ainſi l'oracle : & cette confiance qu'ils ont aux veritez qu'il prononce ſouvent, ſont autant d'obſtacles à tout ce que l'on peut leur reprocher ſur la fauſſe erreur où ils ſont : auſſi ſe donnent-ils de garde, qu'aucun François n'entre dans l'endroit où ſe fait la *Jonglerie*.

La plus grande conſolation que puiſſe avoir un Pere de famille eſt d'avoir beaucoup de filles. Elles ſont le ſoûtien de la maiſon, au lieu qu'un Pere qui n'a que des garçons ſe voit à la veille d'en être un jour abandonné, lors qu'ils deviennent grands. La chaſſe étant la ſeule reſſource de la plûpart des Sauvages qui ne peuvent cultiver la terre qui eſt ſi ſterile dans tous ces païs, fait donc toute leur richeſſe.

Quoi que les Filles faſſent tout le bonheur du Pere & de la Mere, elles n'en ſont quelquefois pas plus heureuſes. Ils ne leur donnent point la permiſſion de conſulter leur inclination, & ſi le cœur d'une Fille ſe trouve malheureuſement engagé par un amour reciproque avec celui de ſon amant, & qu'il n'ait pas la réputation d'être bon chaſſeur, il faut qu'elle en faſſe un ſacrifice,

Lors qu'un jeune Sauvage se veut marier, il témoigne à son Pere qu'il a de l'estime pour une telle. Celui-ci la va demander en mariage, Si cela convient aux parens, le Sauvage rend visite à sa maîtresse l'espace de cinq à six jours. Il couche dans la même cabane, en presence du Pere & de la Mere, où tout se passe avec bien-seance. La Fille pleure sa virginité, & ne trouvant point quelquefois à son gré son prétendu mari, verse beaucoup de larmes. Ses parens tâchent de la consoler, lui representant que son Amant est un grand Chasseur, ou qu'il est d'une grande Famille; c'est-à-dire qu'il a beaucoup de parens, ce qui est encore une conjoncture des plus fortes pour faire une alliance; parce que si la misere les attaquoit, ils auroient recours dans leurs besoins aux parens de leur Gendre.

La ceremonie du Mariage se fait avec peu de formalité. Les parens se trouvent de part & d'autre, & le jeune Sauvage dit à sa maîtresse qu'il la prend pour sa femme. Celui-ci est obligé de demeurer avec le Beaupere, qui est le maître absolu de la chasse, jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Il demeure ordinairement le reste de la vie avec lui, à moins qu'il n'en reçoive quelque chagrin; mais la politique du Pere de

famille est de ménager l'esprit de son Gendre. Si la jeune mariée devient à la suite du temps sterile, son mari ne fait point difficulté de la quiter, sans qu'il en arrive d'autres inconveniens, & d'en prendre une autre. La Poligamie est permise parmi ces Nations, où elle ne passe pas pour un *cas pendable*.

Les Sauvagesses sont d'un temperamment si robuste, que si par hasard elles se trouvent obligées de faire leur couche dans le transport de leurs cabanes, elles se reposent une heure ou deux, & envelopent l'enfant dans une peau de castor, & continuënt leur voyage. Il faut qu'elles se trouvent extrémement accablées pour rester un jour ou deux en chemin. J'en vis une au Fort de Nelson qui portoit son fils derriere le dos dans son berceau. C'étoit une petite planche de bois de sapin fort minse, assez grande & assez large pour le contenir. Il étoit emmailloté dans du castor, sans beguin, nonobstant que le froid étoit tout à fait rude. Il étoit parfaitement beau, & avoit un air de santé admirable.

La premiere fois qu'une Fille commence à se sentir malade d'une maladie ordinaire à son sexe, elle se retire dans une cabane l'espace de trente jours. Elle se

matache pendant ce temps de charbon, ou de pierre noire. Une femme ou sa mere lui aporte à manger, & la laisse ensuite toute seule, s'occupant à quelques petits ouvrages particuliers pour se desennuyer. Si elle se trouve en marche auprés d'un Lac ou d'un Ruisseau glacé, où elle auroit envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelques marques, qui font assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient y boire, & les passans se donnent bien de garde de boire au même endroit, qui selon leur maxime est réputé soüillé & impur. Si cette incommodité arrivoit à une femme, elle garderoit la retraite jusqu'à ce que son infirmité fut passée, & lors qu'elle revient dans la cabane de la famille, elle éteint tous les feux qu'elle y trouve par une éfusion d'eau, & le rallume de nouveau.

Lorsque le Pere & la Mere meurent, les Enfans ou les plus proches brûlent le cadavre. Ils envelopent les ossemens dans de l'écorce d'arbres qu'ils mettent en terre, & lui dressent un mausolée entouré de perches ausquelles ils attachent du tabac pour *faire fumer* l'esprit qui aura soin d'eux en l'autre monde, avec des arcs & des fléches pour continuër la chasse, si c'est un chasseur.

Si un jeune enfant meurt, le Pere ou
a Mere coupe une partie de ses cheveux
ont ils font un petit paquet avec tout ce
u'ils ont de plus beau & de plus précieux.
ls en font une maniere de poupée qu'ils
pellent le *Tehipaye*, & le mettent en un
ndroit le plus apparent de la cabane. La
Mere porte le deüil de cet enfant qui con-
ste en pleurs & en larmes fort ameres,
u'elle verse le soir auprés du feu l'espace
e vingt jours, & lorsque leurs amis les
iennent voir, elle leur fait le recit de ses
ouleurs. Le mari donne aussi-tôt à fumer
ceux-ci, qui pour le consoler dans leurs
fflictions leur font des presens. Ce mari
e manque point de faire des festins, où
s sont obligez par droit & par bienséan-
e de tout manger, & ce Pere par un es-
rit de reconnoissance de la part qu'ils
rennent à sa douleur ne mange point,
e contentant de fumer, ou s'il avoit faim
prendroit plutôt d'autre viande que cel-
e qu'il sert à ses amis.

Rien n'est plus sensible à un jeune Sau-
age que l'esperance qu'il a de pouvoir
evenir un jour grand chasseur. Lors qu'il
e trouve assez fort pour y aller, il s'y dis-
ose par un jeûne de trois jours sans boire
i manger, se *matachant* le visage de noir.
C'est un sacrifice qu'il croit être obligé de

faire au Grand Esprit, & pour le rendre encore plus autentique, il adopte dans chaque espece de bêtes fauves un morceau qu'il lui consacre comme la langue & le mufle. Ce morceau s'apelle l'*Oüetchitagan*, c'est à-dire morceau reservé, & il est si précieux à ce Sauvage, que quelque grande que puisse être la famine & quelque disgrace qu'il arrive, personne de la famille n'ose y toucher que le chasseur même, & les Etrangers qui le viennent voir. Ils ont cette fausse croyance qu'ils mouroient, s'ils en mangeoient. Martigni qui a vécu quinze mois parmi la plûpart de toutes les nations de ces païs, voulut un jour manger de *l'Oüetchitagan* d'un orignac. Des Sauvagesses se jetterent sur lui, le priant avec la derniere instance de ne le point faire; mais, comme il trouvoit, que ce morceau étoit assez délicat, il passa outre & n'en mourut point. Elles lui dirent qu'étant François, elles ne s'étonnerent point qu'il n'en fût pas mort. Quoique ces Sauvages donnent tout à leur inclination naturelle, ils ne laissent pas d'être fort sobres quand ils le jugent à propos. Lors qu'ils se trouvent dans la disette, ils promettent au grand esprit que la premiere bête qu'ils tuëront, ils n'en mangeront point qu'ils n'en avent fait

part à quelqu'un des plus considerables de la nation, & il arrive qu'ils garderont quelquefois cette bête deux mois, jusques à ce qu'ils ayent trouvé une personne de remarque, s'étant seulement reservé les pieds & les endroits les moins bons : si pendant ce temps, la bête venoit à se gâter, ils la brûlent pour en faire un Sacrifice. D'autres qui ne veulent rien offrir au grand esprit se mettant seuls auprés du feu, prennent leur pipe, & la presentent trois fois à leur *Manitou*, disent des chants lugubres, font des lamentations, & lui recommandent leurs familles.

La droiture est le partage de ces nations. S'il y en a de particulieres qui ayent guerre les unes contre les autres, il faut qu'il y ait eu de grands sujets de divorce, ce qui provient la plûpart du temps pour les droits de chasse.

Ces Peuples donnent rarement des Batailles en pleine campagne. Ils partent d'un sang froid de chez eux, se cachent dans des endroits où ils jugent que leurs ennemis doivent passer. Lors qu'ils tombent entre leurs mains ils leur enlevent la chevelure. Ils arrachent la peau qui couvre le crane, & ils mettent autant de marques sur eux qu'ils ont enlevé de chevelures. Je vis trois *Oüenebigonchelinis* qui

avoient des plumes d'Outardes attachée à leur bonet proche l'oreille, qui étoient les Trophées des victoires qu'ils avoient remportées sur leurs ennemis.

Ils ignorent la Fourbetie, & le Mensonge est en horreur chez eux. Celui que l'on reconnoît tel est repris publiquement. Ainsi la Verité, la Droiture & la Valeur sont leurs trois qualitez les plus essentielles. Il s'ensuit qu'un Sauvage qui a reconnu la maison d'un Castor, peut s'assurer qu'un autre ne lui fera point l'injustice d'en faire la poursuite. Ils mettent aux environs de sa maison quelques marques qui donnent lieu de croire qu'elle est déja reconnuë. Mais si par hasard un Sauvage qui passeroit par là se trouvoit fort pressé de la faim, il lui est permis de tuër le Castor, à condition d'en laisser la peau & la queuë, qui est le morceau le plus délicat.

Je ne saurois vous parler, Monsieur, de cet animal, qui fait toute la richesse de ce païs, que je n'avouë en même temps que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement, & je ne sçai ce qu'en penseroient les Cartesiens s'ils avoient vû l'adresse avec laquelle il bâtit sa maison, elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le veritable caractere d'un Pere



Figure dun Castor.

de famille, & le genie d'un habile Architecte : auſſi les Sauvages diſent que c'eſt un eſprit & non pas un animal. Il juge de la longueur de l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la p écaution poſſible.

Les Caſtors s'aſſemblent pluſieurs enſemble, ordinairement neuf, & connoiſſent la bonté de leur établiſſement par raport à la quantité d'eau qu'ils trouvent, & ils ont aſſez de penetration d'eſprit, ſi je peux me ſervir de ces termes, pour arrêter cours d'un propos déliberé à de petits torrens, dans l'aprehenſion où ils pourroient être qu'ils ne tariſſent, ou qu'en ſe débordant leurs maiſons ne fuſſent renverſées.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Caſtor qui commande & décide de tout : c'eſt lui qui eſt le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents eſt prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui eſt un ſignal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'aplication d'un Maſſon y ſont obſervez avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font les *fondations* avec une force qu'un *mouton* ne pourroit faire entrer la piece de bois avec plus de ſolidité, & les autres prenant du limon avec leur queuë, en façon

de truelle, en font le ciment des murail-les, qui se trouvent à l'épreuve des inju-res du temps.

Leurs maisons sont faites de bois, de joncs, & de bouë. Elles ont environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse. Il y a plusieurs paneaux pour humecter la queuë, car ces animaux sont amphibies. Cette chambre est toûjours d'une grande propreté. Lorsque les eaux grossissent, ils montent à proportion à leur apartement. Leurs provisions qui sont des écorces de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau, tout autour de lui, quelquefois au dernier étage. Quand ils bâtissent sur les rivieres, elles font un demi cercle afin de rompre le fil de l'eau, & lorsqu'ils le font dans les lacs, elles sont en rond, & elles n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs, & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés la quantité de sorties qu'ils ont; car c'est un éfet de la subtilité du Castor. Ils coupent la glace,

fin que l'eau ait ſon cours, qu'ils entou-
ent de perches & de pieux pour les em-
êcher de paſſer outre, & laiſſent au mi-
ieu un filet de peaux de quelques bêtes
auves au lieu de chanvre.

Quand les Caſtors ne paſſent point par
à, ils jugent qu'ils ont des trous ſous ter-
e, & pour les connoître ils frapent en
ertains endroits de la glace qui puiſſent
endre un ſon clair, auſſi-tôt ils y font un
reux, & connoiſſent au mouvement de
'eau que le Caſtor fait agiter par ſa reſ-
iration qu'il n'en eſt pas éloigné : à peu
rés comme le mouvement de petites on-
es qu'exciteroit une petite pierre que l'on
etteroit dans un étang. Le Sauvage dreſſe
es pieux aux environs de cette embou-
hure un peu au large pour lui faciliter le
aſſage, & y met deux petites bucheres
e bois qu'il faut de neceſſité que ce petit
nouvement d'eau faſſe agiter : & lorſque
e Caſtor y arrive, le Sauvage le prend
ar la pate de derriere ou par la queuë,
: l'enleve ſur la glace où il lui caſſe la tête.

Si les Sauvages veulent les prendre dans
es lacs, ils entourent des filets un peu au
ong leurs maiſons ordinaires, & vont ra-
er celle de la campagne qui eſt environ à
uatre cens pas, car ceux qui habitent les
cs en ont, celles-ci ne ſont point rem-

plies de provisions comme les autres. E
les ne leur servent pour ainsi dire, qu
pour s'égaier, & prendre le bain ave
plus de tranquilité. La maison de campa
gne étant donc abatuë, les Sauvages
jettent quantité de poussiere de bois pou
pour les offusquer lorsqu'ils voudroie
s'enfuïr par ce passage. Cette destructio
étant faite, les Sauvages ravagent la pr
miere maison, d'où les Castors veule
les uns se sauver, & s'embarassent dans l
filets qui sont déja tendus, & les autr
croyant trouver un plus grand asile, s'e
fuyent à leur maison de campagne où i
subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages veulent l
prendre dans le ruisseau, ils détruise
leurs chaussées pour les dessecher. Le Ca
stor croyant que la violence de l'eau rom
sa digue, veut y donner secours; pou
lors les Sauvages les tuent à coups d
dards & de fléches.

L'usage du Castor est considerable e
Europe, principalement chez les Etra
gers. Je trouve huit especes qui se reçoi
vent au Bureau de la Forme.

La premiere est le Castor gras d'Hiver
c'est-à dire Castor tué pendant le cours d
l'Hiver, qui a été mis en robes & porté u
nombre de temps suffisant par les Sauva

;es pour l'engraiſſer. C'eſt la meilleure qualité, & elle ſe payoit cinq livres cinq ols la livre.

Le gras d'Eté eſt celui qui ſe tuë pendant l'Eté, que l'on met auſſi en robes, & que l'on engraiſſe à force de porter comne le précedent, il valoit deux livres quinze ſols la livre.

Le ſec d'Hiver & le bardeau ſont de même nature, & valoient également trois ivres dix ſols; mais la difference en eſt que le bardeau eſt bien d'un plus gros cuir que le ſec d'Hiver, par conſequent coute moins & ne raporte pas tant de profit au Chapelier, parce qu'il a moins de duvet.

Le ſec d'Eté valoit une livre quinze ſols a livre; mais il a été rejetté des Receptes, ne valant à proprement parler aucune choſe.

Le veûle eſt du Caſtor qui aprés avoir été mis en robe quelque temps par les Sauvages eſt à demi engraiſſé. Ainſi il n'a pas la même qualité que le gras d'Hiver, c'eſt-à dire qu'il ne lie pas ſi bien. Il valoit quatre livres dix ſols.

Le Moſcovite eſt Caſtor ſec, d'un cuir fin & couvert tout par tout d'une grande ſoye. Celui-là s'envoye en Moſcovie où les peuples de ces quartiers l'acheptent pour faire des Tapiſſeries & autres ouvrages à leur

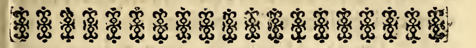
uſage. Pour cet effet ils le peignent ave
certaines grattes qu'ils ont, & en ôten
tout le duvet, & ne reſte ſur la peau qu
cette grande ſoye. Cela eſt conſiderabl
chez eux. Il valoit au Bureau quatre livre
dix ſols.

Les rognures & les mitaines ſont de
morceaux que l'on ôte des robes graſſe
pour les tailler à ſa commodité, & les mi
taines ſont effectivement des mitaine
que les Sauvages font pour ſe garantir d
froid, qui s'engraiſſent à force d'être por
tées. On les prenoit ſur le pied d'une livr
quinze ſols la livre.

C'eſt trop abuſer de vos bontez, &
vous me permettrez de vous aſſurer que
je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.



VI. LETTRE.

L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passez entre les François & les Anglois.

MONSIEUR,

J'ai pour vous les mêmes sentimens que j'ai, & que j'aurai toûjours pour Monsieur le Marquis de Pomereuil * vôtre parent. La reception que vous m'avez faite à la Cour a été si gracieuse, que je me croi obligé de répondre à toutes vos honnêtetez par un trait d'Histoire qui regarde l'établissement du Nord du Canada. Vous y remarquerez, Monsieur, plusieurs évenemens singuliers. Penetrer dans un païs si éloigné par tant de peines, de fatigues, & d'embarras : y briller avec autant d'éclat, vous avoûrez, Monsieur, que quand il s'agit de la gloire du Roi,

* Messieurs de Livri & de Pomereuil sont Cousins Germains.

l'on franchit avec ardeur quelques obstacles qui puissent s'y oposer.

Ce seroit, Monsieur, une trés-grande discussion, si je voulois aprofondir l'origine de l'établissement du Canada. Il me faudroit pour cet effet recevoir à quantité de relations & aux avenuës du Conseil souverain de Quebec.

Mais pour éviter cet enchaînement de traits d'Histoire, je me contenterai de vous dire, Monsieur, que Jacques Cartier Pilote de saint Malo, visita en 1534. toutes les côtes de ce vaste païs, & que six ans aprés il hiverna avec Roberval Gentilhomme de Picardie, à dix lieuës au dessus de Quebec, qui est encore connuë sous son nom. Et pour ne pas entrer dans tous les mouvemens que l'on fit en 1524. par le Commandement & aux dépens de François I. le long de la Caroline, la Virginie & la Floride, que les Anglois usurperent pendant les troubles qui étoient alors en France, s'étant emparez dans la suite de la côte de l'Acadie.

Pour ne pas entrer, dis je, dans ces circonstances qui regardent le Sud du Canada; je veux m'attacher uniquement à en découvrir le Nord.

Alphonse natif de Xaintonge voulut pousser sa découverte plus loin que Car-

tier. Il courut en 1545. la côte du Nord ; mais Jean Bourdon penetra encore plus loin ; car côtoyant en 1656 avec un bâtiment de 30 tonneaux toute la côte de Laborador, il entra dans un détroit, & arriva au fond de la Baye, aprés avoir fait un circuit de sept à huit cens lieuës par mer, qui n'est cependant qu'à 130. de Quebec par terre, qui fut nommée dans la suite Baye d'Hudson par les Anglois. Jean Bourdon lia donc commerce avec les Sauvages de ce quartier. Ceux-ci sçachant qu'il y avoit une Nation étrangere dans leur voisinage, envoierent en 1661. par les terres à Quebec des Députez aux François pour faire un commerce, & demanderent un Missionnaire au Vicomte d'Argenson qui en étoit pour lors Gouverneur. Il leur envoia le Pere Dablon Jesuite, avec Mr. de la Valliere Gentilhomme de Normandie, accompagné de Denis Guyon, Desprez Couture, & François Pelletier, qui s'y rendirent par terre. Des Sauvages de la riviere de Saguenée, qui se perd à 40. lieuës de Quebec, dans le fleuve saint Laurent leur servoient de guides ; mais la reflexion qu'ils firent en chemin faisant sur l'entreprise des François leur parut préjudiciable. Aprés les serieuses reflexions qu'ils firent sur ce sujet,

ils dirent que ne ſçachant pas bien les chemins ils n'oſoient ſe haſarder davantage à les conduire. Ils furent contraints de s'en revenir.

Les Sauvages de la Baye renvoierent à Quebec en 1663. & prierent Mr. d'Avaugour qui en étoit Gouverneur, de leur donner encore des François. Il y renvoya la Couture avec cinq hommes, lequel en vertu de l'ordre de ſon General, s'y tranſporta par les terres, & étant arrivé à la Baye il en prit poſſeſſion. Il prit hauteur pour cet éfet à un endroit où il planta une Croix. Il mit en terre au pied d'un gros arbre les armes du Roi, gravées ſur du cuivre, envelopées entre deux plaques de plomb, & de l'écorce par deſſus.

Deſgrozeliers & Radiſſon habitans de Canada ſe formerent des idées aſſez chimeriques ſur la poſſeſſion de quelques endroits de cette Baye; mais voyant qu'ils n'étoient pas en état de ſoûtenir une dépenſe ſi conſiderable, ils paſſerent à Baſton, & de là à Londres où ils firent des propoſitions d'établiſſement.

Les Anglois les écoutant volontiers ſans ſe mettre en peine des mécontentemens qu'ils avoient eûs à Quebec, y arriverent avec eux à la riviere qui prend ſon nom du lac de Nemiſco, qui eſt au

fond de la Baye qu'ils apellerent Rupert, du nom du Prince Robert. Ce premier projet les engagea de s'établir ensuite à Monsipi & à Kichichoüanne.

L'on n'eut point de connoissance à Quebec de l'entreprise & du succés des Desgrozeliers & de Radisson. Les Anglois demeurerent les maîtres de ces quartiers pendant quelque temps, jusques à ce que l'on en eût avis à la Cour de France. Mr. Colbert qui s'attachoit beaucoup à l'augmentation des Colonies écrivit à Mr. du Chêneau Intendant du Canada, une lettre datée du 15. Mai 1678. par laquelle il lui mandoit, qu'il étoit avantageux au service du Roi d'aller vers la Baye d'Hudson pour en pouvoir contester la proprieté aux Anglois qui prétendoient s'en mettre en possession.

Desgrozeliers & Radisson s'étant repentis dans la suite des fausses démarches que ils avoient faites revinrent en France, & ayant obtenu leur pardon de Sa Majesté repasserent en Canada.

La Colonie commençant à devenir un peu considerable, il se forma une compagnie pour la Baye. Desgrozeliers & Radisson eurent le commandement de deux petits bâtimens pour ces païs. Ils arriverent à la riviere de Penechioüetchiou dite

sainte Therese qui est au 57. d. 30. m.
lat. Nord, où ils bâtirent un petit Fort. Il
arriva trois jours aprés une barque de
Baston, montée de dix hommes que les
François reçûrent comme amis, lesquels
se mirent dans la riviere de Poaoürinagaou
dite Bourbon, qui est à sept lieuës de l'autre,
& quatre autres jours aprés l'on vit
paroître au bas de Bourbon un vaisseau de
Londres de quatre-vingt hommes. Ceux
de Baston qui étoient venus en *Interlops*
dans la Baye sur ceux de la même nation,
aprehendant d'être pris se mirent sous la
protection des notres.

Les Anglois du vaisseau de Londres
prétendoient faire décente à terre, & y
prendre possession de quelqu'endroit. Ceux
du Fort s'y opposerent, & sur ces contestes
les glaces heurterent si rudement l'Anglois
qu'elles couperent ses cables, l'emporterent
au large, & fit naufrage avec
quatorze hommes. Une partie de l'équipage
s'étant sauvé à terre dans des chaloupes
implora le secours des François. L'on
eut pitié d'eux. On leur donna même une
grande barque & des vivres, & ils firent
voile vers le fond de la Baye.

Desgrozeliers & Radisson ayant fait la
traite avec les Sauvages, laisserent huit
hommes seulement au Fort pour la conti-
nuë-

nuër jusques à l'année suivante. Ils emmenerent l'Interlop Anglois à Quebec que Mr. de la Barre Gouverneur renvoya sans le confisquer. Desgrozeliers & Radisson ne furent pas contens de leurs associez. Le chagrin les prit, & ils vinrent à Paris. Milord Preston Ambassadeur d'Angleterre, sçût qu'ils y étoient. Il se servit de toutes sortes de moyens pour les atirer encore à Londres. Il promit à Godet l'un de ses domestiques de le faire nommer Secretaire perpetuel de l'Ambassade, pourvû qu'il engagea Radisson dans son parti ; & pour y réüssir plus facilement Godet promit de lui donner sa fille en mariage, qu'il épousa.

L'ambition commençant à s'emparer de son cœur, il voulut profiter de la bonne opinion que l'on concevoit de son merite. Aprés tous les agrémens qu'il eut en Angleterre, & la possession du Fort de Nelson, dit Bourbon, qu'on lui accorda, il les assûra qu'il les en rendroit maîtres. Il n'eût pas de peine à y réüssir, puisqu'il avoit laissé Chouard son neveu, fils de Desgrozeliers.

La retraite de ces deux perfides obligea les associez de prendre d'autres mesures. Elle voulut continuër son commerce, & elle y envoia l'année suivante deux petits

bâtimens. Mr. de la Martiniere qui les commandoit fut bien surpris en arrivant d'une pareille métamorphose ; & voyant que les Anglois s'en étoient rendus maîtres, il fut contraint d'entrer dans la riviere de Matscisipi, dite la Gargousse, qui est tout vis à-vis le Fort de Bourbon. Il y hiverna dix mois, & aprés avoir fait une traite fort mediocre avec les Sauvages il fit voile pour Quebec le 16. Juillet. Il proposa à douze de ses gens de rester avec lui à trois lieuës audessus des Anglois, dans une Isle ou le Gardeur avoit hiverné. Elle étoit fortifiée d'elle-même, escarpée, & accessible que par un petit endroit ; d'où l'on pouvoit empêcher sans peine l'abord des canots, & il y avoit un marais impraticable à l'entour. La chasse y eut été abondante, & le bois pour se chaufer n'y manquoit pas. Mr. de la Martiniere eut beau representer toutes ces raisons, personne ne voulut y consentir dans l'apprehension où ils étoient de manquer de vivres, & que l'année suivante on ne vint point leur donner du secours, ce qui arriva effectivement. Tant d'obstacles l'obligerent de mettre le feu à son Fort & de s'en retourner à Quebec. Il prit dans sa traversée une Quaiche Angloise à la côte de Labo-rador, qui venoit à la Baye, & il eut pri

encore un autre bâtiment, s'il ne s'étoit trouvé foible d'équipage qui avoit le Scorbut.

La nouvelle de l'usurpation du Fort de Bourbon ne laissa pas de toucher sensiblement la Compagnie. La perte qu'elle faisoit montoit à trois cens mil livres, & elle voulut en avoir encore raison.

Les associez aiant remontré trés-humblement à Sa Majesté l'injustice que les Anglois leur faisoient, obtinrent en propre la pleine joüissance de la riviere sainte Therese par un Arrêt du Conseil du vingt May 1685.

Le Chevalier de Troyes Capitaine d'Infanterie à Quebec vint donc par terre l'année suivante avec sainte Helene, d'Iberville & Maricour, trois freres Canadiens suivis de plusieurs autres, dans le dessein de faire la conquête des forts de Monsipi, Rupert, & Kichichouanne. Le Pere Silvie Jesuite, Missionnaire d'un merite consommé, voulut bien y venir.

Ils partirent de Montreal au mois de Mars 1686, traînerent & porterent sur le dos leurs canots avec leurs vivres une bonne partie du chemin dans le bois, où ils trouverent les rivieres qui avoient chariées. Cette marche dura jusques au vingt Juin, acompagnée de beaucoup de fati-

gues, & il falloit être Canadien pour supporter les incommoditez d'une si longue traverse.

Ils arriverent au nombre de quatre-vingt-deux vers Monsipi qui est au fond de la Baye, au 51. d. 17. min. latitude Nord. Lorsque ce Capitaine s'en vit proche, il prit toutes les précautions d'un habile homme : mais pour vous donner une idée juste de la maniere avec laquelle il fit les attaques de ce Fort, je croi Monsieur qu'il faut auparavant vous en décrire le plan.

Il étoit de figure quarée, à trente pas du bord d'une riviere, sur une petite hauteur relevé de grosses palissades de dix sept à dix-huit pieds, flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de Madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur.

Il y avoit dans chaque bastion qui regardoit la riviere, trois pieces de canon de six à sept livres de bale, & deux dans les deux autres qui regardoient un desert de vingt arpens. Une grande porte au milieu de la courtine, épaisse d'un demi-pied, garnie de gros clous, de pentures & de barres de fer par derriere, faisoit face à la riviere, & une autre du côté du desert. L'on voioit au milieu de la Place une redoute bâtie de piece sur piece de trente

pieds de long du côté de la riviere sur vingt-huit de large, haut de trente pieds à trois étages avec un parapet tout autour sur lequel il y avoit à chaque face quatre embrasures, & sur le haut de la redoute, trois pieces de deux livres & une petite de huit de fonte.

Le Chevalier de Troyes ayant examiné les dehors fit en même temps un détachement pour garder tous les canots. L'on emmena deux qui étoient chargez de Madriers, piques, pioches, pelles, gabions, & d'un belier.

Sainte Helene & d'Iberville furent nommez pour l'ataque des deux flancs qui défendoient la courtine du bois. La Liberté Sergent devoit faire une fausse attaque, & placer trois hommes à chaque flanc, qui défend la courtine de main droite, avec ordre que l'un des trois couperoit la palissade, & que les deux autres tireroient dans les embrasures au moment qu'ils apercevroient remuër le canon.

Le Chevalier de Troyes qui s'étoit réservé la principale attaque, fit trois détachemens commandez chacun par un Sergent. Deux devoient se jetter à chaque flanc, & le troisiéme avoit ordre d'enfoncer la porte avec le belier. Tous ces détachemens étant donc reglez par sa sage

conduite. Sainte Helene & d'Iberville arriverent à un bastion où ils firent lier deux pieces de canon par la volée, & attacherent le bout de la corde à une fourche pour empêcher qu'ils ne se maniassent, & en cas que les assiegez eussent voulu y mettre le feu, ils y avoient fait acommoder de gros cordages, de maniere que l'effort des coups de canon auroit arraché la moitié d'une palissade. L'on se servit de ce stratagême dans tous les endroits où il paroissoit du canon. Sainte Helene & d'Iberville suivis de cinq ou six autres se trouvtan les plus alertes, escaladerent la palissade, ouvrirent la porte du bois qui n'étoit point fermée à clef, & gagnerent la porte de la redoute pour la briser. Nos gens tirerent malheureusement sur eux du côté de la riviere par de petites ouvertures, en blesserent un, croyans qu'ils étoient Anglois. Le belier arriva sur ces entrefaites devant la grande porte, lequel fit son effet. Le chevalier de Troyes se jetta aussi tôt dans le corps de la Place, & fit faire feu dans toutes les embrasures & les meurtrieres de la redoute. Cette saillie fut accompagnée, Monsieur, de tous les cris de guerre à l'Iroquoise. L'on proposa bon quartier aux assiegez, mais il parut un Anglois qui répondit avec assez de temerité qu'ils vou-

loient se batre, & dans le moment qu'il pointa une piece de canon; sainte Helene lui cassa la tête d'un coup de fusil. L'on aprocha le belier auprés de la porte de la redoute qui la démonta. D'Iberville l'épée à la main, & son fusil de l'autre se jetta dedans; mais, comme elle tenoit encore à une penture, un Anglois qui s'étoit trouvé derriere la referma. D'Iberville qui ne voyoit ni ciel ni terre se trouva assez embarassé. Il entendit du monde qui décendoit d'un escalier, il tira dessus. On le secourut à la hâte, car le belier ayant fait un dernier effort, nos gens entrerent en foule l'épée à la main, & trouverent les Anglois nuds en chemises qui ne s'étoient point aperçûs des premiers mouvemens que l'on avoit fait auparavant que d'attaquer leur Fort.

Cette premiere expedition étant faite, le chevalier de Troyes résolut de passer outre. Il étoit en suspens, s'il iroit à Rupert, ou à Kichichouanne. Il avoit apris qu'un bâtiment étoit parti la veille de son arrivée à Monsipi pour Rupert, qui auroit augmenté leur force. Il faloit faire quarante lieuës le long de la mer pour s'y rendre. Les chemins en étoient trés-difficiles; au lieu qu'il n'y en avoit que trente pour Kichichoüanne. Il sçavoit que

l'on ne faisoit point de garde au premier ; & que dans l'autre elle s'y observoit fort regulierement ; mais l'attaque de l'un lui paroissoit plus difficile, parce que ce vaisseau ne manqueroit pas de moüiller à bout touchant du Fort ; ainsi, qu'il seroit obligé de le couler à fond pour se faciliter quelques ouvertures favorables. Toutes ces circonstances ne laisserent pas de l'embarasser. Il se détermina à la fin d'aller à Rupert. L'on construisit une chaloupe pour embarquer deux petites pieces de canons. Les préparatifs étant donc faits, ils partirent le vingt-cinq Juin au nombre de soixante & arriverent devant Rupert le premier Juillet. Sainte Helene eut ordre de faire la découverte de sa situation. Il raporta que le Fort étoit un quaré long, flanqué de quatre bastions, n'y ayant point de canon, qu'il y avoit une redoute dedans qui n'étoit pas tout-à-fait au milieu de la Place, de pareille construction que celle de Monsipi, à la réserve qu'elle étoit couverte d'un toit plat sans parapet, qu'il y avoit une échelle contre le toit pour du feu, que la redoute avoit quatre petits bastions élevez de terre de la hauteur d'homme, n'étant soûtenus d'aucun pillier, mais seulement de pieces de bois qui sortoient hors de la redoute, & qu'il paroissoit au-

dessus huit pieces de canon. Cette découverte ne laissa pas d'être faite à propos.

L'on fit des affuts aux canons. L'on prépara toutes les grenades. L'on fit faire des Madriers pour attacher le Mineur. Quatorze hommes d'élite soûtenus par d'Iberville avoient pour partage le vaisseau. Un Sergent avec un détachement devoit se tenir en embuscade pour faire feu sur ceux qui paroîtroient sur le pont, & sainte Helene avec ses gens devoit faire enfoncer la porte du Fort avec le belier. L'on étoit prés d'un côté pour faire agir le canon, & de l'autre un Grenadier devoit monter à une échelle. Ils arriverent en bon ordre la nuit du trois au pied du Fort, où le chevalier de Troyes fit faire alte. D'Iberville & Maricour rangerent dans le moment le vaisseau à petites rames. Ils trouverent un Anglois envelopé dans sa couverture dessus le pont qui en s'éveillant voulut se mettre sur la défensive, & on ne lui en donna gueres le temps. D'Iberville frappa du pied pour réveiller les autres, comme c'est l'usage dans les vaisseaux. Lorsqu'il faut qu'un équipage se leve quand il arrive quelque chose d'extraordinaire. L'un qui vouloit passer la tête au dessus de l'échelle pour voir dequoi il étoit question, reçut un coup de sabre par

le milieu de la tête ; un autre qui avoit monté de l'avant perit de même. L'on força la chambre à coups de haches, & l'on fit main basse par tout. On leur donna quartier, principalement à Brigueur Gouverneur de Monsipi qui venoit relever celui de Kichichouanne, & qui avoit de plus la qualité de general de la Baye d'Hudson.

Pour ce qui est du Chevalier de Troyes, son belier enfonça sans peine la porte du Fort dans lequel ils entrerent tous l'épée à la main. Le Grenadier gagna aussi-tôt le haut de la redoute. Il jetta force Grenades dans le tuyau de la cheminée d'un poële qui prenoit du haut en bas au milieu de la redoute. Tout creva. Il n'y eut pas moien de se tenir dans cet endroit. Une femme qui entendoit faire des trous au dessus du plancher de sa chambre crût être plus en sureté dans un autre. Un éclat de grenade la frapa en se sauvant. Tous les Canadiens faisoient un feu continuel dans toutes les embrasures & les meurtrieres. C'étoit un desordre effroyable dans cette place. Dans le temps qu'on y dressa au milieu une batterie pour détruire la redoute, le belier fit ce qu'il pût pour renverser la porte. Le canon supléa à son defaut ; mais ce qui étoit encore de plus embarassant pour les

assiegez, c'est que le Mineur avoit tout disposé & n'attendoit plus que l'ordre pour faire sauter la redoute. Les Anglois voyant qu'il n'y avoit plus moyen de resister, demanderent heureusement quartier. On mit tous les prisonniers dans un Yacq qui étoit échoüé un peu loin du Fort. L'on fit sauter ensuite la redoute, & couper la palissade, parce qu'il eut fallu trop de monde pour la garde de ce lieu. Sainte Helene & d'Iberville y resterent. Le Chevalier de Troyes ayant donné ordre que l'on radouba le Yacq, se mit en canots avec une partie de son monde pour retourner à Monsipi. Il y trouva la prise qui étoit arrivée devant lui. Il fit mettre les prisonniers de Rupert de l'autre bord de la riviere de Monsipi avec des vivres, des filets pour pêcher, deux fusils, de la poudre & du plomb : défense à eux sous peine de la vie de passer outre ; & que, si par hasard ils avoient quelque chose d'importance à communiquer aux François, ils pouvoient venir de marée basse sur une bature de sable avec deux hommes seulement, qui mettroient un mouchoir au bout d'un bâton pour signal. Le Chevalier de Troyes voyant que tout lui avoit réüssi jusques-là voulut terminer ses attaques par le Fort de Kichichouanne. Il pria le

pere Silvie de vouloir l'y accompagner, lequel étoit resté à Monsipi, lorsqu'il alla à Rupert.

Les chemins n'étoient gueres praticables pour s'y rendre. Personne ne savoit au juste sa situation. Toute cette côte est un Platin peu navigable. On étoit contraint de doubler des pointes de bature à trois lieuës au large. Lors que la marée étoit basse il faloit porter tout son bagage & ses canots à une lieuë au loin. Quand elle étoit haute l'on se trouvoit engagé dans des glaces. Parmi toutes ces difficultez l'on ne pouvoit encore trouver cet endroit. Des Sauvages qui s'étoient flatez de le bien connoître ne savoient où ils en étoient. Ils avoient cependant sujet de bien conduire la Troupe, car les mécontentemens qu'ils avoient eûs des Anglois leur inspiroient trop de ressentiment pour en demeurer-là. L'on entendit dans ce contre-temps sept à huit coups de canon. C'en fut assez pour pouvoir tenter d'y arriver, & l'on jugea bien qu'il y avoit quelque réjoüissance.

On arriva, Monsieur, à un endroit où il y avoit une maniere d'Estrapade à deux lieuës du Fort, au haut de laquelle étoit un siege pour poser un Sentinelle, où les Anglois venoient de temps en temps à la

décou·

découverte de leurs vaisseaux. Saint Helene alla encore reconnoître l'assiete de la Place. D'Iberville arriva sur ces entrefaites avec sa barque à l'embouchure de la riviere, avec tous les Pavillons de la Compagnie d'Angleterre, ayant eû bien de la peine de se tirer des glaces.

Le Fort étant reconnu le Chevalier de Troyes se rendit proche. Comme il ne trouvoit point de postes avantageux pour dresser ses batteries, il crût qu'en envoyant sommer de prime abord le Gouverneur, qu'il savoit n'être pas homme de guerre, cela pourroit l'ébranler, qui d'ailleurs n'ignoroit point la reddition de Monsipi & de Rupert. Il prit prétexte outre cela qu'ayant arrêté il y avoit du temps trois François qu'il avoit même fort maltraitez, il vouloit les ravoir, faute dequoi il se rendroit maître de sa Place Ce Gouverneur reçût fort civilement ceux qui avoient été envoyez le sommer, ne parlant n'y de la rendre, n'y de se battre. Le Chevalier de Troyes jugea bien qu'il y avoit de la foiblesse en son fait.

Il falut cependant travailler de force à faire une batterie. Le Fort étoit à quarante pas du bord de l'eau, dans un terrain marécageux, entouré d'un fossé ruïné, separé de la batterie des Canadiens par un

ruisseau d'une portée de fusil. Il y avoit un grand corps de logis de piece sur piece, qui servoit de cloture à une Courtine de cinquante pieds, laquelle faisoit face à la riviere où demeuroit la garnison, celle qui regardoit le bois étoit de même maniere, & les deux autres étoient de 42. pieds. Les quatre Bastions étoient aussi de piece sur piece de dix-huit pieds de haut, dont les flancs étoient de quatre & huit pouces, les faces étant de vingt-deux & demie. Ils avoient une plate forme par dessus, sur laquelle il y avoit quatre pieces de canon à chaque bastion, & vingt-cinq dans les flancs mises par étage. Il y en avoit deux autres au milieu de la Place, vis-à-vis les portes.

Le bâtiment entra heureusement dans la riviere. L'on débarqua le vingt trois Juillet dix pieces de canon pendant la nuit. On les pointa ensuite sur la chambre du Gouverneur. L'on fit feu dans le temps qu'il paroissoit fort tranquille avec sa famille. L'éfet du canon ne laissa pas de mettre tout sans dessus dessous, sans qu'il y eut neanmoins personne blessé. L'endroit n'étoit donc pas tenable, le reste du Fort le fut encore moins dans la suite. La baterie étoit cachée dans un bois sur une hauteur qui commandoit, & le canon en

fut si bien servi qu'en moins de cinq quarts d'heures l'on tira plus de cent quarante volées, qui criblerent tout le Fort. Les Canadiens voyant que tout alloit bien se mirent à crier vive le Roi. L'on entendit en même temps du Fort des voix sombres qui en firent autant. Il est vrai que les Assiegez s'étoient tous renfermez dans une cave, & l'on aprit dans la suite que personne n'ayant voulu se risquer d'amener le Pavillon, ils avoient fait unanimement ce signal pour faire connoître qu'ils vouloient se rendre.

Les boulets manquerent, mais l'on s'étoit pourvû en partant de Monsipi d'un moule pour en faire de plomb. Je vous avoüe, Monsieur, qu'il paroît extraordinaire que l'on attaque des Forts avec des boulets de canon de ce métail. Quand ils sont de pieces de bois raportées, & de terrasses palissadées, ils peuvent faire cependant leur même éfet.

Le Chevalier de Troyes se trouvoit assez embarassé. Dans le temps qu'il reflechissoit sur les moyens de faire un dernier éfort, on lui vint dire que l'on battoit la chamade, & qu'il paroissoit un homme avec Pavillon blanc, qui s'embarquoit dans une chaloupe.

Ce présage heureux donna de la joye

dans le Camp. Il y avoit déja du temps qu'on y languissoit. Le grand froid & la famine avoit accablé tout le monde. L'on étoit même réduit à ne manger plus que du persil de Macedoine, que l'on trouvoit sur les bords de la mer. Le Ministre de ce Fort fit un long compliment au Chevalier de Troyes, d'une voix peu rassurée. Celui-ci lui demanda assez brusquement qui l'amenoit ? Monsieur le Gouverneur souhaiteroit, Monsieur, vous parler. Si votre Gouverneur, lui répondit-il, veut me parler, il y peut venir avec assurance. Le Chevalier de Troyes aprehendant neanmoins qu'ils ne crussent qu'il étoit homme sans aveu, voulut bien accepter la proposition que le Ministre lui fit de se rendre à une certaine distance. Le Gouverneur y vint avec du vin d'Espagne : & aprés avoir bû à la santé des deux Rois, il pria le Chevalier de Troyes de lui dire ce qu'il souhaitoit ? L'autre lui répondit, que puisque il n'avoit pas voulu lui rendre ses trois François, il vouloit avoir sa Place. Le Gouverneur lui dit qu'il la lui donneroit volontiers, mais qu'il lui demandoit quelque grace. Ce fut, Monsieur, la Capitulation que voici.

Articles accordées entre Mr. le Chevalier de Troyes, commandant le détachement du parti du Nord; & le Sieur Henri-Sergent, Gouverneur pour la Compagnie Angloise de la Baye de Hudson, le 16. Juillet 1686.

PREMIEREMENT.

IL a été accordé que le Fort seroit rendu avec tout ce qui apartient à ladite Compagnie, dont on doit prendre une facture pour notre satisfaction particuliere, & pour celle des deux parties en general.

Il a été acordé que tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, joüiront de ce qui leur apartient en propre.

Que ledit Henri-Sergent Gouverneur, joüira & possedera tout ce qui lui apartient en propre, & que son Ministre, ses trois Domestiques & sa Servante, resteront avec lui & l'attendront.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes renvoyera les Domestiques de la Compagnie à l'Isle de Charles-Eston, pour y attendre les Navires qui doivent venir d'Angleterre pour les y passer. Et en cas que lesdits Navires n'arrivent point, le Sieur

Chevalier de Troyes les assistera d'un vais-
seau tel qu'il pourra, pour les renvoyer
en Angleterre.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes
donnera audit Henri-Sergent Gouver-
neur, ou à son Commis, les vivres qu'il
croira lui être necessaires pour lui & pour
son monde, pour le reconduire en Angle-
terre, si les bâtimens n'arrivent pas à bon
port, & pendant ce temps-là leur donnera
des vivres pour attendre leurs vaisseaux.

Que les Magazins seront fermez & scel-
lez, & les clefs seront delivrez au Lieu-
tenant dudit Sieur Chevalier de Troyes,
afin que rien ne soit détourné pour en
prendre une facture, suivant le premier
Article.

Que le Gouverneur & tous les Dome-
stiques de la Compagnie qui sont à la ri-
viere Albani, sortiront hors du Fort, &
se rendront audit Sieur Chevalier de
Troyes, & tous seront sans armes, ex-
cepté le Gouverneur & son Fils, qui au-
ront l'épée au côté.

Ces Articles furent signez de part &
d'autre. Sainte Helene & d'Iberville en-
trerent aussi-tôt dans le Fort. Celui-c
emmena le Gouverneur & sa suite à l'Isl
de Charles-Eston, & le reste des Anglois
se rendirent à Monsipi. Cette Isle est au

51. d. dans l'Oüeſt Nord-Oüeſt de Kichichouanne à 25. lieuës. Les Anglois y tenoient un Magaſin. C'étoit leur premier abord devant que d'arriver à ce lieu-ci, où l'on tranſportoit les Caſtors dans une barque qui étoit deſtinée pour cet effet.

La conduite du Chevalier de Troyes fut tout-à-fait judicieuſe dans toutes ſes entrepriſes. Les bons conſeils du Pere Silvie lui ſervirent beaucoup pendant le ſejour qu'il fit dans ces quartiers. Aprés qu'il eut mis bon ordre par tout il partit le dix Août 1686. pour Montreal.

D'Iberville envoia les Anglois par mer en France, & ſix mois aprés vint par terre à Montreal ayant laiſſé ſon frere Maricour pour commander dans ces endroits. Il revint en 1690. avec la ſainte Anne & les armes de la Compagnie, dans le deſſein de prendre le Fort de Nelſon. Il mouilla le vingt-quatre Septembre proche la riviere ſainte Thereſe. Il mit pied à terre avec dix hommes pour faire quelques priſonniers, & ſçavoir en quel état ſe trouvoit le Fort. Il aperçût un Sentinelle à un endroit que l'on apelle le *Poſtau*, qui eſt à une demie lieuë de l'embouchure, lequel porta l'alarme. Les Anglois détacherent auſſi-tôt un bâtiment de trente ſix pieces. D'Iberville ſe rembarqua aſſez précipi-

tamment dans sa chaloupe & fut poursuivi de deux autres qui firent feu sur lui. Il gagna son bord & apareilla. Le Juzant vint sur ces entrefaites qui fit échouër l'Anglois sur des roches. D'Iberville fit exprés fausse route pour leur faire croire qu'il s'en retournoit la nuit en France, & revirant de bord il gagna la riviere de Koüachaoüg dite des saintes Huiles, parce qu'il s'y en perdit une boëte où il trouva le saint François commandé par Maricour. Ils se rendirent maîtres du Fort de Nieusavanne qui étoit à trente lieuës du Fort de Nelson. Les Anglois voyant qu'ils ne pouvoient le conserver, y mirent le feu, & se refugierent dans celui-ci, n'ayant pû bruler leurs Castors. D'Iberville transporta tous ces effets à Kichichouanne dans la Sainte Anne, les Armes de la Compagnie & le St. François. Il y hiverna avec le premier, envoya le troisiéme à Monsipi pour y porter des vivres & des éfets pour la traite, avec quarante hommes de renfort. Le commerce le plus commun du fond de la Baye consiste en menuës Pelleteries, qui sont des Martes les plus noires de tout le Nord.

Aprés que ce Vaisseau eut été quelque temps à Monsipi, il alla hiverner à Rupert, & les armes de la Compagnie moüil-

à Charles-Eſton. D'Iberville ayant pris
Pelleterie de ſaint François, qui étoit
rivé à Kichichouanne repaſſa à Quebec,
evant lequel il y avoit une Eſcadre An-
loiſe. Longueuil ſon frere lui donna avis
ux Iſles aux Coudres de leur arrivée, ce
ui l'obligea de faire voile pour France
vec tout ſon Caſtor. Les Anglois voulu-
ent, Monſieur, avoir leur revange en
693. Ils vinrent devant Kichichouanne
vec trois vaiſſeaux. Ils ne trouverent point
e reſiſtance, parce que la garniſon Cana-
ienne étant dépourvûë de toutes ſortes de
nunitions de guerre & de bouche gagna
e Canada par terre, à la réſerve de trois
eulement qui tinrent tête à cent Anglois
ont ils en tuërent trois, & voyant qu'il
alloit ſuccomber ils aimerent mieux s'en-
uir la nuit dans les bois que d'être à leur
iſcretion, & paſſerent à Quebec. La ſainte
Anne arriva, Monſieur, quatre jours aprés
ette expedition. Le Capitaine mit du
nonde à terre pour ſçavoir en quel état
e trouvoient les Canadiens. Les Anglois
létacherent un vaiſſeau pour le prendre,
nais celui ci gagnant le vent obligea les
Anglois de rentrer dans la riviere, & s'en
etourna en Canada.

D'abord que Kichichouanne fut pris,
Rupert & Monſipi ſuivirent le même ſort;

mais en 1694. Sa Majesté prêta à la Com
pagnie de Quebec, le Poli & la Salama
de. D'Iberville qui en étoit le Comma
dant vint à Quebec, où il prit cent vin
Canadiens pour faire l'expedition du Fo
de Nelson. Il partit le huit Août, & arri
heureusement le vingt-quatre Septembr
devant que la riviere commença à pre
dre. Il forma le Siege qui dura huit jour
& aprés l'avoir bombardé il s'en ren
le maître, le 12. Octobre.

Il y trouva cinquante pieces de canon
cinquante-six hommes de Garnison sa
Pelleteries, parce que les vaisseaux d'A
gleterre ne faisoient que de partir.

Il y demeura quinze mois & repassa
France avec sa traite, aprés y avoir lai
la Forêt pour Gouverneur, avec la Plaq
chef de Guerre chez les Iroquois, qui a
l'honneur d'être connu du Roi.

Les Anglois revinrent, Monsieur,
1696. avec quatre vaisseaux de guerre
une galiote à bombe, devant le Fort
Nelson. La Forêt disputa le terrain
mieux qu'il pût, lequel faute de vivr
fit une capitulation fort honorable, s'éta
reservé tout le Castor. Serigni Lieutena
de vaisseaux, frere de d'Iberville, arri
sur ces entrefaites avec le Dragon &
Hardi; mais ceux qui arrivent devant

ort, ont, Monſieur, cet avantage qu'ils
euvent diſputer ſans peine l'entrée de la
viere comme je vous le ferai voir dans
 ſuite. Les Anglois n'obſerverent point
 capitulation, s'emparerent du Caſtor
u'ils tranſporterent en Angleterre, &
nmenerent le Chef de guerre des Iro-
uois, qu'ils ont tenu priſonnier juſques
la paix. Enfin le Roi renvoia nôtre Eſ-
dre en 1697. pour l'expedition du Fort
 Nelſon, ou ſes armes ont été pleines de
oire. Je n'ai pas été ſurpris, Monſieur,
 la maniere avec laquelle les Canadiens
 ſont diſtinguez dans ces quartiers.

Monſieur le Comte de Frontenac donna
ces jeunes Conquerans tant de preuves
 ſon experience au fait de la Guerre,
u'ils avoient ſucé inſenſiblement cet air
artial qu'il leur avoit inſpiré depuis tant
années que le Roi les lui avoit confié.
s ne pouvoient donc ſe démentir de ce
u'il leur avoit apris, & il lui étoit d'au-
nt plus glorieux de voir que les armes du
oi ont penetré les climats les plus rudes
 l'Univers ſous l'étenduë de ſon *Gene-
lat*, que malgré tous les contretemps
ui nous y ſont arrivez, il pouvoit dire
vec juſtice qu'il falloit être Canadien,
u avoir le cœur d'un Canadien pour être
enu à bout d'une telle entrepriſe.

Aprés que Jean Bourdon eût le premie
connu la Baye du Nord du Canada, &
qu'il eut fait son établissement, les Danoi
voulurent y venir en 1668. La premier
terre qu'ils y connurent fut la riviere d
Manotcoussibi au 59. deg. lat. Nord, q
prend sa source dans le païs des Atticmos
picayes, & l'apellent encore la riviere Da
noise, que les Anglois ont nommez Che
chel. Les disgraces qu'ils eurent dans c
païs par les miseres & les maladies pareill
à celles que nous avons eûës, firent mo
rir soixante hommes de soixante & quat
d'équipage qu'ils étoient sur deux vai
seaux, ayant été obligez de laisser le pl
grand pour ramener le petit. Cette mo
talité donna de trop mauvaises impression
au Roi de Dannemark pour y facilit
dans la suite une traite avec les Sauvage

La premiere riviere que l'on trouv
aprés la Danoise en tirant vers le Sud e
celle de Poaoürinagou, dite Bourbon, d
couverte par Desgrozeliers. Cette rivie
est trés-belle, large d'une lieuë à son en
bouchure habitée par les Mashkegonhy
nis, autrement Savanois, qui sont guer
avec les Hakouhirmious. A cinq lieuës e
dedans l'on trouve deux petites Isles d'u
lieuë de tour chacune, où il y a de gran
arbres. Cette riviere n'est qu'à cinq lieu
p

par terre de Penechiouetchiou, dite ſainte Thereſe, & de ſept par mer. C'eſt à la vûë de ces deux rivieres où nous ſoûtinmes dans le Pelican la gloire des armes du Roi, par le premier combat qui ſe ſoit donné dans ces mers glaciales, contre l'Hamshier, l'Hudſonſbaye & le Dering, ayant coulé le premier à fond, pris le ſecond, & mis en fuite le troiſiéme, aprés un combat de quatre heures. Toute cette côte a environ cent lieuës de platin,& l'on ne trouve que neuf braſſes d'eau à ſix lieuës au large. Elle eſt tout-à-fait dangereuſe, lorſque les vents de la mer regnent, principalement ceux d'Eſt ; Eſt-Sud-Eſt, Eſt-Nord-Eſt, d'où vient que les Vaiſſeaux qui viennent au Fort de Nelſon gagnent d'abord une Foſſe que l'on apelle le *trou*. Ce *trou* eſt un moüillage Eſt & Oüeſt, entre deux Bancs, à une lieuë de l'embouchûre de la riviere Sainte Thereſe. Il y a dix-huit pieds d'eau marée baſſe, & trente marée haute, larges de deux cens braſſes ſur ſix cens de long. Lors qu'un Vaiſſeau arrive, il doit ranger plûtôt la bature du Nord que celle du Sud.

A une lieuë dans cette riviere eſt ſur le bord de la rive à ſtribord le Fort de Nelſon. Cette riviere prend ſa ſource d'un grand Lac qui ſe nomme Michinipi, qui

eſt le veritable païs des Kricqs, d'où il y a communication aux Aſſiniboüels, quoi qu'extrêmement éloignez les uns des autres.

La riviere Mathiſipi, dite Legané, du nom d'un François qui étoit avec Deſgrozeliers, ſe dégorge à Babord vers l'embouchûre, & environ une lieuë au-deſſus vis-à-vis du Fort eſt Matſchiſipi dite la Gargouſſe, auſſi Canadien. Par le moyen de ces deux rivieres les Sauvages vont au Fort de Nieuſavanne dont je vous ai, Monſieur, parlé, qui eſt ſur le bord d'une grande riviere qu'ils apellent Koüachouc.

A douze lieuës au-deſſus du Fort eſt la riviere Oüjuragatchouſibi, & à deux lieuës plus haut que celle-ci eſt Apithſibi, dite riviere aux pierres à fléches, qui eſt le chemin par lequel les Sauvages vont à un grand lac qu'ils apellent Nameouſaki, dite riviere à Eturgeon où ſont les Nakoukouhirinous.

A vingt lieuës au deſſus d'Apitſibi eſt Kichematoüami, dite grande Fourche de riviere, par où l'on va à Kichichouanne, qui eſt au fond de la Baye.

Je n'ai rien épargné comme vous voyez, Monſieur, à connoître à fond tout ce païs, qui eſt pour ainſi dire à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale, du

moins le plus éloigné qui ſoit connu & pratiqué par les nations de l'Europe.

Il ne me reſte plus qu'à vous aſſurer que je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VII. LETTRE.

Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.
Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries.

MONSIEUR,

Porter un grand nom, & se soûtenir par son merite personel doivent être deux choses inseparables. Aussi, se trouvent-elles en vous parfaitement réünies. L'on ne peut entendre parler dans le monde du nom de Duquêne, que l'on ne parle en même tems d'un des boucliers de la France, de la terreur, & du foudre des mers. Ruiter, ce Heros si recommandable dans la Hollande, redoutoit le grand Duquêne votre oncle, de glorieuse memoire, dont la valeur & l'intrepidité vous ont été un modéle dans toutes les nations d'éclat où vous vous êtes signalé. L'estime que Sa Majesté fait de votre merite en vous donnant le Gouvernement general des Isles de l'Amerique est une preuve convaincante

qu'il reconnoit tous vos travaux militaires. Il vous fait même ſucceder * à Mr. Phelipeaux qui étoit un general des plus conſommez dans le métier de la guerre. Nous avons perdu dans ce general un pere & un protecteur de l'Amerique : mais nous eſperons le retrouver en vous, & que vous aurez pour les Ameriquains les ſentimens qu'il avoit. Trop heureux en mon particulier de vous donner des marques de mon attachement pour votre perſonne, vous priant en même-tems de recevoir un détail d'une partie d'un voyage que j'ay fait en un païs bien opoſé à ma patrie.

Le païs circonvoiſin du Fort de Nelſon eſt extrémement plat. Il eſt rempli de forêts dont les arbres ſont fort petits à cauſe du grand froid. Il y a de grands marais peu praticables le long de la côte. J'eûs extrémement de peine à en paſſer un qui avoit une lieuë de long. Le Chevalier de Ligondez qui étoit beaucoup plus vigoureux que moi ſe trouva même aſſez embarraſſé. Un jeune Pilote de vingt ans qui nous avoit ſuivi nous devint fort à charge. Un Iroquois que nous avions lui fut d'un grand ſecours qui lui porta ſon fuſil. La nuit approchoit, & nous apprehendions de rencontrer quelques ours ou des loups,

* Ambaſſadeur en Savoye.

qui ſont fort carnaſſiers. Nous arrivâme[s]
à la fin au bord de la mer.

Les peuples les plus voiſins de ce For[t]
ſont les *Oüenebigonhelinis*, c'eſt-à-dire,
gens des bords de la mer. Ils vivent d[e]
chaſſe & de pêche. Les Loups marins y
abondent, & ils ſont beaucoup plus gro[s]
qu'en Canada. Ils en font fondre la chair,
dont ils font des huiles qu'ils traitent a[u]
Fort. Elle eſt plus claire & meilleure qu[e]
celle de noix.

C'eſt quelque choſe de ſurprenant d[e]
voir la quantité prodigieuſe d'Outardes,
& d'Oyes ſauvages le long du rivage. Ce[s]
peuples commercent le duvet de ce gibie[r]
qu'ils ramaſſent à leur ponte, & la garni-
ſon Angloiſe ou Françoiſe n'a point d'au-
tre but. Tel Lit vaudroit en France trois à
quatre cens francs. Les perdrix blanches
y ſont admirables, & il n'y en a point d'au-
tres. Elles ont les pieds patûs, les yeux bor-
dez d'un plumage de couleur de feu, & elles
ſont groſſes comme de petits chapons.

L'on trouve dans ces quartiers des Re-
nards blancs, & des Martes Zebelines plus
belles qu'en Moſcovie.

Les *Monſaunis*, gens de marais, habi-
tent un païs plus haut que les *Oüenebigon-
helinis*, qui eſt fort rempli de marais.
Comme il y a quantité de ruiſſeaux, & de

petites rivieres qui ſe perdent inſenſiblement dans de grands Fleuves, ces peuples tuent beaucoup de Caſtors ; car ces animaux qui ſont amphibies cherchent ordinairement les rivieres pour y faire leurs maiſons. L'on y en trouve de trés noirs : qualité aſſez rare, car les Caſtors ſont ordinairement de couleur un peu roux. Ces peuples vouloient empêcher les autres nations plus éloignées d'aporter leurs Pelleteries au Fort, mais les Anglois les obligerent de leur donner le paſſage libre ſur leur terre, s'ils vouloient eux-mêmes commercer avec la nation Angloiſe.

Les *Savanois*, gens de Savanes, ſont plus loin en montant vers le Sud Ce ne ſont que ſavanes, prairies, & de beaux côteaux dans ce païs-là. L'Orignac, le Chevreuil, le Squenoton, & le Caribou y ont dequoi courir.

Le Squenoton reſſemble au Chevreuil ; il eſt plus haut, la jambe plus fine, & la tête plus longue & plus pointuë.

Le Caribou a la tête ſemblable à un Veau. Il en a la chair & le goût.

Les *Chriſtinaux* ou *Kricqs*, c'eſt-à-dire Sauvages, qui habitent les Lacs, demeurent à cent ſoixante lieuës. Ils ont l'uſage des calumets de Paix. C'eſt une nation nombreuſe dont le païs eſt vaſte. Ils

s'étendent jusques au Lac superieur. Ils vont quelquefois en traite au saut de Ste Marie & de Michilimakinak. Ce sont gens fort vifs, toûjours en action, dansant ou chantant. Ils sont avec cela guerriers, & ils ont assez les manieres des Gascons.

Les *Migichihilinious*. C'est-à-dire, Sauvages, qui ont des yeux d'Aigles, demeurent à deux cens lieuës.

Les *Assiniboëls* habitent dans l'Oüest & le Nord. Ils ne sont réputez qu'une même nation, à cause du grand raport qu'ils ont en leur langue. Ce mot veut dire hommes de roche. Ils se servent aussi de Calumets, & demeurent à deux cens cinquante lieuës. Ils ont de grands traits marquez sur le corps. Ils sont posez & paroissent avoir beaucoup de flegme. Ils aprochent assez du caractere des Flamands.

Les *Oskquisaquamais* ne vivent ordinairement que de poissons. Ils tuent peu de Castors. Les robes qu'ils en portent sont cependant les meilleures, & le Castor en est plus gras. Cette bonté vient de leur malpropreté, s'essuyant leurs mains grasses à leurs robes de Castor.

Les *Michinipicpoets*, c'est-à-dire hommes de pierre du grand Lac, demeurent à trois cens lieuës. Cette nation habite Nord & Sud.

Les *Netaoüatscmipoets*, c'est-à-dire ommes de pointe, demeurent à quatre ens lieuës.

Les *Attimospiquaies*. Ce mot signifie ôte de chiens. L'on n'a pas encore eû un ommerce ouvert avec eux, parce qu'ils 'osent passer sur les terres des *Maskego-hirinis*, avec qui ils sont en guerre. Il y a iez eux des bœufs d'une grandeur prodi-euse, dont les testicules sentent le musc, le poil estaussi fin que celui de Castor, ont on peut faire même des chapeaux. eurs cornes font un circuit à la tête omme celles des beliers. L'on aprend de es gens là qu'il y a un détroit, au bout uquel est une mer glaciale qui a commu-ication à celle du Sud.

Ceux d'entre ces nations qui viennent e loin pour faire la traite avec les Fran-ois s'y disposent au mois de Mai. Lorsque s lacs & les rivieres commencent à cha-er, ils s'assemblent quelquefois douze quinze cens sur le bord d'un Lac, qui est 1 rendez-vous où ils prennent pour cet fet tous les expediens necessaires pour ur voyage.

Les Chefs representent les besoins de nation, engagent les jeunes chasseurs e prendre les interêts publics, les con-rans de se charger des Castors au nom

des familles. Quand ils ont jetté les yeu
sur un certain nombre, ce sont des festin
que chaque famille leur fait. Pour lor
la nation se donne mutuellement toute
les marques d'estime que l'on peut souhai
ter. C'est un renouvellement d'alliance qu
se fait. La joye, le plaisir, & la bonn
chere regnent alors & pendant ce temp
l'on construit des canots pour le départ
Ils sont faits d'écorce de bouleau, & ce
arbres sont d'une grosseur plus considera
ble que ceux que nous avons en France
Les fondemens sont des varangues ou pe
tites pieces de bois blanc de la largeur d
quatre doigts, qui en font le gabari. I
attachent au haut des bâtons d'un pouc
de large, qui soûtiennent l'ouverture d
deux côtez. Ces petits bâtimens font un
diligence surprenante. L'on peut faire e
un jour plus de trente lieuës sur les rivi
res. On s'en sert aussi pour la mer. Le
grandeur n'est pas reglée. On les por
facilement sur le dos. Ils sont fort volag
à l'eau. Lorsque l'on veut ramer il faut
tenir debout, à genoux, ou assis dans
fond, parce qu'il n'y a point de sieges.

Lors que les Sauvages sont prêts
décendre, l'on choisit outre ces chasseu
quelques chefs qui viennent lier comme
ce de la part de la Nation. Je ne sauro

aire un juste dénombrement de la quan-
ité de Sauvages qui décendent, parce
qu'il y a des années qu'ils sont occupez à
a guerre, ce qui les détourne de la chas-
e. Il peut y arriver ordinairement mille
hommes, quelques femmes & environ six
ens canots. Ils ont, Monsieur, cette po-
itique qu'ils ne prennent point leur poste
n arrivant, que quelqu'un ne leur ait li-
nité auparavant un endroit. Et lorsqu'ils
ont à une certaine distance du Fort, ils
e laissent aller insensiblement au courant,
fin que l'on ait le temps de les aperce-
oir, & ils font ensuite des cabanes sur
e bord de la riviere.

Le Chef d'une Nation entre au Fort
vec un ou deux de ses Sauvages les plus
ualifiez. Celui qui commande dans cet-
e place leur fait d'abord present d'une
ipe & du tabac. Ce Chef lui fait un com-
liment fort succint, le priant d'avoir quel-
ue consideration pour sa Nation. Le
Commandant l'assure qu'il en sera satis-
ait. Le Chef ayant fumé sort de sang
roid sans prendre congé de qui que ce
oit. L'on ne s'en formalise même pas.
l assemble ses gens, leur fait le recit de
acueil qui lui a été fait, & rentrant en-
uite au Fort fait present au Commandant
e quelques Pelleteries, le priant derechef

d'avoir en memoire sa Nation ; c'est
Monsieur, leur expression ordinaire, &
de ne point traiter ses marchandises auss
cher qu'aux autres nations, car c'est à qu
aura bon marché. Le Commandant l
rassure de sa bienveillance, lui fait encor
present de pipes & de tabac pour faire fu
mer tous ses députez. La traite se fait aprè
hors du Fort par une fenêtre grillée, ca
l'on ne souffre point que le commun de
Sauvages y entre. Lors qu'elle est fait
avec le Chef d'une Nation, on lui fa
un festin hors du Fort. L'on aporte un
grande chaudiere sur l'herbe dans laquel
le il y a des pois, des prunaux, & de l
melasse. Lorsque les Sauvages sont assem
blez, une personne de la part du Com
mandant les voyant dans cette situation
les prie de continuër toûjours la mêm
alliance, presente le calumet au Chef, &
fait fumer tous les autres. Aprés que c
repas est fait, on les prie de faire une dan
se ; ce qu'ils font avec plaisir. Le Che
commençant le premier, dit un air sur l
champ sur l'agreable acueil qui lui a ét
fait. On lui donne à son départ du taba
pour faire fumer ceux des autres nation
qu'il rencontrera, & les engager de veni
faire la traite, en cas qu'elles ne soien
point encore venuës. Le tabac est le pre
sen

ſent le plus conſiderable dont on puiſſe les régaler. Tel a été l'uſage pratiqué par les François, qui ont été maîtres du Fort de Nelſon, auparavant que Sa Majeſté y ait envoyé nôtre Eſcadre. Je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VIII. LETTRE.

Retour en France.
Description d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudson.

MONSIEUR,

Qu'un Monarque comme notre Roi nous est précieux. Que la prolongation de ses jours doit nous être à cœur. La France vous a des obligations infinies de l'attachement continnel, & des soins que vous prenez de sa conservation. J'en rendrai bon compte à mon retour dans notre Ameriqne, dont le trajet ne se peu[t] faire qu'avec beaucoup de risques, car le[s] perils, les hasards, mon naufrage, & d'au[-]tres disgraces qui m'ont suivi dans le Vo[-]yage que j'ai fait à la Baye d'Hudson, n[e] s'effaçent pas aisement. En effet, la Me[r] est un élement si terrible, qu'elle n'a égar[d] à qui que ce soit. Elle n'épargne pas plu[s] l'honnête-homme que le scelerat, le pau[-]vre que le riche, le lâche que le brave, [&] quand on se trouve comme moi réchap[-]

de sa colere, l'on compte cela comme un bonheur infini.

Nous partîmes du Fort de Nelson le 24. Septembre 1697. qui est le tems que les rivieres & la mer se glacent ordinairement, ou qu'il survient des vents trés-cruëls. Nous n'avions pû le faire plûtôt à cause du temps considerable que nous fûmes engagez dans les glaces du détroit, ce qui nous empêcha d'arriver de bonne heure devant le Fort de Nelson.

Nous apareillâmes d'un vent de Sud Sud-Oüest, à une heure aprés midi. Le Profond, sur lequel avoit passé notre équipage, du Pelican qui s'étoit perdu, une partie de l'Hudsonsbaye, & de la garnison de ce Fort, échoüa une heure aprés à onze pieds d'eau sur les Bancs, du côté du Nord. Comme il nous restoit encore prés d'une heure de *Flot*, nous nous élevâmes, & nous fimes route d'un vent de Sud-Sud-Oüest, sans cela nous aurions été obligez de faire passer une partie de nos trois cens hommes sur le Weesph, qui ne se trouva pas dans le même malheur que nous, & renvoier l'autre au Fort. Il est certain que nous y aurions mis la famine, & dans le Weesph, parce que celui-ci n'avoit tout au plus que ce qui lui falloit de vivres pour son équipage, & l'autre unique-

ment pour la garniſon que nous y avions laiſſée.

Les vents furent le lendemain fort rudes. Le froid augmentoit, parce que nous élevions vers le Pole. Les jours devenoient trés-courts. Le Soleil ne paroiſſoit plus, par conſequent point de hauteur. Tempête manifeſte. Nous faiſions route ſans ſçavoir où nous étions, il nous falloit cependant donner dans le détroit. C'étoit une pierre d'achopement pour pouvoir y entrer, puiſque nous étions renfermez dans une Baye dont le bout du Nord eſt inconnu. Nous étions errans dans un climat plein d'écueils.

Le mouvement continuel de toutes les maneuvres accabloit nos Matelots. La miſere dans laquelle nous nous trouvions tous faute de linge & d'habits, à cauſe de notre naufrage, cauſa tout-à coup le Scorbut, & je n'oſerois vous dire, Monſieur, que nous étions tous rongez de vermine, juſques là que de nos Scorbutiques qui étoient devenus paralitiques en moururent. Quand les Matelots décendoient des hunes ils tomboient roides de froid ſur le pont, & il n'y avoit que les fomentations qui pouvoient les faire un peu revenir.

Les uns ſe faiſoient à la côte du Nord ; les autres vers l'Iſle *Phelypeaux*. Quand

nous nous en vîmes à 35. à 40. brasses, fond de sable dans le Nord Oüest, nous connûmes qu'en étant à deux ou trois lieuës il y avoit grand risque, car c'est peu de chemin quand on se voit forcé d'un coup de vent, qui dure deux fois vingt-quatre heures.

Comme nous courions pour lors à l'Est, nous nous trouvâmes heureusement dans le détroit, ayant aperçû sur les dix heures & demie du soir l'Isle de Salsbré au vent à nous, qui paroissoit toute blanche, parce qu'elle étoit couverte de néges. Elle demeuroit au Nord Est du compas environ trois lieuës. Les vents de Nord quart de Nord-Est exciterent encore de gros temps. Nous portâmes à l'Est avec les deux pacfis le long de cette côte, & le 2. Octobre nous vîmes à la pointe du jour celle du Nord du Cap-Charles par son travers, qui nous paroissoit du côté du Oüest-Nord Oüest, toute hachée en petites Isles, & les terres qui couroient à l'Est Sud Est du côté des Isles Bonaventure, paroissoient hautes, fort unies, aussi couvertes de néges. Nous connûmes ces Isles à deux lieuës & demie de nous, sur les neuf heures du matin. Elles sont à la côte du Nord, au 63. six m. par estime, 43. d. de variation Nord-Oüest, à 55,

56. lieuës de l'Isle de Salsbré. Elles sont à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, Capitaine de Fregate legere qui monta un vaisseau il y a quelques années pour la compagnie du Canada.

Nous ne trouvâmes plus de Bancs de glaces dans le détroit. Il y avoit encore des Isles flotantes extrêmement hautes, échouées à une lieuë ou deux des terres qui n'avoient pû suivre le courant. Les glaces qui sont dans la Baye & dans le détroit tiennent plus de quatre cens lieuës. Elles vont se dégorger dans la mer quand elles commencent à se détacher. Les débris en sont si grands que cinq à six mille hommes pourroient se mettre en ordre de bataille fort aisément. Elles se détachent ordinairement au mois de Juillet, & elles vont quelquefois sept cens lieuës au large, avant d'être tout-à fait fonduës. On en trouve assez souvent sur les açores du grand Banc, & qui y sont encore si hautes que des Corsaires avides & affamez les ayant prises pour des Vaisseaux leur ont donné chasse; mais ils ne sont pas peu surpris, quand prêts de venir à l'abordage, ils voyent fondre tout d'un coup à leurs yeux leurs vaisseaux imaginaires, & évanoüir par là leurs fausses esperances. La

mer étoit donc libre. Il faisoit un froid si perçant, que nôtre équipage en fut entierement acablé. Presque tous nos Matelots devinrent Scorbutiques, & il nous en restoit si peu en état d'agir que nous nous trouvâmes contraints de nous servir de nos prisonniers Anglois.

Nous vîmes le 5. Octobre à midi les Isles Sauvages qui nous restoient au Nord Est. Elles sont à la côte du Nord, loin d'une à deux lieuës de la Terre Ferme, qui font un grand enfoncement, dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieuës.

Nous aperçûmes le six le Cap-Dragon, à cinq lieuës. Il est au soixante-deux deg. 10. m. 38. de variation Nord Oüest, & nous connûmes sur les huit heures du matin à l'Oüest Sud-Oüest le Cap d'Amanquamanca qui est à la côte du Sud, & le neuf faisant la route du Sud Est quart de Sud, les Isles *Boutonnes* nous parurent au nombre de huit. Elles paroissent beaucoup plus hautes que celles de la *Resolution*. On les peut voir de treize à quatorze lieuës. Elles sont à deux lieuës de la Terre-Ferme, entre laquelle il y a un bon passage dont le Cap s'apelle Fleuri. Elles font l'embouchure du détroit avec la *Resolution* dont les courans portoient au Nord.

Nous commençâmes donc à nous trou-

ver hors des dangers, exemts de toutes ces inquietudes qui nous avoient fait apprehender de perir à tout moment.

O socii (neque enim ignari sumus ante
malorum)
O passi graviora, dabit Deus his quoque
finem.

La derniere terre que nous laissâmes fut un endroit du païs de Laborador, que nous aperçûmes à 25. lieuës, qui paroissoit encore d'une hauteur prodigieuse, & l'on peut dire que cette vaste côte qui commence depuis le Cap de *Bel-Isle* qui est au 59. d. 8. m. jusques aux Isles *Boutonnes*, ce qui fait 202. lieuës en droite ligne, est la terre la plus haute qui soit au monde, que l'on découvre quelquefois de 40. lieuës en mer. Tous ces objets pleins d'horreur s'évanoüirent enfin à nôtre vûë.

Jam satis terris nivis atque diræ,
Grandinis misit pater.

Nous n'avions plus qu'à prier le Ciel de nous être favorable dans le reste de nôtre traversée & de nous écrier

Ventorumque regat pater,
Obstrictis aliis, præter Japiga,

Je ne doute pas, Monsieur, que si vous m'aviez vû dans cet état vous ne m'eussiez fait le même souhait que faisoit Horace à son ami Virgile, lors qu'i

›artit d'Italie pour Athenes. Il eſt vrai que
e vent d'Yapix étoit un vent d'Oüeſt
Nord-Oüeſt, qui étoit largue pour arriver
n France, & à meſure que nous faiſions
oute, il ſembloit que nous approchions
le la Zone torride. Comme les vents for-
erent; nous nous trouvâmes tout à-coup
n un autre climat. Ce changement ſi ſu-
bit cauſa tant de mortalitez dans nos
vaiſſeaux que l'on jettoit des cinq ou ſix
Matelots par jour à la mer.

C'étoit une maladie qui avoit infecté
nos Vaiſſeaux. Vous ne ſerez peut-être
pas faché ſi je vous en donne une idée.
Vous allez voir que je ſuis devenu grand
Medecin dans ce voyage, & que je n'ai
pas tout-à-fait oublié l'anatomie que j'ai
pris pendant ma Philoſophie.

Vous ſçaurez donc, Monſieur, que le
changement ſi ſubit où l'on ſe trouve en
arrivant dans ce climat, lorſque l'on quit-
e la ſaiſon la plus douce & la plus agrea-
ble de l'année, cauſe tout à coup une ré-
volution dans le corps humain, qui con-
racte une maladie attachée à ces païs,
que l'on apelle le Scorbut. Quoiqu'il atta-
que les perſonnes qui vont dans les païs
chauds auſſi-bien que ceux qui vont à la
Baye d'Hudſon, les ſymptomes qui en
arrivent me paroiſſent tirer leur origine

d une cauſe differente, puiſque les ef-
fets le ſont auſſi.

L'extrême froid & principalement l
quantité prodigieuſe de Nitre qui régn
dans le détroit, forment des ſels fixes qu
arrêtent la circulation du ſang. Ces eſ
prits ſi mordicans cauſent des acides qu
minent petit à petit la partie à laquell
ils s'attachent, & le Chile qui devient viſ
queux, acide, ſalé & terreſtre, cauſ
l'épaiciſement au Sang dont le mouvemen
circulaire ſe trouvant interrompu, pro
duit en même-tems des douleurs que l'o
reſſent aux extrêmitez inferieures, com
me aux jambes, aux cuiſſes, & aux bras: l'o
ſe ſent d'abord attaqué par ces endroits.

Ces obſtructions étant dans les vein
qui portent le ſang de ſa circonference a
cœur qui en eſt le centre, étant comme u
obſtacle, procurent des tumeurs œd
mateuſes.

Ces parties deviennent inſenſibles, no
râtres, & lors qu'on les touche il y re
des creux tels que l'on feroit dans u
pâte molle. Et comme les exoſtoſes q
ſe rencontrent dans la partie du tibia
ſont produites que par les acides qui ca
ſent des douleurs entre les os & le perio
qui eſt une membrane cinereuſe, laque
le ne peut être émûë ſans recevoir une e

:ême douleur, il ne faut pas s'étonner si
:s malades font de grands cris, quand
n les touche.

C'étoit, Monsieur, une chose digne de
ompassion de voir des gens tout paraliti-
ques qui ne pouvoient se remuër dans
eurs branles, qui avoient cependant l'es-
prit sain & net.

Le peu d'exercice contribuë beaucoup
à cette maladie ; car comme nous fûmes
vingt-six jours grapinez sur des glaces,
l'inaction assoupissoit les sens : Et, dés-
lors que l'on se sent les jambes pesantes
il faut courir & aller dessus pour dissiper
cet engourdissement.

Mais, comme la mer geloit tous les
jours de deux pouces dans le plus fort de
la canicule, d'abord que le Soleil se cou-
choit, il étoit difficile que les équipages
ne se laissassent aller à une paresse qui étoit
une disposition prochaine à les rendre
malades.

Les nouritures que l'on est contraint de
prendre sur mer n'y contribuent pas peu.
Aussi ; la quantité d'acides qui sont dans
les viandes salées qu'on leur donne, com-
me le bœuf & le lard, cause un gonfle-
ment aux gencives & une obstruction dans
les glandes salivales qui n'ont d'autre usa-
ge qu'à filtrer la limphe d'avec le sang &

de l'aporter dans la bouche par de petit
conduits qui servent de premier dissolvan
à la coction. Et, comme tous ces petit
canaux se trouvent offusquez par l'abon
dance de ces sels qui sont si penetrans, i
se répand pour lors dans toute la bouch
une humeur épaisse, gluante & visqueuse
Le sang trouvant alors ses conduits bou
chez, il se forme un amas de matiere pou
rie qui corrompt les gencives, déchauss
les dents, & les fait toutes tomber.

Il y en a qui ont un flux de bouche
d'autres un flux dissenterique. Les pre
miers bavent. La matiere visqueuse qu
sort de leur bouche cause la cangren
dans les glandes & aux gencives. Il fau
pour lors qu'un Chirurgien leur donne d
bons gargarismes déterfifs qui puissent dé
tacher cette matiere épaisse. Le jus d
citron feroit d'un grand secours.

Ceux qui ont le flux dissenterique son
beaucoup plus en danger de la vie. Il
forme en ces personnes une humeur ex
trémement corrosive dans le mézentair
Et comme les veines soûclavieres reço
vent le chile pour le porter au ventricu
droit du cœur, qui concourt à la nutritio
du corps par l'Aorte, dés lors que ce suc
trouve corrompu, il faut de necessiité qu'
arrive des sincopes & des défaillances d

cœu

cœur, parce que celui-ci ne pouvant ſubſiſter que par la circulation d'un ſang pur, net & vif, toute autre matiere qui s'y formeroit ne peut qu'en détruire le cours ordinaire : d'où il ſurvient aux uns des Fiévres, des Sinoches ſimples, aux autres tierces, double tierces, même quelques accez de quarte. Et la cangrene ſe formant dans le meſentaire, aux inteſtins, arrête les Loix de la circulation du ſang. Les Polipes que j'apercevois à l'ouverture d'un Cadavre faiſoient le même effet. Ce ſont des morceaux de ſang caillé que produit cette grande corruption, qui s'attachent aux ventricules du cœur, leſquels venant à offuſquer ce mouvement réglé, cauſent des morts ſubites.

Le cerveau ne ſe trouvant plus humecté de ſes douces influences, reçoit des vapeurs qui lui cauſent des délires, des tranſports, & la mort enſuite. J'en ai vû pluſieurs qui paroiſſoient avoir la voix ferme, l'œil bon, la langue ſaine, ſans noirceur n'y excoriations, qui cependant mouroient en parlant.

Il faut donc ſe ſervir d'alimens qui puiſſent diſſoudre la maſſe du ſang, cnmme de Diſſolvents ſudorifiques & diaphoretiques, qui par leurs parties ſulphureuſes

& volatiles, entraînent par une insensible transpiration les Acides, consomment les cruditez de la masse, & puissent faire rallier ensemble les Fibres du sang par de bons alimens, leur donnant peu de viande salée, mais du Ris, des Pois, des Fayols, des Lavemens un peu déter sifs, de l'Opiat astringent où les cordiaux entrent ; les changeant aussi de linge ; ce qui est un grand soulagement dans ces occasions.

Cette Maladie ne fait qu'augmenter l'appetit. Les Malades ont des faims canines. Il faut que ce soit la force des Acides qui se trouvent dans les glandes de la troisiéme tunique du ventricule, qui l'irritent.

Je ne fus pas surpris, Monsieur, que nous trouvant tout à coup en un autre climat à nôtre retour, ce changement causa tant de mortalitez dans nos vaisseaux. Il se faisoit pour lors une fermentation dans la masse du sang, qui causoit une corruption cangreneuse. Le chaud voulant dilater ce que le froid avoit retréci ; ce ne pouvoit donc être en ce moment qu'un combat. Et la nature se trouvant affoiblie par la dilatation des pores, causoit un débordement qui mettoit en desordre toute cette Machine.

La difference qu'il y a du Scorbut des païs chauds vient de la puanteur de l'eau

qui cause une corruption dans la bouche, & s'insinuë insensiblement dans les parties nobles. Et par un contraire du climat des païs froids, lorsque les vaisseaux retournent en France de ceux qui sont chauds, le changement de climat qui est froid en arrivant reserre les pores, lesquels étant bouchez arrêtent la circulation du sang déja corrompu, alors il se fait un cahos & un desordre qui suffoque un homme.

Enfin aprés tant de peines, de fatigues & de maux, nous arrivâmes à Belle-Isle le huitiéme Novembre. Nous allâmes mettre à l'Hôpital du Port-Loüis nos Scorbutiques, & nous partîmes de là pour Rochefort, où nous desarmâmes.

Hic labor extremus, longarum hæc meta viarum.

Graces au Seigneur, je sors, Monsieur, du plus affreux païs du monde. Je ne croi pas que l'on m'y *ratrape*, moi sur tout qui suis né sous la Zone torride. Il est juste que chacun fasse son Noviciat.

L'entreprise que nous venons de faire ne peut être que fort glorieuse aux armes du Roi. Cette devise est bien juste: *Quæ non maria.* En effet, l'activité & l'ardeur avec laquelle notre Ministre envisage tout ce qui peut contribuër à la gloire du Roi, l'engagerent de faire partir cet-

te Escadre pour la pousser & l'étendre jusques au Pole Antartique. Tout a contribué à ses desseins, malgré tant de disgraces qui nous sont arrivées.

Au reste, quand la France ne garderoi point ce quartier-là, le Commerce de la Pelleterie du Canada n'y perdroit pas, au contraire il en vaudroit mieux. Cette abondance de Pelleterie de surcroit de la Bay d'Hudson, ne peut faire que du tort à celui là, si dans la suite l'on conservoit ce Fort sur tout dans un temps de Paix. Les Marchands du Canada seroient pour lors obligez de vendre aux Sauvages leurs marchandises à vil prix. L'on commence à passer en France de beaucoup de Pelleteries, & on néglige même de porter des Palatines par une mode toute nouvelle que l'o a trouvée d'en faire de petits rubans.

D'ailleurs ce Voyage-là ne se fait qu'avec des peines extrêmes, des travaux & d fatigues presque insurmontables, & l vaisseaux ne retournent en France que to rongez, mangez, froissez par les glaces, presque tous les équipages y perissent Scorbut. Comme Rochefort fut la fin notre navigation, ce sera aussi celle de n Lettre, vous assurant que l'on ne peut êt avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &

IX. LETTRE.

Description du Fleuve saint Laurent jusqu'à Quebec, Capitale de la nouvelle France.

De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progrez que l'on y a fait pour la Foi.

MADAME,

Toutes vos manieres si gracieuses, ce cœur si genereux que j'ai trouvé en vous pour tout ce qui me regardoit lors que j'ai employé votre crédit à la Cour, me fait des impressions si vives & si fortes sur mon esprit, que ma famille qui à l'honneur de vous apartenir avoit bien raison de me dire que je trouverois encor en vous, Madame, beaucoup plus que ce qu'ils m'en ont dit. Pour moi qui ai perdu depuis plusieurs années le goût, la délicatesse, & la politesse de la France, je ne sçai plus la methode de m'énoncer avec graces sur tous les remerciemens que je devrois vous faire.

Vous me permettrez, Madame, de vous dire que je ſuis devenu un veritable Iroquois. Souffrez donc que je vous introduiſe dans le nouveau monde par la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

De toutes les navigations de long cours, celle de la Nouvelle France, juſqu'à l'embouchure du Golphe de S. Laurent eſt la plus aiſée, parce que les Pilotes qui reconnoiſſent d'abord le Grand-Banc ont occaſion de tenter facilement ſon entrée qui eſt entre le Cap de Retz dans l'Iſle de Terre-Neuve, & le Cap du Nord dans l'Iſle du Cap-Breton, apellée aujourd'hui l'Iſle Royale. Entre ces deux Iſles l'on trouve l'Iſle de S. Paul, éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieuës, & de cinq du Cap de Nord, les vaiſſeaux paſſent entre ces deux Caps.

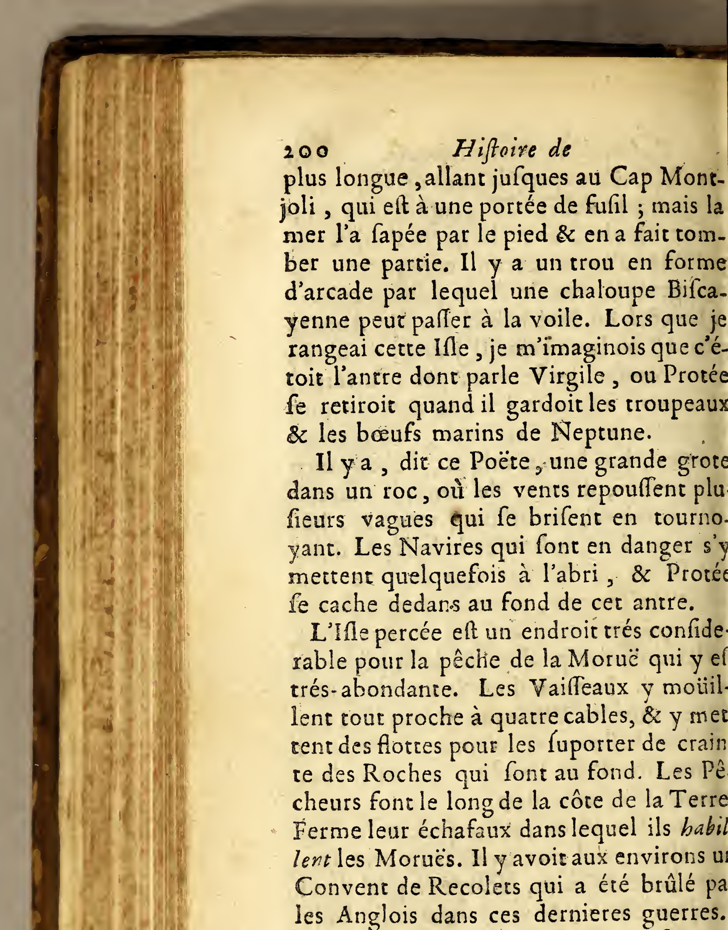
Le Golphe de S. Laurent a pour barriere du côté de l'Orient la grande Iſle de Terre-neuve, qui eſt preſqu'auſſi grande que l'Angleterre, de ſorte qu'il peut avoir cent lieuës de large.

Les Eſkimaux habitent le côté du Nord, qui eſt la terre de Laborador, laquelle a plus de cinq cens lieuës de côte juſques au Cap Digue, au 62. d. 45. m. à l'entrée de la Baye d'Hudſon. Ces côtes ſont les plus élevées de tout l'U-

rivers. On les aperçoit dans un beau tems de quarante lieuës. Ces peuples ſont tout-à-fait cruels, avec leſquels il n'eſt pas poſſible d'avoir aucun commerce. Ils mangent la viande & le poiſſon crûs.

Le côté du Sud habité par les Abenaguis eſt un beau païs. Il y croît du bled; mais comme je ne veux pas m'arrêter, Madame, à décrire les quartiers les plus agreables par les rivieres, les grandes prairies, les beaux arbres, l'abondance d'outardes, d'oyes, de canards, ſarcelles, pluviers, becaſſines, tourtres, liévres, perdrix, gelinotes de bois, & d'autres ſortes de Gibiers que l'on ne voit point en Europe, comme canards branchus qui perchent ſur les arbres, ſans parler auſſi des poiſſons & de la pêche de la Moruë. Je vous dirai ſeulement, Madame, que les Vaiſſeaux qui veulent entrer dans le fleuve viennent ordinairement reconnoître l'Iſle Percée, qui eſt à l'extrémité de ce vaſte païs.

Cette Iſle eſt un rocher proche le Cap de Gaſpée, qui peut avoir trois cens ſoixante pieds de haut, eſcarpée à pied droit des deux côtez, & vingt-quatre de baſſe mer. On va de Terre-Ferme à pied ſec tout autour. Elle peut avoir de long environ quatre cens pas. Elle étoit autrefois



plus longue, allant juſques au Cap Mont-joli, qui eſt à une portée de fuſil ; mais la mer l'a ſapée par le pied & en a fait tomber une partie. Il y a un trou en forme d'arcade par lequel une chaloupe Biſcayenne peut paſſer à la voile. Lors que je rangeai cette Iſle, je m'imaginois que c'étoit l'antre dont parle Virgile, ou Protée ſe retiroit quand il gardoit les troupeaux & les bœufs marins de Neptune.

Il y a, dit ce Poëte, une grande grote dans un roc, où les vents repouſſent plu-ſieurs vagues qui ſe briſent en tourno-yant. Les Navires qui ſont en danger s'y mettent quelquefois à l'abri, & Protée ſe cache dedans au fond de cet antre.

L'Iſle percée eſt un endroit trés conſide-rable pour la pêche de la Moruë qui y eſ trés-abondante. Les Vaiſſeaux y moüil-lent tout proche à quatre cables, & y met tent des flottes pour les ſuporter de crain te des Roches qui ſont au fond. Les Pê cheurs font le long de la côte de la Terre Ferme leur échafaux dans lequel ils *habil lent* les Moruës. Il y avoit aux environs u Convent de Recolets qui a été brûlé pa les Anglois dans ces dernieres guerres.

On n'a pas plûtôt quitté cette Iſle, qu peu de tems aprés on aperçoit le Cap de Roziers, qui fait le commencement d

leuve ſaint Laurent qui eſt le plus beau de toute l'Amerique.

Si Virgile l'eût connu il l'eut apellé ſans doute le Roi des fleuves, & n'eut pas tant exageré le Po par le titre qu'il lui doit de *Fluviorum Rex Eridanus*. Il a vingt-cinq lieuës de large à ſon embouchure & court du Sud Oüeſt au Nord Eſt.

Les monts Nôtre-Dame ſur le ſommet deſquels il y a toûjours de la négе dans la plus grande chaleur de l'année, ſe découvrent de loin du côté du Sud. Cet aſpect donna tant de frayeur aux Eſpagnols qui ont découvert les premiers le Canada, qu'ils lui donnerent en même-temps le nom de Capo-Dinada, qui veut dire Cap de rien, & ils conçûrent une ſi mauvaiſe idée de ce vaſte païs, qu'ils ne daignerent pas pouſſer plus loin leur découverte.

Jacques Cartier l'un des plus habiles Pilotes de ſon tems, fut plus heureux que Jean Verrazans, Florentin de nation, qui par ordre de François I. découvrit en 1524. toutes les côtes de la mer qui ſont depuis la Floride juſques à l'embouchure du fleuve ſaint Laurent. Cartier voulant ſignaler ſon courage par la découverte de quelque nouvelle terre, partit de Saint-Malo le 20. Avril 1534. Il reconnut les côtes & les terres qui ſont au Nord & Sud

de l'embouchure de ce fleuve. Le recit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour penetrer le plus qu'il pourroit dans ce païs inconnu. Il eut l'avantage d'entrer le premier dans le fleuve, donnant des noms qui subsistent encore aujourd'hui aux Isles, aux Caps, aux moüillages, & aux terres les plus considerables jusques à Montreal, qui est à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du fleuve.

Le froid excessif, la saison de l'Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbut, l'avoient entierement desolé. Toutes les mesures qu'il avoit prises pour jetter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompuës, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce glorieux dessein.

Toutes les démarches que l'on fit dans la suite du temps pour ne pas laisser infructueux ce que Cartier avoit si bien commencé, me meneroient insensiblement à un trés-grand détail. En un mot Mr. Champlain Geographe du Roi & un de ses Capitaines de Vaisseaux, qui fut soûtenu du credit & des biens de Mr. de Monts Gentilhomme ordinaire d'Henri IV. termina glorieusement ce que plusieurs autres avoient tenté. Il jetta donc

es premiers fondemens dans l'endroit qui
levoit être, comme il est aujourd'hui la
Capitale de la Nouvelle France, où il
bâtit en *1603.* une maison qui lui servit
le Magasin & de Fort pour se défendre
contre les insultes des Sauvages.

Il n'y a point de navigation plus dange-
reuse que celle du Fleuve, & quelque
experience que puissent avoir les Pilotes
qui le frequentent, ils ont encore assez
le peine à se tirer d'affaire. Les bâtures
le Manikoüagan qui sont à la côte du
Nord sont à craindre. J'y fis naufrage en
1698. Nous vîmes dans un tems de bru-
me le feu de quatre coups de canon que
l'on tira fort précipitamment des Vais-
seaux du Roi, que nous avions joints
trois jours auparavant. Notre Capitaine
jugea bien qu'ils avoient peur d'échouër,
& se croyant proche la côte du Sud il
revira de bord. A peine cette manœuvre
fut faite que nous échouâmes dans le mo-
ment à toute voile sur le minuit. Je ne
sçaurois vous exprimer, Madame, l'ef-
froi où se trouva l'équipage, & une dou-
zaine de Marchands qui venoient trafi-
quer. Il est vrai que les personnes qui ne
sont pas accoûtumez à ces sortes de contre-
tems, patissent beaucoup. Ce fut un ca-
hos & un desordre si subit, que ne vo-

yant ni le Ciel ni la mer, on n'entendoi
que des cris & des gemissemens. Un pe
de presence d'esprit & de fermeté est d'u
grand secours dans ces tristes momens
J'avois fait naufrage trois fois cette mê
me année. Je m'en tirai plus heureuse
ment qu'à la Baye d'Hudson. Je sçavoi
donc la conduite qu'il faloit tenir dan
ces occasions. Je rassurai tous ces espri
effrayez, & nous mîmes la chaloupe à l
mer avec bien de la peine. Nous n'étion
échoüez que sur une pointe de sable mo
vant, & la mer qui avoit été fort ru
toute la nuit se calma. Nous demeurâm
dans cet état cinq à six heures, éloig
d'une grande lieuë de terre, toute bord
en cet endroit de chaînes de rochers
contre lesquels la mer se brise. Enf
nous nous retirâmes de là sans autre m

On voit dans le fleuve une trés-gran
quantité de Baleines. Les Basques y
voient une pêche sedentaire il y a qu
ques années, & s'ils ne s'étoient pas am
sé à enlever secretement toutes les pel
teries de Tadoussac & des environs, ils
s'en seroient pas vûs frustrez dans la sui

Il est difficile d'arriver à Quebec
prime abord, à moins d'avoir un b
Nord Est. Les Vaisseaux moüillent or
nairement à Tadoussac qui est à quat

vi

vingt lieuës de l'embouchure du fleuve ſaint Laurent. La riviere du Saguenai vient s'y décharger. Les bords en ſont tous remplis d'arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieuës en remontant, & lorſqu'un Vaiſſeau eſt contraint d'y relâcher, on l'amare aux arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites ances.

Lorſque la marée eſt haute à l'embouchure de cette riviere, elle l'eſt à la même heure à Chikoutimi, qui eſt à vingt-cinq lieuës dans la profondeur. Cette marée irreguliere en aparence ſembleroit extraordinaire, ſi l'on n'en connoiſſoit pas la cauſe qui eſt tout à fait naturelle. Elle monte ſix heures à Tadouſſac. Quand le demi-flot eſt à ſon entrée deux heures aprés qu'elle a commencé à monter, elle ne fait alors que commencer à Chikoutimi, où elle en eſt quatre à monter : ainſi la rapidité du courant de la riviere refoulant la marée ne lui donne que le tems de monter inſenſiblement pendant deux heures & demie, pour ſe trouver en équilibre de Chikoutimi avec l'entrée de la riviere, de ſorte que, quand la marée eſt haute à Tadouſſac, elle l'eſt en même-temps à Chikoutimi. Cette grande rapidité vient de ce que la riviere ſe trouve retraiſie par la chûte d'une montagne qui a été ren-

verſée par un tremblement de terre , la
quelle forme une Peninſule que l'on ap
pelle Chikoutimi ; & comme il y a déj
un rapide au deſſus qui contribuë d'ailleur
à la grande violence du courant , il ne fau
pas s'étonner ſi la marée a tant de peine
monter. Tadouſſac eſt trés-conſiderabl
par la traite de la plus belle Pelleterie d
Canada , ſur tout des Marthes. Il y a un
compagnie de Marchands à Quebec qu
payent tous les ans un certain prix au
Fermiers Generaux de la Compagnie d
Canada pour avoir la permiſſion de com
mercer ſeuls avec les Sauvages du Sague
nai. Les *Montagnais* habitent ces quar
tiers. Ils regardoient autrefois les autre
Nations avec mépris , s'eſtimant les vrai
Gentilshommes du païs. Ils étoient ſuper
ſtitieux au dernier point , attachez à leur
Jongleries , & ſans forme d'aucune Reli
gion. Quand on leur demandoit qui avoi
fait le Ciel & la terre? ils ne pouvoient di
re qui en étoit l'Auteur. Si nous y avion
été , nous en pourrions ſçavoir quelqu
choſe , répondoient-ils. Pour la terre c'eſ
Michaboche qui l'a faite. Ils rendoien
raiſon de ſa creation avec un mélange d
fable qui reſſentoient quelque choſe d
Deluge. Ils croyoient qu'il y avoit certain
eſprits dans l'air qui ont la puiſſance d

rédire les choſes, & lorſque l'on vouloit
ur donner la connoiſſance du vrai Dieu,
qui nous devions demander tous nos be-
ins, ils répondoient qu'ils voudroient
ien le connoître, pour ſçavoir s'il auroit
pouvoir de leur donner des Orignaux
des Caſtors. La converſion de ces peu-
les a été l'ouvrage du Ciel par les ſoins
les zélez Miſſionnaires.

Dans la diſtribution des premieres Miſſions que le Pere Denis Jamai, pre-
nier Superieur des Recollets, établit
lans la Nouvelle France, avec Mr. Cham-
plain, le Pere Jean Dolbeau fut choiſi
pour annoncer l'Evangile à ces Peuples.
Il bâtit dans ces quartiers un petit loge-
nent où il ménagea une Chapelle en ma-
niere de Cabane, pour y aſſembler les
Sauvages. Il acquit en trés-peu de tems
l'intelligence & l'uſage de la langue de
ces Barbares.

Il ſoûtint de grands travaux par tous les
ſoins qu'il ſe donna à chercher ces peu-
ples & à les viſiter dans les lieux où ils
étoient quelquefois aſſemblez (car ils
ſont errans & vagabonds, n'ayant point de
demeure fixe.) Il pouſſa même juſques
aux Betſiamites, Papinanchois, & Eski-
maux, arborant par tout le ſigne du ſalut,
de ſorte que beaucoup d'années aprés on

a trouvé des marques du zéle de ce premier Missionnaire.

Les Jesuites sont presentement en possession de cette Mission qui est à Chikoutimi. Le climat y est beaucoup plus rude qu'à Quebec, quoi qu'il n'y ait que quarante lieuës de distance en remontant le fleuve. Si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, plusieurs nations s'y établiroient. On peut aller de là à la Baye d'Hudson, par des rivieres & des lacs, en faisant quelques portages qui sont des espaces de terre pour aller d'une riviere à l'autre. Cette communication n'est que de quatre-vingt lieuës par ce chemin, & il en faudroit faire sept à huit cens par mer, si l'on vouloit côtoyer le bas du fleuve, la terre de Laborador, traverser le détroit d'Hudson, qui a cent trente-six lieuës de long, montant jusques au soixante-trois degrez, & redécendant vers le cinquante & un au fond de la Baye, où est Kichichoüane, Port apartenant aux Anglois.

Ce fleuve est rempli de quantité de belles Isles remplies d'arbres, lesquelles sont assez dangereuses par les Bancs de sable. Le passage de l'Isle aux Coudres qui est à trente-cinq lieuës au-dessus de Ta-

douſſac, eſt aiſé à connoître, n'étant qu'à une petite demie-lieuë de Terre-Ferme. Les Pilotes tiennent le milieu à vûë, ou un peu plus prés de l'Iſle que de la Grand' Terre. Il eſt fort difficile de ſuivre le Chenail qui eſt étroit en tournant, & extrêmement rapide. C'eſt un Goufre où il y a un grand fonds, de ſorte qu'il faut avoir bonne marée & un vent forcé pour franchir ce paſſage, ſans quoi un Vaiſſeau ne pouvant gouverner fait la piroüete par la vîteſſe du courant, & eſt porté dans des rochers qui ſont à fleur d'eau, & dans les *remoules* de la côte du Nord. Les tremblemens de terre ont cauſé de grands deſordres dans cette Iſle & dans la Terre-Ferme, par la chûte de groſſes montagnes, qui ſont tombées dans la mer. C'eſt ſans doute ce qui a formé en partie ce Goufre.

Aprés que l'on a fait ce trajet, on range la Baye S. Paul qui apartient à Monſieur de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle eſt conſiderable par les plus beaux mâts du Canada.

J'en ai viſité les *Pinieres* qui ſont inépuiſables. Je remarque trois ſortes de Sapins. Les uns ont la feüille de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillete, en pointe, rangée le long de la branche. Cette eſpe-

ce a auſſi la feüille tout au tour ; mais plus claire & éloignée, qui ne pique point.

On l'apelle Pruſſe. Son grain eſt beaucoup plus ſerré que les autres. La mâture de Norwegue a paſſé pour la meilleure, à cauſe de ſon grain qui eſt ſerré, ce qui vient de ce que ſes arbres qui croiſſent ſur des montagnes ont le pied ſec, de ſorte que les grands froids qu'il fait en ces quartiers reſſerrant le bois empêchent que la ſéve ne lui donne trop de nourriture pour en faire enfler le grain. Celle de l'Acadie n'eſt pas bonne depuis la Haive qui eſt au 44. d. juſques à l'entrée du fleuve ſaint Laurent, parce que le païs qui eſt temperé rend le grain bien plus gros.

Mais celle qui vient en la Nouvelle France, principalement à la Baye ſaint Paul, a toutes les qualitez neceſſaires pour être trés bonne. Les arbres croiſſent ſur le penchant des montagnes extrêmement élevées, dont les eaux coulent dans la mer & dans une petite riviere. Le climat eſt froid ; mais le Soleil deſſechant par ſa force l'humeur ſuperfluë de ces arbres, les tient plus ſerrez, & leur donne une liaiſon bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui eſt communiquée à ceux de la Norwegue par le froid.

Il y a encore une qualité de bois bien
meilleure que ceux-ci, qui sont les Pins
rouges. Ils ne deviennent pas si gros que
les autres, quoi que l'on y en trouve de
trente pouces de diametre à douze pieds
du gros bout, & ils sont si souples qu'ils
cassent rarement dans les tempêtes. Monsieur de Laval y a un moulin à scie, où
l'on fait quelquefois par an vingt milliers
de planches. Il y a un village à deux lieuës
au-dessus à la petite riviere que l'on apelle les habitans de la Baye saint Paul. Ils
ont cent cinquante terres en valeur, sur
lesquelles ils ont recueilli en 1699. neuf
cens minots de bled, cent minots de pois
& quarante d'avoine. Ils ont la chasse &
la pêche en abondance, sur tout celle du
Loup-marin.

La Nouvelle France ne commence point
encor à cette Baye, quoiqu'elle ne soit
qu'à quinze lieuës de Quebec, & à cent
cinq de l'embouchure du fleuve, & qu'il y
ait des Habitans en plusieurs endroits, &
une Paroisse à la Malbaye, qui est à six
lieuës plus bas que la Baye.

Jacques Cartier place la terre ou Province du Canada à huit lieuës au-dessus de
saint Paul, à des Isles qui sont par le travers du Cap-Tourmente, d'où l'on découvre Nord & Sud de ce Cap les habita-

tions qui forment aujourd'hui la Colonie

Ce promontoire est si haut, que l'on pourroit le voir de plus de vingt lieuës, s'il étoit sur le bord de la pleine mer. Il fait une partie d'une chaîne de montagnes de cinq à six cens lieuës de long.

Parmi toutes les Isles qui sont vis-à-vis, l'Isle aux Oyes est trés recommandable, par le meilleur beure du païs, & à cause des pâturages qui sont sur les rivages, & à cause des Outardes & des Oyes qui y viennent aux mois d'Avril & de Septembre en nombre infini.

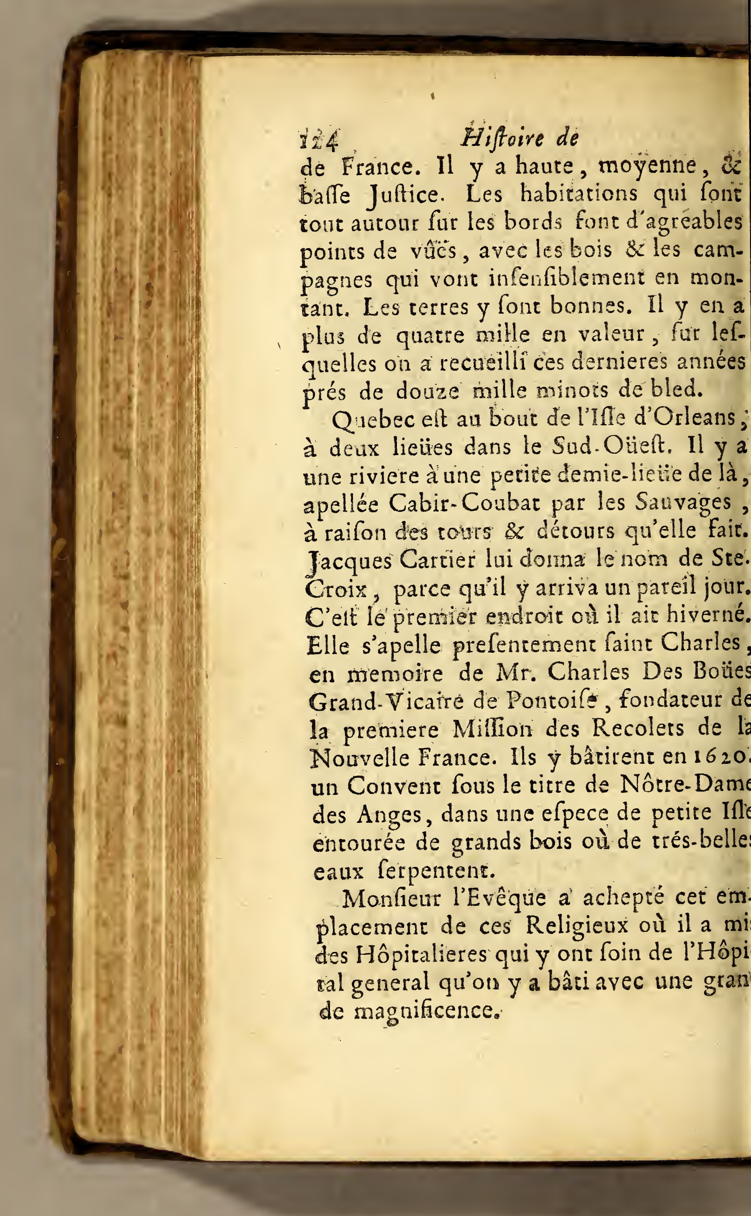
Il se trouve un conflit au Cap-Tourmente de l'eau douce avec celle de la mer La traverse y est fort dangereuse. Quelque connoissance qu'en puissent avoir les Pilotes, le plus sûr est de la faire à la sonde en montant, d'attendre vent & marée, & qu'elle soit haute en décendant de Quebec

La premiere terre que l'on découvre au pied de ce Cap est la Seigneurie de Beaupré, qui apartient en proprieté à Monsieur de Laval.

Elle a cinq lieuës de long. Son domaine est de deux lieuës, qui consiste en prairies, bois, & a une lieuë de terres labourables. J'y ai vû un trés-beau Château de pierre de taille, de cent cinquante pieds de long, qui a coûté soixante mil livres

âtir. La grange & les étables ſont de la
nême grandeur. Il paroît une muraille de
x cens pieds de face ſur deux d'épaiſſeur,
ui n'eſt pas encor finie, & tous ces bâ-
mens ſont eſtimez cinquante mil écus.
.es pâturages y ſont admirables. On y
ompte deux cens cinquante bêtes à corne.
Cette Seigneurie a trois Paroiſſes, dans
eſquelles il y a plus de mille habitans.
.es terres ſont bonnes. Il y en a deux mil
uatre cens ſoixante & deux en valeur.
)n y a recueilli en 1699. quatorze mil
nq cens quinze minots de bled, quoi-
u'il y eût une famine par tout le Cana-
a, ſans compter huit cens quatre-vingt
n minots de pois, & trois mil deux cens
ixante & dix d'avoine. Il y a onze cens
uarante quatre bêtes à corne. Il ne m'a
as été facile de ſçavoir le revenu de cette
rre, parce que le Seminaire à qui ce bien
ſt annexé tire toutes ſes proviſions en eſ-
eces. Autant que j'en peux juger, elle
audroit douze à quatorze mille livres
e rente.

L'Iſle d'Orleans eſt entre cette côte &
elle du Sud. Elle a ſix lieuës de long ſur
eux de large. Elle a été érigée en Comté
us le nom de ſaint Laurent en 1676. en
veur de Mr. Berthelot Commiſſaire ge-
eral d'artillerie, des poudres & ſalpêtres



de France. Il y a haute, moyenne, & basse Justice. Les habitations qui sont tout autour sur les bords font d'agreables points de vûës, avec les bois & les campagnes qui vont insensiblement en montant. Les terres y sont bonnes. Il y en a plus de quatre mille en valeur, sur lesquelles on a recueilli ces dernieres années prés de douze mille minots de bled.

Quebec est au bout de l'Isle d'Orleans, à deux lieües dans le Sud-Oüest. Il y a une riviere à une petite demie-lieüe de là, apellée Cabir-Coubat par les Sauvages, à raison des tours & détours qu'elle fait. Jacques Cartier lui donna le nom de Ste. Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. C'est le premier endroit où il ait hiverné. Elle s'apelle presentement saint Charles, en memoire de Mr. Charles Des Boües Grand-Vicaire de Pontoise, fondateur de la premiere Mission des Recolets de la Nouvelle France. Ils y bâtirent en 1620. un Convent sous le titre de Nôtre-Dame des Anges, dans une espece de petite Isle entourée de grands bois où de trés-belles eaux serpentent.

Monsieur l'Evêque a achepté cet emplacement de ces Religieux où il a mi des Hôpitalieres qui y ont soin de l'Hôpital general qu'on y a bâti avec une gran de magnificence.

La Comté d'Orſainville eſt dans cette riviere. Sa Majeſté voulant gratifier Mr. Talon Intendant du païs, des ſervices qu'il lui avoit rendus, réünit en 1671. le Bourg Royal, le Bourg la Reine, & le Bourg Talon en la Baronie des Iſlets, qui fut érigée en 1675. en Comté d'Orſainville. Ses heritiers l'ont vendu à Mr. l'Evêque, qui l'a réüni à l'Hôpital general.

A deux lieües en remontant cette riviere eſt le village de la Nouvelle-Lorette, habité par des Hurons, qui ſont gouvernez par les Jeſuites.

L'Egliſe eſt bâtie ſur le modéle de celles d'Italie. Ils étoient il y a deux ans dans un autre endroit aſſez voiſin qu'ils ont quitté, parce que le terrain commençoit à être ingrat pour leur bled d'Inde.

Cette Nation eſt originaire d'un grand lac qui s'apelle Huron, à trois cens ſoixante lieües de Quebec. Elle étoit la plus fiere & la plus redoutable de tous ces quartiers; les Iroquois même l'aprehendoient. Ils l'ont cependant ſubjuguée & preſque détruite. Ils affecterent de faire alliance enſemble; mais les Hurons donnerent trop aveuglement dans toutes leurs proteſtations d'amitié. Les Iroquois trouverent le moyen de les ſurprendre dans la ſuite, & cauſerent chez eux un grand de-

ſordre, contraignant les uns de s'enfuïr à
Quebec, & les autres dans le Sud.

Tous leurs voiſins apprirent avec effro
leur défaite, ne trouvant plus de ſeuret
à cauſe des incurſions que les Iroquois fai
ſoient dans le temps qu'ils s'y attendoien
le moins. Quoiqu'ils ſe viſſent diſperſe
ils ne laiſſerent pas de faire des tentative
pour trouver encore des voyes propres
continüer la premiere alliance qu'ils a
voient faites avec les François du temp
de M. Champlain. Ils firent un établiſſe
ment à l'Iſle d'Orleans, où les Iroquoi
vinrent encore porter le fer & le feu à l
veüe de Quebec, ſans que le Gouverneu
general pût leur donner du ſecours, ap
prehendant même qu'ils n'y fiſſent un
décente: Les familles qui en rechaperen
ſe mirent entierement ſous la protectio
des François.

Il y en a de la même Nation qui demeu
rent à Michilimakinak parmi les Outa
oüaks. Ils ſont du nombre de nos allie
Ils nous ont cependant fort embarraſ
dans ces dernieres guerres contre les Iro
quois & les Anglois. Ils ſouhaitoient l'a
liance des Anglois pour pouvoir établ
un commerce ouvert avec eux, ſe perſua
dant qu'ils en tireroient plus de profit d
celui-ci, qu'avec les François, dont i
on

ont toûjours trouvé les marchandiſes plus cheres, & ils étoient bien-aiſes en même tems d'avoir pour amis les Iroquois, afin de n'être pas inquietez dans leur chaſſe, & dans les meſures qu'ils vouloient prendre avec les Anglois. Le Baron qui a été un des plus politiques Chefs de cette Nation, nous a donné bien de la peine par toutes ſes ruſes & ſes ſtratagêmes. Tantôt il étoit de nos amis, & tantôt il renverſoit tous les projets des autres alliez qui ne reſpiroient que la deſtruction des Iroquois. On peut dire qu'ils ſont extrêmement politiques, traîtres dans leurs mouvemens, & extrêmement orgueilleux. Ils ont beaucoup plus d'eſprit que les autres Sauvages. Ils ſont genereux, ils ont de la délicateſſe dans leurs entretiens, ils parlent avec juſteſſe, ils ſont inſinuants, & il eſt rare qu'ils ſoient la dupe de qui que ce ſoit. Le Chriſtianiſme a beaucoup corrigé de leurs defauts dans ceux de Lorette, qui vivent avec une grande ſubordination à leurs Miſſionnaires.

Ce Village eſt contigu à Charles-Bourg qui eſt vis-à-vis de Quebec, à l'Oüeſt Nord-Oüeſt, à deux lieües dans la profondeur des terres. Les Jeſuites en ſont Seigneurs. C'eſt un des grands Villages de la Nouvelle France.

Je ne vous parlerai point, Madame, de plusieurs Villages qui sont aux environs de Quebec, ni de la Seigneurie de Bauport qui est à la côte du Nord, separée de celle de Baupré par le saut de Montmorenci, qui est une trés-belle chute d'eau de plus de deux cens cinquante pieds de haut. Sa Nape qui est fort large tombe à pic dans un abîme & sur un gros rocher qui forme une pluye continuelle, on passe un *ance* de trois cens pas où il est renfermé, n'y ayant qu'un petit filet d'eau qui vient du bassin lors que la marée est basse.

Voilà une idée de ce qu'il y a de plus particulier jusques à Quebec. Je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c

X. LETTRE.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle-France.
Idée du Commerce.
Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établissement par les Castors.

MADAME,

La vertu se trouve dans toute sorte d'états. Il y en a où elle s'acquiert sans peine. Chacun s'anime pour lors les uns & les autres par un feu de charité, qui est comme forcé de s'entretenir avec eux ; mais la Cour est un sejour qui me paroît un peu plus épineux. Je vous avouë que depuis neuf mois que j'y suis j'ai trouvé en vous, Madame, des qualitez si éminentes, que je peux dire que vous avez réünies en vôtre personne, & toute la politesse du cœur & toutes les vertus les plus parfaites. Mon silence respectueux m'arrête sur cet article. Vous ne serez peut être pas fâchée, que je vous fasse voir, en vous parlant du

Gouvernement de Quebec, la Capitale de la Nouvelle-France, qu'il y a beaucoup de pieté dans ce nouveau monde. Vous serez peut-être surprise qu'un païs aussi froid que celui-là ait donné une émulation aussi grande à l'établissement de la Foi par l'aplication des Missionnaires & des Religieuses, qui n'ont rien épargné à donner des preuves de leur zéle pour la gloire de Dieu.

Nous n'avons point de connoissance de l'éthimologie de Quebec. Les Sauvages qui y habitoient, lorsque les François vinrent s'y établir, l'apelloient *Stadaká*, On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Isle d'Orleans, dans le Sud Oüest, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent *Quel bec*, & qu'à la suite du temps le nom de *Quebec* lui est resté. Je ne suis pas garand, Madame, de cette étimologie. Quoi qu'il en soit, ce lieu est devenu la Capitale de la Nouvelle France. Sa situation est trés-incommode par l'inégalité du terrain, mais la vûë est des plus belles qui se puisse voir, & la situation des plus commodes pour le Commerce. Il y a un grand Canal large d'une lieuë & demie, qui s'étend depuis

la côte de Bauport jusqu'à la pointe de Levi, qui est dans la Seigneurie de Lauson, qui tire son nom d'un Conseiller d'Etat, qui a été Gouverneur general du païs. La Ville a une bonne Rade & un bon Port.

Le Fleuve a quatre bras vis-à-vis de cette Ville. L'un va au Sud de l'Isle d'Orleans, qui a prés d'une lieuë de large; le second au Nord de cette Isle; qui décend au Cap-Tourmente: la riviere saint Charles fait le troisiéme, & le quatriéme vient de Montreal, à soixante lieuës au dessus de Quebec.

Ce fut-là où Monsieur Champlain fit d'abord alliance avec les Algonkins. L'union devint si étroite qu'il se trouva obligé de prendre leurs interêts contre les Iroquois, qui faisoient la guerre à toutes les nations de l'Amerique Septentrionale, & il y bâtit une maniere de Fort à mi-côte.

Les Algonkins qui étoient les maîtres de tous ces quartiers étoient fort nombreux; ils ont été insensiblement détruits par les Iroquois; nous en avons encor quelques familles qui sont errantes. Il y a une jalousie & une inimitié irreconciliable entre ces deux nations. Les Algonkins sont mieux faits que les Iroquois. Ils ont les traits du visage assez reguliers pour des Sauvages, un air doux, une phisionomie

revenante, & l'on remarque dans leur entretien une délicatesse que les autres Sauvages n'ont pas. La Langue Algonkine est une Mere-Langue de laquelle beaucoup d'autres dérivent, & qui se parle & s'entend dans une grande partie de l'Amerique Septentrionale.

Quebec est au 46. deg. 40. min. de latitude Nord : il est le Siege d'un Evêque immediat de Rome, le sejour du Gouverneur General, la résidence de l'Intendant, le Tribunal d'un Conseil souverain, & la retraite de plusieurs Communautez Religieuses ; il y a haute & basse Ville. Celle-ci est sur le bord du fleuve, au pied d'une Montagne de quatre-vingt toises de haut, & d'une Falaise de vingt-huit, nommée le Saut au Matelot, parce qu'il en tomba un du haut en bas. Les maisons y sont de pierre de taille bien bâties ; les Marchands y demeurent pour la facilité du Commerce. Elle est si bornée de ce côté-là qu'elle ne peut s'agrandir. Elle est défenduë par une Plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodez.

On y voit la Chapelle de Notre-Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec


QUEBEC
A. Le Fort
B. les Recollets
C. La plate forme
D. Les Jesuittes
E. La Cathedralle
F. Le Seminaire
G. l'Hostel Dieu
H. Léveché
I. La Redoute
K. Le magasin apoudre
A
B
D
E
F
G
H
C



toutes les forces de la nouvelle Angleterre ; mais Monſieur le Comte de Frontenac, qui étoit pour lors Gouverneur General, défit ſes Troupes dans une décente que firent les Anglois à Bauport, & lui fit lever honteuſement le ſiege, avec perte de pluſieurs de ſes vaiſſeaux, & de plus de huit cens hommes d'équipage, dans le fleuve.

Il y a un chemin de la baſſe à la haute Ville, qui va inſenſiblement en tournant, les Charettes & les Caroſſes neanmoins ont bien de la peine à monter.

Le Palais Epiſcopal eſt ſur la côte. Monſieur de ſaint Vallier, ci-devant Aumônier du Roi en eſt l'Evêque. Nous en avons un autre qui eſt Monſieur de Laval premier Evêque de la Nouvelle France, il s'eſt démis de ſon Evêché il y a pluſieurs années aprés avoir beaucoup travaillé à l'établiſſement de la Foy. Il vit preſentement comme un ſimple Eccleſiaſtique dans ſon Seminaire.

Pour le Palais Epiſcopal c'eſt un grand Bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la Chapelle qui doit faire le milieu regarde le Canal, il eſt acompagné d'une Aîle de ſoixante & douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de

l'Eſt. Et dans l'Angle que fait le corps de logis avec cette Aîle, eſt un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel eſt le grand Eſcalier. Le Rez de Chauſſée de la principale court étant plus élevé que les autres courts & le Jardin, fait que dans cet Aîle le Refe- ctoire, les Offices & les Cuiſſines ſont en partie ſous terre, toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Eſt.

La Chapelle eſt de ſoixante pieds de longueur, ſon Portail eſt de l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille, qui eſt une eſpece de Marbre brute. Ses Dedans ſeront magnifiques par ſon retable d'Autel, dont les Ornemens ſont un racourci de celui du Val de Grace. Il y auroit peu de Palais Epiſcopaux en France qui puſſent l'égaler en beauté s'il étoi fini. Tous les Curez de la campagne qu ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec Monſieur l'Evêque, qu ſe trouve preſque toûjours au Refectoire

La Cathedrale eſt à la haute Ville. C'eſ un aſſez grand Vaiſſeau. Le Chapitre étoi composé dans ſon commencement de douze Chanoines & de quatre Chapelains. I eſt réduit preſentement à neuf, ſans Chapelains à cauſe du peu de revenu : la réü

nion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien reglée. Il y a Doyen, grand Chantre, Theologal, grand Penitencier, & grand Archidiacre.

Le Seminaire est tout proche ; Monsieur de Laval en est le Fondateur. Il est sur la Plate-forme de la pointe qui donna le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle veuë de la Ville. L'Aîle gauche où est renfermée la Chapelle a deux cens vingt pieds de long, & la largeur du bâtiment est de trente pieds en dehors.

La Chapelle avec la Sacristie a quarante pieds de long. La Sculpture que l'on estime dix mille écus en est trés-belle; elle a été faite par des Seminaristes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître Autel est un ouvrage d'Architecture à la Corinthienne ; les murailles sont revétuës de Lambris & de Sculpture, dans lesquelles sont plusieurs grands Tableaux, les Ornemens qui les accompagnent se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartimens en Lozange, accompagnez d'ornemens de sculpture peints & dorez.

Cette Maison a coûté environ cinquante mille écus. Lorsque Mr. de Laval en

fit l'établissement en 1663. il lui reserva les Dixmes de toutes les Paroisses, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curez tant dans les Cures que lorsqu'ils seroient apellez au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curez étant pour lors amovibles & révocables ; Sa Majesté les a fixez depuis par les dixmes dont ils joüissent ; de sorte que confir- mant la même année l'établissement de ce Seminaire, le Roi lui en accorda le trei- ziéme pour les faire subsister. Mais com- me par la suite du temps les Curez ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes Sa Majesté leur donne huit mil franc tous les ans sur les fonds du Tresorier ge- neral de la marine, que Mr. l'Evêque leu distribuë selon leurs besoins.

Ainsi les Curez sont presentement fi- xes, ils joüissent du revenu de leurs dix- mes, & ceux qui ont de la peine à sub- sister ont un supplément.

Monsieur de Laval prévoyant que l Nouvelle France ne pourroit peut-être pa fournir assez de sujets pour remplir toute les Cures, réünit son Seminaire avec celu des Missions étrangeres de la ruë du Ba à Paris, ce que le Roi confirma en 1676

Le champ du Seigneur eſt vaſte dans e païs. Il y a dequoi s'occuper. Il n'eſt pas toûjours neceſſaire d'y enviſager le martyre.

De jeunes Eccleſiaſtiques remplis d'une ainte ardeur n'ont point d'autre ambiion en partant de France que d'être ſacrifiez par les Iroquois. Il faut être comme Samüel dans une parfaite reſignation à tout ce qu'il plaît au Seigneur, en ſe dépoüillant de ſes propres ſentimens, & ſe conformant en même-tems aux intentions d'un Evêque qui ſçait ce qui convient à un chacun.

Il y a trente-deux Eccleſiaſtiques attachez à cette maiſon, ſept Miſſionnaires dans le Miſſiſipi, quatre dans l'Acadie, huit freres & autant de Donnez, qui ſont des perſonnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de Domeſtiques.

Le revenu fixe n'eſt que de treize cens livres de rente. Mr. de Laval y a attaché la Seigneurie de Baupré, ce qu'un Arrêt du Conſeil d'Etat confirma en accordant au Seminaire dans ce temps les dixmes de toutes les Cures. Les penſions de quelques Eccleſiaſtiques, & le revenu des Chanoines qui vivent en commun contribuent auſſi à la ſubſiſtance. Ils ont quatre-

vingt Pensionnaires qui vont au College des Jesuites. Leurs habits sont uniformes, ayant un capot bleu à la Canadienne, sur lequel il y a un passe-poil blanc, d'étofe.

Les caves sont d'une grande beauté. On diroit en hiver que ce seroit un jardin où toutes les legumes sont par ordre comme dans un potager.

Permettez-moi, Madame, que je fasse ici une petite disgression qui vous donnera une idée de la vertu & du zéle Apostolique de ces Ecclesiastiques qui ont porté l'Evangile à plus de six cens lieuës d'ici.

Nous aprîmes avec plaisir, il y a un an, le progrés que fit Mr. de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Evêque de Quebec dans le Missisipi, par tous les soins qu'il se donna à y publier l'Evangile. Il a visité insensiblement ce fleuve en trés-peu de temps, jusques à l'embouchure où il a trouvé le Fort de Maurepas. Nous ne voyons point de François aprés Monsieur de la Sale qui ait fait cette découverte si heureusement, au travers de tant de nations qui y sont établies. Tout y est en guerre. Quelques nations commencent cependant à vivre en bonne intelligence par son entremise.

Ces peuples comprennent assez que la pai

paix eſt un moyen pour vivre plus heureux, & que pour acquerir cette tranquilité il faut quelquefois calmer les juſtes reſſentimens que l'on peut avoir contre ſon ennemi pour qu'il donne une ſatisfaction qui ôte tout ombrage.

Depuis qu'ils ont apris qu'il y a un nouvel établiſſement François au bas du fleuve d'où ils peuvent tirer pluſieurs avantages, ils ne reſpirent que les occaſions d'y pouvoir aller; mais les Natchets qui ont guerre avec quantité de nations du haut du fleuve, ſont un grand obſtacle pour en permettre le commerce.

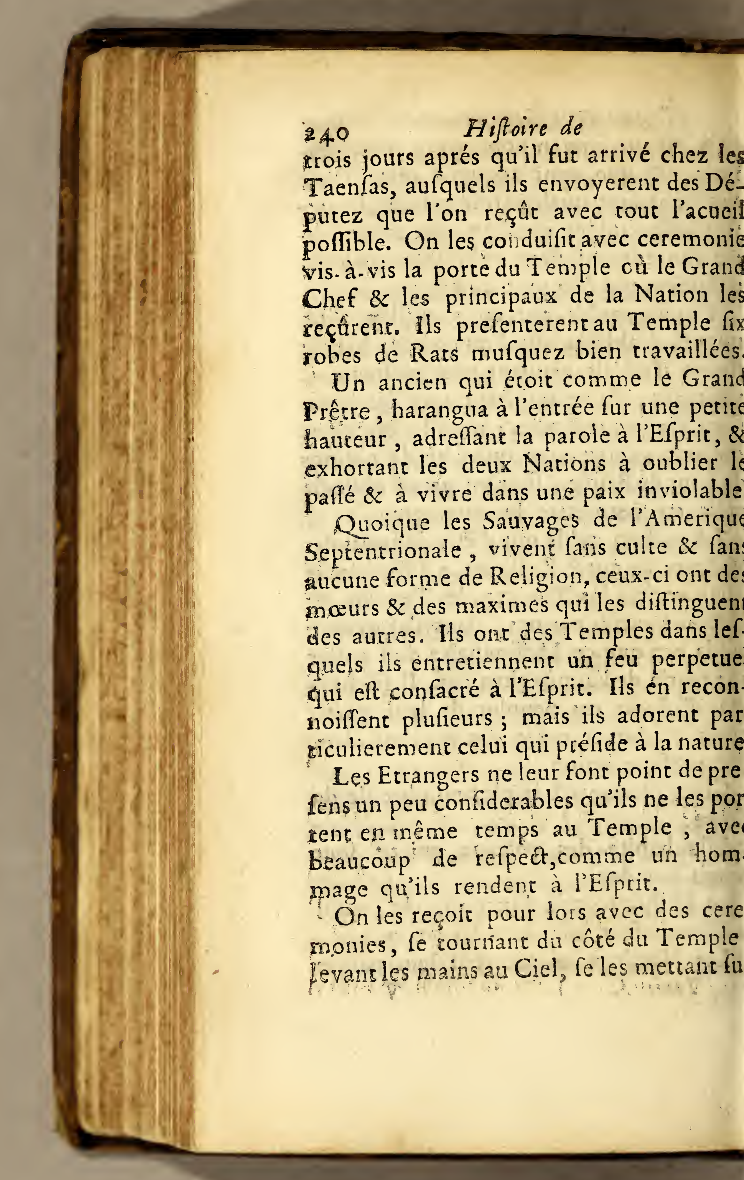
La paſſion qu'ils ont d'être inſtruits des Miſteres de notre Religion a diſſipé leurs partis contre les Tonicas, les Taenſas, & pluſieurs autres nations, dans l'eſperance qu'ils ont que ce Miſſionnaire doit paſſer une partie de l'année chez eux. Il ſe chargea d'aſſurer ces peuples de leur part, qu'ils vouloient vivre d'orénavant dans une parfaite union.

Cette Nation eſt la plus nombreuſe du fleuve.

Elle habite des côteaux qui ne ſont jamais inondez.

Le Miſſiſipi a cela d'incommode, qu'il ſe déborde fort loin dans les terres.

Les Natchets executerent leur parole



trois jours aprés qu'il fut arrivé chez les Taensas, ausquels ils envoyerent des Députez que l'on reçût avec tout l'acueil possible. On les conduisit avec ceremonie vis-à-vis la porte du Temple où le Grand Chef & les principaux de la Nation les reçûrent. Ils presenterent au Temple six robes de Rats musquez bien travaillées.

Un ancien qui étoit comme le Grand Prêtre, harangua à l'entrée sur une petite hauteur, adressant la parole à l'Esprit, & exhortant les deux Nations à oublier le passé & à vivre dans une paix inviolable.

Quoique les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, vivent sans culte & sans aucune forme de Religion, ceux-ci ont des mœurs & des maximes qui les distinguent des autres. Ils ont des Temples dans lesquels ils entretiennent un feu perpetuel qui est consacré à l'Esprit. Ils en reconnoissent plusieurs; mais ils adorent particulierement celui qui préside à la nature.

Les Etrangers ne leur font point de presens un peu considerables qu'ils ne les portent en même temps au Temple, avec beaucoup de respect, comme un hommage qu'ils rendent à l'Esprit.

On les reçoit pour lors avec des ceremonies, se tournant du côté du Temple levant les mains au Ciel, se les mettant su

la tête, & regardant les quatre coins du monde. Lors qu'ils viennent chez eux pour y traiter d'affaire ils vont au Temple où tout ce qu'ils offrent eſt diſtribué à la Nation devant la porte. Il n'y a que ceux qui en ont le ſoin qui oſent y entrer, ayant cette opinion ridicule, que ſi quelqu'autre y entroit, il mouroit. On y voit des figures d'hommes & d'animaux en relief aſſez mal travaillées, & pluſieurs caiſſes d'os des Chefs les plus conſiderables.

Ils croyent que l'on ſe trouve aprés la mort dans un païs fort éloigné, ils mettent pour cet éfet dans le Tombeau du défunt tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les parens & les amis y contribuent auſſi par un petit nombre de corbeilles pleines de farine, afin qu'elle lui puiſſe ſervir dans ſon voyage.

Les Natchets & les Taenſas ont une Loi bien cruelle. Lorſque le Grand Chef meurt, pluſieurs ſe font un principe de Religion de mourir avec lui; mais lorſque le nombre n'eſt pas ſuffiſant, on porte un preſent à une famille qui ſe fait un honneur d'y envoyer quelques-uns qui ne font aucune difficulté de ſacrifier leur vie.

Il y a trois à quatre ans que trente Natchets ſouffrirent la mort pour acompagner leur Chef.

On leur caſſe la tête à coups de haches, aprés qu'ils ont fait brûler une certaine racine dont nous ne connoiſſons pas encore la proprieté, ou bien ils permettent qu'on les étrangle.

Quoique ce Chef ne ſoit pas tout-à-fait abſolu, on a cependant pour lui une grande veneration. Les femmes & les enfans n'oſent entrer dans ſa cabane, les anciens & les plus conſiderables ayant ſeuls ce privilege.

On n'aproche de ſon lit que de loin, & perſonne ne prend la liberté de paſſer entre ce Chef & un flambeau de canne qu'on y allume tous les ſoirs.

Le Village où il demeure s'aſſemble au temps des ſemences & de la recolte pour travailler ſur ſes terres. On commence d'abord par une danſe generale, chacun contribuant enſuite à un feſtin ſolemnel, aprés lequel c'eſt à qui lui rendra ſes ſervices.

J'ai peur, Madame, de m'engager dans un trop grand détail des mœurs de ces peuples, qui m'éloigneroit inſenſiblement de mon ſujet.

Revenons à Quebec. Je vous dirai, Madame, que le Château eſt ſur le bord d'une grande côte, eſcarpée de trente toiſes. Il eſt irregulier dans ſa fortification,

ayant deux Baſtions du côté de la Ville, ſans aucun foſſé. La maiſon du Gouverneur general eſt de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle eſt une terraſſe de quatre-vingt pieds qui a la vûë ſur la baſſe Ville & ſur le canal. Ce bâtiment eſt fort agreable tant pour ſes dedans que pour ſes dehors, à cauſe des Pavillons qui forment des avants & arriere corps. Il eſt à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long.

Il y a une batterie de vingt deux embraſures à côté de cette maiſon, partie dans l'enceinte & partie au dehors, qui commande la baſſe Ville & le fleuve. A quatre cens pas au deſſus eſt le Cap au diamant de quatre-vingt toiſes de haut, ſur lequel eſt une Redoute qui commande le Fort, la haute Ville & toute la campagne.

Ce Cap eſt rempli de Diamans dans ſes rochers. Il y en a d'aſſez beaux, & s'ils avoient la fermeté du vrai Diamant on s'y tromperoit aiſément. Au deſſous du Cap, en tirant au Nord-Oüeſt à l'extrémité de la haute Ville, eſt un Cavalier revêtu de pierre, ſur lequel on peut mettre pluſieurs pieces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel eſt un moulin : On a fait un nouveau Baſtion qui met la Ville à l'abri de l'inſulte des ennemis.

Le Gouverneur general à douze mille francs d'apointement, trois mille en qualité de Gouverneur particulier, & autant pour le fret de ses provisions qu'il fait venir de France.

Il a huit mille sept cens quarante-huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette, & de dix sept Carabins.

La garnison du Château que les Fermiers du Canada entretiennent est composée de deux Sergents & de vingt-cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cens soixante & dix livres, & quatre cens quatre-vingt livres pour leur bois & leurs souliers.

On compte onze Gouverneurs generaux, depuis l'établissement de la Colonie, parmi lesquels Mr. le Comte de Frontenac a gouverné l'espace de vingt ans. Il étoit l'amour & les délices de la Nouvelle France, la terreur des Iroquois & le pere des Nations Sauvages aliées des François. Il déclara la guerre à la Nouvelle Angleterre de la part du Roi en 1689. Il soutint le siege de Quebec en 1690. contre toutes les forces des Anglois. Corlard petite Ville de la Nouvelle York fut emportée d'emblée par ses ordres, dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette Nation ne reconnût point ce

bienfait. Elle ſe joignit dans la ſuite aux Anglois ; mais il leur fit connoître que les ayant voulu conſiderer comme ſes amis, il pouvoit, quand il voudroit, leur faire reſſentir la force de ſes armes. En effet, le fort des Aniés, une des cinq nations Iroquoiſes, fut pris d'aſſaut en 1693. dans lequel on prit trois cens de leurs Guerriers.

Il alla en 1694. attaquer en perſonne à l'âge de 74. ans les Onnontagués qui ſont de la même Nation, où il porta le fer & le feu ; & quelques réſolus qu'ils fuſſent de ſe défendre juſques à la mort, ayant envoyé tous leurs vieillards & les femmes dans la profondeur des bois, ils furent contraints d'abandonner leur Fort plûtôt que de haſarder une défenſe incertaine, leurs campagnes de bled d'Inde furent brulées : ce qui leur cauſa une grande famine. Les Onneyoüts eurent en même-temps un pareil ſort. Il les a obligez de le reconnoître pour leur Pere dans toutes les Ambaſſades où ils ſont venus lui demander la Paix;mais dans le temps qu'il alloit la conclure il mourut. La nouvelle de ſa mort ſe répandit auſſi-tôt chez eux. Il fut ſenſiblement regreté. Tout ce que je peux vous en dire, Madame, eſt que la Nouvelle France a fait en lui une trés-grande perte. On reconnut quelques jours avant

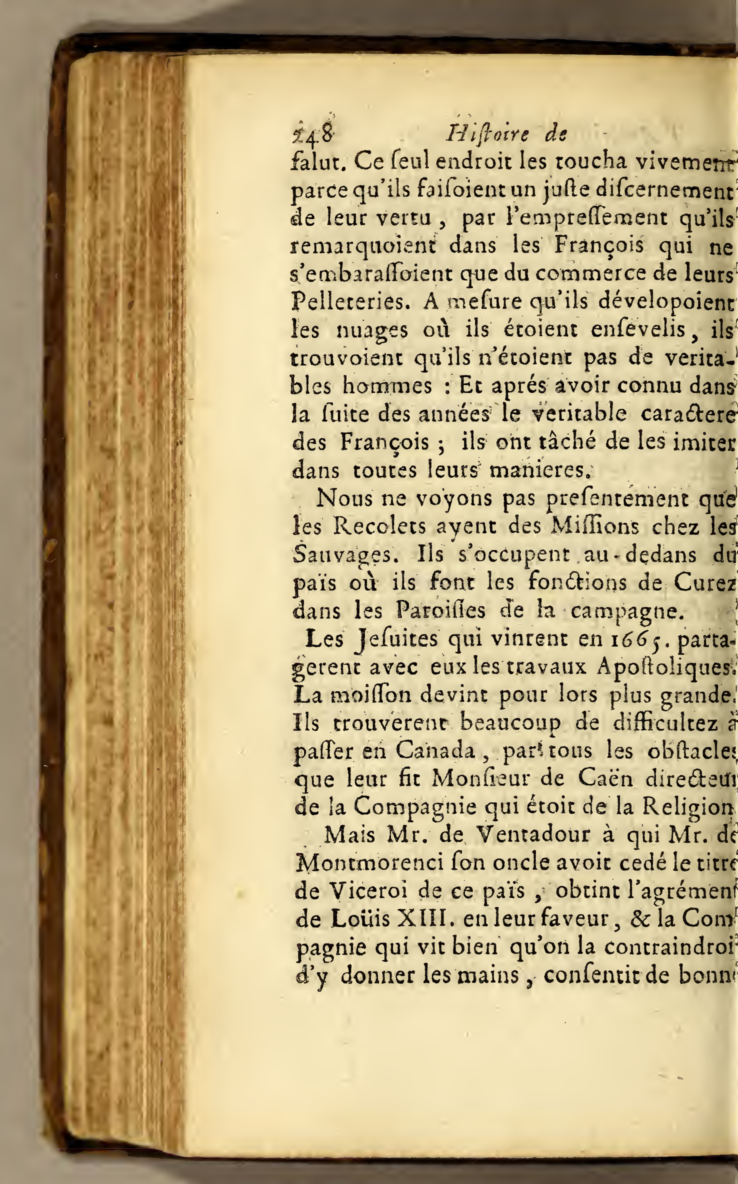
ſa mort où l'on eſtime les choſes quanc
elles ſont prêtes de finir, & où l'on com-
mence à les mieux voir lors qu'on les va
perdre, combien le Canada avoit d'amou
& de tendreſſe pour lui. Ce n'étoit que lar-
mes. On n'entendoit de toutes parts que
des loüanges que l'on donnoit à ſa vertu
& à ſes belles actions; de ſorte qu'il pou-
voit déja joüir de ſa réputation & de ſa
gloire, & goûter comme par avance le
favorables jugemens qu'on devoit faire de
lui aprés ſa mort. L'Etat Eccleſiaſtique
l'honoroit pour ſa pieté, & la nobleſſe
l'eſtimoit pour ſa valeur. Le Marchand
le reſpectoit pour ſon équité, & le peu-
ple l'aimoit pour ſa bonté.

Le Convent des Recolets eſt tout vis
à-vis le Château. Leur Egliſe eſt belle.
Elle eſt entourée en dedans d'une boiſſure
de noyer de huit à dix pieds de haut. Le
tableau du Maître-hôtel eſt un Chriſt que
l'on décend de la Croix fait par le fameux
frere Luc qui y demeuroit pour lors. La
maiſon eſt bien bâtie. Le cloître eſt trés
beau, tout vitré avec les armes de plu-
ſieurs particuliers. Il y manque enco
quelque corps de logis. La Nouvelle
France leur a obligation de l'établiſſement
de la Foi. Leurs premiers Miſſionnaires ſe
ſont rendus recommandables par tous le

travaux Apoftoliques aufquels ils fe font occupez. Que de peines & de miferes n'ont-ils pas fouffert parmi cinquante Nations barbares qu'ils ont conduits infenfiblement à la connoiffance du vrai Dieu. A mefure que l'Efprit du Seigneur fe répandoit dans les cœurs de ces peuples, ils les voyoient venir en foule fe jetter à leurs pieds pour être inftruits des veritez qu'ils avoient ignorées jufques alors. Leurs Capitaines en tête venoient demander le Baptême, & le recevoient avec leurs Enfans. Cette ferveur augmentant de jour en jour paroiffoit comme effacer celle de nos François. Des Villages entiers s'atachoient avec aplication à toutes les regles & aux exercices de pieté que ces zelez Miffionnaires leur prefcrivoient. On voyoit en certains endroits des Chefs prépofez aux prieres, aux conferences, & aux affaires de notre Religion.

Il fe trouvoit même des Neophites qui déclamoient contre les vices & les dereglemens par des difcours pleins de zele.

On s'eft accoûtumé d'abord à leurs manieres barbares, & par ce moyen on les a humanifez infenfiblement. Le grand defintereffement qu'ils remarquoient dans les Miffionaires leur faifoit connoître que ils n'envifageoient que leur bien & leur



ſalut. Ce ſeul endroit les toucha vivement
parce qu'ils faiſoient un juſte diſcernement
de leur vertu, par l'empreſſement qu'ils
remarquoient dans les François qui ne
s'embaraſſoient que du commerce de leurs
Pelleteries. A meſure qu'ils dévelopoient
les nuages où ils étoient enſevelis, ils
trouvoient qu'ils n'étoient pas de verita-
bles hommes : Et aprés avoir connu dans
la ſuite des années le veritable caractere
des François ; ils ont tâché de les imiter
dans toutes leurs manieres.

Nous ne voyons pas preſentement que
les Recolets ayent des Miſſions chez les
Sauvages. Ils s'occupent au-dedans du
païs où ils font les fonctions de Curez
dans les Paroiſſes de la campagne.

Les Jeſuites qui vinrent en 1665. parta-
gerent avec eux les travaux Apoſtoliques.
La moiſſon devint pour lors plus grande.
Ils trouverent beaucoup de difficultez à
paſſer en Canada, par tous les obſtacles
que leur fit Monſieur de Caën directeur
de la Compagnie qui étoit de la Religion.

Mais Mr. de Ventadour à qui Mr. de
Montmorenci ſon oncle avoit cedé le titre
de Viceroi de ce païs, obtint l'agrément
de Loüis XIII. en leur faveur, & la Com-
pagnie qui vit bien qu'on la contraindroit
d'y donner les mains, conſentit de bonne

grace en leur établiſſement, étant obligez neanmoins d'entretenir toûjours le même nombre de Recolets.

Les Peres Lallemand, Macé & Brebeuf furent choiſis par le Pere Noirot Provincial de Paris pour être les Coadjuteurs ſpirituels, & les freres Buret & Charton pour les Coadjuteurs temporels. Mr. de Caën qui vint en Canada leur ſuſcita beaucoup de traverſes.

Les Peres Recolets les reçûrent chez eux pendant deux ans, où ils n'avoient qu'un même eſprit, & ne faiſoient qu'un même corps, juſques à ce que leurs affaires de France pûſſent être reglées. Ils travaillerent de concert dans les commencemens. Le Pere Joſeph de la Roche-d'Allion Recolet, de la maiſon du Dulude & le Pere Brebeuf, furent deſtinez pour la Miſſion des Hurons qui eſt à trois cens lieuës au-deſſus de Quebec.

L'Evangile commençoit à fleurir, & la Colonie augmentoit, mais le nombre d'Huguenots qui y étoient pour lors auroit fait un grand tort à la Religion, ſi le Pere Joſeph le Caron Recolet, n'eut fait tous ſes efforts en France pour faire mettre un Catholique à la place du Directeur de la Compagnie, qui obligeoit les Catholiques d'aſſiſter à leurs prieres,

La tranquilité devint un peu plus grande dans le centre du païs, lorsque Mr. de Caën fut rapellé. L'acroissement de la Foi n'étoit plus si travaillé par des gens qui ont coûtume de tourner en ridicule les Ministres de nos saints Misteres, mais lorsque les Jesuites arriverent en la Nouvelle France, ils devinrent une pierre d'achopement aux Religionnaires. Il étoit du bien de la Colonie que ces Peres fussent sedentaires, afin d'avoir lieu, à mesure qu'elle augmenteroit, de fournir des sujets aux Missions éloignées, & de contribuër à l'éducation des familles.

Je trouve, Madame, que leur conduite fut tout-à-fait judicieuse, lors qu'ils freterent un petit bâtiment dans lequel ils firent embarquer vingt ouvriers de métier pour faire un établissement solide. Les Peres Noirot & de la Nouë, vinrent en même temps prendre part aux travaux de leurs premiers Missionnaires. La maison qu'ils ont presentement est à la haute Ville. Le College a été fondé par le Pere Gamache qui fit present de vingt mil écus. L'Eglise est fort propre. Le platfond est en compartimens de plusieurs quadres, remplis de plusieurs figures & ornemens qui font une belle symetrie. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de

haute

haute futaye, où il y a une trés-belle avenuë.

Ils enseignent les Humanitez, la Philosophie, & la Theologie; ils ont porté l'Evangile à plus de huit cens lieuës de Quebec. Ils ont sçû dompter la ferocité des Iroquois; les Peres Lallemant, Brebeuf, & de la Noüe ont versé leur sang les premiers chez ces Infidelles: Les deux premiers furent brûlez & rôtis à petit feu, & souffrirent tout ce que la rage & la fureur pouvoient inspirer, & l'on fit mourir celui-ci de froid. Je ne parle point de plusieurs autres de cette Societé, qui étant venus dans la suite en Canada s'estimerent trés-heureux de suivre les mêmes traces de ces premiers Apôtres.

Quelques traverses qu'ils ayent rencontrées dans cette penible & dangereuse Mission, ils ont cependant trouvé le secret de soûmettre une partie de cette feroce Nation, sous le joug du Seigneur par la belle Mission qu'ils ont formée au Saut saint Loüis, proche l'Isle de Montreal, où ils ont assemblé plus de mille Iroquois qui composent un beau Village. Ils sont presentement plus de cinquante Religieux dans toute la Nouvelle France. On compte treize Missions éloignées, & ils ont penetré jusques au bas du Missisipi, à

plus de six cens lieuës de Quebec.

Quoique la derniere Guerre que nous ayons eû avec les Iroquois pendant douze ans, ait interrompu le cours des projets qu'ils avoient formé pour le parfait établissement du Christianisme, chez ces Sauvages, ils n'ont pas laissé de demander dans les dernieres Ambassades un de ces Religieux, pour être le mediateur de la Paix. Le Pere Bruyas fut en 1700. à Onnontagué, où il renversa tout ce que vouloit faire le Deputé du Comte de Bellomont, Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, contre l'alliance que les cinq Nations negocioient avec nous, & il ramena une partie de nos Esclaves.

Si les Religieux qui se sont établis dans la Nouvelle France n'ont envisagé que le bien public & la gloire de Dieu, les Hôpitalieres qui vinrent en 1639. travaillerent aussi de leur côté à tout ce qui pouvoit contribuër au soulagement des peuples, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Dans quelle admiration n'étoient-ils pas de voir d'un côté des hommes qui se sacrifioient uniquement pour leur salut, & de l'autre des filles dont la charité leur faisoit abandonner leur Patrie & traverser les Mers pour venir prendre soin de leur

ſanté. Les travaux Apoſtoliques de ces Religieux les faiſoient quelquefois rentrer en eux-mêmes, ils ne pouvoient comprendre comment ils avoient pû être juſques alors dans l'ignorance du vrai Dieu, eux qui ſe croyoient les veritables hommes, & les veilles & les fatigues de ces ſaintes Religieuſes dans un païs ſi opoſé aux douceurs de la vie, les touchoient ſenſiblement.

Ces premieres Filles n'étoient pas venuës ſeulement pour y exercer le droit d'hoſpitalité, & pour le ſoulagement des malades; mais auſſi pour inſtruire les femmes & les filles Sauvages. Il eſt vrai que l'on s'imaginoit en France qu'il n'y avoit qu'à *cabaner* dans les bois auprés des Sauvages. C'étoit à la verité l'intention de leur Illuſtre Fondatrice.

Elles le firent en effet. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, ſoûtenuë du credit de Mr. le Cardinal de Richelieu ſon oncle, voulant contribuër au bonheur & à la felicité de ce nouveau monde, tira de la maiſon de Dieppe trois Hôpitalieres Profeſſes de Cœur, avec l'agréement de Mr. l'Archevêque de Roüen. Elle leur fit un fond de ſoixante mil francs ſur les caroſſes d'Orleans. La compagnie leur accorda une conceſſion de terre en 1637, on

commença à bâtir en 1638. une petite maison à sainte Marie, un peu au dessus de Quebec, & on jetta dans la même année les fondemens de leur maison dans cette Capitale. Elles arriverent en 1639. avec des provisions pour deux ans. La petite verole qui se mit la même année parmi les Sauvages, leur donna bien de l'occupation. Les maladies ayant cessé les Sauvages s'établirent à une lieuë au-dessus de Quebec, sur le bord du Fleuve. Les Hôpitalieres, qui n'étoient venuës que pour eux se trouverent obligées de ne les pas abandonner. Elles y firent un petit établissement en 1640. afin d'en être plus à portée ; & en cas qu'il ne pût subsister elles résolurent d'en faire une metairie. Le feu prit malheureusement la même année chez les Jesuites, qui brûla la maison & l'Eglise. Ces Dames leur cederent leur maison de Quebec, parce que les Jesuites faisant les fonctions de Curez les François auroient eu de la peine à se passer d'eux. Elles allerent à saint Michel en attendant qu'elles pûssent accommoder leur maison de Silleri, & elles se trouverent ensuite au milieu des *Cabanes* des Sauvages.

Que des personnes qui ont méprisé le monde, ont de consolation, Madame,

quand elles se voyent dans une telle situation.

La vie molle & oisive des gens du siecle, faisoit si peu d'impression sur l'esprit de ces Filles, qu'elles goûtoient avec beaucoup de plaisir toutes les amertumes attachées à leur emploi & à leur maniere de vivre.

Abandonner une des bonnes Villes du Royaume, où elles avoient toutes les commoditez convenables à leur état, pour aller en Canada habiter les bois dans une petite maison couverte d'écorce d'arbres, exposée à un froid extrême & y manquer de toutes choses, c'étoit faire un grand sacrifice.

Ces saintes Filles l'ont fait genereusement.

Je ne vous parlerai point, Madame, des soins qu'elles prenoient des malades qu'elles avoient chez elles, & qui étoient dans les cabanes voisines. Elles demeurerent quatre ans dans cette solitude ; mais les irruptions continuelles que les Iroquois faisoient sur les Algonkins les obligerent à la sollicitation de ceux-ci de se retirer à Quebec, ne voulant pas souffrir qu'elles devinssent leurs victimes ; de sorte qu'elles revinrent à Quebec en 1645.

Elles s'y établirent avec le secours de

Madame d'Aiguillon. Elles donnerent aſi-le l'eſpace de treize jours aux Urſelines, dont la maiſon fut brûlée. Le Regiment de Carignan-Salieres qui arriva en 1665, donna lieu à l'Hôtel-Dieu de faire paroître ſon zéle avec d'autant plus d'empreſſement que les Sauvages commencerent à diminuër par les Guerres continuelles que les Iroquois avoient contre eux, & par les maladies qui en avoient beaucoup détruit ; ce qui fit que les Hôpitalieres s'attacherent à la Colonie d'une maniere plus particuliere.

Ce Regiment ne laiſſa pas de leur être à charge, il y entra chez elles tout d'un coup deux cens malades qui avoient le Scorbut. Leur bâtiment étoit ſi petit, qu'on les mettoit dans le portail & aux greniers. Monſieur Talon qui étoit Intendant fort ſatisfait du zéle & des ſoins de ces Religieuſes, écrivoit en leur faveur à la Cour qui leur accorda trois mil livres de rente. Les dépenſes augmenterent cependant de plus en plus. Monſieur Talon toûjours porté d'inclination pour elles, entra tout-à-fait dans leurs interêts. Il leur prêta douze mille francs des deniers du Roi pour faire une grande ſale qu'il prit le ſoin lui-même de faire bâtir. Voici ce que l'on mit ſur la premiere pierre de ſes fondemens.

C'EST

En l'an depuis l'Incarnation de M. DC. LXXII. *En memoire & à l'honneur du* SANG PRECIEUX *que Jesus-Christ versa pour nous.*

ET

Pour plaire à sa SAINTE MERE, *la Mere de Misericorde.*

QUE SOUS

Le Pontificat de Clement X. & le Régne de l'Invincible & du Pacifique Monarque Loüis XIV. Roi Trés-Chrétien.

Avec la joye & la Benediction de Messire François de Laval, premier Evêque du Canada.

Pendant la Superiorité de la Reverende Mere Renée de la Nativité, & la felicitation de ses Filles.

Au bruit des aplaudissemens de toute la Colonie.

Et par les soins infatiguables de Messire Jean Talon Intendant pour le Roi, des Finances, Justice & Police de la Nouvelle France.

Vû l'acroissement qu'il plaisoit à Dieu de donner au nombre des Malades, aussi-bien qu'à celui des Habitans, on a vû ajoûter ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu, par une continuation de Charitez de sa celebre Fondatrice la Mere des Canadiens.

Et l'ame de ce Nouveau Monde l'Illustre Marie de Vignerot Duchesse d'Aiguillon, & la trés-digne Niéce du Grand, du Pieux, & l'Incomparable Ministre d'immortelle memoire l'Eminentissime Cardinal Armand Duc de Richelieu, ausquels soit honneur & salut éternel.

Monsieur Talon voyant que les Hôpitalieres n'étoient pas en état de rembourser une somme si considerable, trouva le moyen de leur procurer encore trois autres mille livres de rente, dont il en retenoit une partie pour faire le remboursement des douze mille francs.

Les mille écus que Madame d'Aiguillon leur faisoit tenir tous les ans, étoient destinez pour la subsistance de la Communauté, & pour l'entretien des Sauvages. Elles s'épargnoient tellement sur leur necessaire, que quand elles avoient une femme Sauvage elles nourrissoient en même temps toute sa famille, ce quelles pratiquent encore aujourd'hui avec une grande charité, quoi qu'elles en soient fort incommodées.

Cette illustre Fondatrice qui connoissoit la rigueur du païs ne vouloit pas que ces Filles se negligeassent si fort; elle pria Monsieur l'Evêque de leur commander en vertu d'obeïssance de séparer les terres

qu'elles avoient pû acquerir, les meubles & la rente de France, afin que le bien des pauvres ne fut point confondu dans la suite avec celui des Religieuses, & que l'on vit par là, la dépense que l'on feroit pour les Malades, & qu'ayant leur bien à part elles ne se privassent pas tout-à-fait elles-mêmes des secours necessaires à la vie.

La rente de mille écus n'est plus qu'à deux mille francs. Les Fermiers de la Nouvelle France leur payent depuis trois ans ce que Sa Majesté leur avoit accordé. Elle leur fait encore la grace de leur donner mille franc sur le Tresorier general de la Marine. Elles ont fait plusieurs pertes sur mer. La grande économie les soûtient. Le nombre des malades qui entrent chez elles est considerable. Il est survenu depuis quelques années des maladies populaires, qui ont fait perir bien du monde. L'on y compte ordinairement tous les ans vingt & une mille journées de malades.

Elles ont presentement un trés-beau Bâtiment de pierre de taille, accompagné de deux Pavillons, qui coûte environ quarante-six mille francs; & il en faudroit encore dix mille pour l'achever. Ces Religieuses y ont travaillé elles-mêmes comme des Maneuvres, & les charois ont été faits par leurs domestiques. On a tiré la

pierre des fondemens, ce qui leur a épargné plus de dix mille francs.

Je vous viens de donner, Madame, une idée de l'Etat Ecclesiastique. Vous connoissez quel est le caractere des personnes qui se sont trouvez dans le premier établissement de leurs maisons, chaque Ordre s'est toûjours maintenu dans la pieté & dans la vertu. Les Communautez se sont augmentées à mesure que la Colonie s'est étenduë. Elles ont obtenu des concessions de terre : des Habitans s'y sont établis, & je trouve que l'Etat Ecclesiastique est le mieux partagé.

Le païs s'est policé insensiblement : les Gouverneurs generaux avoient trop d'occupations pour entrer dans le détail des affaires qui pouvoient naître. Sa Majesté créa un Conseil Souverain en 1663. pour pacifier les differens des particuliers, & prendre connoissance des interêts de la Colonie, qui devenoit fleurissante.

Le Palais est à la haute Ville, dans un fond au Nord Oüest; il consist[illegible]ns environ quatre-vingt toises de bâti[illegible]s, qui semblent former une petite Ville. L'Intendant y a son apartement, & les Magasins du Roi y ont leur place.

La Chambre du Conseil est assez grande; il est composé du Gouverneur gene-

nal, de l'Evêque, de l'Intendant, de sept Conseillers, d'un Procureur general, & d'un Greffier en Chef. Le Gouverneur general en étoit autrefois le Chef. Son autorité étoit trop absoluë dans un païs où l'on ne peut avoir des nouvelles de la Cour qu'au bout de dix mois. Quand les Conseillers ne donnoient pas dans son sens, ou qu'ils s'éloignoient de son avis, il les changeoit ou les exiloit: mais la Cour qui est si sage & si judicieuse a extrémement borné son pouvoir. Il n'est que Conseiller Honoraire, il est au haut bout d'une table ronde. Monsieur l'Evêque à sa droite, qui est aussi Conseiller Honoraire, & Monsieur l'Intendant à sa gauche qui fait fonction de President, quoi qu'il n'en ait pas le titre.

Les Conseillers sont placez selon leur ancienneté; ils entrent tous en épée au Conseil. Aprés qu'un Conseiller a fait son raport sur une affaire Civile, le Procureur general donne ses Conclusions. Quand il s'agit du Criminel il les donne cachetées au Raporteur avant les opinions. L'Intendant recueille les voix commençant par le Raporteur, prend à droit ou à gauche les avis, jusques au Gouverneur general qui dit le sien, & l'Intendant de même, qui ensuite prononce l'Arrêt.

Le Conseil nommoit dans ses commencemens des Commissaires, pour prendre connoissance des matieres civiles. Il y a presentement une Prevôté depuis 1677. composée d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, qui est aussi Lieutenant criminel, & d'un Procureur du Roi. Ils vont en épée à leur Assemblée. Le rabat & la robe noire seroient quelque chose de trop embarrassant pour des personnes qui peuvent se trouver tout d'un coup obligez de se batre contre les Iroquois.

En 1695. Mr. Deschambaux Procureur du Roi de la Jurisdiction de Montreal, commandoit un Bataillon.

Tous les Conseillers ont cent écus de gage. Le premier a cinq cens francs d'augmentation, & les deux qui le suivent ont encore chacun cinquante écus. Le Lieutenant general est payé sur les charges indispensables du païs, par les Fermiers d'Occident. Le Lieutenant particulier a du Roi quatre cens livres, & son Procureur cent écus. Ils rendent tous la Justice sans épices. Il n'y a point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaide sa cause soi-même, s'il ne veut avoir recours à des Huissiers qui font l'un & l'autre du mieux qu'ils peuvent. Au reste je ne voi pas qu'il y ait grand Procez dans le païs

du

du moins ils ne durent pas long-tems. Il y en a trés-peu pour le commerce, car comme il conſiſte en Caſtors, que l'on met au Bureau de la Ferme, dont on tire des Lettres de Change payables en France, les démêlez qui ſurviennent entre les Habitans, ne ſont pas de ſi grande conſequence pour empêcher les Juges de s'appliquer d'ailleurs au Commerce, qui eſt permis à tout le monde. Les revenus des terres n'étant pas ſuffiſiſans pour entretenir leurs Familles. Le païs eſt trop rude pour y joüir de toutes rles commoditez de la vie.

Le Commerce de la Nouvelle France eſt en Pelleterie, qui conſiſte principalement en Caſtor. Je ne ſçaurois vous parler de cet animal qui fait toute la richeſſe de ce païs, que je n'avouë en même-tems que c'eſt celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raiſonnement; & je ne ſçai ce qu'en penſeroient les Cartheſiens s'ils avoient vû avec quelle adreſſe il bâtit ſa maiſon.

Elle eſt ſi admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître abſolu, le veritable caractere d'un pere de Famille, & le genie d'un habile Architecte. Auſſi les Sauvages diſent que c'eſt un eſprit & non pas un animal. Il juge de la durée de

l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement au nombre de neuf. Ils jugent de la bonté de leur établissement par la quantité d'eau qu'ils y trouvent, & ils ont assez de prévoyance pour arrêter le cours des petits torrens, de peur qu'ils ne tarissent pendant l'Eté, & ils y font des Ecluses pour empêcher ou détourner le débordement.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente il y a un Castor qui commande & décide de tout; c'est lui qui est le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chûte. Le travail d'un Charpentier & l'aplication d'un Masson y sont observées avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font des fondations, & enfoncent les pieux avec autant de force qu'un Cap de mouton. Les autres prenans du limon avec leur queuë en façon de truelles en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du tems.

Leurs maisons sont faites de bois, de jonc & de bouë. Elevées environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont

trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres, grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse.

Il y a plusieurs ouvertures par lesquelles ils tiennent toûjours leur queuë dans l'eau, car ces animaux sont amphibies. Leur chambre est toûjours propre. Lorsque les eaux grossissent ils montent à l'étage qui est au-dessus de celui qui est inondé. Leurs provisions qui sont d'écorce de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau.

Quand ils bâtissent sur les rivieres ils font leur bâtiment en demi-cercle, afin de rompre le fil de l'eau, & lors qu'ils bâtissent dans les lacs leurs cabanes sont en rond, & n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés les sorties qu'ils ont de les bien cacher; car c'est un effet de la subtilité du Castor: Ils coupent la glace, afin que l'eau ait son cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre, & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves.

Quand les Castors ne passent point par là, les Sauvages jugent qu'ils ont des trous sous terre ; & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puisse rendre un son clair, aussi-tôt ils y font un creux, & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné, à peu prés comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang : le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette ouverture un peu au large pour lui faciliter le passage, & y mettre deux petites buchettes de bois qu'il faut de necessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter ; & lors que le Castor arrive le Sauvage le prend par la patte de derriere, ou par la queuë & l'enleve sur la glace, où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent le prendre dans les lacs ; ils entourent de filets un peu au loin leurs maisons ordinaires, & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas, (car ceux qui habitent les lacs ont aussi une cabane hors du lac.) celles-ci ne sont point remplies de provisions comme les autres, elles ne leur servent, pour ainsi dire, que pour s'égayer & prendre le bain avec plus de liber-

té. La maiſon de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de pouſſiere de bois pouri pour les offuſquer lors qu'ils veulent s'enfuïr par ce paſſage. Cette deſtruction faite, les Sauvages ravagent la premiere maiſon, d'où les Caſtors veulent ſe ſauver, & s'embaraſſent dans les filets qui ſont déja tendus, & d'autres croyant trouver un aſile plus aſſuré, s'enfuyent à leur maiſon de campagne où ils ſubiſſent le même ſort.

Enfin lorſque les Sauvages veulent les prendre dans les ruiſſeaux, ils détruiſent leurs chauſſées pour les deſſecher, le Caſtor croyant que la violence de l'eau rompt la digue, veut y apporter du remede, pour lors les Sauvages les tuënt à coups de dards & de fléches.

Les Sauvages ne comprenoient pas autrefois comment les François pouvoient venir de ſi loin chercher avec tant d'empreſſemens des peaux de Caſtors, dont les plus uſées & les plus ſales étoient les plus recherchées. On remarque ſix eſpeces de ces peaux dont les prix ſont differens.

La premiere eſt le Caſtor gras d'Hiver. Celui que les Sauvages tuënt dans ce tems a un duvet bien épais & de grands poils. Ils couſent ſept à huit peaux enſemble ſi proprement, que les Ouvrieres de Fran-

ce ont de la peine à coudre des gans ave
plus de délicatesse. Ils en font des robe
qui leur traînent jusques aux talons. Elle
leur servent d'habits. La sueur du corp
& leurs mains sales de graisse d'ours qu'il
prennent à pleines mains pour la manger
lesquelles ils essuient à leurs robes, e
font tomber les grands poils, & coton-
nent insensiblement le duvet qui devien
jaune. Cette qualité est la meilleure. Le
Chapeliers en font de trés-bons chapeaux
& le Bureau en donne de la livre trois li-
vres dix-huit sols neuf deniers.

La seconde est le demi-gras d'Hiver.
Les Sauvages se trouvant obligez de trai-
ter de ces robes avec les François pou
leurs pressans besoins, quoiqu'elles ne
soient qu'à demi engraissées, & que le
duvet ne commençant qu'à cotonner & le
cuir à jaunir. Il faut cependant que la
peau soit aussi souple que celle du gras,
il coûte trois livres dix-huit sols neuf
deniers.

La troisiéme est le gras d'Eté. Ces ani-
maux ont de grands poils pendant cette
saison avec trés-peu de duvet. Les Sau-
vages en font des robes. Il ne vaut qu'u-
ne livre dix-neuf sols.

La quatriéme est le veule. Les robes
sont bien fournies; mais comme les Sau-

vages les ont portées trés-peu de tems, à peine le duvet en eſt-il gras. Ils ont la précaution d'en bien aprêter le cuir. Le Bureau en donne autant que du gras d'Hiver.

La cinquiéme eſt le ſec d'Hiver. Celui-ci n'eſt point réduit en robes à cauſe des coups de fuſils & des dards qui ont fait des ouvertures dans la peau. Son cuir eſt fort gros, mal aprêté. Son prix eſt de quarante ſols.

La derniere eſt le Moſcovite. Les Sauvages les prennent en Hiver dans des attrapes à ras de terre. Lors qu'ils voyent que la peau eſt belle, bien grande, & que les poils ſont longs ils en aprêtent le cuir. On fait un grand commerce en Moſcovie de cette eſpece.

Leurs Pelletiers ont l'adreſſe d'en tirer le duvet, ſans emporter le poil, & ces peaux leur ſervent de fourures, même de tapiſſeries. Il vaut un écu la livre.

Ce n'eſt pas ſans ſujet que l'on a fait toutes ces differences, afin d'obliger les Sauvages d'en traiter le plus qu'ils peuvent de la meilleure qualité.

Ceux qui ont du Caſtor le portent au Bureau de la Ferme, dont le Directeur donne des Lettres de Change payables en France. Il y en a eu en 1700. pour trois

cens trente mille quarante six livres. Le Canada tient presentement la Ferme. Les Fermiers d'Occident & le païs eurent de grandes contestations en 1699. & 1700. sur la diminution du prix des Castors. Il se tint à Quebec plusieurs assemblées, où le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat se trouverent, pour representer à Monsieur le Comte de Pontchartrain le tort que causeroit cette diminution à la Nouvelle France. On a beaucoup envisagé la Religion dans cette conjoncture par raport à tant de Nations sauvages nos alliez, qui se soûtiennent dans la Foi par la liaison que nous avons avec eux, qui auroient pû faire commerce avec les Anglois, s'ils n'eussent pas été contens de nous.

Le Sauvage est difficile à manier quand il s'agit de l'interêt. Monsieur le Comte de Pontchartrain a trouvé un milieu dans toutes ces discussions qui est de donner au Canada la forme. Les Canadiens ont établi pour cet effet des Directeurs pour l'administration des affaires. On a obligé ceux qui commercent d'y avoir action selon leurs facultez, & tous ceux qui veulent en être y sont reçûs.

Il y a encore le commerce de peaux d'Orignaux qui étoit autrefois fort considerable. Il y en avoit beaucoup dans le gou

ernement de Quebec ; mais tout eſt dé-
ruit, il faut aller bien avant dans les ter-
es pour en trouver.

L'Orignac eſt de la grandeur du Mulet ;
a tête lui reſſemble aſſez ; il a le col plus
ong, les jambes fort ſeches, le pied four-
hu & le poil gris blanc, ou roux & noir.
l porte ſur la tête un grand bois plat &
ourchu en forme de main.

Il y en a qui peſent quelquefois juſques
cent cinquante livres. On tient que ſon
ied gauche de derriere guerit du haut mal.
Cet animal y eſt ſujet, & lors qu'il le ſent
enir, il ſe gratte l'oreille de ce pied juſ-
ques à ce qu'il en ſorte du ſang. La chair
e l'Orignac eſt plus délicate que celle du
Cerf, & n'incommode jamais.

On les prend avec plus de facilité l'Hi-
er, principalement lors qu'il y a beau-
oup de néges ſur terre.

Auſſi-tôt que le Chaſſeur a découvert
ans les bois le *ravage* où il s'eſt attaché,
car il a cela de particulier qu'il demeure
ong tems où il trouve le jet du bois qui a
ouſſé la même année) il tâche de le tuër
ar ſurpriſe ; mais, lorſque l'Orignac l'a
venté, le Chaſſeur le ſuit quelquefois cinq
ieuës, la raquete aux pieds. Le verglats
ui lui coupe les nerfs, l'accable ſi fort,
u'à la fin le Chaſſeur en vient à bout,

& qu'il le tuë de son fusil, ou à coups de poignard, quand il est enfoncé dans la nége. Le mufle est le morceau le plus délicat, & la langue d'un trés-bon goût.

Son ennemi mortel est le Karkajou, qui est beaucoup plus gros qu'un chat. Il guête l'Orignac de dessus un arbre, ou le suit à la course. Lors qu'il le peut joindre il saute sur sa croupe, & se va attacher à son col qu'il entoure de sa queuë, il le mord & lui coupe la veine. Son sang se perdant insensiblement il tombe en défaillance. L'Orignac a beau se frotter contre les arbres, le Karkajou ne quitte jamais prise, à moins que l'Orignac ne se mette à l'eau.

La chasse que le Karkajou & les Renards font ensemble de cet animal est si plaisante que je crois vous faire plaisir de vous dire, Madame, de quelle maniere ils s'y prennent.

Les Renards qui ont le sentiment meilleur que le Karkajou battent le bois à petit bruit pour trouver la piste de l'Orignac. S'ils le voyent couché ou paissant, ils gagnent le large pour trouver l'endroit le plus commode à le faire passer du côté que s'est posté le Karkajou.

Les Renards qui le mettent à vûë au milieu d'eux sont comme deux Epreviers

pendant qu'un troisiéme qui est derriere l'Orignac jappe tout doucement pour le faire aller du côté du Karkajou : S'il s'en écarte, les autres jappent à leur tour selon le mouvement qu'il fait pour l'engager de se détourner. Ils font ce manége jusques à ce qu'ils l'ayent fait tomber dans l'embuscade du Karkajou qui se jette sur lui.

Je ne vous parle point, Madame, de la menuë pelleterie qui consiste en Martes, Ours, loups de bois, loups cerviers, Renards noirs & argentez. Karkajous, Pécans, Pichious Islinois, dont le commerce va devenir considerable plus que jamais.

Il se pourroit faire d'autre commerce si l'on vouloit s'y apliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la moruë & de l'anguille, avec des farines quand les années sont abondantes, auroient un grand cours aux Isles de l'Amerique.

On a fait en 1701. une tentative de la pêche du Marsoüin dans le fleuve à trente lieuës plus bas que Quebec, aux Isles de Kamouraska. Monsieur de Vitré Conseiller du Conseil Souverain de Quebec, sachant qu'une trés-grande quantité de ces

poiſſons qui ſont tous blancs, courent e
Eté le harang dans ces quartiers, ſe perſua
da que ſi l'on y tendoit des filets avec u
arrangement particulier, il pourroit s'
en prendre. Il forma une Societé de deu
Marchands pour en faire les frais. Mon
ſieur le Comte de Pontchartrain qui n
ſouhaite que l'établiſſement & l'augmen-
tation des Colonies, leur fit envoyer d
Rochefort en 1701. des cordages pour e
faire des filets. Mr. de Vitré dreſſa entr
ces Iſles & la Terre-Ferme du côté d
Sud la longueur de plus d'une demie-lieu
de filets qui formoient differens cheneau
avec une ouverture aſſez grande pour
laiſſer entrer les Marſoüins. Ceux-ci for
avide du harang n'y étoient pas plûtôt
que des Canoteurs tout prêts tiroient un
corde qui bouchoit ce paſſage.

Les Marſoüins qui avoient un cham
aſſez vaſte ne s'embaraſſoient pas pendan
que la marée montoit, s'amuſant au
harangs quand il s'y en trouvoit ; mais lor
qu'elle diminuoit à un certain point, o
leur remarquoit un mouvement & une
agitation qui leur faiſoit jetter des mugiſ-
ſemens. Plus la marée décendoit baſſe,
plus ils paroiſſoient inquietez. Ils avoient
beau aller de côté & d'autre, ils ne trou-
voient rien qui les arrêta : mais dés lors

que

que la marée étoit sur sa fin, ils se ramassoient tous comme un troupeau de moutons, & échoüoient pêle-mêle l'un sur l'autre. Monsieur de Vitré les envoyoit égorger, & les faisoit traîner, porter, ou remorquer à la marée montante quand ils étoient trop gros. Tels pesoient trois milliers. Il en a fait des Huiles qui seront d'un trés bon usage pour les Vaisseaux. On en fait des Fritures, & on a trouvé le secret de tanner les Peaux & de les passer en Maroquin. La Peau du Marsoüin est tendre comme du lard; elle a un limon d'un pouce d'épais que l'on gratte; elle devient comme un cuir transparent : les Taneurs les rendent minces ou épaisses selon l'aprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des Hauts-de-chausses, des Vestes trés déliées, & à l'épreuve du pistolet, & on en pourra faire des Imperiales de Carosse, car il y en à de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite Baleine dérangea cette Pêche qui promettoit beaucoup. Elle s'entortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouva échoüée dans cet équipage à sept lieuës de là. Elle étoit fort maigre.

On pourra tenter dans la suite la Pêche de la Baleine, qui est extrémement abon-

dante dans le fleuve : il y aura dequoi occuper toute la jeunesse du Canada, & j'estimerois ce commerce le plus considerable de toute l'Ameriquc Septentrionale. On le feroit sans beaucoup de peine & à peu de frais. Quand une chaloupe auroit pris sa Baleine elle l'emmeneroit à terre, où l'on en composeroit les huiles ; on épargneroit un bâtiment & un grand équipage à entretenir. Si les Basques qui avoient commencé cette Pêche dans le fleuve ne s'étoient pas amusez à enlever secretement toutes les Pelleteries de Tadousac & des environs, ils ne s'en seroient pas vûs privez comme ils le sont presentement.

Le commerce des Marchandises n'est pas exrrémement considerable ; il n'est bon qu'à de petits Marchands forains qui aportent ou font venir tous les ans des Marchandises de France pour sept à huit mille francs. Quiconque en aporteroit pour vingt mille francs il auroit de la peine à faire la vente la même année. Il y à cependant quelques Marchands particuliers qui ne laissent pas de faire un grand debit. On est beaucoup ménager car on cherche le solide. Le vin & l'eau de vie se debitent avec plus de facilité que tout autre chose.

Le temps où le commerce roule le plus à Quebec est aux mois d'Août, Septembre & Octobre, que les vaisseaux arrivent de France. Il se fait une Foire dans la basse Ville ; toutes les Boutiques & les Magasins étalent leurs Marchandises. Ce ne sont qu'empressemens de part & d'autre pour se défaire de ses éfets, où pour avoir bon marché. On y voit sur la fin d'Octobre les habitans des campagnes que l'on apelleroit Païsans en tout autre lieu que le Canada, qui viennent faire leurs empletes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la *Partance* des Vaisseaux, qui veulent profiter de la belle Saison pour éviter un coup de vent de Nord Est, qui vient quelques jours devant où aprés la Toussaints. Lors qu'ils different leur départ jusqu'au mois de Novembre, ils courent risque de rencontrer des glaces dans le fleuve.

La Rade qui se trouve tout a coup sans vaisseaux à quelque chose de triste. Tout est mort, pour ainsi dire, & nous sommes à peu prés comme les fourmis, ne songeant plus qu'à faire nos provisions pour l'Hiver, qui est fort long. On a la précaution dés la fin de Septembre de saler des herbes pour le potage. On arrange les salades & les legumes dans les caves, qui sont comme autant de petits Jardins pota-

gers. On ſe munit ſelon la portée de ſon ménage de viande de boucherie, de volailles & de gibier; qui étant gelées ſe conſervent tout l'Hiver. La nége qui paroît ſur terre dés le quinziéme Octobre vient à force dans le mois de Novembre. Il n'y à pour lors plus de commerce, & la pluſpart des boutiques ſont fermées. On eſt donc chez ſoi comme dans une taniere, juſques à ce qu'il y ait beaucoup de néges ſur terre. Quand elle commence à s'endurcir on n'eſt plus ſi ſedentaire : les carioles commençent à rouler. Une cariole eſt une eſpece de petit caroſſe coupé par le milieu, & poſée au lieu de roues ſur deux pieces de bois, dont les bouts ſont recourbez pour gliſſer plus aiſement ſur la nége & ſur les glaces. Ces ſortes de Voitures ſont trés commodes, on les embellit de Peintures & d'Armoiries : il ſeroit impoſſible d'aller autrement en caroſſe à cauſe de la quantité de nége.

Le temps de l'Avent ſe paſſe avec beaucoup de pieté. On ſe donne le premier jour de l'an des marques reciproques d'une amitié qui paroît ſi étroite, que c'eſt à qui ſe préviendra. C'eſt un mouvement ſi grand des gens de pied & des carioles pendant huit jours, qu'il ſemble que tout eſt en trouble. On paſſe la reſte du temps

fort agreablement jusques au Carême. La joye & le plaisir y régnoient il y a quelques années : On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec ceremonie & beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes d'Officiers avec leurs Maris, les Conseillers un autre, & la Bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier Etat ont des manieres bien differentes de celles de nos Bourgeoises de Paris & de nos Provinciales. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne sauroit distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, & beaucoup de disposition à danser.

Comme elles sont sages naturellement elles ne s'amusent gueres à la bagatelle, mais quand elles entreprennent un Amant, il lui est difficile de n'en pas venir à l'himenée.

Le Carême est difficile à passer ; les mois de Février & de Mars étant la saison la plus rude de l'année : le froid est pour ors excessif, le temps neanmoins est beau & le Ciel trés pur ; l'Hiver à cela de par-

ticulier qu'il y a très peu de broüillards ; ce qui fait que l'on s'y porte bien. On se fait ici au froid comme à toutes choses, sans que l'on se charge trop de hardes, les hommes sont la plusspart du temps tout déboutonnez. Quand on ne void qu'un à deux pieds de nége sur terre on dit que l'Hiver est trés doux : il y en a ordinairement cinq à six, du moins dans les bois. Je ne vous parle point de certains endroits ou des tourbillons en assemblent une si grande quantité qu'on ne pourroit s'en tirer si l'on s'y engageoit : la chasse est alors plus abondante, on y prend plus de Martes, de Renards, & d'autres Pelleteries : il y nége au mois de Mai. Le fleuve devant Quebec est d'un grand quart de lieuë de large, gêle presque toutes les années malgré le flux & reflux, il ne charie qu'à la fin d'Avril.

La longue durée de la nége fait que l'on ne commence les semences du bled & des autres grains qu'au mois de Mai, cela n'empêche pas que l'on ne fasse la recolte en Août & Septembre. Cette abondance de nége est comme un fumier, qui engraisse & échauffe la terre.

Si l'Hiver est rude, l'Eté qui ne dure pour ainsi dire que Juin & Juillet, n'est pas moins insuportable ; les chaleurs y

font exceſſives, & je trouve qu'elles font beaucoup plus grandes qu'aux Iſles de l'Amerique : le froid vient donc tout à coup & le chaud de même. On ne s'aperçoit point du Printemps qui ramene inſenſiblement les beaux jours : le dégel vient ſans qu'on s'en aperçoive, & nous n'avons point de ces Deluges comme à Paris. J'y ai vû des gelées ſi fortes les premiers jours d'Août, qu'il ſeroit difficile d'en voir en France à la Touſſaints de plus cuiſantes : elles paſſent & la grande chaleur revient auſſi-tôt. Le tonnerre eſt frequent en Eté, le bruit en eſt ſourd, & il tombe preſque toutes les fois qu'on l'entend. J'ai remarqué que celui qui ſe forme aux Iſles fait un furieux fracas dans l'air, ſans beaucoup d'éfets, parce qu'il ſe dilate auſſi-tôt; mais celui de Canada ſe forme par un temps extrémement couvert, & qu'il n'y a pas un ſoufle de vent ſur terre, alors on ne ſait, pour ainſi dire, où donner de la tête pour reſpirer. C'eſt dans ces momens que les chaleurs ſont inſuportables : les rhûmes, qui ſont plutôt des enroüemens, ſont pour lors à craindre.

Il ne me reſte plus qu'à vous parler, Madame, du reſte du gouvernement de Quebec, en montant le fleuve. On trouve au Nord & Sud des Villages ſur le

bord : il s'étend jusques à l'Echaillon & aux Grondines, à quatorze lieuës au dessus de Quebec, & là commence le gouvernement des Trois-Rivieres. Dans l'espace de ces quatorze lieuës on trouve des deux côtez du fleuve plusieurs Paroisses & quantité de Villages, & des habitations en si grand nombre qu'elles touchent presque toutes les unes aux autres.

La riviere de Jacques Cartier est proche des Grondines, son entrée est remplie de Rochers à fleur d'eau. Je touché un jour à marée basse sur un qui étoit fort pointu. J'étois heureusement dans un canot de bois, & je courus grand risque de me noyer avec deux des plus belles Canadiennes qui se puissent voir. Comme Jacques Cartier tentoit dans ses premieres découvertes tous les plus beaux endroits du fleuve, il y fit malheureusement naufrage, & fut contraint d'y passer un Hiver bien rigoureux.

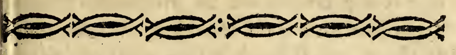
Le Platon sainte Croix est un peu plus haut du côté du Sud ; c'est une langue de terre qui est comme un fer à cheval, de seize arpens de superficie, au pied d'une petite montagne faite en amphitéâtre, sur le sommet de laquelle est un païs plat, où sont des campagnes de bled. Jacques Cartier jetta les yeux sur ce lieu pour en

faire une Ville. La pêche d'Anguilles que l'on y fait, & à Lobinieres, (terre du Lieutenant general, qui eſt au deſſus) au mois de Septembre, eſt ſi conſiderable qu'il n'y a point d'endroits dans le païs où elle ſoit plus abondante. Elles décendent du lac Ontario, autrement Frontenac, qui eſt à plus de cent lieuës. Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vaſe de douze à quinze pieds de profondeur: les grandes eaux les en font ſortir, & elles décendent vers les iſles Toncata, qui en ſont auſſi toutes bordées; elles ſe tiennent enſemble, & font des amas groſſes comme des muids: les courans du lac les entraîne inſenſiblement dans des rapides, & lors qu'elles ſont dans le fleuve elles ſe répandent de toutes parts, mais elles donnent particulierement au Platon ſainte Croix & à Lobinieres. Un Habitant en prend quelquefois trois milliers à une marée; elles ſont beaucoup plus groſſes qu'en France. C'eſt une mâne dans la Nouvelle France, & lors que l'on ſait bien les aprêter elles ſont délicieuſes. On en envoye aux iſles de l'Amerique. La Baronie de Portneuf-Becancour eſt tout vis-à-vis. Elle fut érigée en faveur de Mr de Becancour Chevalier de ſaint Michel, grand Voyer de la Nouvelle France,

Voila l'idée la plus exacte que je puisse vous donner de ce gouvernement. S'il y avoit d'autres particularitez dignes de votre attention, j'aurois fait en sorte qu'elles ne me fussent point échapées pour vous en faire part. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec un profond respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c



XI. LETTRE.

Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amerique Septentrionale, par les Iroquois.
Les interêts communs entre les Algonkins & les François.

MADEMOISELLE,

Lors que je pense aux obligations infinies que je vous ai, aux bienfaits, & à l'honneur que j'ai reçû sous vos auspices de la plus illustre Dame du monde, je ne peux assez vous en témoigner ma gratitude. Toute la Cour sçait, Mademoiselle, que vous n'avez point de plus grande passion que de procurer du bien lorsque vous pouvez en trouver l'occasion. Les pauvres, sur tout la Noblesse affligée a recours à vous. Les plus grands Seigneurs même se font honneur d'ambitionner & de ménager votre estime. Qui vous inspire tous ces sentimens si genereux. C'est la vertu qui est née avec vous,

que vous conservez au milieu de la plus auguste Cour de l'Univers. Vous êtes à la Cour, & il semble que vous n'y soyez pas, par ce receüillement que l'on voit en vous, Mademoiselle, & qui vous fait faire des reflexions que nous ne sommes point nez seulement pour nous-mêmes, & que nous devons nous faire un devoir de procurer aux autres le plus de bien que nous pouvons.

Permettez, Mademoiselle, que pour vous divertir, pendant quelques momens de vos serieuses occupations, j'aye l'honneur de vous entretenir, en suivant l'histoire que j'en ai commencé. J'en suis au Gouvernement des Trois-Rivieres & de ses dépendances. J'espere que ce que je vous en dirai ne vous sera pas desagreable, & qu'il vous inspirera le desir de procurer le bien de cette partie du Nouveau Monde.

Le commencement du Gouvernement des Trois-Rivieres donne une agreable idée des campagnes & des habitations qui sont sur les rivages des plus belles rivieres de la Nouvelle France. Batiskan & Champlain qui sont deux Paroisses de quatre lieuës de long, ont dans cet espace leurs maisons sur le bord de l'eau, dans un païs plat. L'aspect que forme la largeur du

du fleuve qui y eſt de plus d'une lieuë, offre un point de vûë d'une longueur admirable par l'élevation des Caps & des terres eſcarpées qui viennent du côté de Quebec. Les Jeſuites ſont Seigneurs de Batiſkan, & Champlain eſt conſiderable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté. Mr. Colbert envoya il y a trente ans la Pipardiere pour en faire l'épreuve, il y fit travailler pendant deux ans ; mais le départ de Mr. Talon qui étoit Intendant du Canada, rompit cours à une tentative qui auroit pû avoir un heureux ſuccez, & être d'une grande utilité au Canada.

La ville des Trois-Rivieres qui eſt à cinq lieuës de Champlain tire ſon origine de trois canaux, dont l'un eſt plus large que la Seine au deſſus de Paris, & qui ſont formez par deux Iſles de quinze à ſeize cens arpens de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au deſſus dans l'embouchure d'une riviere nommée Maitabirotine, d'où décendent pluſieurs Nations qui y viennent faire la traite de leurs Pelleteries. Elle à communication par des ſauts & delais avec le Saguenai qui eſt à ſoixante & dix lieuës plus bas. Un eſpace de terre, autrement un portage, empêche

que ces deux rivieres ne se communiquent l'une dans l'autre. Ces Sauvages qui sont voisins de la Baye d'Hudson apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

La ville des Trois-Rivieres est au 46. deg. quelques minutes. Il y a un Gouverneur & un Major seulement. Elle est entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut. Comme elle est dans le centre du païs, on n'a pas tant lieu d'apprehender les incursions des Iroquois. La situation en est belle. Le sel est sabloneux, & on y recueille de bon bled. L'union entre les Bourgeois dépend du desinteressement du Gouverneur ; car, pourvû qu'ils ne soient pas traversez dans leur commerce de Pelleterie, il ne survient point de dissentions qui troublent le repos public. On y compte soixante feux. Les Recolets en sont Curez. On y voit hors de l'enceinte un beau Convent d'Ursulines. Je ne vous parle point de plusieurs Seigneuries qui sont Nord & Sud dans ce Gouvernement.

Les Algonkins se refugierent autrefois dans ces quartiers. Cette Nation ayant été subjuguée par les Iroquois, fut contrainte d'abandonner son païs, qui étoit à cent lieuës au dessus des Trois Rivieres, dans celle des Outaoüaks. Les Algonkins qui

regardoient toutes les Nations avec beaucoup de mépris, principalement les Iroquois qu'ils traitoient de Païsans, ne vouloient point s'appliquer comme eux à la culture des terres. La chasse étoit leur unique occupation, pendant que ceux-ci leur fournissent du bled d'Inde & d'autres grains. Les Algonkins affectoient de regaler souvent les Iroquois de leur chasse, qui sans trop s'embarasser de leurs manieres fieres & railleuses s'accommodoient assez de la bonne chere qu'ils leur faisoient. Ceux ci qui frequentoient rarement les forêts, n'étoient point faits à coure les Orignaux ni les Cerfs. Ils accepterent l'offre qu'on leur fit de s'aprocher des Algonkins, & ne firent ensemble qu'un même établissement. Les Iroquois leur donnoient tous leurs grains, & les Algonkins leur apportoient leur chasse. Il falloit cependant beaucoup de vivres pour faire subsister tout ce monde. Ceux-ci ayant détruit insensiblement toutes les bêtes qui étoient à leur portée, étoient contraints de chasser au loin. Ils commencerent à s'en lasser. Ils témoignerent aux Iroquois qu'il étoit à propos d'avoir de leur jeunesse pour les accompagner à la chasse, afin d'éviter un malheur commun, puisque les uns avoient de la peine à con-

tribuër de leur bled, & que les autres ne trouvoient des bêtes qu'avec bien des fatigues. Les Iroquois avouërent qu'il falloit prendre cet expedient, & conçûrent en même tems qu'ils auroient lieu par là de se rendre habiles à la chasse.

Les Algonkins formerent donc plusieurs bandes, où ils incorporerent des Iroquois. Tous ces partis se diviserent, afin de chasser plus facilement. Les Sauvages ont cette coûtume, de s'aproprier un terrain d'environ deux lieuës en quarré, qu'ils batent sans que d'autres osent y aller chasser. C'est une Loi qui est reçûë par toutes les Nations, à moins que de vouloir se faire une guerre irreconciliable. Un de ces partis composé de six Algonkins & de six Iroquois, s'écarta plus loin que les autres. Ceux-ci qui ne servoient pour ainsi dire, que de Chevaux de bas pour porter le butin, ne se rebutoient pas. Il arriva malheureusement que les Algonkins manquoient souvent leurs bêtes, ce qui les obligeoit de ne vivre que d'écorces de bois & de racines, que les Iroquois grattoient sous la nége. Cette extrêmité obligea les Algonkins de faire bande à part. Aprés s'être prescrit les uns aux autres le jour de leur retour, chacun laissa son bagage dans une cabane commune,

& prit ſon quartier. Les Iroquois qui commençoient à ſe bien ſervir de la fléche, avoient apris la maniere d'aprocher les bêtes. Les Algonkins ne furent pas dans la ſuite gueres plus heureux. Ils revinrent les premiers au *cabanage*, s'imaginant que les Iroquois trop écartez ſeroient ſans doute morts de faim. Comme ils s'entretenoient ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour les aller chercher, les ſix Iroquois arriverent chargez de viande d'Orignaux. Les Algonkins eurent de la peine à croire qu'ils euſſent été capables d'une ſi belle expedition, ſans avoir été ſecourus d'ailleurs par quelques-uns de leur Nation. Ils ne laiſſerent pas de leur faire bonne mine & de les en congratuler. La bienſeance voulut que les Iroquois leur offriſſent ce qu'il y avoit de meilleur. Le repas ſe fit avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre ; mais les Algonkins jaloux de ce ſuccés les aſſaſſinerent la nuit pendant qu'ils dormoient & les cacherent dans la nége. Ils ſuivirent le lendemain les piſtes par leſquels les Iroquois étoient revenus, & trouverent les endroits où ils avoient chaſſé. Ils y rencontrerent un aſſez bon nombre de bêtes qu'ils firent ſecher & s'en revinrent chez eux.

Les Iroquois s'informerent de leurs

Camarades. Les Algonkins répondirent assez froidement que ces six les avoient quittez au premier départ, sans sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Les Iroquois trop impatiens de ce qui pouvoit leur être arrivé, firent plusieurs détachemens dans les bois. On suivit les pistes de ces Chasseurs, & aprés avoir beaucoup marché on trouva les cadavres des six Iroquois que les animaux avoient déterrez. Ils examinerent les endroits du corps où ils avoient été frappez. C'en fut assez pour se plaindre de l'inhumanité des Algonkins. Ils firent beaucoup de reproches à leurs Chefs, qui se contenterent de blâmer les meurtriers & les obliger de satisfaire à ces morts par quelques petits presens, sans se mettre en peine du ressentiment des Iroquois, qu'ils regardoient comme gens incapables d'en pouvoir tirer vengeance.

Les Iroquois rongerent leur frein, & ne voulant plus se fier aux Algonkins, ils retournerent au Printems suivant dans leurs premieres terres qui étoient aux environs de Montreal, & le long du fleuve, en montant au lac Frontenac. Ils donnerent avis de cet assassinat à toute la Nation, qui conçût beaucoup d'indignation contre l'Algonkin. Celui-ci informé

des mouvemens ſecrets qu'ils faiſoient, réſolut d'entreprendre la guerre s'ils ne vouloient ſe ſoûmettre à ſes Loix. Les Iroquois quoique plus nombreux, les apprehendoient. Ils ſe retirerent adroitement au lac Frontenac, aprés avoir ſoûtenu aſſez foiblement pluſieurs attaques, qui les avoient cependant un peu aguerris, & comme ils commençoient à ſe connoître, ils ſe rendirent maîtres de ces lacs d'où ils chaſſerent les Chaoüanons, qui n'étoient accoûtumez qu'à tuër des Ours & des Cerfs.

L'Algonkin ayant pris goût à la Guerre, réſolut de détruire l'Iroquois. Il alla l'attaquer au milieu de ſes retraites. Les Iroquois furent contraints d'aſſembler toutes leurs forces pour lui reſiſter. Ils s'aguerrirent de plus en plus, & le grand nombre arrêtoit ſouvent les incurſions de l'Algonkin, qui les harceloit extrêmement dans tous les differens partis qu'ils faiſoient, pendant que les autres ne pouvoient gueres reſiſter & ſoûtenir qu'à force de monde.

Les premiers François qui s'établirent en Canada, trouverent à leur arrivée deux Nations en Guerre. Le bruit ſe répandit par tout le fleuve de ſaint Laurent, même juſques à la mer du Nord, qu'une

nouvelle Nation que l'on apelloit François, étoit venu d'un monde extrêmement éloigné. Toutes les Nations aborderent le fleuve pour leur demander du fer. Les Poissons-blancs qui habitoient fort avant Maitabirotine, ne balancerent pas de venir s'établir à son embouchure pour profiter de tous ces avantages, s'étant établi dans la suite à deux lieuës de la Ville au Cap de la Magdelaine, où les Jesuites firent une Mission.

D'autres Nations qui étoient aux environs de Tadoussac & les Montagnais du Saguenai, dont le païs étoit rempli de quantité de belles Pelleteries, furent cause que les François y bâtirent un Magasin pour en faire le commerce. Ces peuples qui parloient tous la langue Algonkine, avec quelque difference neanmoins de prononciation, étoient fort dociles, & l'on n'en recevoit que de l'honnêteté. Ils se joignirent aux François, & les Algonkins qui continuoient toûjours de faire la guerre aux Iroquois, ayant eû connoissance des François, furent à la fin contraints de quitter leur païs pour se mettre à couvert des partis des Iroquois qui étoient devenus aussi habiles qu'eux sur le fait de la guerre.

Les Algonkins qui avoient rallié les Na-

tions avec lesquelles ils avoient fait la Paix, allerent chercher les Iroquois dans leur païs. Ils nous attirerent une guerre contr'eux, parce que s'étant déclarez nos amis, nous nous trouvions obligez de leur fournir des armes pour soûtenir l'établissement de la nouvelle Colonie.

Ils n'eurent pas la conduite que l'on doit avoir dans des entreprises d'éclat, n'y ayant aucune subordination entr'eux. Cette mesintelligence causée par une fierté insuportable, rompoit toutes leurs mesures, les jeunes gens voulant être les maîtres comme les Chefs & les Anciens. Les Iroquois au contraire, sur tout les Onnontaguez, qui étoient plus piquez avoient ménagé l'esprit de leurs jeunes gens, & s'étoient insinuez adroitement dans celui de tous leurs alliez qui leur donnerent du secours. Les enfans de quantité de familles de Chaoüanons, qu'ils avoient enlevez, ayant oublié insensiblement leur patrie, augmenterent aussi leurs forces de beaucoup.

Cependant l'Iroquois redoutoit toûjours l'Algonkin. Nous ne fûmes pas exemts des manieres insolentes des Algonkins, car ils eurent la hardiesse d'attaquer le Château de Quebec, pour en faire sortir Courville leur Interprete qui

leur avoit vendu de l'eau de vie contre les ordres. Cette Nation qui étoit un amas de plusieurs autres, dont la langue étoit commune, faisoit plus de quinze cens hommes depuis Quebec jusques à Silleri, qui en est à une lieuë sur le bord du fleuve, sans comprendre celles qui étoient dans le Saguenai, aux Trois-Rivieres & dans sa profondeur. Enfin elle devint peu nombreuse & resta à Silleri, où les Jesuites avoient fait un Fort de pierre qui leur servoit d'asile.

Les vrais Algonkins & leurs plus grands Guerriers, se rassemblerent aux Trois-Rivieres & au Cap de la Madeleine, d'où ils envoyoient tous les ans des partis contre les Iroquois, sans beaucoup de succez, à cause de la desunion qui survenoit. Ils ne laisserent pas de nous attirer les Iroquois qui faisoient de grandes incursions dans la Colonie. Les Algonkins la soûtenoient avec assez de fermeté, ils étoient quelquefois contraints de se battre en retraite; car les Iroquois qui dressoient des embuscades, les y faisoient tomber par de trés petits partis qu'ils envoyoient à la découverte, que les Algonkins poursuivoient avec trop d'ardeur; mais lorsque ils se trouvoient en nombre égal, ils revenoient toûjours maîtres des Iroquois.

L'action heroïque du fameux Piſkaret chef Algonkin, ne laiſſera pas, Mademoiſelle, de vous donner une dée de la valeur de cette Nation.

Cinq Chefs n'ayant pû réüſſir avec un parti de ſept à huit cens hommes, ſe résolurent d'aller tous ſeuls vanger la mort d'un des leurs que les Iroquois avoient brûlé. Ils firent un canot & ſe munirent de pluſieurs armes à feu. Piſkaret qui en étoit le Chef, partit des Trois-Rivieres, & alla camper dans les Iſles de Richelieu, dont je vous parlerai dans la ſuite ; qui ſont à douze lieuës plus haut. Ils entrerent le lendemain dans la riviere de Jorel, où ils aperçûrent cinq canots d'Iroquois de dix hommes chacun qui décendoient. Les Iroquois crûrent que c'étoient des avant-coureurs de quelque parti conſiderable, & s'enfuïrent à force de rames.

Comme ils s'apercevoient de tems en tems qu'il n'en paroiſſoit pas d'autres, ils revinrent ſur leurs pas. Lorſqu'ils furent à la voix, les Iroquois firent leurs *Saſſakoués* qui ſont des cris de Guerre, & leur dirent de ſe rendre priſonniers. Piſkaret répondit qu'ils l'étoient veritablement, & qu'ils ne pouvoient plus ſurvivre au Chef qu'ils avoient brûlé. Mais ne voulant pas qu'on les accusât de lâcheté, il les prioit de

venir au milieu du fleuve ; ce qu'ils firent tous dans le moment avec une viteſſe ſurprenante. Piſkaret avoit eu la précaution de faire paſſer de gros fil d'archal de dix pouces de longueur dans des bales de plomb, arrêtées par les deux extrêmitez, & les avoit accommodez en peloton, afin que par le fil d'archal s'étendant au ſortir du fuſil fit un plus grand eſcar, ce qui ne manqua pas d'arriver : car autant de coups dans un canot étoient autant d'ouvertures qui le couloient à fonds, les canots de ces païs ne ſont que d'écorce de bouleau extrêmement minces. Chacun de ſes gens devoit tirer à fleur d'eau ſur chaque canot des Iroquois, ſans s'amuſer à le faire ſur eux.

Lorſqu'il falut ſe battre, Piſkaret fit un mouvement pour ſe trouver enveloppé. Les Iroquois à l'envi des uns & des autres s'écarterent avec trop de précipitation. Les Algonkins prêts à faire feu, chanterent leurs *chanſons de mort*, feignans de ſe rendre ; mais ils firent tout à coup leur décharge par ordre qu'ils reïterent trois fois, reprenant d'autres armes. Les Iroquois culbuterent de leurs canots, qui coulerent bas, & les Algonkins leur caſſerent la tête, à la réſerve de quelques Chefs qu'ils embarquerent, dont

dont le ſort fut auſſi fatal que celui de l'Algonkin qu'ils avoient brûlé.

Piskaret fit encor une autre expedition où il réüſſit avec adreſſe. Comme il connoiſſoit parfaitement le quartier des Iroquois, il partit ſeul à la fonte des néges pour les ſurprendre. Il eut la précaution dans le chemin de mettre ſes raquetes le devant derriere, afin que, ſi l'on vint à découvrir ſes traces, l'on crût qu'il fut allé chez lui. Il ſuivit un côteau où la nége étoit fonduë, & ſes traces ne marquoient que ſur quelques petits Bancs qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Quand il ſe vit proche d'un village Iroquois, il ſe mit le reſte de la journée dans un arbre creux. Il en ſortit la nuit & chercha un endroit à pouvoir ſe retirer à meſure qu'il faiſoit quelque expedition. Les Sauvages ont cette maxime de faire de grandes proviſions de bois pour l'Hyver, qu'ils ne brûlent que dans le mauvais tems, où lors qu'ils ſont occupez dans leurs campagnes de bled d'Inde. Ces amas ſont comme des chantiers en quarré tout proche leurs cabanes. Piskaret en aperçût quatre l'un contre l'autre. Tout étant pour lors paiſible dans le Village, il entra dans une cabane où il tua ceux qui dormoient, dont il enleva les chevelures.

Il se retira aussi-tôt dans son trou. Le Village fut en allarme le lendemain que l'on aperçût ce carnage. Les jeunes gens ne balancerent pas de courir aprés le Meurtrier. On découvrit les traces qui paroissoient d'un homme qui s'enfuïoit, ils s'animerent davantage à les suivre. Tantôt ils les perdoient, & tantôt ils les retrouvoient. Ils eurent beau courir, ces traces s'évanoüirent à la fin, parce que les Bancs de néges étoient fondus. Les Découvreurs s'en revinrent bien harassez de fatigues. Piskaret toûjours tranquille dans le centre de ses ennemis attendoit la nuit avec impatience, quand il vit à peu prés qu'il étoit temps d'agir : (les Sauvages ont cela de particulier que leur premier sommeil est fort dur) il entra dans une autre cabane où il en tua autant qu'il en trouva, & puis gagna son chantier. Tout fut en rumeur le lendemain plus que jamais. Ce ne fut que pleurs, que gemissemens, & une consternation generale. L'on courut encore aprés lui. On trouva bien les mêmes pistes ; mais comme le tems avoit été extrêmement doux, la terre étoit découverte. On visite les campagnes, on cherche dans les creux des rochers & dans les taillis, point de Meurtrier. Ils commencerent à soupçonner

Piskaret. Ils resolurent en même tems que deux hommes feroient sentinelle dans chaque cabane. Piskaret méditoit le jour de nouveaux stratagêmes, il accommodoit *ses chevelures* la nuit, & fit une troisiéme sortie. Il se glissa vers une cabane où il regarda par un petit trou s'il pourroit tenter quelque nouveau coup. Il s'apperçût qu'il y avoit des sentinelles éveillées, il alla à une autre où il trouva la même contenance. Quand il vit que l'on se tenoit sur ses gardes, il entr'ouvrit une porte où il y avoit un factionnaire assis qui sommeilloit la pipe à la bouche, dont il cassa la tête de sa hache d'armes, sans avoir le temps de lui enlever la chevelure & s'enfuit, parce que son camarade qui veilloit à un des bouts de la cabane, fit un cri. L'épouvante survint. Tout le monde s'éveilla; mais Piskaret prit les devans. On ne manqua pas de mettre bien des gens en campagne pour l'attraper. Comme il prenoit les Cerfs & les Orignaux à la course, il ne s'embarassoit gueres de toutes leurs poursuites. Les cris qu'il leur faisoit de tems à autre pour leur donner à connoître qu'il n'étoit pas loin, les animoient davantage. Ils ne douterent point de le joindre au jour. Lors qu'il en appercevoit quelques-uns, il reïteroit ses cris,

& redoubloit le pas, son dessein étant de les amuser insensiblement jusques à la nuit. Les Iroquois n'ayant qu'un homme à poursuivre, donnerent le soin à cinq ou six des plus alertes de continuër. Piskaret voyant que la nuit aprochoit, précipita sa marche & se cacha entre chien & loup dans un arbre creux. Les Iroquois déja fatiguez commencerent à perdre esperance. Ils camperent la nuit assez proche de lui. Ils n'eurent pas le temps de se précautionner de vivres, ainsi ils n'eurent pas de peine à prendre du repos. Il attendit le moment qu'ils fussent accablez de sommeil; il se jetta si à propos sur eux, qu'il les tua tous & enleva leurs chevelures. Il fit plusieurs expeditions dans la suite contre eux, aussi-bien que d'autres Algonkins qui décendoient à la Colonie & enlevoient souvent par surprise des chevelures.

Les Iroquois qui étoient continuellement harcelez, nous vinrent demander la paix, & aussi aux Algonkins & aux Hurons, qui étoient nos alliez, lesquels ne faisoient qu'un corps. Ils demanderent des PP. Jesuites qui étoient bien-aises de profiter d'une occasion si favorable pour introduire l'Evangile parmi ces Nations. Mais ils consideroient ces Peres plutôt

comme des ôtages que nous leur avions donnez, que comme des personnes qui leur fussent utiles, & nous tenant par là dans une espece de contrainte de ne les pas inquieter, ils méditoient en même-temps les moyens de détruire plus facilement les Algonkins, lors qu'ils les trouveroient dans des partis de chasse.

On a vû, Mademoiselle, par experience que les Iroquois n'ont jamais fait de Paix avec quelque Nation, qu'ils n'ayent eû dessein de porter la Guerre ailleurs, & quand ils ont pû trouver les momens de fondre sur celle qui s'étoit crûë en sureté ils ne l'ont pas manquée. En effet ils détruisirent quelques années aprés cette Paix les Hurons qui n'étoient qu'à deux lieuës de Quebec, sans que l'on pût leur donner aucun secours, & s'ils avoient sçû le peu de force qui étoit dans cette Place, ils eussent passé tout au fil de l'épée.

Ils laisserent donc les François paisibles, qui d'ailleurs n'étoient pas trop en état de secourir leurs alliez. Ils firent courir le bruit qu'ils viendroient voir leur Pere *Onontio*, * pendant l'Hiver. Ces sortes de visites se font avec éclat. Ils assemblerent un gros de mille à douze cens hom-

* C'est le nom qu'ils donnent au Gouverneur du Canada.

mes. Ils prennent ſouvent le prétexte de venir faire la traite ; mais on ſe tient ſur ſes gardes. Les Iroquois ſuivirent donc le lac Champlain, couperent dans les terres & tomberent dans la profondeur de la riviere Nicolet,qui eſt à huit lieuës au deſſus des Trois-Rivieres dans le Sud du lac ſaint Pierre. Six découvreurs marchoient trois lieuës devant eux, ils apperçûrent des traces d'hommes dont ils donnerent avis. Ils rencontrerent peu de temps aprés Piſkaret qui retournoit de la chaſſe chargé de mufles & de langues d'Orignaux. Ils chanterent une chanſon de Paix en l'abordant. Piſkaret les prenant pour des Ambaſſadeurs, s'arrêta & chanta la ſienne. Il les invita de venir à ſon Village, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës plus loin. Il y en eut un qui reſta exprés derriere, ſous prétexte de vouloir ſe repoſer. Piſkaret qui les crût trop facilement, marchoit de bonne foi avec eux ; mais ce dernier revenant ſur ſes pas le jetta à la renverſe d'un coup de ſon caſſe-tête dont il mourut. Piskaret leur avoit apris que les Algonkins s'étoient ſeparez dans leur chaſſe en deux bandes, les uns au Nord dans * Oüabmaches & les autres dans Nicolet. Ils retournerent à leurs gens avec

* A trois lieuës au deſſus des Trois-Rivieres.

la tête de Piſkaret. Les Iroquois ſe diviſerent en même-tems en deux partis. Ils ſurprirent les Algonkins & les taillerent en pieces. C'eſt ainſi que fut preſque détruite la plus fiere, la plus belliqueuſe, & la plus polie de toutes les Nations de l'Amerique Septentrionale, par des gens qu'elle regardoit comme incapables de lui faire le moindre mal. Elle experimenta funeſtement pour elle qu'il ne faut jamais mépriſer ſon Ennemi, n'y s'y trop fier quand on eſt reconcilié avec lui.

Il ne reſta plus d'Algonkins que ceux qui compoſoient quelques Villages auprés de Quebec, dont la plûpart moururent à force de boire de l'Eau-de-vie. L'avidité des premiers commerçans François leur faiſoit paſſer toutes les bornes du Chriſtianiſme pour ſatisfaire à leur propre interêt. Les Caſtors étant pour lors extrêmement chers, les Sauvages les vendoient aux François pour de l'Eau-de-vie. Nous ne laiſſons pas d'avoir encore quelques Algonkins ou Attikamegues, qui ſortans des Poiſſons blancs, & de differens peuples, qui ſe ſont alliez les uns avec les autres, ſe diſent encore Algonkins. Il y a des Abenaguis parmi eux, des Nepiciriniens, & d'autres qui font un petit corps. Ils ſont preſentement errans & ſe tiennent où la chaſſe les meine.

Lorsque l'on quitte les Trois-Rivieres on trouve à deux lieuës au dessus le lac saint Pierre, long de sept lieuës, sur quatre de large. C'est le premier lac de ce beau fleuve & le plus petit. Nos canots en côtoyent les bords. Les Barques seules osent en prendre le large. Il s'y éleve de si grands vents, qu'il semble que c'est une mer, & nous y en avons vû y *sombrer* sous voile.

On fait dans le fond du Lac des pêches trés-considerables en Hiver. C'est l'endroit de toute la Colonie le plus abondant en poissons. On ouvre de grands trous dans la glace de distance en distance, sous laquelle on passe des filets de quarante à cinquante brasses de long. On y prend du Maskinongé, qui ressemble beaucoup au brochet; sa tête est beaucoup plus grosse & sa hure fait un retour qui le rend camus: il y en a qui pese cinquante à soixante livres. Les bars sont monstrueux. Le poisson doré est un des plus délicats. L'Achigan est d'un trés-bon goût. Ceux qui font la pêche sur la fin de l'Automne devant que le lac soit glacé, laissent geler leur poisson, dont ils en font un trés-grand commerce. Celui que nous mangeons en Hiver est quelquefois pris deux à trois mois devant. Il ne laisse pas d'être trés-bon.

Je ne ſçaurois quitter le Gouvernement des Trois-Rivieres que je ne vous parle des iſles de ſaint François qui en font les limites. Je ne vo's point d'endroits dans tout le Canada où l'on puiſſe vivre avec plus d'agréement, ſi l'on n'y étoit point troublé dans le temps de la Guerre. Ces Iſles ſont cinq ou ſix à l'extrêmité du lac ſaint Pierre, du côté du Sud, dans un enfoncement. Une riviere qui décend de la Nouvelle York vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordez de beaux arbres. Si l'on y pouvoit goûter avec ſûreté les plaiſirs d'une vie champêtre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuſe, & il n'y a point de ſi puiſſans Seigneurs en Europe qui ne vouluſſent avoir une pareille ſituation pour y faire leur demeure, un des plus agreables & des plus delicieux endroits du monde. Ces Iſles ſont d'une lieuë de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des mâts pour les Vaiſſeaux du Roi. Le chêne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantité, le bled y eſt trés-bon, les prairies ſont charmantes, & les pâturages en ſont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui eſt paſſager comme les

Oyes & les Outardes, qui n'y viennent qu'au Printems & en Automne, s'y trouve à profusion dans ces saisons, les canards branchus qui perchent y sont en tout temps ; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu & de violet changeans, qui leur donne beaucoup d'agréemens. On fait de trés-beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux, tous ces canaux ne le sont pas moins.

Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur en Canada ; mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lors que nous avons la Guerre avec les Iroquois. Le Laboureur qui travaille à sa terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charuë avance du côté des bois par la crainte qu'il à d'être tué par ces Barbares, ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout-à-coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé.

Les Habitans ont presentement moins lieu d'apprehender les incursions des Iroquois, puisque la Mission des Abenaguis est établie à une lieuë au dessus dans la riviere, & ce seroit une grande temerité à

un Iroquois de venir d'un propos déliberé se cacher dans un buisson pour y faire son coup, puis qu'à la premier allarme il ne manqueroit pas de gens alertes qui l'attraperoient.

Ces Abenaguis, qui sont conduits par les Jesuites, quitterent en 1700. le Saut de la Chaudiere, qui est à deux lieuës de Quebec, parce que le terrain devenoit sterile pour leur bled d'Inde. D'ailleurs le voisinage d'une Ville est souvent une pierre d'achopement a des ames que l'on veut maintenir dans un esprit de pieté & de religion. Je ne suis pas surpris si l'on n'a pas eû de peine à les voir changer de demeure. Ils se sont separez en deux bandes : les uns sont à quinze lieuës dans la profondeur du Saut de la Chaudiere pour être plus à portée des Abenaguis de l'Acadie, avec lesquels ils ont été bien-aise d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié, & les autres parmi lesquels sont des loups & des Sokokis, ont mieux aimé s'éloigner jusques à saint François, pour y profiter des commoditez de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire avec eux, ils les connoissent pour des gens intrepides dans le combat, & ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. Le P. Bigot en est le Mission-

CARTE
du Gouvernement d
MONTREAL

Saut du Buisson
Saut du trou
Rapides
Lac des 2 Montagne
R. des outaouakais
Chateau guai
Mision du Saut S. Louis des Jroquois
la Chine
R. S. Pierre
Jsle Jesus
Montreal
S. Marie
Prairie de la Magdelaine
Pointe tremblay
la Chernaye
Longueil
Tremblay
Boucheruille
Cap Varenne
R. de la Somption
Repentigni
Cap S. Michel
S. Sulpice
Riu. de Richelieu ou des Jroquois
Vercheres
les corne
Contre cœur
S. Ours
Cap Massacre
la Valterie
Antaua dautrai
Soret
les Isles de Richellieu
R. Masquinorge
Baye des Ftocas
R. S. Fraçois
Lac S. Pierre
R. des Loup
pointe au Sable
R. Nicolet
bout du
Tonnancour
Pointe du Lac

XII. LETTRE.

Gouvernement de l'Isle de Montreal.
Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.
Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.
Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montreal.

MADAME,

J'aurois bien besoin ici de la délicatesse de votre esprit & de votre politesse pour écrire juste. J'avouë ma temerité d'avoir entrepris de vous faire un détail du plus beau Gouvernement de la Nouvelle-France. Que diront les Dames de la Cour, quand elles verront que je vous mets à la tête d'une lettre qui ne parle que d'Iroquois. Les Muses du Parnasse avec qui vous avez beaucoup de liaison, vont encor bien plus se déchaîner contre moi que les premieres. Elles diront que je suis un impoli, un indiscret, un * Caraïbe; car

* Les Caraïbes demeurent à la Dominique, distante de douze lieuës de la Quadaloupe, lieu de ma naissance & de ma demeure.

rien n'est plus hasardeux pour un homme comme moi, que de se montrer à des yeux à qui nul défaut, nulle imperfection n'échape. Mais étant sous vos auspices, Madame, j'espere qu'elles auront quelque indulgence pour un homme d'un Nouveau Monde.

La beauté du Gouvernement de Montreal ne consiste pas tant en son agreable situation qu'aux mouvemens militaires que l'on y fait, lorsque nous avons la Guerre avec les Iroquois. Je ne vous raporterai point d'abord plusieurs circonstances qui feroient connoître avec quelle intrepidité l'on a soûtenu les irruptions de cette Nation, qui est devenuë la plus cruelle & la plus redoutable de toute l'Amerique. Trouvez bon, Madame, que je vous conduise jusques à l'Isle de Montreal. Je ne laisserai pas de vous entretenir de quelques actions particulieres qui se sont faites sur ses côtes. Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent generalement ce païs.

Les Isles de Richelieu qui sont au nombre de plus de cent, font le commencement de ce Gouvernement. Elles sont à la tête du lac saint Pierre, en remontant le fleuve, toutes remplies d'arbres, en-

tr'autres de Noyers dont le fruit à plûtôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conserve en Hiver qui se mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes, la chasse du Gibier y est considerable, sur tout celle des Rats musquez qui se fait au mois d'Avril. Ces animaux font leurs cabanes de terre sur le bord du fleuve, l'odeur du musc les fait reçonnoître, ils sont beaucoup plus gros que les deux poings, ils ont la queuë plate qui leur donne la facilité de nager. La chair en est délicate; mais il faut leur faire jetter un boüillon auparavant que d'en manger. La peau a un duvet que les Chapeliers mêlent dans les chapeaux, leurs testicules sont veritablement du musc, tel Chasseur en tuëra à sa part sept à huit cens. Les Cerfs & les Chevreuils ont été détruits dans tous ces quartiers, ils étoient autrefois par bandes de deux à trois cens.

Lors que l'on a quitté cet Archipel qui sert de retraites aux Iroquois, on trouve du côté du Sud la Seigneurie de Sorel. Tous les habitans de ce gouvernement sont renfermez dans des Forts, palissadez de pieux, de douze à quinze pieds, pour être à l'abri des Iroquois; de sorte qu'il y a trés-peu de maisons à la campagne. Le Fort de Sorel est à l'embouchure

de la riviere de Richelieu, qui se décharge dans le fleuve saint Laurent. C'est par cette riviere que l'on apelle encore la riviere des Iroquois, où les premiers François accompagnez des Montagnais & des Algonkins les ont été chercher jusques dans leur païs pour leur livrer combat.

Monsieur Champlain qui a été le premier Gouverneur du Canada, voulant donner à ses alliez des preuves de son estime & de la valeur de la Nation Françoise, se mit à leur tête, il entra dans cette riviere & poussa jusques à un lac qui porte aujourd'hui son nom.

Mais avant de vous parler de ce combat, il faut vous representer, Madame, de quelle maniere les Algonkins disposerent l'ordre de bataille. Ils consultent ordinairement leurs Jongleurs ou Devins, pour sçavoir l'évenement de leurs entreprises, ce ne sont que des fourbes & des Imposteurs qui ne laissent pas de rencontrer quelquefois juste, car l'on tient que le Manitou * leur parle.

Aprés qu'ils eurent apris à peu prés le succés qu'ils pouvoient esperer, les Chefs prirent des bâtons de la longueur d'un pied autant qu'il y avoit de Combattans, & en firent de plus gros pour marquer ceux

* Le diable.

que l'on choisiroit pour Chefs. Le grand Chef arrangea tous ces bâtons en rase campagne, selon son caprice, & montra à ses gens le rang & l'ordre qu'ils devoient tenir dans le combat, par les mouvemens qu'il faisoit avec ces bâtons. Les Chefs de guerre & les autres fort attentifs sur lui se mirent en ordre, & se mêlant les uns parmi les autres, reprirent leur rang; ce qu'ils firent jusques à trois fois pour en savoir mieux l'exercice. Toutes ces mesures prises on continua la route, & on n'eut pas plutôt doublé un Cap du Lac Champlain, que l'on découvrit les Iroquois qui venoient en guerre, ce ne fut pour lors que des cris & des huées de part & d'autre. Monsieur de Champlain fit tenir les canots un peu au large. Les Iroquois mirent pied à terre & commencerent à abatre des arbres avec des haches de pierre, entre lesquels ils se barricaderent. Nos Algonkins arrêterent leurs canots avec des perches, à la portée d'une fléche de leurs barricades, & détacherent du monde pour leur demander s'ils vouloient se battre, les Iroquois répondirent qu'il faloit attendre le jour pour se mieux connoître. Toute la nuit se passa en danses & chansons de guerre, mêlées d'une infinité d'injures & de reproches que l'on

ſe fit de part & d'autre. Mr. de Champlain qui avoit mis des François dans chaque canot ne parut point, crainte d'être aperçû des ennemis. Le jour étant venu on fit la décente en ordre de bataille. Les Iroquois qui étoient environ deux cens hommes, ſortant de leurs retranchemens marcherent à petit pas, avec un air tout-à-fait grave, ayant à leur tête trois grands Chefs, qui avoient des panaches ſur leurs têtes. Les Algonkins n'eurent pas plûtôt débarqué, qu'ils coururent deux cens pas au devant des Iroquois, ils apellerent dans le moment Mr. de Champlain par de grands cris & s'ouvrirent en deux pour lui donner paſſage. Il ſe mit à leur tête, marchant vingt pas devant, pendant que les François avoient coupé dans le bois devant le jour. Cet objet nouveau ſurprit les Iroquois, ils firent alte pour le conſiderer. Mr. de Champlain voyant qu'ils balançoient à tirer, coucha en joüe ſon arquebuſe qui étoit chargée à morte charge, jetta par terre deux de ces Chefs & bleſſa un troiſiéme. Ce ne fut auſſi-tôt que des cris affreux de la part des Algonkins, les fléches volerent tout d'un coup de part & d'autre. Les Iroquois ne pouvoient comprendre qu'étans couverts de cuiraſſes tiſſuës de fil de coton, & de bois à l'épreu-

ve de la fléche, leurs Chefs avoient pû tomber morts si subitement. Mr. de Champlain rechargea son arquebuse, & donna encore dans le corcelet du troisiéme qu'il jetta à la renverse. Le combat s'opiniâtra ; mais les Iroquois perdant courage de voir leurs gens tuez si vîte, dont les plaies leur paroissoient si extraordinaires, prirent la fuite, & abandonnerent le champ de bataille. On se saisit de douze guerriers, on fit un grand butin de bled d'Inde, de fléches, carquois & d'haches d'armes ; on dansa & on chanta pendant trois heures la chanson de la victoire. Tel fut le premier combat où nos alliez connurent l'utilité qu'il y avoit d'être de nos amis.

Ce n'est pas, Madame, la coûtume de remporter une victoire sans qu'on ne la signale encore par des marques authentiques. Les Algonkins firent un discours aux prisonniers, par lequel ils leur reprocherent toutes les cruautez qu'ils avoient exercées contr'eux en differentes actions, & en firent chanter un pour voir s'il auroit du courage pendant qu'on allumoit un grand feu pour le brûler. Il dit sa chanson de mort d'un ton assez triste, car il est ordinaire que ces Guerriers se laissent brûler sans jetter une larme. Cha-

cun prit ſon tiſon & le lui paſſoit ſur le corps, avec une tranquilité auſſi grande que feroit un Peintre qui couche ſes couleurs ſur un tableau, ils lui donnoient quelquefois du relâche pour lui laiſſer prendre haleine; & lui jettoient de l'eau pour le rafraichir; ils lui brûlerent le bout des doigts, ils lui enleverent la peau de la tête, lui faiſant dégouter de la gomme toute chaude & lui percerent les poings, dont ils tiroient les nerfs avec des bâtons. Ce ſuplice eut duré plus long-tems ſi Mr. de Champlain n'en eut témoigné de l'indignation. Ils lui caſſerent la tête d'un coup d'arquebuſe. Ils ne voulurent pas en demeurer là; ils lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans le lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, & ſe reſerverent la chevelure, le cœur fut mis en pluſieurs petits morceaux qu'ils firent manger à un de ſes freres & à ſes camarades. Ce ſuplice n'eſt pas extraordinaire parmi eux; ce ſont les loix de la guerre, & lorſque les Iroquois nous prennent des priſonniers, ils leur font ſubir le même ſort. Nous avons eû cependant trop d'indulgence pour les leurs, ils en ont abuſé, & ils ont crû que c'étoit un effet de notre timidité. Ce qui nous a obligé dans la ſuite d'uſer de repreſailles en toute rigueur.

Depuis que la Colonie s'est augmentée on a établi à quinze lieuës dans la riviere de Sorel le Fort de Chambli, qui est dans un lac du même nom, où il y a toûjours un détachement de Soldats commandé par un Capitaine. C'est un poste avancé qui tient en bride les Aniers qui est une des cinq Nations Iroquoises, voisine de la Nouvelle Angleterre ; mais quelque précaution que l'on prenne, ils passent au travers des bois avec autant de facilité qu'ils feroient dans la plus belle campagne. Cette Nation seroit presentement détruite si on ne l'avoit pas trop ménagée.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal, nos Concitoyens, dont je vous parlerai dans la suite, firent tout ce qu'ils pûrent pour engager les Aniers de se joindre à eux, pour reconnoître & adorer ensemble le veritable Dieu du Ciel & de la terre, ou pour me conformer à leur expression, afin de faire ensemble la priere. Ceux-ci firent aussi de leur côté tous leurs efforts pour les détourner de prendre si à cœur les interêts des François. Nos Iroquois ne pouvant rien gagner sur l'esprit de ceux-ci, vinrent à d'autres extrêmitez, & jurerent en même-tems leur perte.

On fit pour cet effet en 1693. un par-

ti de six cens hommes, composé d'ha-
bitans, de soldats, des Algonkins de
Trois-Rivieres, des Hurons de Lorette
des Abenaguis du Saut de la Chaudiere &
de nos Iroquois, commandé par Messieur
Mantet, Courtemanche, & la Nouë
trois Officiers subalternes.

On partit le vingt-cinq Janvier de l
Prairie de la Magdeleine, nos Françoi
couperent dans les terres pour se rendr
au lac Chambli. pendant que les Sauva
ges chasserent chemin faisant, car c'e
l'usage d'en agir ainsi, lors que l'on v
en guerre. Les fatigues du voyage furen
grandes. Il falut passer à travers les forêts
marcher en raquetes, coucher sur la ne
ge, chacun portant ses munitions de guer
re & de bouche. On ne fait point ici l
guerre autrement, à moins que le Gou
verneur general ne marche à la tête d
tout le païs en canots & en bâteaux.

On arriva le 16. Février à la vûë d'u
des petits Forts des Aniés. La Noüe s'e
rendit maître, & Mantet fit main bas
sur un autre, & on les brûla tous deux
Courtemanche gardoit les prisonniers qu
l'on avoit faits dans les bois. On alla deu
jours aprés à un troisiéme Fort de plu
grande consequence, où l'on entendit l
nuit un grand bruit. La Noüe crût qu'

étoit découvert. C'étoit un parti de quarante Guerriers qui chantoient leurs chansons de mort, pour se disposer à se rendre chez les Onneyouts, autre Nation Iroquoise qui formoient aussi un autre parti. Les Aniés qui n'avoient pû encore apprendre que deux de leurs Forts venoient d'être pris, furent bien étonnez d'entendre tout à-coup dans le temps le plus tranquille un bruit d'armes à feu, c'étoit à qui sortiroit de sa cabane pour sçavoir ce que c'étoit. On avoit eu le secret d'ouvrir les portes du Fort, les Aniés se mirent aussi-tôt en état de se battre, trente de nos Sauvages perirent au premier abord, la hache d'armes à la main; mais quelque resistance que les Aniés pussent faire il falut succomber. On mit le feu aux pieux du Fort, aux cabanes, aux vivres, à tout ce que l'on ne pouvoit emporter, & l'on fit main basse sur trois cens Guerriers.

Nos Sauvages se recompenserent bien des peines & des fatigues qu'ils avoient eu pendant le voyage, ils bûrent tant d'eau-de-vie qu'ils oublierent aisément le passé. Nos François representerent en vain à nos Sauvages qu'il faloit casser la tête à tous ces prisonniers, ils s'embarasserent même peu de ce que Mr. le Comte de Frontenac leur en avoit donné l'ordre, &

comme ils ne se laissent ordinairemen
gouverner que par leur caprice, & selon
les mouvemens de leur interêt, qu'ils ne
connoissent pas toûjours bien, il n'y eu
pas moyen de les y resoudre. L'Iroquois
Chrétien ne pardonne ordinairement non
plus à l'Iroquois, notre ennemi, qu'un
Algonkin pardonneroit à celui-ci. Chose
étrange La Plaque Chef de guerre de la
montagne de Montreal tombant un jour
sur son Pere dans un combat, lui dit. Tu
m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve plus sous ma
main, car je ne t'épargnerois pas.

Il fallut donc partir avec tous ces prisonniers que l'on mit au milieu de la marche, les François les plus alertes étant à
l'arriere-garde. Un Sauvage donna avis
que les Anglois les poursuivoient en toute
diligence, les François se trouverent embarrassez plus que jamais. On pria derechef nos alliez de précipiter la marche,
pour n'être pas obligez de se retrancher
au milieu des bois où les ennemis pouvoient nous affamer. Il n'y eut pas moyen d'en être écouté. On fit à la hâte un
Fort à quatre Bastions entassé d'arbres les
uns sur les autres, entourez de pieux.
Plusieurs Sauvages & François voulurent
aller au-devant des ennemis pour les empêcher

pêcher de se fortifier. Ils les pousserent jusques à trois fois d'un retranchement où ils avoient fait alte ; mais l'on battit la retraite trés-mal à propos, ce qui causa du desordre. Nous perdîmes huit hommes & nous eûmes quinze blessez. Nos Alliez se rendirent à la fin aux pressantes sollicitations qu'on leur fit d'avancer incessamment, pour n'être pas exposez d'abandonner tous les blessez dans les bois, si malheureusement les Anglois qui étoient au nombre de sept cens faisoient venir du renfort. On passa avec beaucoup de promptitude la riviere d'Orange sur les glaces, pendant que les Anglois poursuivoient assez lentement. Le transport de chaque blessé que vingt hommes portoient dans un brancard étoit fort difficile. Plusieurs de nos Sauvages quitterent pour chasser, & beaucoup de prisonniers deserterent ; la disete des vivres fit prendre son parti à la plûpart plutôt que de manger toûjours des souliers sauvages, que l'on faisoit boüillir. Depuis ce temps-là cette Nation des Aniés est devenuë la plus petite des cinq Nations Iroquoises, & presentement c'est celle qui nous fait le moins d'ombrage, quoiqu'elle soit voisine des Anglois.

Lorsque l'on à passé Sorel en montant

le fleuve on trouve S. Ours qui en est à quatre lieuës. Le Seigneur de cette terre est le premier Capitaine des troupes de la marine. C'est un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, il fait des preuves de cinq cens ans de noblesse. Quoique ce païs-ci ne soit pas sujet aux Ouragans il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout-à-coup un vent du côté du Nord du milieu des bois, qui passant à travers le fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à six arpens, qui a penetré plus de cent lieuës de long dans les terres, c'est un si grand abatis que les arbres se trouvent pêle-mêle, les racines en haut. Les melons sont excellens à Saint Ours.

Toute cette côte est habitée Nord & Sud jusques à Montreal, la situation en est belle ; mais il n'y a pas grande sureté dans tous ces quartiers quand nous avons la Guerre avec les Iroquois.

Vercheres qui est à quatre lieuës au dessus en a ressenti de cruels effets. Je ne sçaurois passer sous silence l'action heroïque de Mademoiselle de Vercheres. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle France ne laisse pas de produire des Heroïnes.

Tout le Canada étoit dans des allarmes continuelles à cause des irruptions fre-

quentes que les Iroquois faisoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un parti de quarante à cinquante Guerriers qui entourerent le Fort de Vercheres en l'année 1692. Ils étoient cachez dans de petits buissons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment sur vingt-deux habitans qui travailloient à la campagne. Cette Demoiselle qui n'étoit qu'à deux cens pas du Fort, sur le bord du fleuve saint Laurent voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirerent en même temps sur elle qui la manquerent. Il y en eut un autre qui la poursuivit jusques à l'entrée du Fort où il crût l'avoir arrêtée par son mouchoir de col qui lui resta dans les mains. Elle conserva assez de presence d'esprit pour fermer la porte du Fort sur l'Iroquois qui n'osa risquer d'y entrer à cause du bruit qu'il y entendoit. Toutes les femmes qui voyoient enlever leurs maris sans espoir que l'on pût les sauver, faisoient des cris pitoyables, penetrées de douleur de ce qu'ils seroient infailliblement brûlez par ces Barbares ; il est vrai qu'il n'y en eut que deux d'exempts de ce suplice. Mademoiselle de Vercheres prévoyant d'ailleurs, que toutes ces lamentations pourroient faire connoître aux Iroquois

qu'il n'y auroit personne à garder le Fort (car il n'y avoit pour lors qu'un Soldat) renferma toutes ces femmes. Elle monta aussi-tôt sur un Bastion où étoit le Soldat, elle ôta ses coëfures & mit un chapeau sur sa tête, & un fusil sur l'épaule, faisant plusieurs mouvemens militaires à la vûë des Iroquois, leur donnant à connoître par là que l'on étoit sur la défensive, & faisant même feu sur eux. Comme ils persistoient à entourer le Fort, rangeant la nuit les palissades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de bale, s'étant servie d'une serviete pour tapon qu'elle tira sur eux. Ce coup les épouvanta de fraieur, il rompit toutes leurs mesures & en même temps fit un signal à tous les Forts Nord & Sud du fleuve depuis S. Ours jusques à Montreal, dont le circuit est de plus de vingt lieuës, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant donc de l'un à l'autre au premier signal de celui de Vercheres, jusques à Montreal, on détacha cent hommes pour lui donner du secours, qui arriva peu de temps aprés que les Iroquois se furent éclipsez dans les bois.

Je ne peux aussi passer sous silence l'action que fit Madame sa mere deux ans auparavant. Les Iroquois causant pour lors

beaucoup de deſordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montreal, vinrent à Vercheres. Cette Dame s'ennuyant de ſe voir inveſtie dans ſon Fort, ſe jetta dans une Redoute qui en eſt ſeparée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Eſperance qui y fut tué d'un coup de fuſil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne reſtoit plus que deux ou trois perſonnes. Elle prit ſon fuſil, de la poudre & des bales, ſe rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plûtôt qu'elle ſe battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri ſoldat auroit pû faire. Le choc dura deux fois vingt-quatre heures, & Mr. le Marquis de Criſafi vint à ſon ſecours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté priſe.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiſelle ſa Fille à Monſieur le Comte de Pontchartrain, qui eſt le Protecteur des Canadiens. Elle écrivit auſſi à Madame la Comteſſe de Pontchartrain, pour la ſuplier de l'être auſſi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avoit pour lors que quatorze ans, parut trop belle & trop extraordinaire pour ne pas eſperer qu'elle pourroit lui meriter quelque grace de Sa Majeſté : Pour ne pas entrer dans

un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une chose que l'on avoit cachée jusques alors, je vous dirai, Madame, que Madame la Comtesse de Pontchartrain a pris les interêts de cette Demoiselle avec tant de generosité, qu'elle lui à procuré pour toute sa vie une pension.

Je ne vous parlerai point de toutes les autres terres où il s'est fait plusieurs coups de main avec les Iroquois, parce que cela me meneroit insensiblement à un trop grand détail.

Boucherville qui est un fief des plus considerables de ce Gouvernement, même de tout le Canada, est assez recommandable. Il y a dans cette Paroisse un bon Fort, & prés de cinq cens habitans.

Longueville qui est à deux lieuës au dessus, est la plus belle maison de campagne de la Nouvelle France. Il se trouve beaucoup d'Isles entre ces deux terres.

Le Fort de la prairie de la Magdeleine qui est tout vis-à-vis Villemarie, (c'est la ville de Montreal) me donne lieu de vous donner une idée d'un des plus rudes combats qui se soit donné dans le Canada.

Monsieur de Callieres qui étoit pour lors Gouverneur de Montreal, ayant reçû des avis que les Iroquois n'attendoient

que le moment de faire des courſes de toutes parts, jugea qu'ils attaqueroient Chambli, où ils avoient déja eu cinq de leurs Eſpions tuez par de nos Algonkins, où qu'ils couperoient à travers les bois pour tomber ſur la Prairie de la Magdeleine. Il détacha pour le premier endroit Mr. de Vallerenne ancien Capitaine, & trois autres avec *Routine* Chef des Themiskamingues, des Habitans, des Hurons de Lorette, & quelques Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal. Le fameux Aurioüaé dont je vous parlerai dans la ſuite étoit auſſi de la partie.

Nos troupes camperent à l'entour du Fort de la Magdeleine qui eſt à trente pas du Fleuve, ſur un lieu eſcarpé, au milieu de deux Prairies, les habitans furent poſtez à la droite d'un moulin avec des Outaoüaks qui étoient venus en traite de Michilimakinak, & les Officiers étoient tout vis-à-vis ſur une hauteur. Les ennemis arriverent à ce Fort, ils ſe gliſſerent le long de la petite riviere nommée la Fourche, & d'une ravine, à la faveur de laquelle ils vinrent fondre tout-à coup ſur les habitans qu'ils mirent en deſordre, & tuërent pluſieurs Outaoüaks. Mr. de S. Cirque qui commandoit en l'abſence de Mr. de Callieres ne pouvant comprendre

que le grand nombre de perſonnes qu'il apercevoit au Camp des habitans fuſſent les ennemis, ne fut point averti de cette ſurpriſe, quoiqu'une ſentinelle avancée eut tiré un coup de fuſil. Le grand bruit qu'il entendit au camp, l'obligea de marcher droit à eux le long du bord du fleuve. Les Anglois & les Iroquois qui étoient cachez firent une décharge de mouſqueterie ſur lui, dont il reçût un coup à la cuiſſe. Mr. Des Cairac fut bleſſé à mort, & Mr. d'Hoſta fut tué. Ce fut un grand deſordre. Les Soldats donnant tête baiſſée ſur les ennemis, les pouſſerent un peu trop loin, parce que les plus alertes tomberent dans une embuſcade proche de la ravine, où Mr. Domergue Lieutenant fut tué.

Les Anglois firent ce qu'ils pûrent pour emporter le Fort d'emblée ; mais Mr. de S. Cirque les attaqua ſi vivement, quoi qu'il eut la veine cave coupée ; qu'il leur fit quitter priſe, aprés leur avoir tué beaucoup de monde.

Monſieur de Vallerene qui avoit été juſques alors dans l'inaction, voulut auſſi donner aux Sauvages des preuves de ſon experience. Il pourſuivit les ennemis à la piſte, à la tête de cent quatre-vingt hommes. Auſſi-tôt qu'il les eût joint, il leur livra combat. Il fit un retranchement à la

faveur de deux gros arbres renverſez par terre, il fit ranger tout ſon monde en ordre. Les ennemis qui n'obſervoient point d'ordre dans leur marche, crûrent les intimider beaucoup par les hurlemens qu'ils vinrent faire à la portée du piſtolet. Trente de nos gens tomberent auſſi-tôt ſur eux. Les Aniés & les Anglois revinrent par trois fois à la charge Les Loups leurs alliez plierent. Routine fit paroître beaucoup d'ardeur, & voulant les entourer, il fut lui-même repouſſé. Il falut en venir aux mains de part & d'autre. Les ennemis eurent d'abord tout l'avantage ſur nous, parce que nos jeunes Habitans qui n'étoient pas encore bien aguerris, furent ébranlez.

Monſieur de Vallerene voyant qu'il étoit beaucoup inferieur en nombre, montra une contenance ſi fiere, que nos Chefs Sauvages ranimerent leurs gens avec une telle intrepidité, qu'aprés s'être acharnez pendant deux heures contre les ennemis, ils leur firent abandonner le champ de bataille, s'emparerent de leurs Drapeaux & du Bagage, & les pourſuivirent dans des païs marécageux, entrecoupez d'arbres renverſez, juſques à ce que ſe trouvant eux-mêmes accablez de fatigues, Mr. de Vallerene fut contraint de faire faire alte

& de se retrancher par un grand abbatis d'arbres. La déroute des ennemis fut donc generale, & l'on ne rencontroit dans les bois que des traces de sang.

Les Aniés eurent du malheur plus que les autres, car il n'en réchapa que vingt de cent qu'ils étoient. Les Loups qui avoient plié d'abord ne perdirent pas tant de monde. Les Anglois perdirent deux cens hommes, outre quantité de blessez. Nous perdîmes dans cette attaque & à la Prairie quarante hommes, & autant y furent blessez.

Je dois vous parler ici du fameux Aurioüaé, grand Chef de guerre, le fidelle ami de feu Mr. le Comte de Frontenac. Il se signala beaucoup dans cette occasion, & eut la meilleure part à cette Victoire avec Mr. de Vallerene.

Aurioüaé, qui étoit le Chef des Onneyouts, fut arrêté au Fort Frontenac en 1687. avec quarante Guerriers, dans un Festin qu'on leur fit exprés. On avoit sujet de se plaindre des Tsonnontoüans, qui malgré la Paix pilloient indifferemment tous les François qui alloient en traite chez nos Alliez. On les fit passer en France, où ils furent mis aux galeres. Monsieur de Frontenac revenant pour la seconde fois en Canada, representa à la

Cour que si on lui rendoit Aurioüaé, son arrivée pourroit faire quelque impression sur sa Nation, & que sa presence calmeroit beaucoup les esprits qui étoient fort irritez de cet enlevement.

Aurioüaé ne fut pas plutôt à Quebec, qu'il inspira au Comte de Frontenac d'envoyer aux Iroquois quatre Députez, pour les avertir qu'ils étoient tous deux de retour : il les exhortoit d'envoyer quelqu'un saluër leur Pere qu'ils avoient perdu depuis si long-temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faisant délivrer de l'esclavage. Les cinq Nations Iroquoises envoyerent en Ambassade Gagniêgoton, qui presenta cinq Colliers au Comte de Frontenac ; & Aurioüaé les chargea de son côté de huit Colliers qu'il prononça lui-même. Il faut vous dire auparavant ce que c'est qu'un Collier.

Nous apellons Colliers des grains de Porcelaine enfilez, d'environ deux pieds de long, sur trois à quatre pouces de large, arrangez d'une telle maniere qu'ils font diverses figures. C'est leur écriture pour traiter de la Paix, pour faire des Ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les Procez, pour faire quelque entreprise, pour juger, condamner ou ab-

ſoudre ; ils ſervent d'ornemens aux jeunes Guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets & des ceintures qu'ils mettent ſur leurs chemiſes blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce ſont des Bourgos ou Colimaçons, qui ſont blancs & violets, tirant ſur le noir, qu'ils ſçient avec une pierre à fuſil, dont ils font des grains un peu longs & qu'ils perçent ; cela auſſi tient lieu de monnoye.

Le Député qui porta la parole d'Aurioüaé, parla aux Iroquois en ces termes.

Le premier Collier.

Eſt pour eſſuyer les pleurs des cinq Cabanes (ce ſont les cinq Nations Iroquoiſes) & leur faire ſortir de la gorge ce qui pourroit y être reſté de mauvais ſur les méchantes affaires qui ſe ſont paſſées, & pour eſſuyer le ſang dont ils ſont couverts.

Le ſecond Collier doit être diviſé en deux.

La premiere moitié eſt pour leur témoigner la joye qu'Aurioüaé a eû d'aprendre que les Outaüaks ont promis de ramener aux Tſonnontoüans les priſonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il eſt bien aiſe qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à leurs

Branches de porcelaines

Coliers de porcelaines

leurs gens qui étoient partis dès l'Automne pour aller en guerre, de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François, & qu'*Onontio* lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs, ils en useroient de même jusques à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

Le troisiéme Collier.

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces, & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que si les affaires s'acommodent ils les puissent rendre.

Le quatriéme Collier.

Est pour leur dire qu'il void bien qu'ils l'ont oublié, aussi-bien que leur ancien pere *Onontio*, puisqu'ils n'ont point envoyé de leurs Notables pour le chercher & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

Le cinquiéme Collier.

Est pour dire à toutes les Nations qu'il

desire voir des Notables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre, & qu'il a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher, & qu'il soûhaiteroit que ceux qui avoient accoûtumé de faire les affaires avec lui, vinssent afin qu'ils puissent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* à pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçû depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains.

Le sixiéme Collier.

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'aprés cela ils le r'aménent avec eux.

Le septiéme Collier.

Pour leur dire que c'est à sa priere qu'*Onontio* a envoyé pour accompagner ses gens le Chevalier d'O, un des plus considerables Officiers qu'il eut, qui même est fort connu d'eux, que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne se point mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitime, que le *Grand Onontio* de France protege, (ils

apellent ainsi le Roi) que cette guerre ne les regardent point, qu'ils peuvent bien connoître par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation, qu'ils ont renvoyez, sans même en vouloir retenir de prisonniers.

Le huitiéme & dernier Collier.

Est pour dire que lui Aurioüaé est frere de tous les François, mais particulierement de Colin, qui a eû un trés grand soin d'eux pendant leur voyage de France, & depuis leur retour en ce païs, qu'ils ne sont tous deux qu'un même corps, & que ne voulant point les aller trouver, à moins qu'ils ne le viennent querir, quoi qu'il soit en pleine liberté de le faire, il le separe en deux, & leur en envoye une moitié pour les engager de le venir trouver en toute assurance, puisque ils seront aussi libres que lui; qu'il ne veut point quitter son pere auquel il veut être toûjours uni. Qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conserve toûjours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marques pendant dix années.

Les Iroquois laisserent Aurioüaé à sa

liberté ; ayant fait tous leurs efforts pour l'engager de venir dans sa patrie; mais son attachement aux François étoit si grand, qu'il ne voulut jamais s'en separer. Il déclara même la guerre aux Iroquois lors qu'ils prirent les armes contre nous, à la sollicitation des Anglois, il a porté lui seul le fer & le feu dans le centre de son propre païs, il étoit quelquefois quatre à cinq mois sans revenir à Quebec. On tiroit souvent d'assez mauvais préjugez de ces sortes d'absences. On le voyoit cependant revenir victorieux avec quantité de chevelures d'Iroquois, qui sont les marques les plus éclatantes de la valeur d'un homme : il mourut en *1697.* aprés avoir donné dans toutes les occasions les plus grandes épreuves de sa fidelité. Mais lors qu'étant à l'article de la mort on lui dit que JESUS-CHRIST étoit mort pour le salut des hommes, aprés avoir été crucifié par les Juifs. Que n'étois-je là, repartit Auriouäé, j'aurois vangé sa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

Il est temps, Madame, de vous parler de l'Isle de *Montreal*, qui est au 45. degré latitude Nord. Elle à environ quatorze lieuës de long, sur quatre dans sa plus grande largeur. Une Montagne fort élevée lui donne son nom : la Ville s'apelle

Villemarie ; elle eſt ſur le bord du fleuve qui à une lieuë de largeur. Sa ſituation eſt trés belle, & il eût été à ſouhaiter que l'on eût établi la Capitale de la Nouvelle France dans un endroit auſſi avantageux ; on y compte prés de deux cens feux; Meſſieurs du Seminaire de ſaint Sulpice à Paris en ſont les Seigneurs. Cette Conceſſion leur fut accordée en 1644. Ils ont Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice. Depuis 1701. juſques en 1714. que j'en ſuis ſorti, elle a augmenté de la moitié, avec une belle enceinte qui l'a met à l'abri de l'inſulte des Iroquois.

Cette Ville eſt un quarré long, entouré de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut. Il y a un petit Fort revêtu de terraſſe, dont les batteries enfilent les ruës d'un bout à l'autre. De ſorte que ſi les Iroquois ſoûtenus même des Anglois, s'en rendoient jamais les maîtres, ils ne pourroient pas y tenir. Elle ne craint point d'être priſe par la force du canon, puis qu'il eſt moralement impoſſible d'y en amener au travers de plus de cent lieuës de Forêts. Il n'y a donc qu'un coup de main à craindre : mais comme les grands mouvement ne ſe font point ici que l'on n'ait auparavant le temps d'en être averti par des Eſpions, on eſt à l'abri de ces ſortes de ſurpriſes.

Messieurs de saint Sulpice qui sont les Curez primitifs, ont une grande Eglise de pierre de taille. Messieurs d'Ursé & de Quelas (familles Illustres) ont jetté les premiers fondemens de l'établissement de cette Communauté, qui a été gouvernée dans la suite par des personnes de qualité. Le revenu qu'ils tirent de cette Isle est assez considerable, il le seroit encore davantage si le quartier dela Chine, qui en fait la plus belle côte, n'avoit pas été rüiné tout-à-coup par douze à quinze cens Iroquois qui vinrent y faire une irruption en 1689. dans le temps que l'on croyoit qu'ils venoient demander la paix. Rien ne fut plus touchant, ils brûlerent cinq lieuës de païs, ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent, nous perdîmes plus de mille hommes, ils ouvrirent le ventre des femmes enceintes dont ils mangerent les enfans, & en firent crever d'autres avec de la poudre.

Nous y avons un Convent de Recolets, une Communauté d'Hôpitalieres dont l'établissement a été fait en 1669. Elles sont d'un grand secours aux habitans, principalement à nos Soldats.

Les Filles de la Congregation qui sont au nombre de cinquante-quatre, rendent aussi de grands services par l'instruction

& l'éducation des Filles qui n'en ſortent que trés bien élevées, elles s'établirent à Montreal en 1671, & elles ont des maiſons particulieres dans les grandes Paroiſſes du païs.

Je ne peux paſſer ſous ſilence un trait de vertu tout-à fait extraordinaire d'une Demoiſelle qui fait ſon ſejour dans cette Communauté. Mademoiſelle le Bert fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maiſon de ſon pere, crût que Dieu demandoit d'elle un plus grand receuillement, elle ſe retira pour cet effet il y a ſept à huit ans aux filles de la Congregation. Elle a un petit appartement où elle eſt renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui eſt à la porte de ſa chambre. Cette fille eſt gouvernée par Mr. Seguenau Eccleſiaſtique de ſaint Sulpice. Le genre de vie qu'elle méne ne conſiſte point dans ces ſpeculations abſtraites d'Oraiſon mentale, elle y employe cependant deux heures par jour; elle s'occupe tout le reſte du temps à des Ouvrages dont elle fait preſent aux Communautez.

Elle couche ſur la dure, elle ne voit

que son Directeur & son pere, une fois ou deux l'année, elle a cependant l'esprit fort aisé & fort docile, elle s'est fait un nouveau temperamment dans cette solitude, de sorte qu'elle auroit de la peine à vivre d'une autre maniere.

La maison des freres Hôpitaliers, que l'on pourroit apeller en Canada un Palais, si elle étoit finie, est le plus beau bâtiment que l'on y voye. Mr. Charon ayant gagné beaucoup de bien dans le temps que le Castor étoit fort cher, l'a fit bâtir il y a quelques années pour se retirer du commerce de la vie, il établit pour lors une petite Societé de Freres, pour avoir soin des vieillards infirmes, ou incurables, qu'il a retiré dans cette maison.

Il y a dans le Gouvernement de Montreal depuis Sorel, Nord & Sud du fleuve, jusques au bout de l'Isle, plus de trente Seigneuries. Le climat est un peu plus doux qu'à Quebec. On remarque que le Printemps y commence quinze jours ou trois semaines plutôt, l'on y fait des semences de meilleure heure, & l'Hiver y vient aussi plus tard. Les melons y sont excellens, & ont de la peine à venir en maturité à Quebec, on y a des prunes, des pêches, de la renete blanche & grise en quantité; les pommes de calvile y sont

en abondance. Tel aura dans ſon jardin des deux à trois cens arbres fruitiers, & nous n'en ſçaurions avoir à Quebec qu'avec bien de la peine ; cependant il n'y a que ſoixante lieuës de difference Nord & Sud.

La maiſon de Mr. l'Abbé de Bellemont de la maiſon de ſaint André en Dauphiné, qui eſt à un quart de lieuë de la Ville eſt un des plus beaux endroits du païs. Il eſt de la Communauté de ſaint Sulpice. Il a dépenſé plus de cent mille francs à former une Miſſion d'Iroquois, qui ont quitté leur païs pour adorer le vrai Dieu. Il en eſt le pere & le ſoutien ; ſa maiſon eſt un Fort de pierre à quatre Baſtions, il a une Chapelle de cinquante pieds de long ſur vingt-cinq de large, dont les murailles ſont revêtuës d'un lambris, ſur lequel il y a pluſieurs Ornemens, comme d'Urnes, de Niches, de Pilaſtres & de Pieds-d'Eſtaux, en façon de marbre rouge vené de blanc. Les cabanes des Iroquois qui ſont plus de cent vingt, joignent ce Fort, & ſont entourez de paliſſades. Mr. de Bellemont qui ſçait parfaitement bien leur langue, les inſtruit lui-même, il leur fait un catechiſme les jours ouvriers aprés qu'ils ont entendu la Meſſe de grand matin. Ils ſe rendent le ſoir à la Chapelle,

où ils font la priere en commun, ils chantent les jours de Fête la grande Messe & les Vêpres en leur langue, il emploie tout son bien à l'entretien de cette Mission, qu'il a partagé en deux. L'autre moitié qui est de cent soixante personnes, est à quatre lieuës de la Ville, du côté du Nord. Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amusoient à boire à l'excés, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une seconde Mission au Saut au Recolet, où les plus libertins demeurent, dont un Ecclesiastique prend le soin.

Quelque policée que puisse étre une petite Ville comme celle ci, il est bien difficile d'y empêcher quantité d'abus qui se commettent, par une Nation qui est l'appui & le soutien de toute la Nouvelle France, que nous ne pouvons même trop ménager.

Le penchant qu'ils ont à aimer l'eau-de-vie, les fait tomber dans de si grands excés, qu'ils ne sont plus maîtres de leur passion. J'en ai vû de cruels exemples, entr'autres un fils qui étoit ivre, donner des coups de coûteaux à son pere: un mari s'en retourner ivre à sa cabane, & toute sa famille fuir à droit & à gauche pour

éviter d'être poignardez. L'Iroquois boit d'un propos déliberé pour avoir le plaisir de s'enivrer, & vendroit s'il pouvoit sa femme & ses enfans pour boire de l'eau-de-vie: quand il veut se vanger de son ennemi il s'enivre, & il est à couvert par-là du reproche que l'on pourroit lui faire en disant, j'étois ivre, je ne sçavois ce que je faisois.

Il y a deux ans que je vis une bande de ces gens ivres courir aprés un Algonkin, qui se trouva fort heureux d'être auprés du corps de garde. Ils s'étoient reprochez de part & d'autre quelques veritez qu'ils auroient tû dans un autre temps. Cet Algonkin étoit fort railleur, ils se jetterent sur lui au nombre de vingt, sans armes ni coûteaux; mais l'un lui mangea l'oreille, l'autre le nez, & c'étoit qui se ruëroit sur ce pauvre miserable qui avoit tout son corps déchiré des coups de dents, qu'ils lui avoient donné pour avoir chacun sa piece. La Sentinelle vint au secours qui fût lui-même battu & desarmé; la garde y accourut qui eut assez de peine à délivrer l'Algonkin.

Nous avons un autre Fort d'Iroquois à trois lieuës de la Ville, du côté du Sud, que l'on apelle Iroquois du Saut.

Ce Saut est une chûte de cascades dans

le fleuve, large d'une demie lieuë, sur trois quarts de longueur. Ce passage est trés-dangereux, & à moins que les Canoteurs ne soient fort adroits il leur est trés difficile de s'en tirer. Cependant on le franchit, & tous les Sauvages qui viennent de quatre à cinq cens lieuës faire la traite à Montreal sont obligez d'y passer. Les Jesuites gouvernent la Mission du Saut.

Les Iroquois du Saut & de la montagne de Mont real font pour ainsi dire une sixiéme Nation, que la Religion & le commerce avec les François ont réünis depuis trente ans. Les mœurs de ces gens si fiers & si cruels ont été adoucis sans doute par le Baptême, avant & aprés la guerre déclarée contre les Iroquois non Chrétiens. Ils ont donné des marques d'humanité, & quand ils ont vû que ceux-ci en abusoient, ils ont fait connoître que le Christianisme n'inspiroit aucune lâcheté.

Les Iroquois convertis qui sont restez chez eux pendant la Guerre, ont toûjours eu soin que leurs enfans n'entendissent point parler de superstitions & des coûtumes de leur païs, en leur faisant sucer la Foi avec le lait, ils font en sorte que leurs enfans devenant grands ne demeurent plus au païs, de crainte qu'ils ne se perdent. Nous avons eû parmi ces nouveaux Chré-

tiens

tiens le *Grand Anier*, Chef de cette Nation, la *Cendre-chaude*, Chef des Onneyouts, *Paul* Capitaine auſſi, & Chef de la priere, & le *Borgne*. Ces gens ont fait des actions en Paix & en Guerre, qui meritent que je vous en parle.

Le grand Anier ſe fit Chrétien aprés avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chaſſe d'Hiver dans les bois. Il prêcha la Foi dans ſon païs, & il l'emporta ſur les Anciens de ſa Nation, qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal.

Il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens dont une partie vît encore & ſert de pierre fondamentale à l'Egliſe du Saut. Il avoit fait pluſieurs belles actions contre les Tſonnontoüans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & par ſa valeur. Il fut tué par un parti d'Algonkins & d'Abenaguis de nos amis, commandé par un Officier François, s'étant attaquez les uns les autres à l'improviſte à la pointe du jour ſans ſe connoître. Cette perte affligea ſenſiblement le païs. Nos Iroquois ne laiſſerent pas d'emmener avec eux des Abenaguis qu'ils garderent quelque tems. Les Chefs de cette Nation voulant qu'on leur rendit leurs gens, envoyerent pour cet effet un Collier de condoleance pour

consoler les Iroquois du malheur qui étoit arrivé à quelques-uns des leurs, qui avoient été tuez dans cette conjoncture, & voici de quelle maniere ils s'énoncerent.

Mon frere qui prie (car, enfin c'est le nom dont nous t'apellons) depuis que la priere & l'obéïssance à * *Onontio* notre Pere commun nous ont heureusement réünis. Je vais te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu gardes encor comme Esclaves sont mes parens; & pour te prier de me les rendre. Ne croi point que j'aye l'esprit *malfait* de ce qui leur est arrivé. Voila ce que c'est que la Guerre. Les amis se tuent souvent les uns les autres avant de se reconnoître. Ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre, & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'esprit mal fait, si aprés avoir pris pour ennemis tes Alliez mes parens, & les avoir menez chez toi comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lorsque tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien. Si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé, & que j'eusse pris pour ennemis tes parens, je ne m'apercevérois pas plutôt de ma faute, que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne croi point, mon frere, que je te trompe, lorsque je te dis qu'ils sont

* Mr. le Comte de Frontenac.

mes parens. Les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques uns de ceux que tu as tuez ou pris les ont accompagné, aussi-bien que nous, lors que nous étions allez contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arrivât. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le Grand Anié, quoïque je la ressente vivement. Je suis occupé à le pleurer avec deux braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre. Mon frere l'Iroquois *qui prie*. Pleurons les braves qui ne sont plus, sans que leur mort nous renverse l'esprit, & separe nos cœurs que la priere & l'amitié unissent depuis si long-tems. L'on eût égard, Madame, à leur priere, & on rendit leurs prisonniers.

La *Cendre Chaude* étoit un des deux Capitaines qui gouvernoit la Nation des Onneyouts. Avant qu'il fut Chrétien il avoit fait brûler le pere Brebeuf Jesuite; mais aprés son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez, & parcourut les cinq Nations Iroquoises. Son exemple & son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans la cabane où il assembloit la jeunesse. Quand la Guerre fut

déclarée ; il alla avec Mr. le Marquis de Denonville, qui étoit pour lors Gouverneur general, aux Tsonnontoüans où il fut tué combattant genereusement contre les ennemis.

Paul étoit un Huron qui avoit beaucoup d'ardeur pour la Guerre, & qui soûtenoit bien la Foi. Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse. Elle avoit à l'âge de treize ans avec l'innocence d'un enfant la sagesse d'une personne de trente ans, elle est morte vierge. Sa mere la voyant belle & bien faite, craignit que ce don de la nature ne fut peut être un jour la cause de sa perte, elle engagea son mari de prier unanimement le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque maladie qui pût lui ôter sa beauté. Peu de tems aprés il se forma une taie sur son œil, & étant devenuë éthique, elle mourut en exhortant sa mere à être toûjours constante dans la Foi. Aprés qu'elle eut donné une couverture de tafetas à l'Eglise,avec ses colliers, bracelets & ornemens, elle entra dans l'Eglise le jour de Noël, où elle dit à Notre-Seigneur au pied du Crucifix, qu'elle lui avoit donné tout ce qu'elle possedoit, & que n'ayant plus que son corps & son ame, elle les lui offroit, afin qu'il l'enlevât de ce monde.





Catherine tekakoüita Iroquoise du Saut S. Louis de Montreal en Canada morte en odeur de Sainteté.

Le Borgne, ou en Iroquois *Sogaressé*, a été mis en prison chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, & qu'il prenoit trop les interêts de notre Religion. Il regretoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martirisé par les Anglois, il prenoit le soin des enfans dans la Mission, il les catechisoit, il leur faisoit faire les prieres. Sa femme a été aussi fervente que lui, & elle a demeuré prés d'un an en prison chez les Anglois avec sa mere. Si elle eut voulu se démarier on l'en auroit fait sortir; mais elle aima mieux demeurer en prison que de perdre la Foi & de se separer de son mari.

La réputation de Catherine Tekakoüita Iroquoise, est trop recommandable dans ce nouveau monde pour passer sous silence ce modéle de vertu & de sainteté. Sa memoire est en grande veneration, on remarque que beaucoup de personnes ont ressenti des effets admirables de la pieuse confiance qu'elles ont eu en elle en differentes occasions. Quoiqu'il en soit. * Il y a vingt ans que l'on vît parmi les Iroquois une fille de vingt-cinq ans, dans laquelle les meilleures qualitez des Algonkins & des Iroquois s'étoient réünies; elle étoit née d'une Algonkine & d'un Iroquois. Sa me-

* En 1680.

re avoit été priſe aux Trois-Rivieres. Il y a quarante ans, dans la grande déroute de cette Nation. Elle fut conduite aux Iroquois qui lui donnerent la vie & la marierent, elle avoit été Baptiſée aux Trois-Rivieres par les Peres Jeſuites, elle n'oublia jamais au milieu d'une Nation infidéle les devoirs du Chriſtianiſme. Tekakoüita qu'elle eut dans la ſuite a été ſans doute la récompenſe de la vie Chrétienne qu'elle avoit toûjours menée. Cette fille a vécu parmi les Iroquois dans une innocence qui ne ſe peut expliquer, juſques à l'âge de vingt-deux ans, elle eut la petite verole dans ſa tendre jeuneſſe qui la diſgracia beaucoup. Elle conſerva toûjours avant ſon Baptême une pudeur naturelle qui lui donnoit de l'averſion pour les plaiſirs des ſens, & même pour le mariage, car elle ne voulut jamais ſe marier. Ce n'étoit pas pour être plus libre dans ſes actions; mais pour ſe conduire uniquement par la Providence, & pour vâquer plus librement aux exercices de pieté.

On ne remarquoit point en elle les vices auſquels ſont ſujettes les filles Sauvages qui n'aiment que le libertinage, elle ne donnoit point dans toutes leurs viſions, & les ſonges qui occupent ſi fort leur imagination, & dont ils font une divinité.

Son plus grand defaut étoit de ſouffrir qu'on l'habillât trop proprement, ce qu'elle ne faiſoit que pour paſſer le temps ou pour complaire à ſes parens, qui vouloient l'obliger à ſe marier. Quand ils la preſſoient de ſe déterminer, elle ſe cachoit derriere une caiſſe de bled d'Inde, où elle s'enfuyoit dans les champs.

Un mal qu'elle eût au pied qui l'obligea de demeurer dans la Cabane, ne contribua pas peu à ſa converſion. Le Pere Jeſuite qui étoit alors dans le village des Aniez, qu'on apelle Gandaoüaqué, entra par haſard dans ſa Cabane. Il lui parla de la Foi & l'exhorta de venir prier : elle obeït. Sa devotion fervente fit avancer ſon Baptême qui fut ſolemnel dans la Chapelle de ſon Village le jour de Pâques. Il s'en trouve pluſieurs qui ſe contentent d'être Baptiſez ſeulement, & ne font preſque aucune fonction du Chriſtianiſme : ainſi c'étoit beaucoup à cette fille de ſe ſoûtenir au milieu de tant de mauvais exemples. Mais ce qui étoit admirable eſt qu'elle reſiſtoit courageuſement à toutes les tentations & à tous les efforts que l'on faiſoit, pour l'empêcher de ſuivre les exemples des Chrétiens les plus fervens. Un jour elle fut touchée de celui-ci.

Les ivrognes vouloient obliger une

femme Chrétienne à boire de l'eau-de-vie: ils l'attirerent adroitement dans la cabane & firent ce qu'ils pûrent pour lui en couler dans la bouche : elle la leur cracha au nez par trois fois, & en fit autant toutes les fois qu'ils la presserent d'en boire. L'exemple de cette bonne Chrétienne confirma Tekakoüita dans ses bonnes résolutions. On remarqua en elle pendant deux ans une perseverance admirable au milieu de cette Babilone. Le Pere Jesuite qui l'instruisoit des misteres de notre Religion, lui dit qu'elle ne vivroit jamais en repos dans son païs, & qu'elle y seroit toûjours en danger de se perdre : elle conçût qu'il avoit raison. Il y avoit déja du tems qu'elle étoit resoluë de venir demeurer à Montreal : elle cherchoit quelque occasion favorable pour y décendre sans que l'on en eut le moindre soupçon. C'étoit la coûtume de ce tems là parmi les Iroquois de se visiter au retour de la chasse : les uns venoient à Montreal en passant, & les autres alloient aux Anglois, & passoient à Anié pour voir leurs parens, & pour tâcher d'inspirer à quelqu'un de devenir Chrétiens. Cette visite annuelle réüssissoit assez & plusieurs quittoient Anié pour venir demeurer avec leurs parens au Saut, proche Montreal.

Un Capitaine d'*Onneyout* nouvellement Baptiſé, qui fut tué depuis à la Guerre contre les Tſonnontoüans, fit un Voyage exprés en ſon païs pour y aller prêcher la Foi. Il paſſa d'abord à Anié où aprés avoir prêché en pleine aſſemblée plus par ſon exemple que par ſes paroles, il procura à Tekakoüita une occaſion pour ſe rendre à Montreal. Quand elle fut arrivée au Saut, elle prit la réſolution d'y vivre en parfaite Chrétienne. Elle eut voulu choiſir un état dont elle n'avoit qu'une idée confuſe qui étoit celui des Vierges. Cet état eſt trop relevé pour être propoſé à des Sauvages qui ſont ſi charnels ; c'eſt pourquoi on ne lui parloit que du mariage, afin de l'engager à reſter au Saut. Elle embraſſa d'abord l'une de ces propoſitions, qui étoit de ſe fixer dans ce lieu ; mais elle ne pouvoit ſe reſoudre à ſe marier. Elle demeura dans cet état demandant à Dieu de lui inſpirer qui lui ſeroit le plus agreable. On dit que l'union étroite qu'elle avoit avec une femme Onneyoute eut ſervi beaucoup à lui faire embraſſer l'état de perfection. Celle-ci étoit Baptiſée depuis long-tems ; mais elle ne s'étoit convertie que depuis deux ans. Le ſujet de ſa converſion fut un accident qui lui arriva à la chaſſe. D'une bande de

douze chasseurs parmi lesquels étoit son mari, il n'en revint que deux; les dix autres moururent de faim & furent mangez par ceux qui resterent en vie. C'est ce qui arrive souvent aux Algonkins & aux autres Nations; & ce qui n'est pas ordinaire parmi les Iroquois, parce que outre la chasse, ils ont encore le bled d'Inde, & viennent chercher des vivres quand la viande leur manque. Ceux dont je parle n'eurent pas cette précaution: Ils crûrent qu'en montant le long du Saut dans la riviere des Outaoüaks ils y trouveroient des bêtes. Le contraire leur arriva. Ils avoient avec eux un vieillard mourant qu'il falloit porter. Il demanda lui même qu'on le tuât. On ne voulut pas le faire sans prendre conseil. On demanda à l'Onneyoute qui étoit Baptisée, ce que disoit la Loi Chrétienne la-dessus. Celle-ci apprehendant qu'on ne la tuât aussi à son tour n'osa répondre; la crainte de la mort, ses ivrogneries, & la vie dereglée qu'elle avoit menée pendant sept ans depuis son Baptême lui causerent d'étranges peines d'esprit: elle fit cependant des reflexions assez fortes pour comprendre qu'elle avoit manqué de fidelité aux lumieres & aux graces de Dieu: elle promit de mener une vie toute opposée, si

elle pouvoit se retirer de la cruelle conjoncture où elle se trouvoit. Le vieillard mourut sur ces entrefaites, & fut mangé. Un enfant mourut quelque temps aprés qui le fut encore, & successivement plusieurs autres, jusques à ce qu'ils furent arrivez à un Village d'Algonkins qui leur donnerent des vivres pour se rendre chez eux. Ce desastre toucha vivement cette femme qui changea de vie : elle a vécu dans la suite en bonne Chrétienne, & a perseveré pendant vingt ans. Son mari mourut au retour de cette chasse, accablé de misere.

Cette veuve & Tekakoüita vécurent deux ans ensemble dans des excés de penitence qui sont connus de tout le Canada. Le Pere Jesuite qui les conduisoit, voyant qu'il étoit temps de parler, leur découvrit l'excellence de l'état de virginité, & leur dit que Dieu nous avoit fait maître de ces deux états, que c'étoit à nous de choisir. Tekakoüita embrassa celui-ci avec une telle ferveur qu'elle en fit vœu le jour de l'Annonciation, & mourut vingt jours aprés. Plusieurs filles sauvages l'ont imitée dans la suite, malgré les desordres que ces dernieres guerres ont causé parmi ces nouveaux Chrétiens.

Pendant que j'étois en Canada, plu-

ſieurs perſonnes malades des fiévres, avoient une grande confiance à Catherine Tekakoüita; mais depuis deux ans que j'en ſuis ſorti, j'ai appris que pluſieurs malades avoient été gueris par ſon interceſſion, & l'on a connu manifeſtement qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans les graces que l'on obtenoit du Ciel en s'adreſſant à elle. Ce n'eſt pas, Madame, autrement mon fait de faire des Vers; mais j'ai crû ne pouvoir me diſpenſer de faire ceux-ci à ſa gloire.

De ta grace Seigneur, la lumiere éternelle
Eclaire, quand tu veux, change, choiſit, appelle
Les plus ſauvages cœurs & les attache à toi.
Ainſi l'on voit paſſer par elle
Celui d'une Iroquoiſe animé plein de zéle
De la nuit de l'erreur au grand jour de la foi.

Quoique nos Iroquois ayent quitté toutes leurs ſuperſtitions, ils ont cependant conſervé pluſieurs de leurs coûtumes qui regardent le civil. En effet, un Iroquois qui a ſa famille à part, ne laiſſe pas d'avoir une Cabane chez ſa mere, où il à droit d'être nourri. Il eſt aſſuré d'y trouver ſon plat de viande. Lorſque ſa mere vient à mourir, ſes Tantes maternelles qu'il appelle dans cette rencontre du même nom de Meres, ne peuvent auſſi lui refuſer ſon

ſon plat. Si celles-ci viennent encore à mourir, toutes ſes propres Sœurs tiennent leur place. S'il n'en à point, il a les mêmes prétentions chez les parens de ſa Mere. On à ſoin de lui garder dans cette Cabane ſa portion, ſur tout quand il y à quelque choſe de bon, ſon penchant le portant ordinairement à y demeurer la plus grande partie de la journée, parce que ſa Mere & ſes Sœurs lui ſont plus cheres que ſa Femme. Celle-ci lui porte dans ſa cabane ſon plat de viande. Elle doit y porter ou faire porter dans certaines ſaiſons de l'année vingt ou trente charges de petit bois ſec que l'on coupe proprement, & qui eſt deſtiné à faire boüillir la chaudiere quand on n'a pas le tems d'allumer de gros bois.

L'affection qu'il à pour la cabane de ſa Mere & de ſes Sœurs ſe rallentit, lorſqu'il commence à avoir pluſieurs Enfans; de ſorte qu'il n'en fait plus qu'une avec ſa femme, qui n'a pas de plus grande conſolation que celle d'avoir beaucoup d'enfans. C'eſt le moyen le plus efficace pour l'attacher auprés d'elle. Elle aime ſi tendrement ſes enfans, qu'elle leur donne à teter juſqu'à trois à quatre ans. Il eſt vrai qu'ils ſont extrêmement délicats dans ce bas âge; mais ils deviennent dans la ſuite du tems fort robuſtes.

L'Iroquois à une troiſiéme cabane qui eſt celle où ſon pere eſt né, où l'on ne manque pas de lui preſenter ſon plat quand il vient. Cette cabane eſt ſon *Atoni*, comme qui diroit le lieu d'où il eſt né. Il y en à une quatriéme qui eſt celle de ſon camarade où il va ſouvent, car chacun à le ſien. Ils ſe regalent ſouvent les uns les autres. On fait toujours honneur à l'ami de ce qu'il y a de meilleur lors qu'il vient, & même ſans être invité.

Le *Saut* eſt composé des cinq Nations Iroquoiſes, des Aniez, des Onneyouts, des Onnontaguez, des Goyogoüins, & des Tonnontoüans. Ils ont une même langue, avec quelque difference de mots & de finales : ils ont eû connoiſſance du Deluge & faiſoient décendre du Ciel le premier Homme, où plutôt la premiere Femme, dont les décendans ne durerent que juſques à la troiſiéme generation. Le Deluge étant venu les bêtes ſe changerent en Hommes : ils ont retenu les Noms de ces animaux par chaque Famille, & nous en voyons encor aujourd'hui trois parmi les Aniez, celle de la Tortuë, celle de l'Ours, & celle du Loup.

On compte plus de mille Iroquois à la Miſſion du Saut, qui a une grande vûë au milieu du Fort, car le Village eſt un eſpece

de Fort, entouré de pieux de dix-huit pieds de haut. La Famille la plus nombreuſe de ces trois tient ordinairement un côté de ce Village, & les deux autres ont le reſte. Il doit y avoir autant de cabanes d'un côté que de l'autre. Si la Famille la plus grande ne peut occuper tout le rang de la ruë, une partie d'une autre Famille ſe joint au bout, & le reſte ſe met vis-à-vis les cabanes de cette Famille.

Chacun eſt maître dans ſa cabane, qu'ils apellent communement leur feu. Ils ſont tous égaux, de ſorte qu'il n'y a ni Gouverneur ni Chef qui puiſſe preſcrire des Loix à qui que ce ſoit.

Chaque état à ſes occupations; les jeunes gens ont ſoin de faire les cabanes. Ils vont à la chaſſe ou à la Guerre contre les Iroquois non Chrétiens. Les vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou regler les affaires, ſoit pour l'ordre du Village, ſoit pour la Guerre, & pour la Paix, les femmes abbatent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage.

Les vieilles ſe rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'aſſiduité qu'elles ont à veiller, ſe donnant certaine autorité par une vie exacte de reproches.

Chaque Famille à ordinairement un Ancien, où plusieurs qui prennent le soin des affaires domestiques ; comme il s'est acquis de l'experience & de l'estime, on lui confie tout ce qui regarde l'interêt commun.

Ces Anciens s'assemblent souvent, soit pour entretenir l'union, soit pour les affaires qui surviennent. Quand elles sont d'importance & qu'elles regardent le bien public, ils font des cris autour du Fort, pour avertir que tout le monde ait à s'assembler dans une cabane. Les femmes y écoutent seulement, & les hommes déliberent. Un Ancien expose pour lors le fait dont il s'agit, & dit son sentiment sans être interrompu ; celui d'une autre Famille dit le sien jusques à un troisiéme. Si quelqu'un veut dire aprés son avis, on l'écoute. L'assemblée finie, chacun se retire ou s'entretient familierement dans les cabanes de ce qui a été proposé. Ils tombent souvent dans le même sentiment ; & mettant toujours les choses au pis, ils ne se voyent point trompez dans leurs desseins & entreprises. Si le succez a été selon leurs desirs, ils ont pris en cela leur sûreté contre ce qu'ils craignoient, s'il n'a pas été tel ils ne laissent pas d'être contens.

Les Anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, ſoit pour quelque feſtin, ceremonies ou autres coûtumes particulieres, & perſonne ne les contredit jamais. Ils ſe laiſſent conduire entierement par le Gouverneur general qui les fait venir à Montreal lorſqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le païs, & ils executent les ordres avec docilité. Nous les regardons comme le ſoutien de la Nation Françoiſe, ils ſe joignent avec nous dans les partis de Guerre, ils ſont pour lors plus cruels ennemis des Iroquois non Chrétiens que nous ne le ſerions nous-mêmes, n'épargnant point leurs parens quand ils tombent ſous leurs mains.

La Foi ſeule les engage de reſter parmi nous. La ſage conduite des Jeſuites qui les gouvernent, les entretient dans une union ſi grande, que rien au monde n'eſt plus touchant que de voir la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Ils ne font enſemble qu'un même eſprit par toutes les pratiques de vertu & de pieté qui les uniſſent. Ils chantent la grande Meſſe & diſent leurs prieres en la langue Algonkine, pour éviter une jalouſie qui auroit pû naître entre les cinq Nations. Les hommes ſe tiennent d'un côté de l'Egliſe & les femmes de l'autre. Il y a un Chef de la

priere qui eſt comme le grand Chantre ; qui eſt au milieu, tout de bout. Chacun ſe répond alternativement, & l'on y entend ſouvent des Chœurs de muſique.

Le grand commerce de toute la Nouvelle France ſe fait dans la ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à ſix cens lieuës, que nous apellons nos Alliez. Ils commencent à venir au mois de Juin en grandes bandes. Les Chefs de chaque Nation vont d'abord ſaluër le Gouverneur, à qui ils font preſent de quelques Pelleteries, & le prient en même tems de ne pas ſouffrir qu'on leur vende trop cher les marchandiſes, quoiqu'il n'en ſoit pas le maître, puis qu'un chacun diſpoſe du ſien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire ſur le bord du fleuve, le long des paliſſades de la Ville. Des ſentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques leur ſont ouvertes. C'eſt à qui fera valoir ſon talent. Les plus fortes amitiez ne laiſſent pas de ſe refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on à de faire ſon profit, diſſipe cette ouverture de cœur, & à

peine le fils reconnoit quelquefois ſon pere. L'un attend au paſſage un Sauvage qu'il voit chargé de Caſtors, l'autre l'attire chez lui & compoſe du mieux qu'il peut. Celui-ci qui eſt auſſi rafiné que le Canadien ſur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre.

Ce commerce dure trois mois à pluſieurs repriſes : On y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats ſauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & paſſées, ſur tout du Caſtor de toutes les eſpeces.

On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la Françoiſe, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait croteſque, du vermillon, des chaudieres, des marmites de fer & de cuivre, & toute ſorte de quinquaillerie.

La Ville reſſemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui ſe matachent plus que jamais, croyant par là ſe mettre ſur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les diſſenſions qui ſurviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces ſpectacles ; car

quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts.

Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un Nouveau Monde, leurs manieres ne sont pas si bisarres ni si sauvages qu'on se l'imagineroit. Au contraire ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité, & celle d'Officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d'Officiers.

Les Dames de Quebec n'aiment pas tout à fait les manieres des Montrealistes : les premieres sont beaucoup sur la reserve, principalement les Conseilleres. Ces états qui sont differens, forment differens caracteres d'esprit : les Montrealistes ont à la verité des dehors plus libres, mais comme elles ont plus de franchises, elles ont plus de bonne foi, & sont trés-sages & trés judicieuses.

Le Canadien a d'assez bonnes qualitez, il aime la guerre plus que tout autre chose, il est brave de sa personne, il à de la disposition pour les Arts, & pour peu qu'il soit instruit il aprend aisement ce qu'on

lui enſeigne ; mais il eſt un peu vaiu & préſomptüeux ; il aime le bien, il le dépenſe aſſez mal à propos. Ceux que l'on apelle des Coureurs de bois, qui alloient il y a quelques années en traite aux Outaoüaks; ceux-ci dépenſent fort vite ce qu'ils ont gagné en peu de temps, & rien ne leur coute quand ils ont dequoi. Quand je blâme le Canadien d'avoir trop d'attache au bien il eſt un peu excuſable, car le païs de Canada n'eſt pas riche, chacun en cherche ſelon ſon induſtrie, & ſans le commerce du Caſtor la plus grande partie ne pourroit vivre du revenu de ſes terres.

Sa Majeſté fait ſubſiſter une bonne partie du païs, ſoit Convens, ſoit particuliers, par des penſions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoye tous les ans, ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours. Les Officiers qui ſont mariez ne ſoûtiennent leurs familles que de leurs apointemens; leurs femmes ſont à plaindre quand ils viennent à mourir : les Troupes ſont d'un détachement de la Marine, compoſées de vingt-huit Compagnies. Les premieres qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres, & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on en fit repaſſer en France au bout de trois ans, & les quatre qui demeurerent furent

composées de 75. hommes chacune: Il y eut plus de trois cens personnes de ce Regiment qui s'établirent dans le païs. Ces quatre Compagnies furent encor reformées quelques années aprés, dont la plufpart des reformez firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point passer en France eurent des concessions de terre, & quelques liberalités que Sa Majesté leur fit.

Le Canada fut long-temps sans Troupes, joüissant d'une profonde Paix, qui dura vingt ans. Je ne suis pas surpris, Madame, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plufpart viennent d'Officiers & de ces Soldats qui sortoient d'un des plus beaux Regimens de France. Le païs s'est beaucoup augmenté depuis ce temps-là.

On y compte presentement quinze mille habitans. * L'étenduë de la Colonie est depuis le haut de l'Isle de Montreal jusques à l'Isle Percée, à l'embouchûre du fleuve saint Laurent. De l'un à l'autre il y a environ 180 lieuës. Ce fleuve est sans pareil, non seulement par son étenduë, mais par tous les lacs qu'il forme. Sa source est bien loin au Nord-Oüest, dans des Savannes & des Marais, où se forment

* En mil sept cens.

plusieurs rivieres, qui se reüniſſant font le lac des *Aſſiniboels*, duquel ſort une grande riviere, qui aprés avoir par un grand détour paſſé dans le lac des *Chriſtinaux*, puis dans celui *d'Alemipigon*, vient enfin ſe jetter dans le lac *Superieur*, qui a 450. lieuës de tour, ſur 70. de largeur. Ce grand & fameux lac tombe dans le lac *Huron*, par un canal de quatorze lieuës de longueur, dans lequel il y à une chute d'eau que l'on apelle le *Saut Sainte Marie*. Le lac Huron qui a trois à quatre cens lieuës de circuit, ſur plus de cinquante de largeur, ſe décharge dans le lac des Iſlinois, connu ſous le nom du *Mécheygan*, qui à preſque la même étenduë. Le dégorgement de ces deux lacs tombe dans le lac *Herier*, qui a trente à quarante pieds de largeur, ſur prés de trois cens de circuit La Navigation y eſt trés dangereuſe par tous ſes bords eſcarpez, qui ſont de terre glaiſe; les Flots venant à ſe briſer contre rendent l'eau ſi bourbeuſe, que les Voyageurs ſouffrent & riſquent beaucoup. Un détroit de vingt lieuës de long, large d'une portée de fuſil boucanier dans le plus reſerré, forme le Saut de *Niagara*, qui eſt une des merveilles de la nature. Sa nape d'eau à dix arpens de face, & ſa chute fait un bruit que l'on entend à quinze lieuës loin. Le lac

Ontario, ou Frontenac, qui est le plus petit de tous, est le dernier de ce fleuve, il n'a qu'environ deux cens cinquante lieuës de tour, sur trente à trente cinq, dans sa plus grande largeur, sa sortie forme un trés-beau rapide, suivi de plusieurs autres jusques à Montreal. Nous avons dans ce lac le Fort de Frontenac, qui porte le nom d'un Gouverneur-General de la Nouvelle France, il le fit bâtir pour tenir en bride les Iroquois pendant la Guerre dans leurs partis de Chasse, & pour les engager en temps de Paix d'entretenir un commerce d'amitié avec les François. Je suis avec beaucoup de respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

Fin du premier Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE PREMIER TOME.

LETTRE I.

PArtance de la Rochelle. Circonstances particulieres pendant la Traverse, description de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, & de son Commerce. Page 1

LETTRE II.

Destruction presqu'entiere de la Colonie Angloise en l'Isle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697. 22

LETTRE III.

Description du détroit de la Baye d'Hudson.

Evenemens considerables.
Nouvelle découverte.
Nouvelle alliance avec les Esquimaux du Cap de Digne, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.
Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois. 56

LETTRE IV.

Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.
Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.
Naufrage du Pelican par la tempête.
Bombardement & prise du Fort de Nelson. 89

LETTRE V.

Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson. 115

LETTRE VI.

L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passez entre les François & les Anglois. 139

LETTRE VII.

Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.
Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries. 172

LETTRE VIII.

Retour en France.
Description d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudson. 182

LETTRE IX.

Description du Fleuve saint Laurent jusqu'à Quebec, Capitale de la nouvelle France.
De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progrez que l'on y a fait pour la Foi. 197

LETTRE X.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle France.
Idée du Commerce.
Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établissement par les Castors. 229

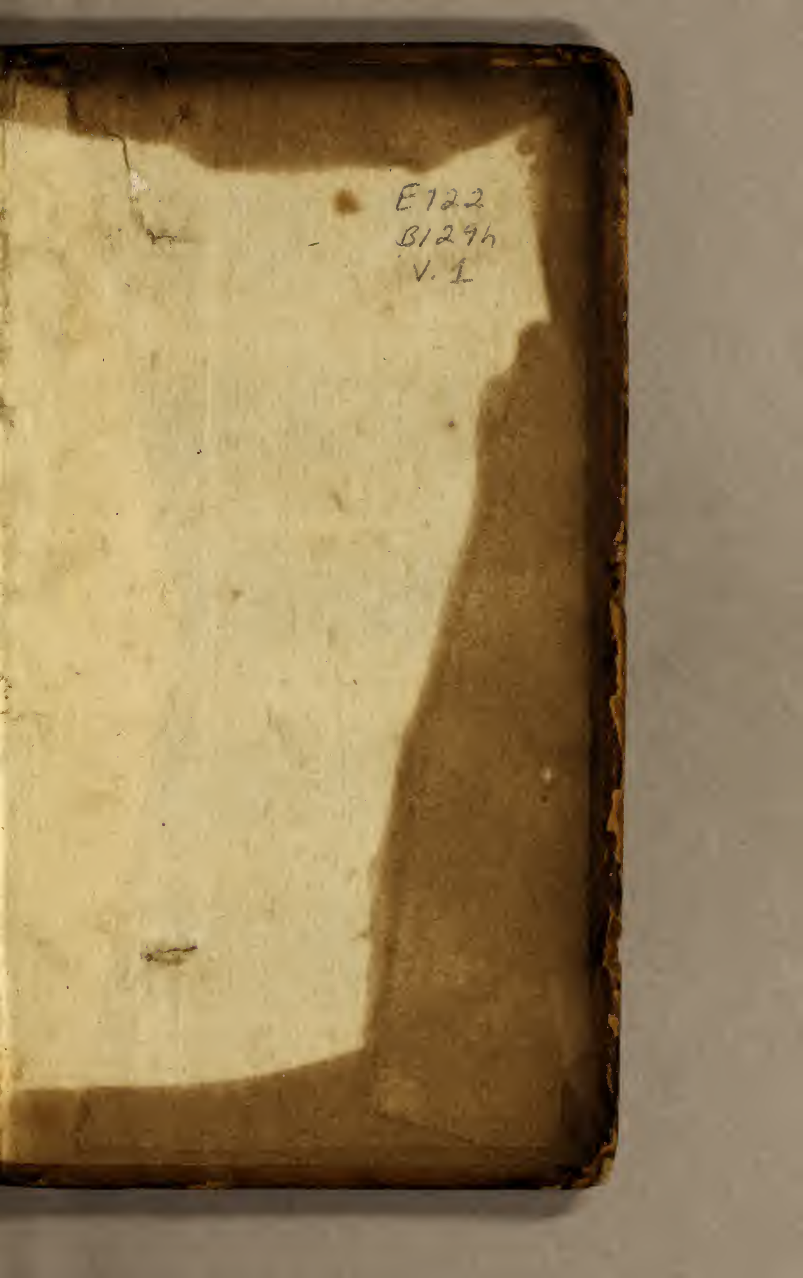
LETTRE XI.

Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amerique Septentrionale; par les Iroquois.
Les interêts communs entre les Algonkins & les François. 285

LETTRE XII.

Gouvernement de l'Isle de Montreal.
Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.
Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.
Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montreal. 311

Fin de la Table du premier Tome.


E122
B129h
V. 1

